

L'ART

DU

MENUISIER EN MEUBLES.

*SECONDE SECTION DE LA TROISIEME PARTIE
DE L'ART DU MENUISIER.*

Par M. ROUBO le Fils, Maître Menuisier.

M. D C C. L X X I I.

L'ART

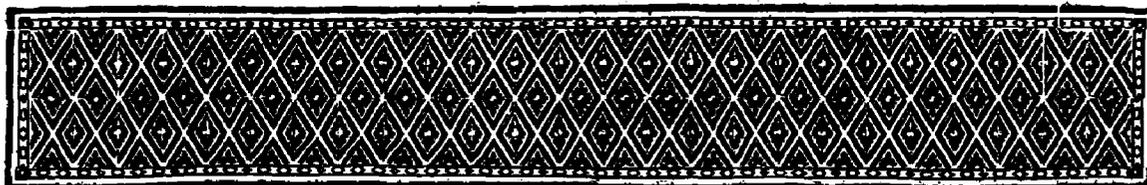
DU

MENUISIER EN MEUBLES.

*SECONDE SECTION DE LA TROISIEME PARTIE
DE L'ART DU MENUISIER.*

Par M. ROUBO le Fils, Maître Menuisier.

M. D C C. L X X I I.



L'ART

DU

MENUISIER EN MEUBLES.

Par M. ROUBO le fils, Maître Menuisier.

SECONDE SECTION DE LA TROISIEME PARTIE DE L'ART DU MENUISIER.

Sous le nom de *Menuisiers en Meubles*, on ne comprend ordinairement que les Ouvriers de cette Profession, qui font des Siéges, des Ecrans, des Paravents & des Lits de toute espece, les autres Meubles étant faits par les Ebénistes, qui, non-seulement font usage des bois précieux, soit en placages, soit par incrustation, ou même en plein (comme je le dirai en son lieu), mais encore font toutes sortes de Meubles de bois commun, tel que le noyer, le hêtre, &c.

Comme cette division, qui est celle des Ouvriers, pourroit apporter de la confusion dans la description que je vais faire de la Menuiserie en Meubles, vu qu'elle m'obligeroit à me répéter, & changeroit l'ordre que, jusqu'à présent, j'ai conservé à mon Ouvrage, j'ai cru devoir comprendre, sous le nom de *Menuisiers en Meubles*, tous ceux qui travaillent aux Meubles, de quelque espece qu'ils puissent être, ne considérant comme Ebénistes, que ceux qui travaillent les bois précieux, & qui font divers ouvrages de placage & de marqueterie; ce qui constitue véritablement l'Art de l'Ebéniste, dont je donnerai la description à la suite de celle des Meubles, ainsi que je l'ai annoncé dans la premiere Partie de cet Ouvrage.



C H A P I T R E C I N Q U I E M E.
De la Menuiserie en Meublés en général, & ses différentes especes.

LA Menuiserie en Meubles, dont la description va faire l'objet de cette Partie de mon Ouvrage, n'est pas, ainsi que les autres especes de Menuiseries dont j'ai traité, sujette à des regles certaines, soit dans les formes soit pour la décoration ; au contraire, à quelques dimensions près, (lesquelles ne sauroient changer, puisqu'elles sont relatives à la grandeur humaine,) il semble qu'on ne puisse rien dire d'assuré à ce sujet, les différentes especes de Meubles étant variées presqu'à l'infini, & étant sujettes à des changements considérables, soit dans leurs formes soit dans leur décoration, laquelle change tous les jours à raison des différents besoins, qui semblent augmenter avec la puissance de les satisfaire ; de sorte que soit esprit d'inconstance ou de mode, soit enfin le besoin qu'ont les Ouvriers de travailler, on voit paroître tous les jours des Meubles nouveaux, ou bien qui sont d'une forme différente de l'ordinaire, auxquels on donne des noms étrangers & extraordinaires, afin d'en avoir plus de débit.

C'est cependant cette multitude de Meubles de toute especes, qui doit engager à plus d'exactitude & de soin dans leur description, afin de laisser à la postérité une idée nette & précise des usages & du luxe de notre siècle, lequel luxe est peut-être nécessaire, quoiqu'ignoré de nos peres, puisqu'il fait vivre une multitude d'Ouvriers de toute especes, comme Menuisier, Sculpteur, Tapissier, Marbrier, Fondeur, Doreur, &c.

D'après ce que je viens de dire, il est aisé de concevoir que la description des Meubles en général, ne peut être qu'une especes de nomenclature, vu que leur construction est toujours à-peu-près la même, du moins à chaque especes ; c'est pourquoi, après avoir traité sommairement des Outils & des Bois propres aux Menuisiers en Meubles, je donnerai la description de tous les Meubles d'usage à présent, lesquels peuvent être considérés comme faisant deux especes distinctes l'une de l'autre ; savoir, les Meubles à bâtis, tels que sont les Sièges de toutes sortes, les Lits, les Ecrans, les Paravents, les Tables & les Bureaux de toutes façons, ce qui constitue la premiere especes : la seconde comprend tous les Meubles à bâtis & à panneaux, tels que sont les Armoires de toutes sortes, les Buffets, les Commodes, les Secrétaires, les Bureaux fermés, &c. Je suivrai cette division dans toute la suite de cette description ; ce qui est d'autant plus naturel, que les Ouvriers qui travaillent aux Meubles à bâtis, ne savent faire, pour la plupart, que cela, ainsi que ceux qui travaillent aux autres especes de Meubles, ne savent non plus faire que ceux auxquels ils ont accoutumé de

travailler (*): de-là vient que tous les Meubles de chaque espece se ressemblent, du moins tant que la mode dure; puis on y fait quelques changements de temps à autre, jusqu'à ce que d'autres les remplacent; de sorte que les Ouvriers changent insensiblement leurs façons de travailler, du moins pour la forme de leurs ouvrages, sans se rendre compte du pourquoi, & oublient une mode dès qu'elle est passée; ce qui est facile à concevoir, puisqu'en changeant

(*) Les Menuisiers en Meubles en général, & sur-tout ceux qui font les Meubles à bâtis, sont de tous les Ouvriers qui travaillent à cet Art, ceux qui ont le moins de théorie, & si j'ose le dire, de savoir faire; toute leur habileté ne consistant que dans une routine plus ou moins heureuse, selon qu'ils ont eu des Maîtres plus ou moins habiles, la plupart ne sachant faire qu'une sorte d'ouvrage, & encore avec des calibres que souvent ils n'ont pas le talent de faire eux-mêmes; de sorte qu'une fois un Meuble à la mode, tous ceux qu'on fait lui ressemblent ou doivent lui ressembler, les Ouvriers ne sachant faire que ce qu'ils voyent faire tous les jours; ce qui ne peut être autrement, vu qu'ils ne savent presque point dessiner, ou même point du tout, ce qui les prive de toutes les ressources que donne la théorie, & qui les oblige d'abandonner la décoration de leurs ouvrages à des Sculpteurs, qui, non-seulement y font les ornements nécessaires, mais encore y poussent les moulures, les Menuisiers ne faisant qu'assembler & chantourner grossièrement leurs ouvrages, d'où il résulte une infinité de défauts, les moulures étant presque toujours mal faites, inégales, les contours sans grace & jarréteux; ce qui n'arriveroit pas si les Menuisiers faisoient leurs ouvrages eux-mêmes, & ne laissoient faire au Sculpteur que ce qui est de sa partie; ou bien si le Sculpteur étoit assez adroit pour bien faire l'ouvrage du Menuisier, ce qui seroit égal; mais ce qui arrive rarement, ces sortes de Sculpteurs étant pour l'ordinaire de fort mauvais Ouvriers dans leur talent, & pour la plupart sans dessin, ne travaillant que par routine, & ne traçant leurs ouvrages qu'avec des calques, dont souvent ils ne savent pas faire les dessins originaux.

Il faut cependant avouer qu'il se fait de très-beaux Meubles en tous genres, tant pour la Menuiserie que pour la Sculpture; mais le nombre en est très-petit, parce que ces sortes de Meubles coûtent très-cher, & qu'on trouve peu d'Ouvriers capables de les bien faire, à moins que de les bien payer, ce qui ne peut être que pour des Meubles de conséquence, & appartenants à des gens assez riches pour en faire la dépense, qui est toujours très-considérable, proportion gardée avec le prix des Meubles que vendent les Marchands, lesquels, en s'ingérant de fournir les Meubles tout finis aux Particuliers, trompent ces derniers en leur vendant de mauvaise marchandise (qui, quoique très-peu payée, est toujours trop chère,) & ruinent l'Ouvrier en lui enlevant ses pratiques, & en le forçant, pour ainsi dire, à leur faire de l'ouvrage au prix qu'ils jugent à propos de lui payer; d'où il s'ensuit que le Menuisier en Meubles, pour avoir de l'ouvrage, & pour pouvoir vivre en le faisant à vil prix, y met tout le moins de façon & de

matière qu'il lui est possible, & ne donne à son ouvrage qu'une propreté apparente, sans aucune solidité soit dans la façon, soit dans la matière, qui est souvent mauvaise ou trop épargnée, & quelquefois l'une & l'autre.

C'est aussi à cette entreprise des Marchands sur les Ouvriers fabricants, à quoi on peut & même on doit attribuer le peu d'émulation & de savoir de la plupart des Menuisiers en Meubles, dont toute l'application ne consiste qu'à faire beaucoup d'ouvrage en très-peu de temps, sans s'embarrasser de sa perfection, vu que ce n'est pas eux qui le vendent au Particulier, qui alors ne peut leur faire aucun reproche sur les mauvaises qualités de leur ouvrage.

De plus, ces Ouvriers une fois accoutumés à faire de mauvais ouvrage, que les Marchands leur payent très-médiocrement, ne veulent, & même ne peuvent plus changer leur routine, quand même on voudroit les payer raisonnablement; de sorte que celui qui paye peu & celui qui paye davantage, sont également mal servis; ce qui n'arriveroit pas si les Ouvriers vendoient leurs ouvrages aux Particuliers, parce qu'alors ils s'efforceroient de les faire bons, pour acquérir de la célébrité & des pratiques, ce qui exciteroit beaucoup d'émulation entr'eux; de manière qu'en peu de temps on verroit se former un nombre de bons Ouvriers, qui, à une pratique consommée, joindroient une théorie lumineuse fondée sur de bons principes, ce qui arrivera toujours tant qu'on ne mettra pas d'entraves à l'industrie des hommes, & qu'ils seront assurés de pouvoir jouir en sûreté du fruit de leur industrie & de leurs travaux.

Je fais cependant qu'il n'est pas donné à tous d'exceller dans leurs talents, & que quand cela seroit possible, tout le monde, quoiqu'ayant besoin de Meubles, n'est pas en état de les payer fort cher; mais on pourroit, sans trop dépenser, avoir de l'ouvrage du moins solide, qu'il est toujours facile de faire, même à l'Ouvrier d'un talent médiocre, lequel deviendroit alors l'homme de ceux dont les moyens sont bornés; au lieu que celui qui excellerait, ne travailleroit que pour celui qui auroit le moyen de le payer; de sorte que tout le monde vivroit, & que le Particulier seroit moins exposé à être trompé que chez les Marchands, lesquels, sans connoissance pour la plupart, vendent pour de beaux & bons ouvrages, ce qui n'en a souvent que l'apparence.

J'ai cru devoir à la vérité cette digression, peut-être un peu longue, mais en même temps très-nécessaire, pour précautionner le Public contre une infinité de mauvais ouvrages, peu chers à la vérité, mais en même temps peu solides & mal faits.

de calibres , ils perdent nécessairement jusqu'à l'idée de la mode passée , dont on ne peut avoir de modèle que dans quelques anciens meubles , ce qui est encore assez difficile à trouver , vu que ces ouvrages font de peu de durée , & qu'à chaque changement de mode , chacun se fait un devoir de s'y conformer , dût-on rejeter de bons Meubles pour en avoir de nouveaux , peut-être moins bons , & cela par la seule raison qu'il est presque honteux de ne pas être à la mode tant dans ses Meubles que dans ses habits.

S E C T I O N P R E M I E R E .

Des Outils & des Bois propres aux Meubles.

LES Outils des Menuisiers en Meubles en général , sont les mêmes que ceux des Menuisiers de Bâtiment , tant pour les Outils d'affûtage que de moulures , du moins pour ceux qui font les gros Meubles , tels que les Armoires , les Commodes , &c. Quant à ceux qui font les Meubles à bâtis , comme les Sièges , &c. non-seulement les Outils des Menuisiers de Bâtiment leur suffisent , mais ils affectent de ne s'en pas servir , puisqu'ils ne corroyent presque point leurs bois , & quelquefois même point du tout , se contentant de les refendre le plus juste possible , & de les assembler sans autre précaution que d'y donner un coup de rape s'ils le jugent à propos , de manière qu'ils se passent presque toujours d'équerre & de rabots cintrés , du moins pour les ouvrages ordinaires.

Ces Menuisiers se passent aussi d'outils de moulures , puisqu'ils n'en poussent aucune , & qu'ils les abandonnent aux Sculpteurs , qui s'en acquittent comme ils peuvent.

Je ne fais cependant pourquoi les Menuisiers en Meubles dont je parle , ne poussent pas les moulures de leurs ouvrages eux-mêmes , soit à la gouge ou au rabot , ce qui seroit beaucoup mieux , ainsi que font les Menuisiers en Carrosses , (lesquels les font avec tant de propreté & de précision) , ce qui seroit très-avantageux , parce que les moulures étant faites par les Menuisiers , ils prendroient plus de précaution en chantournant & en assemblant leurs pièces , lesquelles ne jarréteroient sûrement pas comme elles font ordinairement lorsque les Sculpteurs les poussent , ce qu'ils font à chaque pièce séparément , sans s'embarrasser de les bien faire raccorder.

C'est pourquoi je crois que malgré l'usage , les Menuisiers en Meubles de la première espèce devroient non-seulement prendre beaucoup d'attention en chantournant leurs pièces , mais encore s'accoutumer à pousser leurs moulures eux-mêmes , non-seulement à la gouge , mais encore au rabot , ce qui rendroit l'ouvrage beaucoup plus parfait , & les moulures uniformes & égales entr'elles.

Comme j'ai fait une ample description des Outils du Menuisier en Bâtiment , & de ceux du Menuisier en Carrosses , *page 52 & suiv. I. Partie , & page 472 & suiv.*

& suiv. III. Partie, je n'en parlerai pas ici ; c'est pour quoi ceux qui voudront s'instruire, pourront y avoir recours. Les Menuisiers en Meubles de la première espèce ne font pas refendre leurs bois comme ceux de Bâtiment ; mais ils le refendent eux-mêmes avec de petites scies à refendre, qu'un homme mène tout seul, ce qu'ils font fort adroitement ; & c'est, je crois, en quoi consiste une grande partie de leur savoir-faire, vu qu'ils ne corroyent point leurs bois après qu'ils l'ont chantourné ; c'est pour quoi ils ont soin d'avoir beaucoup de ces scies à refendre, de différentes longueurs & largeurs de fer, à raison des différentes pièces qu'ils ont à refendre.

Quant aux Menuisiers de la seconde espèce, c'est-à-dire, ceux qui font les Armoires, &c, ils se servent des outils de moulures, ainsi que les Menuisiers de Bâtiment ; mais il seroit à souhaiter qu'ils prissent un peu plus de précaution en les affûtant, afin que leurs profils eussent une forme gracieuse, ce qui est bien rare à trouver dans tous les ouvrages de Meubles, dont souvent les profils sont d'une mauvaise forme, sans dégagements, & ce qui est pis, inégaux entr'eux, ceux des battants étant d'une largeur, & ceux des traverses cintrées d'une autre.

Les bois propres aux Menuisiers en Meubles en général, sont le hêtre & le noyer, soit noir ou blanc, parce que ces bois sont d'un grain fin & ferré, & que d'ailleurs ils sont très-liants.

On doit avoir grand soin, quand on fait choix de l'un ou l'autre de ces bois pour des pièces cintrées, qu'ils soient très-sains, sans aucune espèce de fente ni de nœuds vicieux, ce qui les feroit casser ou tourmenter. En général, on doit avoir soin de n'employer aux Meubles, de quelque espèce que ce soit, que du bois très-sec, sans cependant qu'il soit passé, parce qu'alors il tendroit à la vermoulure, ce qui est fort à craindre. Pour les panneaux des gros Meubles, comme les Armoires, il faut éviter absolument de les faire de hêtre, parce que ce bois ne vaut rien en panneaux d'une certaine grandeur, & que si sec qu'il soit, il se tourmente presque toujours.

On se sert quelquefois de chêne dans la construction des gros Meubles ; mais ce ne doit être que pour les derrières, les fonds & les tiroirs, jamais pour les dehors ; parce que ce bois, quelque beau qu'il soit, ne prend jamais le poli aussi bien que le hêtre & le noyer.

On fait cependant des Armoires toutes de chêne ; mais ce n'est que celles qui sont à l'usage des Garde-robres, qu'on peint ou vernit plus volontiers, & qu'on ne polit jamais ; au lieu que les Meubles parants sont toujours polis.

Je dis que le bois de hêtre & de noyer sont les seuls qu'on doive employer à la construction des Meubles, ce qui n'est absolument vrai que dans ce pays ; car dans ceux où le poirier, l'alifier, & tous autres bois doux & liants sont communs, on fait très-bien de s'en servir, sur-tout de préférence au hêtre, dont on ne se sert ici que parce qu'on n'en a pas de meilleur à cet usage.

Quant au débit des bois, je n'en parlerai pas ici, vu que ce ne seroit qu'une

répétition de ce que j'ai dit jusqu'à présent à ce sujet; tout ce que je puis recommander, c'est d'éviter les bois tranchés autant qu'il sera possible, & de prendre les courbes les unes dans les autres, afin d'éviter la perte du bois: au reste, lorsque je ferai le détail des différentes especes de Meubles, & des différentes courbes qui y sont nécessaires, je parlerai du débit de ces mêmes courbes selon qu'il sera convenable, pour épargner la matiere & faciliter l'exécution de l'ouvrage.

§. I. *Des anciens Meubles en général.*

IL nous reste peu ou même point de lumieres touchant la connoissance des anciens Meubles, tant chez les autres Peuples que chez nous-mêmes. Les Historiens Grecs & Romains parlent quelquefois de Lits pour reposer, de Lits de table, de Buffets, de Trépieds & de Siéges, dont, à la verité, ils vantent la richesse & le travail, mais dont ils laissent ignorer la forme & les proportions; ou s'ils en donnent quelques-unes, elles sont si vagues, qu'elles sont plus propres à donner lieu à des conjectures, qu'à instruire; c'est pourquoi je ne dirai rien de précis à ce sujet.

Il paroît, par les monuments qui nous restent de ces temps reculés, que le nombre des Meubles n'étoit pas fort considérable chez les Romains, lesquels, sur-tout au commencement de la République, faisoient profession d'une grande simplicité, & se bornoient au simple nécessaire, tel que les Lits, les Siéges, les Tables, & quelques autres Meubles fermants, dont le nom & la forme ne sont pas venus jusqu'à nous; & si les Grecs, tant d'Asie que d'Europe, eurent des Meubles plus magnifiques que les Romains, il ne paroît pas du moins qu'ils en eussent en plus grand nombre.

En général, les Siéges chez l'un & l'autre Peuple, n'étoient, comme à Sparte, que des Bancs ou de simples Placets, à peu-près semblables à nos Ployants garnis de cuir, & plus rarement d'étoffe, sans bras ni dossier, du moins pour l'ordinaire, lesquels étoient soutenus par des pieds terminés par des griffes d'animaux ou autres ornements; les Trépieds étoient des especes de siéges à trois pieds (ainsi que leur nom l'indique), & par conséquent d'une forme triangulaire: forme mystérieuse, conservée particulièrement au culte de la Divinité; aussi les Trépieds n'étoient-ils guere d'usage que dans les Temples. Le dessus de ces especes de Siéges, ou petit Autel portatif, étoit solide, ce qui étoit nécessaire, puisque la Prêtresse d'Apollon montoit dessus pour rendre ses oracles.

Les Trépieds se faisoient de bois, de cuivre, d'argent & même d'or; & ils étoient non-seulement de la hauteur ordinaire des Siéges, mais encore d'une très-grande hauteur, sur-tout quand ils étoient consacrés dans un Temple comme une offrande, ou bien qu'ils étoient portés à quelques cérémonies sacrées; comme à la fameuse procession ou pompe de Ptolemée Philadelphie, à laquelle entre un grand nombre de Trépieds, on en portoit un de 13 pieds de haut,

& un autre de 18 , pour servir de prix aux Vainqueurs des Jeux donnés à cette Fête.

Quant aux Lits des Anciens, il ne nous en reste aucune description exacte ; mais il est tout à croire , d'après quelques bas-reliefs antiques , qu'ils étoient à peu-près semblables à nos Lits de repos, dont les pieds de devant affleurent le dessus du Lit.

Les Tables anciennes étoient , ainsi que les nôtres , ou quarrées , ou rondes , ou en demi-cercles , autour desquelles on plaçoit des Bancs ou des Siéges pour manger assis.

Quand la coutume se fut introduite de manger couché sur des Lits, les Tables se nommerent *Triclinium* , parce qu'elles étoient entourées de trois Lits , ce qui laissoit un côté de la Table vuide pour faciliter le service.

Chacun de ces Lits de Table ne pouvoit contenir que trois personnes , du moins pour l'ordinaire , ce qui faisoit neuf en tout à chaque Table. Ces Lits devoient avoir 6 pieds de long au moins , sur 3 pieds de large ; quant à leur décoration , ainsi que celle des Tables , on n'a rien de certain à ce sujet , si ce n'est que ces Meubles étoient souvent très-magnifiques , faits de bronze , enrichis d'argent ou d'or , & quelquefois entièrement faits de l'une de ces deux matieres.

Au défaut de monument antique à ce sujet, on peut voir dans un des Tableaux du Poussin , représentant l'institution de l'Eucharistie , le dessin d'une Table en *triclinium* , lequel est estimé des Connoisseurs , comme représentant ces sortes de Tables aussi parfaitement qu'il est possible.

Les Buffets des Anciens étoient des especes de Tables sur lesquelles on plaçoit toute l'argenterie & les vases précieux de ceux qui donnoient les repas. Ces Meubles étoient d'une très-grande magnificence ; mais quant à leur forme & leur décoration , elles nous sont absolument inconnues.

Si les Meubles des anciens Peuples ne nous sont pas parfaitement connus , nous ne sommes guere plus riches en connoissances par rapport à ceux de notre pays , ainsi que je l'ai dit ; car excepté trois à quatre sortes de Siéges anciens , dont la forme nous est conservée dans d'anciens monuments , nous ignorons absolument quelle étoit la forme , le nombre , & même les noms des Meubles de nos peres ; tout ce qu'on peut conjecturer , c'est que comme les Gaulois suivoient les coutumes & les usages des Romains leurs vainqueurs , il est à croire qu'ils conserverent les mêmes usages sous la domination des Francs , qui , en conquérant la Gaule , lui laisserent ses usages , comme ils lui laisserent ses Loix , & même sa Religion.

Cela peut faire croire , du moins à mon avis , que les Meubles de nos ancêtres étoient à peu-près les mêmes que ceux des Romains , qui , comme je viens de le dire , n'étoient sûrement pas en grand nombre , mais dont la forme & la décoration nous sont presque entièrement inconnues , faute de Mémoires

exacts de ces anciens temps, du moins pour ce qui est du sujet dont je traite!

PLANCHE
222;

Les Figures de cette Planche représentent cinq especes de Siéges pris dans différents temps de la Monarchie Françoisé, depuis environ l'an 630, jusques vers l'an 1422, lesquels sont tirés de divers endroits, & recueillis à la Bibliothèque du Roi, dans le Recueil des Habits tant des Rois & Princes, que des Particuliers, depuis les premiers temps de la Monarchie, jusqu'au regne de Louis XIV.

La Figure 1 représente un Siége ou Fauteuil, lequel existe encore au Trésor de l'Abbaye de Saint Denis, & qu'on dit avoir servi au Roi Dagobert, lorsqu'il rendoit la Justice; ce qui est certain, c'est qu'il a appartenu aux Rois de la premiere Race.

Ce Siége est de cuivre doré, assez grossièrement travaillé, & a cela de singulier, que le siége représente une forme creusée par le milieu, laquelle étoit vraisemblablement remplie par un couffin, sans quoi on auroit été assez mal à son aise assis dans ce creux, s'il n'avoit été garni que par une simple étoffe, de laquelle il étoit vraisemblablement garni en premier, & qui étoit attachée aux deux branches ou traverses de côté, qui sont assemblées dans les cols des quatre animaux qui servent de pieds à ce Siége.

Il est vraisemblable que ce Siége se ployoit lorsqu'on vouloit le transporter, ce qui étoit assez en usage en ce temps, & comme l'indique la barre qui passe au milieu, laquelle lui servoit sûrement d'axe.

La Figure 2 représente un Siége de l'Empereur Charlemagne, sur lequel ce Prince est représenté assis revêtu de ses habits Royaux. Ce Siége n'est autre chose qu'une espece de Ployant, & est tiré d'un vitreau de l'Eglise de l'Abbaye de Fulde, en Allemagne, vers l'an 771.

La Figure 3 représente un Siége d'un Particulier, vers l'an 900, lequel est assez semblable aux deux premiers, pour sa forme creusée au milieu.

La Figure 4 représente un Siége ou Fauteuil appartenant au Roi Jean II, vers 1360, & est tiré d'une miniature qui est au manuscrit de Froissart. Ce Siége est une espece de Fauteuil, vu qu'il a des accotoirs & un dossier à la hauteur de ces derniers.

Enfin la Figure 5 représente un Fauteuil du Roi Charles VII, vers l'an 1422, lequel est aussi tiré du manuscrit de Froissart. Ce Fauteuil est à grand dossier avec des accotoirs, & a le siége fait en creux, ainsi que ceux ci-dessus: ce qui fait croire qu'on doit regarder ces Figures comme très-véritables, quoique les quatre dernieres n'existent que dans des peintures, où le Peintre auroit pu faire des Siéges d'imagination, sans avoir égard à l'usage, comme il n'arrive que trop de nos jours, ce qui n'est cependant pas ici vraisemblable, parce que s'ils n'avoient pas suivi exactement la coutume de leur temps, ils ne se feroient pas tous accordés à faire des Siéges creux dont on auroit peine à croire l'existence, s'il ne nous en restoit pas un exemple dans le Siége qui, dit-on,

a appartenu à Dagobert , représenté dans la Figure première de cette Planche (*).

PLANCHE
222.

Après le Siège représenté dans la Figure 5 , je ne connois pas d'autre monument où on puisse trouver de modeles des Siéges qui ont succédé à ceux-ci jusqu'à environ l'an 1600 , où on trouve distinctement diverses especes de Siéges à peu-près semblables à ceux dont nous faisons usage à présent , tels que sont les Fauteuils , les Chaises ou Chaires , (ce qui cependant s'entendoit plutôt d'un Fauteuil que d'une Chaise ,) les Tabourets & les Ployants. On n'est pas certain de l'origine de tous ces différents Siéges ; tout ce qu'on peut conjecturer , c'est qu'ils furent d'abord de simples Ployants , tels que les *Fig. 2 & 3* , lesquels étoient à l'usage de tout le monde sous la première Race de nos Rois , qui , dit-on , rendoient la Justice dans des Siéges sans dos ni accotoirs , afin de les faire ressouvenir qu'ils devoient une Justice prompte & égale à tous.

Petit à petit on a cherché à rendre les Siéges plus commodes , en y ajoutant des accotoirs & un dossier très-bas , comme dans la *Fig. 4* , puis un grand dossier comme dans la *Fig. 5* ; enfin on a supprimé la forme creuse du siège , laquelle étoit peu commode , pour y en substituer une droite & même bombée , par le moyen des garnitures de crin & de bourre , & même de plume qu'on y a ajouté pour les rendre plus doux & commodes.

Quant aux autres Meubles de nos ancêtres , on n'en a aucune connoissance ; mais il est à croire qu'ils étoient d'abord très-simples & en petit nombre ; & que ce ne fut guere que sous le regne de François I , le Pere & le Restaurateur des Arts en France , qu'on vit paroître ces belles Tables , ces Armoires , & sur-tout ces Bureaux d'Ebénisterie , (Art nouveau du moins pour notre pays , qui le

(*) Dans une Ordonnance rendue par le Roi Jean II , vers l'an 1355 , au sujet des voyages de ce Prince , il est dit qu'il lui sera fourni par les particuliers , outre les Tables & Tréteaux , des Formes , espece de siéges dont le nom est resté aux Siéges ou Stalles des Chœurs d'Eglise. Ces Siéges ou Formes étoient plus grands que les Fauteuils ordinaires ; c'est tout ce qu'en dit du Cange dans son Glossaire , au mot *Forme*.

Il est aussi remarqué , dans les *Recherches des Antiquités de Paris* , de Sauval , en parlant des Meubles du quatorzième siècle , que les Siéges mêmes de chez le Roi , étoient des Escabelles , des Bancs (comme les Figures 1 & 2 , de la Planche 223) , des Formes & des Tréteaux ; & qu'il n'y avoit que la Reine qui eût des Chaises de bois ployantes , & garnies de cuir vermeil & de franges de soie attachées avec des clous dorés ; mais il n'est pas parlé de leurs formes ; tout ce qu'on en peut conjecturer , c'est que tous ces différents Siéges étoient de bois en entier , & d'une forme à peu-près semblable à celle qu'ils ont présentement , du moins pour les Bancs & les Escabelles , qui ne pouvoient servir qu'à une personne , ainsi que les Tabourets , qui ne diffèrent de ces dernières , qu'en ce que leur siège est garni d'étoffe , & que leurs pieds sont perpendiculaires ; au lieu que ceux des Escabelles étoient

évasés , ainsi que le sont encore ceux des Bancs. Quant aux Tréteaux , ce pouvoit être quelques Siéges peu différents des Bancs , peut-être parce qu'ils n'avoient pas de dossier , & étoient plus étroits de siège , quoiqu'ils fussent , ainsi que ces derniers , d'une longueur capable de recevoir plusieurs personnes.

Cette supposition est d'autant plus vraisemblable , que dans les anciens Chapitres & les Ecoles , revêtus de Menuiserie ancienne , on appelle du nom de *Banc* , tous les Siéges placés au pourtour : nom qui leur a été donné lors de leur construction , & qui leur est resté jusqu'à présent.

On n'est pas plus instruit sur la forme des Lits de ce siècle , & de ceux qui l'ont précédé ; il est seulement parlé dans le même Ouvrage (*Sauval* , Tome II , Liv. VII , page 179 ,) des Couches qui avoient quelquefois 12 pieds de long sur 11 de large , (ce qui devoit être suffisant pour coucher toute une famille ,) & des Couchettes qui n'avoient que 6 pieds de long , ainsi que nos Lits ordinaires , auxquels ce nom est resté. Le nombre des autres Meubles se réduit à peu de chose , puisqu'il n'en est fait aucune mention nulle part , si ce n'est des Dressoirs ou Buffets , où on mettoit la vaisselle & le vin du Roi renfermé dans une outre de cuir. *Mé. de Lit. Tom. XVI , pag. 229.*

reçut de l'Italie, où il fut apporté par les Romains après leur conquête d'Asie,)
Ouvrages qui ont fait & feront toujours l'admiration des connoisseurs.

PLANCHE
223.

Les Meubles, & sur-tout les Siéges, furent d'abord l'ouvrage des Menuisiers, qui les firent tout de bois, & très-ornés de moulures & de divers chantournemens percés à jour comme la *Fig. 3*, & on en orna les montants d'ouvrages de tour, & les dossiers de balustres tournés; ensuite on abandonna tous ces ornemens pour faire des Siéges plus simples, mais dont les dossiers & le siége furent garnis d'étoffe, ce qui les rendoit beaucoup plus commodes. *Voyez les Fig. 4 & 5*. Ces Siéges ainsi garnis ne furent d'abord qu'à l'usage des gens aisés, le commun du peuple se servant de Siéges faits par les Tourneurs, lesquels les garnirent en paille de diverses couleurs; & à leur imitation les Menuisiers s'aviserent de faire des garnitures de Chaîses avec du jonc ou roting, connu sous le nom de *canne*, ou *roseau des Indes* (*). *Voyez la Fig. 6*.

Non-seulement les diverses especes de Siéges se multiplierent à l'infini, mais encore devinrent susceptibles de beaucoup de richesses, tant dans leurs formes que dans leur décoration; on y employa les cintres, les ornemens de Sculpture, les dorures & les étoffes les plus précieuses; de sorte que cette partie du Meuble, qui ne faisoit autrefois qu'une très-petite partie de l'Art du Menuisier, en est devenue maintenant une branche très-considérable, laquelle demanderoit beaucoup de connoissance du côté de la théorie, & de précision dans l'exécution; ce qui est assez rare parmi les Menuisiers en Meubles, dont toute l'habileté ne consiste, pour l'ordinaire, que dans une routine plus ou moins heureuse, ainsi que je l'ai dit plus haut.

Ce que je dis par rapport aux Siéges, doit s'entendre de tous les autres Meubles, à l'exception que si les Siéges d'usage à présent sont plus commodes, & d'une meilleure forme que les anciens, il n'en est pas de même des autres Meubles, qui, s'ils sont plus élégans que les anciens, ont le défaut d'être moins solides, & moins bien finis que ces derniers, ainsi que je le prouverai en son lieu.

§. II. *Des différentes especes de Siéges d'usage à présent.*

LE nombre des Siéges d'usage, quoique très-considérable par rapport à leurs différens noms, peut néanmoins se réduire à trois especes distinctes les unes des autres; savoir, premièrement les Siéges proprement dits, lesquels n'ont

(*) Je ne parlerai pas ici de la garniture des Siéges en étoffe, vu que c'est l'affaire du Tapisier, ni de celle en paille, qui est celle du Tourneur, laquelle sera décrite dans l'Art du Tour, par M. Hulot; je ne traiterai que de celle en canne, parce qu'elle regarde plus particulièrement

le Menuisier en Meubles, qui, quelquefois la fait lui-même, quoiqu'il y ait des gens qui ne font que cet ouvrage, & qu'on connoît sous le nom de *Canniers*, lesquels sont attachés aux Menuisiers en Meubles, qui les occupent toute l'année,

ni doffiers ni accotoirs ; fecondement, ceux qui ont des doffiers & point d'accotoirs ; troifiément enfin , ceux qui ont des doffiers & des accotoirs.

Dans la premiere des trois especes font compris les Ployants , les Tabourets , les Marche-pieds & les Banquettes de toutes formes & grandeurs.

Dans la seconde espece font comprises les Chaises de toutes fortes.

Dans la troisieme enfin on comprend les Fauteuils de toutes façons , les Bergeres , les Duchesses ou Chaises longues , les Canapés , les Sofas , les Veilleuses , les Ottomanes , les Paphosés & autres especes de Lits de repos , & généralement tous les autres Sièges servants aux appartements privés , comme les Baignoires , les demi-Baignoires , & les Bidets de toutes sortes.

Quoique tous les Sièges qui constituent les trois différentes especes dont je viens de parler , soient à peu-près d'une même forme , ou du moins peu différents les uns des autres , il est cependant très-nécessaire d'en indiquer toutes les différences , tant dans la décoration que dans les proportions , qui , quoique assujetties à la grandeur humaine , laquelle est à peu-près toujours la même , sont sujettes à divers changements , en raison de leurs différentes formes & usages , lesquels sont infiniment variés & susceptibles de beaucoup de richesses ou de simplicité , selon qu'on le juge à propos , ou pour mieux dire , selon l'opulence ou la volonté de ceux pour lesquels ils sont faits , laquelle volonté sert souvent de loi tant pour leurs formes que pour leur décoration ; de-là viennent tant de sortes de Sièges , dont la forme est différente les uns des autres , ou tant d'autres qui ne different que de nom , & qui servent aux mêmes usages , leur différence de formes ou de décorations étant presque insensible , & ne gissant souvent que dans l'idée de ceux qui les font , ou de ceux qui les font faire.

En général la commodité est ce qu'on doit le plus rechercher dans la composition des Sièges ; c'est pourquoi on doit avoir soin de ne rien déterminer touchant leurs formes & proportions , avant de s'être rendu compte de l'usage auquel on les destine , & si cet usage est général , comme par exemple , les Sièges qui sont placés dans un appartement pour servir indistinctement à toutes sortes de personnes , ou bien s'ils sont destinés à l'usage particulier d'une seule personne , ce qui fait une très-grande différence ; parce que dans le premier cas il faut qu'ils soient assujettis à la grandeur générale ; au lieu que dans le second il faut qu'ils le soient à celle de la personne qui doit en faire usage , laquelle peut être plus ou moins grande , & par conséquent exiger plus ou moins de grandeur qu'à l'ordinaire. D'après ces connoissances , & avant de rien déterminer sur la grandeur des Sièges , il faut aussi se rendre compte de la maniere dont ils seront garnis , parce qu'alors leur hauteur change à raison de leurs différentes garnitures ; c'est pourquoi il est très-nécessaire que les Menuisiers prennent quelques connoissances de cette partie de l'Art du Tapissier , & en général de toutes les autres parties de cet Art qui ont rapport au leur , afin de ne rien faire qui puisse nuire au travail de ce dernier ; mais qu'au contraire ils

en facilitent l'exécution , afin de tendre réciproquement à la perfection de l'ouvrage (*).

PLANCHE
223.

C'est pourquoi dans la description que je vais faire , non-seulement des Sièges , mais encore des autres Meubles dont la garniture est du ressort du Tapissier , j'aurai soin d'indiquer la forme & les dimensions des différentes garnitures ; des changements & des soins qu'elles exigent de la part du Menuisier , tant pour la décoration que pour la construction , afin de ne rien laisser à désirer à ce sujet , du moins autant qu'il me sera possible.

Ces diverses connoissances acquises , on pourra avec sûreté déterminer la grandeur & la forme des Chaises (& de tous autres Sièges en général ,) auxquelles on tâchera d'allier la solidité de la construction avec la grace de la décoration , qui est malheureusement trop négligée par beaucoup de Menuisiers ; c'est pourquoi , dans la description de chaque espece de Meubles , je donnerai des regles sûres pour les construire avec toute la perfection possible , & cela en raison de leur différente forme , laquelle rend quelquefois absolument vicieuse une espece de construction employée ailleurs avec succès.

S E C T I O N S E C O N D E .

Description des Ployants , Tabourets , Banquettes , &c ; de leurs formes , proportions & construction.

PLANCHE
224.

LES Ployants sont les Sièges les plus anciens & les plus simples de ceux dont on fait usage à présent ; ils ne consistent qu'en deux chassis quarrés , lesquels entrent l'un dans l'autre , & sont arrêtés ensemble au milieu de leur hauteur par des axes ou boulons qui leur laissent la liberté de se mouvoir autant que peut le permettre l'étoffe , qui est arrêtée aux deux traverses ou emboîtures du haut , de *A* à *B* , *Fig. 1* , laquelle étoffe forme le dessus du siège , qui est nommé *Ployant* à cause de la facilité qu'il a de se mouvoir & de se ployer en deux en relevant l'étoffe en dessus ; de sorte que les deux extrémités intérieures des emboîtures *C D* viennent se rencontrer en un même point lorsqu'on

(*) Les connoissances que j'exige que les Menuisiers en Meubles prennent de l'Art du Tapissier , doivent aussi s'appliquer à tous les autres Arts qui concourent à la solidité & à la décoration des Meubles , comme la Sculpture , la Serrurerie , la Fonte , ou pour mieux dire , la forme des bronzes dont on les orne quelquefois , afin que ces connoissances acquises les mettent dans le cas de disposer leurs ouvrages , non pas selon la coutume , mais avec connoissance de cause. Si ces connoissances sont nécessaires aux Menuisiers , elles ne le sont pas moins aux autres Ouvriers , dont le travail dépend du leur , ou l'accompagne , ainsi que je l'ai recommandé dans les autres Parties de cet Ouvrage ; ce que je ne répète ici que pour convaincre , s'il est possible , les Ouvriers combien la connoissance , du moins élémentaire , des dif-

férents talents qui sont relatifs au leur , leur est nécessaire tant pour la perfection que pour l'accélération de leurs ouvrages , lesquels sont souvent imparfaits ou même peu solides , par le défaut d'ordre & d'harmonie qui se trouve dans le travail des différents Ouvriers qui les construisent ; c'est pourquoi j'ai cru devoir insister ici sur la nécessité de ces connoissances , que presque tous les Ouvriers en général négligent comme peu nécessaires & même inutiles à la perfection de leur Art , ne faisant pas réflexion que de très-belles parties qui ne sont pas faites les unes pour les autres , ou placées sans ordre & sans raisonnement , ne peuvent former qu'un mauvais ensemble , soit pour la décoration , soit pour la construction , ce qui est encore pis , puisque ce défaut détruit la solidité de l'ouvrage.

SECTION II. Description des Ployants, Tabourets, &c. 611

le juge à propos ; les boulons *E* qui retiennent les deux chassis, ne sont pas apparents pour l'ordinaire, mais sont placés à moitié bois dans des trous percés en dedans du chassis le plus large, & par conséquent en dehors du chassis le plus étroit, ce qui est très-propre, vu que ce boulon n'est apparent en aucune manière ; mais en même temps ce qui devient difficile dans le cas que le boulon vienne à casser, parce qu'alors il faut démonter le grand chassis pour replacer un autre boulon, & par conséquent défaire tout l'ouvrage du Tapissier, du moins du côté du grand chassis ; c'est pourquoi on a préféré de mettre des boulons qui passent au travers des pieds, & dont la tête est ornée, de manière qu'elle ne fait pas de mauvais effet.

PLANCHE
224

Le boulon est de fer, de 3 lignes de diamètre au moins, & s'arrête en dedans avec un écrou saillant, comme on peut le voir aux *Fig. 1 & 4*, qui représentent le Ployant vu en dessus ; cependant on pourroit éviter cette saillie en plaçant l'écrou dans l'épaisseur du pied intérieur ; de sorte qu'il n'y auroit plus que la tête du boulon d'apparence, laquelle pourroit faire partie des ornements du pied, comme on peut le voir aux *Fig. 2 & 3*.

Les Ployants furent d'abord très-simples ; ensuite on les orna d'ouvrages de tour, enfin de sculptures ; & pour les rendre d'une forme plus agréable, non-seulement on en chantourna les pieds, mais encore on les fit entrer en entaille les uns dans les autres, afin que les deux chassis fussent d'une égale largeur, (comme les *Fig. 2, 3 & 6*), mais en même temps ce qui en a empêché le mouvement, lequel ne peut se faire que de l'étendue de l'arc *ab*, *Fig. 2*, compris entre les deux pieds, lequel ne peut être très-grand, vu le petit diamètre du cercle qui sert à faciliter le mouvement du Ployant. A cette difficulté près, on ne sauroit disconvenir que les Ployants faits de cette manière ne fassent beaucoup mieux que les autres pour la décoration ; quant à leur construction, ils n'ont rien de particulier ainsi que le premier, si ce n'est l'entaille de leurs pieds, laquelle se fait au milieu de leur épaisseur & de la grandeur du rond du milieu ; de sorte que quand ils sont ensemble, ils ne semblent faire qu'une seule pièce. Voyez la *Fig. 5*, qui représente un pied du premier Ployant, *Fig. 1 & 4*, avec la coupe de la traverse du bas & de celle du haut, dans laquelle le pied entre à tenon & à mortaise, ce qui est commun à tous les Ployants.

Voyez pareillement la *Fig. 7*, qui représente un pied du Ployant *Fig. 2*, vu sur l'épaisseur ; & les *Fig. 8 & 9*, qui représentent ce même pied vu de face & par derrière. Voyez aussi la *Fig. 10*, qui représente un pied ou battant du Ployant *Fig. 3*, lequel est à peu-près semblable à celui représenté *Fig. 2*, à l'exception que ce dernier n'a pas de traverse par le bas, & que son axe passe tout au travers pour entretenir l'écart des pieds, ce qui est moins solide que des traverses, & qui en même temps devient très-complicqué, parce qu'il faut qu'il y ait deux axes, l'un creux, qui est placé entre les pieds, afin de les empêcher

MENUISIER, III. Part. II. Sect.

R R R R R

de rentrer en dedans , & l'autre qui passe au travers des pieds & de l'axe creux ; lequel retient le tout ensemble.

La hauteur des Ployants est ordinairement de 14 à 16 pouces , ce qui donne environ 18 à 20 pouces de longueur au battant , y compris l'emboîture ; quant à leur largeur , elle est à peu-près la même , en quarré , que leur hauteur ; cependant il y en a qui sont plus larges de 3 à 4 pouces , ce qui augmente la longueur des battants à proportion.

En général , les Ployants étoient fort en usage dans le dernier siècle , tant pour les Grands que pour les Particuliers ; mais à présent ils ne servent plus que chez le Roi , ou chez les grands Princes & les Ambassadeurs , & généralement tous ceux qui sont obligés de garder ce qu'on appelle l'*Etiquette* , c'est-à-dire , les usages attachés aux différents rangs des personnes ; de plus , ces especes de Siéges sont peu commodes , c'est pourquoi on leur a préféré les Tabourets ; dont je vais donner la description ci-après , lorsque j'aurai donné celle d'une espece de Ployant propre à placer dans les Eglises , parce qu'il fait tout à la fois l'office de Fauteuil , de Tabouret & de Chaise à dos.

Le Siége ou Ployant dont il est ici question , *Fig. 11, 12, 13 & 14* , est composé de deux bâtis en forme d'*x* , de deux bras & d'un dossier , lequel est assemblé avec l'extrémité supérieure des bras , à tenon & mortaise ; l'autre extrémité des bras entre à charniere dans un des bouts des montants de côté ; de sorte que quand on veut se servir de ce Ployant comme d'un Fauteuil , on laisse le dossier rabattu comme dans la *Fig. 11* , qui représente ce Fauteuil vu de côté ; & dans la *Fig. 12* , qui en montre la moitié vue de face. Lorsqu'on veut au contraire qu'il serve de Chaise à dos , & s'agenouiller dessus le siége , on relève le dossier , lequel , en mouvant sur la charniere des bras des accotoirs , forme une tablette ou appui , ainsi qu'on peut le voir dans la *Fig. 13* , qui représente la moitié de ce Ployant , dont le dossier est ainsi relevé ; & dans la *Fig. 14* , qui représente ce Siége vu de côté. Quant au siége de ce Ployant , il est immobile & élevé à 12 pouces de haut au plus , afin qu'on puisse s'agenouiller dessus plus aisément , & est d'une forme circulaire par son plan , pour qu'il ne déborde pas les côtés *Voyez la Fig. 15* , qui représente la moitié de ce siége vu en dessus.

Les côtés du Ployant dont je viens de parler , sont immobiles & reçoivent le siége qui y est assemblé à tenon & mortaise ; cependant sans rien changer à sa forme , on pourroit le faire mouvoir comme les autres Ployants , desquels il ne différeroit en rien que par le dossier.

Pour ce qui est des proportions de cette espece de Ployant , je n'en parlerai pas ici , vu qu'on doit les faire plus ou moins grands à raison de la grandeur de la personne pour laquelle ils sont faits ; de plus , on pourra avoir recours à l'échelle qui est au bas de la Planche , sur laquelle il a été construit d'une proportion propre à une personne d'une taille ordinaire.

SECTION II. Description des Ployants, Tabourets, &c. 613

Les Tabourets sont de petits Sièges sans dossier ni accotoir, composés de quatre pieds, de quatre traverses de ceinture ou de siège, & quelquefois d'une entre-toise par le bas, pour retenir l'écart des quatre pieds, ainsi qu'on peut le voir à la *Fig. 1*, qui représente l'élévation perspective d'un Tabouret d'une décoration très-simple, tel qu'on s'en sert dans les anti-chambres & autres lieux de peu de conséquence.

PLANCHE
225.

Les Figures 2 & 3 représentent deux autres Tabourets plus ornés, l'un à pied de biche, & l'autre d'une forme carrée, qu'on appelle à l'antique, auxquels, pour plus de solidité, on fait passer les bouts des pieds pour ne point faire d'épaulement à la traverse, afin de conserver de la force à l'assemblage, qui en a d'autant plus besoin, qu'on ne met point d'entre-toise à ces sortes de Tabourets, afin de les rendre plus légers; ce qui fait assez bien, à la vérité, mais en même temps leur ôte beaucoup de solidité: c'est pourquoi je crois que malgré l'usage, on feroit très-bien de mettre des entre-toises, non-seulement aux Tabourets & Banquettes, mais encore à tous autres Sièges exposés à être remués souvent, lesquelles entre-toises pourroient être en diagonale droite, comme la *Fig. 4*, ou bien chantournées & ornées de moulures & de sculptures, selon qu'on le jugeroit à propos, comme les *Fig. 5 & 6*.

La hauteur des Tabourets est ordinairement de 13 à 17 pouces du dessus des traverses, sur à peu-près la même largeur en carré, qui est leur forme ordinaire; il n'y a que chez le Roi où ces Sièges sont très-bas, n'ayant pas plus de 8 à 10 pouces de hauteur.

On fait encore des petits Tabourets ou Marche-pieds de 6 pouces de haut, lesquels servent ou à poser les pieds ou à s'agenouiller.

La grosseur des pieds de Tabourets, est depuis un pouce & demi jusqu'à 2 pouces; & la largeur de leur traverse de ceinture, de 2 pouces & demi à 3 pouces, sur un pouce d'épaisseur, afin d'y faire un assemblage raisonnable, qu'on aura soin de faire le plus juste possible, tant sur l'épaisseur que sur la largeur.

Quant aux entre-toises, *Fig. 1, 4, 5 & 6*, on les assemble à tenon & mortaise dans les pieds; & lorsqu'elles sont assemblées diagonalement, elles passent en entaille l'une sur l'autre, à moitié de leur épaisseur, en observant de placer leur joint à la rencontre de quelque contour, comme je l'ai observé aux Figures ci-dessus.

Les Banquettes sont des espèces de Tabourets, dont la longueur est prolongée depuis 3 jusqu'à 9, 12, & même 15 pieds: elles ne diffèrent en rien des Tabourets pour la construction & la décoration, à l'exception que les pieds placés entre ceux des bouts, entrent à tenon dans la traverse (laquelle passe droit d'un bout à l'autre,) derrière laquelle le reste de l'épaisseur de leurs pieds passe en enfourchement, ainsi qu'on peut le voir aux *Fig. 7 & 8*.

L'écart des traverses de Banquettes, est retenu en dessus par des barres à queue, qu'on place à environ 18 pouces les unes des autres, afin qu'elles ne

PLANCHE
225.

repuissent pas la garniture lorsqu'on est assis dessus, & qu'au contraire elles se trouvent entre deux personnes; on doit aussi observer de cintrer le dessus de ces barres à queue, ou du moins d'en arrondir fort les arêtes en dessus, de peur qu'elles ne coupent le dessous de la garniture; ce qu'on doit observer à toutes les arêtes intérieures de toutes sortes de Sièges, comme je le dirai en son lieu, en parlant de la manière de disposer toutes sortes de Sièges, en raison de leurs différentes garnitures.

Je ne m'étendrai pas davantage ici sur la forme & la construction des parties qui composent les Tabourets & les Banquettes, parce que j'aurai sujet de le faire avec plus d'avantage, en parlant des Chaises & des Fauteuils de toutes sortes; dont les Tabourets font la partie inférieure, & dont je donnerai non-seulement les différentes formes & ornements, mais sur la construction desquels je m'étendrai beaucoup, afin de ne rien laisser à désirer à ce sujet, & de rassembler sous un même point de vue, tout ce qui a rapport à la construction & au débit des bois, dont le choix & l'économie sont des choses essentielles tant pour les Acquéreurs que pour les Ouvriers.

SECTION TROISIÈME.

Description de toutes sortes de Chaises; de leurs décorations, formes; proportions & construction.

PLANCHE
226.

LES Chaises proprement dites, diffèrent des Tabourets dont je viens de faire la description, en ce qu'elles ont des dossiers, lesquels montent de fond de dessus les pieds de derrière jusqu'à la hauteur de 18 à 19 pouces du dessus du siège, afin qu'on puisse s'y appuyer commodément les épaules sans que la tête y porte en aucune manière, de crainte de déranger la coëffure soit des femmes ou des hommes (qui ne sont pas moins curieux de sa conservation), ou de gâter avec la poudre ou la pommade le haut de la garniture de ces mêmes sièges; c'est pourquoi, dis-je, on a diminué la hauteur des dossiers des Chaises qui, dans le dernier siècle, alloient jusqu'à trois pieds, de sorte qu'ils surpassoient encore la tête de ceux qui étoient assis dessus, laquelle alors pouvoit s'y appuyer commodément.

Les Chaises, ainsi qu'on l'a pu voir plus haut, page 608, étoient d'une décoration très-simple, du moins pour ce qui est de la partie de la Menuiserie, d'une forme quarrée, tant dans le plan que dans l'élévation; ensuite on les cintra par en haut seulement; enfin d'encore en encore on les cintra non-seulement sur l'élévation, mais encore sur le plan; & on y fit des pieds d'une forme cintrée, nommés *pieds de biche*, (à cause qu'on les taille quelquefois par le bas en forme d'un pied de cet animal, ou bien qu'on y rapporte un socle de cuivre d'une même forme), & des traverses de ceinture, cintrées ainsi que les battants, qu'on

qu'on orna de moulures & de sculptures ; de sorte que la partie du Menuisier, qui étoit considérée comme peu de chose depuis que les Sièges furent revêtus d'étoffes, de broderies & de franges, devint très-considérable, & n'a cessé d'augmenter jusqu'à ce jour, qu'on a donné la préférence à deux sortes de Chaises, l'une dont le siège est évasé & cintré en plan, & dont le dossier, quoique cintré au pourtour, présente une surface droite, qu'on nomme *Chaise à la Reine* : l'autre sorte de Chaise a le devant du siège d'une même forme que la première ; mais le derrière de ce même siège se termine en demi-cercle, ce qui oblige par conséquent à faire le dossier d'une forme creuse : cette sorte de Chaise se nomme *Cabriolet* ; je ne fais pas trop pourquoi, n'imaginant aucun rapport entre une Chaise cintrée en plan, & les voitures qu'on nomme de ce nom ; mais enfin c'est la mode, une Chaise pouvant aussi bien ressembler à une voiture que la coëffure d'une femme.

Les Chaises à la Reine, ainsi que toutes les autres, sont composées de deux pieds de devant *AB*, *Fig. 4*, qui ne vont qu'à la hauteur du siège ; de deux pieds de derrière *CD*, *Fig. 2*, qui montent de toute la hauteur de la Chaise, & par conséquent du dossier ; de quatre traverses de ceinture, dont deux de côté *EE*, *Fig. 10*, une de devant *F*, *Fig. 4*, & une de derrière *G*, *Fig. 2* ; le dossier, outre ces deux battants & la traverse de ceinture *G*, même *Figure*, (qu'on nomme aussi *pièce de derrière*), est encore composé de deux traverses, qu'on nomme *de dossier* ; savoir, celle *H*, grand dossier ou cintre ; & celle *I*, petit dossier.

Le plan des Chaises à la Reine est évasé sur le devant d'environ 3 à 4 pouces au plus ; cet évasement n'est pas droit, mais forme deux parties en S, qui, venant rejoindre les pieds de devant, y produisent un angle arrondi, ce qui fait beaucoup mieux que s'il étoit droit ; le devant est bombé pareillement en S, d'un pouce ou un pouce & demi, ce qui est nécessaire pour qu'on puisse être assis commodément, parce que les cuisses tendant naturellement à s'évaser lorsqu'on est assis, il est bon qu'elles portent non-seulement par-tout, mais encore plutôt en dedans, qui est la partie la plus charnue, qu'en dehors, qui est le côté des os, & par conséquent le plus exposé à être fatigué.

Le dossier des Chaises ne doit pas être droit, c'est-à-dire, perpendiculaire au siège, parce que cette situation gêneroit trop celui qui seroit assis dessus, en l'obligeant de se tenir exactement droit, posture très-fatigante, dont il ne pourroit sortir qu'en s'avancant sur le devant du siège, qui alors n'auroit plus assez de profondeur ; ou s'il en avoit assez, il arriveroit toujours un inconvénient, parce que les reins de la personne assise ne portant plus, la fatigueroient encore plus que si elle se tenoit exactement droite ; c'est pourquoi il est nécessaire d'incliner les dossiers des Chaises en dehors de 3 pouces au moins, pris du dessus du siège jusqu'au haut, ainsi que l'indique la ligne *ab*, *Fig. 3*.

Le bas des pieds de derrière est exactement égal à ceux de devant ; quant au

haut, comme il fatigue beaucoup par le poids de la personne qui s'appuie dessus, il est bon de lui laisser de la force par en bas, afin qu'il puisse mieux résister, & de le réduire par le haut à l'épaisseur d'un pouce ou 15 lignes, qui est la plus forte épaisseur ordinaire; & s'il arrivoit qu'on fût forcé pour quelque raison de le diminuer également du bas comme du haut, il vaudroit mieux le faire par derriere que par devant, parce que le fil du bois se conserveroit davantage; au lieu que si on le diminueoit en dedans, il se trouveroit coupé par l'assemblage qui se trouve en dessous, ce qui est très-facile à concevoir, par l'inspection seule de la *Fig. 3.*

Les pieds de derriere des Chaises à la Reine, se prennent sur la face, dans du bois d'égale largeur, & sont paralleles entr'eux, comme l'indiquent les lignes *cd, ef, gh & il, Fig. 2*, ce qui fait que toutes les traverses sont d'une longueur égale d'arafement, & viennent s'y assembler quarrément, ainsi que toutes les autres du pourtour du siège, lesquelles s'assemblent quarrément dans les pieds, d'où il résulte un très-mauvais effet, sur-tout pour ces dernières, lorsqu'elles sont cintrées comme ici, parce qu'alors l'extrémité du cintre des traverses se trouvant à bois de bout, est sujet à s'égrainer & ne se raccorde jamais bien, quelque précaution que l'on prenne, ce qui donne naissance à mille défauts, dont les moindres sont les jarrets, qu'on est obligé de faire au cintre pour regagner les éclats faits au bois de bout, ce qui seroit facile à éviter, en faisant une petite coupe au devant des pieds de la largeur du premier membre des moulures seulement, ce qui n'affoibliroit pas le pied, (puisque cette entaille ne se feroit que par devant & à rien du haut,) & cela ne demanderoit qu'un peu d'attention de la part du Menuisier, lequel alors seroit obligé de ralonger une barbe au devant de ces traverses, ainsi que je l'ai observé aux *Fig. 5, 7 & 8*, qui représentent les élévations de côté, de face & de derriere de la Chaise dont je fais la description, & plus particulièrement à la *Fig. 6*, où le haut du pied est dessiné plus en grand.

Il est singulier que de tous les Menuisiers qui font des Chaises, pas un seul ne fasse cette observation; & que tous ceux auxquels j'en ai parlé, ne veuillent pas la faire, par la seule raison que ce n'est pas leur coutume, comme si la solidité & la propreté de l'ouvrage ne devoit pas l'emporter sur une mauvaise habitude qu'ils ne fauroient défendre par aucune bonne raison, se contentant de chantourner les traverses, tant bien que mal, après qu'elles sont assemblées. Le chantournement du dossier n'est pas fait avec plus de soin & d'exactitude que celui des traverses du siège; & si les arêtes des bouts des traverses sont moins égrainées, ce n'est que parce que leur coupe devient presque perpendiculaire avec leur extrémité; toute la science des Menuisiers Faiseurs de Chaises, semblant ne devoir consister que dans leur adresse à bien refendre leur bois, sans s'embarasser de bien assembler leur ouvrage, & de chercher tous les moyens qui pourroient tendre à la perfection, ce dont ils s'embarassent fort peu, puisqu'ils

laissent à des Sculpteurs (souvent mal-adroits) le soin de pousser les moulures, qu'ils se contentent de ragréer le mieux qu'ils peuvent, temps où souvent il n'est plus possible de raccommoder les fautes de ces derniers, & de donner aux cintres de leurs ouvrages la grace qui leur est nécessaire; c'est pourquoi, je ne saurois trop le répéter, après l'assemblage des Siéges en général, rien n'est si important que d'en bien faire les contours, en observant avec soin de faire toutes les pieces bien paralleles (du moins celles qui doivent l'être,) & d'en rendre toutes les parties bien d'équerre, afin que lorsqu'on vient à en pousser les moulures, soit le Menuisier ou le Sculpteur, on ne trouve pas, en faisant les ravalements ou autres opérations nécessaires, des inégalités qui dérangent le parallélisme des moulures, dans lequel consiste toute leur perfection.

C'est pourquoi lorsqu'on chantournera quelque piece que ce puisse être, on fera très-bien, avant de les terminer tout-à-fait, de les assembler avec celles où elles doivent aller, afin de les achever de chantourner ensemble.

On aura la même précaution lorsqu'on poussera les moulures, qu'on ne terminera par les extrémités que les deux pieces ensemble, ce qui empêchera toute espece d'éclat & de jarret.

Quant à la maniere de pousser ces moulures, on le fait ordinairement à la main avec des gouges & autres outils; mais je crois que malgré la coutume on feroit très-bien de les pousser au sabot, ce qui feroit très-avantageux, parce que non-seulement l'ouvrage en feroit plutôt fait, mais encore le feroit beaucoup mieux, vu que les moulures seroient beaucoup plus lisses, d'une largeur & d'une saillie égale par-tout, ce qui est fort difficile à faire selon la méthode ordinaire, c'est-à-dire, avec la gouge & autres outils; mais quelque avantageuse que soit la méthode que je propose ici, il est fort difficile que les Menuisiers en Chaises puissent ou veuillent s'en servir, parce qu'ils ne sont pas dans l'usage de le faire, ce qui est, du moins pour eux, une très-bonne raison, & que de plus ils ne savent pas se servir d'aucun outil de moulures, dont la plupart ignorent même jusqu'au nom.

En général, la forme des cintres des siéges est assez arbitraire; c'est pourquoi je ne peux pas donner beaucoup de regles certaines à cet égard; tout ce que je puis recommander, c'est de les faire les plus doux & les plus coulants possibles, & de ne pas les arrêter sans avoir déterminé la largeur & la forme des profils, afin de se rendre compte si les cintres feront aussi bien en dedans comme en dehors, ce que j'ai fait *Fig. 1*, qui représente le profil de la Chaise que je décris ici, dont j'ai pris la largeur, que j'ai portée sur la *Fig. 2*, avant de déterminer au juste la forme des contours, que j'ai faits tous au compas, en observant de tracer toutes les opérations par des lignes ponctuées, lesquelles, en marquant la place des différents centres, donnent en même temps la rencontre des différents arcs de cercles qui forment les contours, lesquels ne peuvent faire aucun jarret, puisque chaque centre est placé sur une ligne

perpendiculaire au bout de chacun des arcs qui viennent y correspondre, ce qui, je crois, n'a pas besoin d'aucune espece de démonstration, laquelle, d'ailleurs, seroit inutile ici, puisqu'elle ne seroit qu'une répétition de ce que j'ai dit au commencement de la premiere Partie de cet Ouvrage, dans les *Eléments de Géométrie-Pratique*, que j'ai donnés, page 4 & suiv., & dans la premiere Section de la troisieme Partie, en parlant de la maniere de déterminer la forme des Voitures, page 517 & suiv.; de plus, en donnant les différents contours des autres Siéges, j'aurai soin de tracer toutes les opérations, pour faciliter ceux qui n'auroient pas les autres Parties de cet Ouvrage, ou qui n'auroient pas assez d'intelligence pour entendre les démonstrations géométriques, ce qui n'est pas rare parmi les Menuisiers en Meubles.

La Chaise dont je fais la description, est disposée pour être garnie de canne; c'est pourquoi le siége est plus haut qu'aux autres de 2 pouces au moins, pris du dessus du chassis du siége, lequel a ordinairement 10 lignes à un pouce d'épaisseur; ce chassis se rapporte à plat, tant sur les pieds de devant que sur les traverses de ceinture, & entre en entaille dans les pieds de derriere, tant par le devant que par les côtés, du moins intérieurs, comme on peut le voir aux *Fig. 2 & 3*, où ces entailles sont faites de toute l'épaisseur du chassis, sur la profondeur de 2 à 3 lignes au plus, afin de ne point affoiblir le pied.

Lorsque la Chaise, & tous les Siéges en général sont garnis de canne, le petit dossier est élevé du dessus du siége d'environ un pouce à un pouce & demi; au lieu que quand ils sont garnis d'étoffe, on ne met que 9 lignes à un pouce de distance entre le dessous de cette derniere & le dessus de la traverse de ceinture, de maniere qu'il ne paroisse pas de vuide entre le dessous de cette traverse & le dessus de la garniture, dont la faillie est peu considérable sur le derriere.

La hauteur, tant des Chaises que des Fauteuils, est de 12 à 14 pouces du dessus des siéges lorsqu'ils sont garnis d'étoffe, & de 14 à 16 pouces lorsqu'ils le sont en canne; & la hauteur totale du dossier doit être de 2 pieds 8 à 10 pouces au plus.

La largeur du siége doit être, pour les Chaises, de 17 à 18 pouces par devant, & de 13 à 14 pouces par derriere, & 15 à 16 pouces de profondeur; quant aux pieds, ils doivent être de 2 pouces quarrés au moins, & la traverse de 2 & demi à 3 pouces de large, sur un pouce & même 15 lignes d'épaisseur au moins.

Lorsque les Chaises sont garnies de canne comme celle-ci, on fait le chassis du siége à part, de 2 pouces de largeur au plus, & on le dispose de maniere qu'il déborde le pourtour des traverses de ceinture de 6 à 9 lignes, & de le faire affleurer à la traverse de derriere; quelquefois cette traverse est plus large que les autres, d'environ 15 lignes, & on y fait une rainure dans laquelle le chassis du siége entre tout en vie, ainsi qu'on le verra ci-après, dans la description d'un

Fauteuil

SECTION III. Description de toutes sortes de Chaises. 619

Fauteuil en cabriolet ; dans ce cas on tient la traverse de derriere du chassis , moins large qu'à l'ordinaire , ou du moins on raccourcit le chassis dont on assemble la traverse du devant en chapeau , pour lui donner plus de solidité.

PLANCHE
226.

L'arête supérieure de ce chassis doit être arrondie , & on ne le cheville sur les traverses , tant de côté que du devant de la Chaise , qu'après qu'il est tout garni.

En chevillant les chassis , on doit faire attention de percer les trous en pente ou en contre-fens les uns des autres , afin que si les chevilles venoient à se décoller ou à se retirer , ils ne puissent pas sortir aisément.

Les Chaises , & généralement tous les Siéges , sont susceptibles d'être ornés de sculptures , tant aux dossiers qu'aux pieds & aux traverses des siéges ; & si j'ai fait celle dont je viens de donner la description , toute unie , ce n'est que pour en faire mieux sentir l'ensemble , réservant à donner ci-après plusieurs formes de Chaises , tant en plan qu'en élévation , ornées de moulures & de sculptures dans le goût actuel.

Avant de passer à la description des Fauteuils , je crois qu'il est nécessaire de donner quelques regles touchant la forme & la construction des pieds de biche ; lesquels sont sujets à beaucoup de difficultés pour être traités avec toute la perfection dont ils sont susceptibles , vu premièrement leur changement de plan & de grosseur (lequel est indiqué dans les *Fig. 9 & 11* , qui représentent deux profils à moitié d'exécution aux deux extrémités opposées , & auxquels j'ai indiqué , par des lignes ponctuées , la véritable grosseur de la piece dans laquelle le pied de biche est pris) ; secondement , par la difficulté d'en faire le raccord en face avec les traverses de ceinture.

Je parlerai tout de suite de la maniere de disposer les siéges pour recevoir les garnitures d'étoffe & de canne , ce qui entraînera nécessairement la description de l'Art du Cannier , dont je traiterai tout de suite dans la Section suivante , afin de terminer tout ce qui regarde la garniture des Siéges.

La hauteur des pieds de biche en général ne peut être déterminée , puisqu'on en fait à l'usage des Tables , des Bureaux & des Siéges de toutes sortes , dont la hauteur varie en raison de leurs différents usages ; c'est pourquoi je ne puis donner que des regles générales touchant leurs formes & proportions , lesquelles regles pourront être applicables à tous les cas possibles.

PLANCHE
227.

Lorsqu'on veut déterminer la forme d'un pied de biche , il faut d'abord se rendre compte de sa hauteur totale , laquelle varie depuis un pied pour les Siéges les plus bas , jusqu'à 26 à 27 pouces au plus haut , afin de leur donner une grosseur relative à leur hauteur : cette grosseur varie depuis 2 jusqu'à 3 pouces , & doit être augmentée ou diminuée à raison que la hauteur variera , comme je l'ai observé à la *Fig. 1* , où j'ai marqué par des lignes *a b* & *c d* , la grosseur du pied de biche représenté dans cette Figure. Après s'être rendu compte de la grosseur totale du pied , il faut en déterminer la largeur à l'endroit le plus gros , laquelle

doit être les deux tiers du tout au moins, comme de *e* à *f*, par lequel point on fait passer la ligne *gh*; ce qui étant fait, on détermine le contour intérieur du pied, en observant qu'il se contourne bien avec la traverse, & que la partie rentrante vienne toucher au nud de la ligne *cd*, ainsi qu'on peut le voir dans cette Figure.

Le contour intérieur étant ainsi déterminé, on chantourne la partie extérieure, laquelle doit toujours diminuer jusqu'au dessus de la volute, où la grosseur du pied ne doit être que le tiers au plus de sa grosseur totale, comme l'indique la ligne *il*: cette proportion rend le bas du pied un peu gros, à la vérité; mais cette grosseur est nécessaire pour la solidité du pied, parce qu'alors il y reste une partie de bois plein & de fil entre les nuds des courbures intérieures & extérieures, représentées par les lignes *mn* & *gh*, ce qu'il est très-essentiel d'observer à tous les pieds de biche sujets à fatiguer & à être souvent changés de place, ainsi que les Sièges, auxquels cette observation est absolument indispensable.

Le bas des pieds de biche se termine ordinairement en volute, laquelle ne pose ordinairement pas à terre, mais est élevée d'environ un pouce de haut, sur un petit socle, ce qui les expose moins à être endommagés par le frottement des pieds, ce qui est, à mon avis, la seule raison pour laquelle la volute des pieds de biche est ainsi élevée; car je crois qu'elle feroit beaucoup mieux si elle posoit immédiatement sur le plancher. De plus, ce socle éloigne trop le point d'appui des perpendiculaires *mn* & *gh*, & par conséquent expose les pieds à se casser facilement.

Le haut des pieds se termine ordinairement en plinthe droite, au nud de l'arrasement de la traverse, contre laquelle plinthe la faillie du pied vient s'arrondir & former un angle au point *o*, ce qui ne souffre aucune difficulté quand les traverses & les pieds sont lisses, ou lorsqu'elles ont des moulures, elles ne tournent pas autour de la traverse & du pied, comme à la *Fig. 2*; mais quand elles y tournent, comme dans la *Fig. 1*, la plinthe des pieds ne peut plus être droite & former un angle avec la rencontre du dessus du cintre du pied, mais au contraire, on doit la faire creuser & adoucir avec le dessus de ce cintre, ce qui facilite le contour des moulures & leve toutes les difficultés, ainsi qu'on peut le voir dans la *Fig. 3*.

Cette manière de terminer le haut des pieds de biche, est très-commode, & ne change rien à la construction des Sièges, si ce n'est qu'on est obligé d'en tenir les traverses plus épaisses pour leur faire suivre le contour de la plinthe du pied, ce qui est peu de chose en comparaison du bien qui résulte de la méthode que je propose ici, & qu'on suit toujours sans y faire attention, puisque les Sculpteurs sont obligés de fouiller les traverses par le haut, pour mieux faire tourner leurs moulures.

Les pieds de biche se débitent dans des bois d'une épaisseur convenable, c'est-à-dire, égale à leur grosseur, en observant de leur conserver le bois de fil autant

qu'il est possible ; & on les refend les uns dans les autres , pour éviter la perte du bois , comme je l'ai observé *Fig. 4.*

Quand les pieds de biche sont refendus (ce que les Menuisiers en Meubles font fort adroitement ,) on doit les corroyer en dedans ou en dehors , puis on les chantourne des deux autres côtés , après les avoir tracés avec le même calibre qui a servi à les tracer du premier côté , en le faisant ployer le long du cintre , ce qui est la coutume , mais en même temps ce qui est une très-mauvaise méthode , parce qu'en faisant ainsi ployer le calibre , on le raccourcit , ce qui change la forme du pied , laquelle doit cependant être la même des deux côtés ; c'est pourquoi je crois qu'il est bon , pour tracer les pieds de biche , qu'après les avoir chantournés d'un côté comme dans la *Fig. 5* , on fasse un calibre ralongé , suivant l'étendue du cintre , ce qui se fait de la manière suivante :

On divise un des côtés du premier calibre *Fig. 5* , en autant de parties égales qu'on le juge à propos , en suivant le contour du pied , comme les points *a* , *b* , *c* , *d* , *e* , *f* , &c , par lesquels on fait passer autant de perpendiculaires à la ligne *a 17*.

Ensuite on trace à part , *Fig. 6* , la ligne *m x* , sur laquelle on élève les perpendiculaires *m* , *n* , *o* , &c , dont les distances entr'elles , & sur cette ligne droite , sont égales à celles prises sur la ligne courbe *a b c d* de la *Fig. 5* ; ensuite les points *a* & *m* étant les mêmes aux deux Figures , on prend sur celle 5 la distance *b 1* , qu'on porte de *n* à 2 , *Fig. 6* ; celle *c 3* , de *o* à 4 ; celle *d 5* , de *p* à 6 ; celle *e 7* , de *q* à 8 ; celle *f 9* , de *r* à 10 ; celle *g 11* , de *s* à 12 ; celle *h 13* , de *t* à 14 ; celle *i 15* , de *u* à 16 ; enfin celle *l 17* , de *x* à 18.

On fait la même opération pour le dehors que pour le dedans , ce qui termine le calibre ralongé pour le dedans ; lequel est suffisant , parce que le pied étant une fois tracé en dedans , se chantourne aisément , en observant de le mettre d'équerre suivant les lignes perpendiculaires des Figures 5 & 6.

Les Menuisiers en Chaises ne prennent pas tant de précautions pour la construction des pieds de biche , qu'ils se contentent de refendre le plus juste possible , sans changer de calibres , (ce même à quoi ils ne pensent pas ,) mais aussi sans les corroyer en aucune manière ; de sorte qu'ils les assemblent tout brutes , sans s'embarasser s'ils sont justes ou non , ou si leur contour est exactement le même , non-seulement des deux côtés de chaque pied , mais encore si celui des quatre pieds est le même , ce qui arrive rarement. Cette inégalité de contour se rencontre non-seulement aux pieds de biche , mais encore à toutes les autres pièces des Siéges , dont les contours ne sont pas faits avec plus d'exactitude , ce qui ne paroît pas beaucoup dans les Siéges ordinaires , mais dont la différence est très-sensible aux Siéges à chassis , lesquels sont quelquefois cintrés si irrégulièrement , que le chassis d'un Fauteuil , par exemple , ne peut pas servir à un autre de même forme & grandeur ; c'est pourquoi (du moins aux Siéges de quelque conséquence) je crois qu'il est absolument nécessaire de corroyer

avec soin toutes les pieces des Siéges quelles qu'elles soient , parce qu'alors les contours seront plus justes & sujets à moins de jarrets , l'ouvrage plus solide , vu qu'on ne fera pas obligé d'affoiblir les joues des assemblages pour le redresser ou le dégauchir ; & qu'enfin les profils seront plus réguliers , soit qu'ils soient poussés par les Menuisiers ou par les Sculpteurs , auxquels les premiers les abandonnent , comme s'ils n'étoient Menuisiers que de nom , & que toute leur science ne consistât qu'à favoir refendre du bois , ouvrage qui est plus propre à un Manœuvrè qu'à un Ouvrier adroit & intelligent , tel que devrait être un Menuisier , & comme il ne s'en trouve malheureusement que trop peu , sur-tout dans la partie dont je traite , laquelle a été jusqu'à présent la plus négligée de toutes celles qui composent cet Art.

§. I. Maniere de disposer les Siéges pour recevoir les garnitures d'étoffes.

J'AI dit plus haut que les Siéges en général étoient garnis ou d'étoffe ou de canne , ce qui en change en quelque sorte la disposition , du moins par rapport à la forme de leurs profils & à la hauteur de leurs siéges , selon qu'ils sont garnis de l'une ou de l'autre maniere , dont la premiere est la plus usitée , & totalement du ressort du Tapissier ; la seconde étant l'ouvrage du Menuisier , ou , pour mieux dire , du Cannier , comme je l'expliquerai ci-après.

La garniture d'étoffe telle qu'on la fait présentement , est de deux sortes ; favoir , celle qui est adhérente aux bâtis des siéges sur lesquels on l'attache , & celle qui s'attache sur des chassis , lesquels entrent tout en vie dans des feuillures pratiquées tant dans les siéges que dans les dossiers.

Quand les garnitures sont adhérentes aux bâtis , on les attache sur les dossiers , dans des feuillures ou ravalements qu'on y fait d'après la largeur du profil , en observant de faire ce ravalement d'une bonne ligne plus profond que s'il seroit de fondaux moulures , afin que l'épaisseur de la toile de derriere , la fangle & l'étoffe , ne diminue pas de la faillie de ces mêmes moulures.

Ce que je dis pour les dossiers , doit aussi s'appliquer aux siéges , parce que quand on n'y fait point de feuillure comme à la Fig. 7 , on est obligé d'attacher la fangle dessus , pour empêcher la trop forte épaisseur qu'elle feroit par le côté étant jointe avec l'étoffe , ce qui est moins solide que quand elle est attachée sur le côté , ce qui est la meilleure maniere & la plus solide , & qui ne demande d'autres soins de la part du Menuisier , que de faire le ravalement des moulures plus profond que leurs reliefs , de l'épaisseur de la fangle , de celle de l'étoffe , & une partie de l'épaisseur de la tête du clou , laquelle doit aussi être comptée pour quelque chose. Voyez la Fig. 8 (*).

(*) J'ai consulté plusieurs Tapissiers touchant la garniture des Siéges , & la maniere de placer la fangle ; le plus grand nombre a été d'avis que l'usage d'attacher la fangle sur les Siéges étoit
Quand

SECTION III. §. I. Disposer les Sièges pour les garnitures. 623

Quand il arrive que la partie supérieure de la traverse du siège n'a pas de moulure en saillie, on y fait toujours une petite feuillure, dont la profondeur doit être un peu moindre que l'épaisseur de la sangle de la toile & de l'étoffe, afin qu'en plaçant les clous, ils mordent plus sur l'étoffe que sur le bois, où il est bon qu'une partie de leur tête porte, afin de cacher le joint que forme la rencontre du bois avec l'étoffe. *Voyez la Fig. 9.*

PLANCHE
227.

Ce que je viens de dire touchant le ravalement des Sièges, doit aussi s'appliquer aux dossiers, ce qui, je crois, n'a pas besoin d'autre explication, ce que j'ai dit à ce sujet étant suffisant.

Lorsque la garniture des Sièges est faite à chassis, elle est attachée sur ces derniers; de sorte qu'on peut en changer autant de fois qu'on le juge à propos, ce qui est un très-grand avantage, sur-tout dans le cas d'un appartement magnifique, dont on change plusieurs fois les meubles selon les saisons.

Les sièges des Chaises ou des Fauteuils à chassis, n'ont rien de différent des autres pour la construction, si ce n'est que la moulure monte jusqu'au dessus de la traverse, & qu'on y fait une feuillure de 5 à 6 lignes de profondeur pour recevoir le chassis, auquel il ne faut laisser de jeu au pourtour que l'épaisseur de la garniture, qui doit tourner autour & être attachée dessous. *Voyez la Fig. 10*, qui représente le profil d'une traverse de ceinture, avec la coupe de la traverse de chassis, éloignée de la feuillure de ce qui est nécessaire pour placer la garniture, laquelle doit remplir exactement le joint de la feuillure, & même faillir un peu en dessus. Les chassis des dossiers entrent à feuillure dans ce dernier, & on doit avoir soin qu'il reste au moins 3 lignes de jeu au pourtour, entre le chassis & le fond de la feuillure, afin que la garniture & les clous qui l'attachent sur le champ du chassis, puissent y être contenus. Ces chassis s'arrêtent en place par le moyen de petits tourniquets de fer ou de cuivre poli, qui sont attachés avec des vis sur le bâti de la Chaise ou du Fauteuil. *Voyez la Fig. 11*, qui représente la coupe d'une traverse de dossier, & celle d'une traverse de chassis, disposée à sa place avec le jeu convenable tant pour la garniture du devant & du côté, que pour celle de derrière, qu'on met presque toujours à ces sortes de Sièges. *Voyez la Fig. 12*, qui représente le tourniquet vu de face avec sa vis.

Les chassis tant des dossiers que des sièges, doivent suivre le contour de leurs bâtis; & comme il arrive que les traverses de ceinture sont cintrées sur le champ, on doit en disposer les feuillures de manière qu'elles aient 3 à 4 lignes de profondeur au moins au plus creux de ses contours, qu'on doit avoir soin de

meilleur que de le faire sur le côté; d'autres sont convenus que quoique ce ne soit pas la coutume de les faire autrement, on pourroit cependant l'attacher sur le côté, ce qui seroit très-solide, à condition toutefois qu'on feroit le ravalement de face plus profond, ou seulement un second ravalement sur la face des traverses, pour placer l'épaisseur de la sangle & la tête du clou qui la retient, afin que l'étoffe passe lisse par-dessus à l'ordinaire, comme je l'ai observé aux *Fig. 8 & 9*, auxquelles j'ai supposé assez de largeur de ravalement pour pouvoir placer les clous des sangles, de la toile de garniture & l'étoffe.

faire très-doux, afin que la feullure qu'on doit faire dans le bout des pieds, ne rétrécisse pas trop l'assemblage des traverses, & qu'il y reste un peu d'épaule-ment. *Voyez les Fig. 13, 14 & 15*, qui représentent une partie de traverse de siège à chassis avec son pied, vue en face & par derriere, ainsi qu'une partie du plan de ce même siège.

Quand la garniture est adhérente aux sièges, & que leurs traverses sont cintrées, comme aux *Fig. 13 & 14*, on observera en faisant le ravalement pour placer l'étoffe, qu'il y reste au moins 6 lignes de largeur au point le plus haut du cintre, afin qu'on puisse y attacher solidement la garniture.

En général, il faut arrondir les arêtes de toutes les parties des sièges qui doivent être entourés d'étoffe, afin qu'elles ne la coupent point; il faut aussi observer d'abattre en pente en dedans le dessus des traverses des sièges, ainsi que les dossiers & les chassis, afin que les sangles ne se coupent pas, & que ne portant pas sur l'arête intérieure de ces derniers, elles soient plus élastiques, & rendent par conséquent les sièges & les dossiers plus doux. *Voyez les Fig. 7, 8, 9, 10 & 11*, où j'ai fait cette observation, laquelle, sans être absolument essentielle, ne laisse pas d'être bonne, sans pour cela rendre l'ouvrage plus difficile à faire, puisqu'elle ne demande qu'un peu d'attention de la part de l'Ouvrier.

S E C T I O N Q U A T R I E M E .

De la Garniture des Sièges avec la Canne, & de l'Art du Cannier en général.

L'INVENTION des garnitures de Sièges, faites de canne, est peu ancienne en France, & y a été apportée par les Hollandois, lesquels ont fait long-temps seuls le commerce des Indes orientales, d'où viennent les cannes ou roseaux nommés *rotings*, lesquels sont de plusieurs especes; savoir, celles nommées *bambou*, qui sont très-grosses; celles qui sont nommées *cannes* ou *jones des Indes*, lesquelles servent à porter à la main; enfin celles connues simplement sous le nom Hollandois de *rotings*, lesquelles sont une espece de roseau menu & rampant à terre à différentes longueurs, qui vont quelquefois à 2, 3 & même 4 toises, lequel se fend comme l'osier, & sert aux Indes & à la Chine pour faire des Panniers, des Lits, des Chaises entieres, des Tables & des Jalousies de croisées. On ne s'en sert guere en France que pour garnir les Sièges, ce qui est en même temps plus solide & plus propre que la paille ou le jonc. On s'en sert aussi pour garnir les Voitures de campagne, les Chaises à porteurs, ainsi que je l'ai indiqué en son lieu, ce qui se fait de la même maniere que la garniture des Sièges, dont la description va faire l'objet de cette Section, laquelle sera divisée en trois Paragraphes. Dans le premier, je traiterai de la maniere de disposer les Sièges pour recevoir la canne; dans le second, de la maniere de fendre la canne, & les outils destinés à cet usage; & dans le troisieme

SECTION IV. §. I. Disposer les Sièges pour recevoir la Canne. 625
enfin, j'expliquerai la maniere de garnir les Sièges, en suivant toutes les opérations nécessaires à ce sujet, ce qui constitue ce qu'on appelle l'Art du Cannier.

PLANCHE
227.

§. I. De la maniere de disposer les Sièges pour recevoir la canne.

DEUX choses sont nécessaires dans la disposition des Sièges pour recevoir la canne ; savoir, la maniere de placer les trous destinés à la recevoir, & la maniere de percer ces mêmes trous.

PLANCHE
228.

La premiere de ces deux observations a pour objet la beauté & la solidité de l'ouvrage du Cannier, & est souvent la plus négligée, parce qu'elle dépend tout à fait du Menuisier qui, en perçant les trous, s'embarasse fort peu de ce que deviendra l'ouvrage du Cannier, qu'il regarde comme étranger à son objet.

La seconde, qui a pour objet la solidité du Meuble, est un peu mieux observée, mais souvent sans propreté, ainsi que je l'expliquerai ci-après.

Lorsque les Menuisiers font, sur un Siège quelconque, la division des trous destinés pour recevoir la canne, ils commencent par en marquer le milieu, d'après quoi ils font partir leurs divisions, (en observant un vuide au milieu,) sans s'embarasser où elles finiront, soit que l'ouvrage soit droit ou cintré, ce qui est sujet à beaucoup de difficultés ; parce que dans le premier cas, c'est-à-dire, quand l'ouvrage est droit, comme la *Fig. 1*, il faut faire en sorte que les dernieres divisions se trouvent dans un demi-espace, afin que les trous reçoivent tous les brins de canne, tant perpendiculaires qu'horizontaux & diagonaux, sans les écarter ni les uns ni les autres, ce que j'ai observé à cette Figure, où les lignes *ab*, *bd*, *cd* & *ac*, représentent les divisions des trous faites suivant cette méthode, lesquels trous reçoivent tous les brins de canne à leur jonction, ce qui ne les dérange en aucune maniere, & ce qui ne pourroit être si les divisions des extrémités étoient égales aux autres, comme, par exemple, les lignes *ef*, *fh*, *gh* & *eg*, où il faudroit que les brins diagonaux se repleyassent en dedans pour rencontrer les trous qui feroient sur ces lignes, ce qui les dérangeroit beaucoup, & qui obligeroit à percer d'autres trous entre-deux pour les recevoir, ce qui affoiblirait trop les bâtis, & par conséquent rendroit cet expédient impossible ; c'est ce qui doit faire adopter la méthode que je propose ici, laquelle, quoique différente de l'ordinaire, ne demande qu'un peu d'attention, afin de faire des divisions relatives à la grandeur de l'ouvrage, ce qui ne feroit qu'ouvrir ou resserrer un peu les divisions ordinaires, lesquelles sont disposées de maniere qu'il se trouve 9 à 11 lignes de distance du milieu de deux trous en deux trous, ou quelquefois 10 lignes, ce qui fait 5 lignes du milieu d'un trou au milieu de l'autre, ainsi que je l'ai observé à la *Fig. 3*, laquelle est grande comme l'exécution.

Lorsque les Sièges sont d'une forme cintrée comme la *Fig. 2*, on ne peut pas s'affujettir aux mêmes regles pour la division des extrémités, ainsi qu'aux figures

quarrées ; c'est pourquoi les Menuisiers , après avoir pris le milieu de la piece de chaque côté , font les divisions égales entr'elles ; de sorte que les lignes qui viennent y tendre ne font plus d'une distance égale entr'elles , celles des extrémités du cintre étant plus serrées que celles du milieu , ce qui est tout naturel ; ou bien si elles font égales entr'elles au milieu , elles forment des lignes courbes ainsi que celles *ab, cd, ef, gh, il & mn* ; & celles *oe, pi, qr, sm, tu & xy* , ce qui non-seulement fait un mauvais effet , mais encore est peu solide , parce que petit à petit la canne tend à se redresser , vu le poids de la personne qui est assise dessus , ce qui cause en partie le relâchement de tous les Siéges de canne dont la forme est circulaire.

Ainsi je crois que malgré l'usage on feroit très-bien de tracer des lignes droites & égales entr'elles sur les parties cintrées , & de percer les trous à la rencontre de ces dernieres avec la ligne circulaire qui en borne la distance par rapport au devant du bois , ainsi que je l'ai observé dans la partie supérieure de cette Figure , où les lignes 1, 2 3, 4 5, 6 7, 8 9, 10 11, 12, & celles 13, 14 15, 16 17, 18 19, 20 21, 22 23 24, donnent la place des trous sans avoir égard aux divisions faites en parties égales.

Cette observation est essentielle , sur-tout quand les parties font beaucoup cintrées ; mais lorsqu'elles le font peu , on peut suivre l'usage ordinaire , qui est cependant moins bon que la méthode que je propose ici , & selon laquelle j'ai disposé les trous de la *Fig. 9* , cote *A* , lesquels sont faits à la rencontre des divisions perpendiculaires *a, a, a* , & des horisontales *b, b, b* , avec la ligne courbe *cde* , qui est le devant des trous , & celle *fgh* , le derriere , desquelles lignes les trous ne s'écartent de ce côté , qui est le derriere de l'ouvrage , que pour des raisons de solidité , dont je vais parler tout de suite.

Les trous propres à recevoir la canne , doivent avoir environ 2 lignes de diametre , & être percés en parement à 4 lignes au moins du bord de la piece , & suivant les divisions qu'on a faites par la méthode que j'ai donnée ci-dessus.

Ces trous ne se percent pas perpendiculairement , mais au contraire les uns en dedans & les autres en dehors alternativement , afin que ces trous étant ainsi écartés , coupent moins le fil du bois , & qu'il reste du bois plein entre les deux rangées de trous , ainsi qu'on peut le voir à la *Fig. 4* , (qui représente le derriere de celle *Fig. 3* ,) où il reste un intervalle de bois plein entre les deux rangées de trous , lequel intervalle est indiqué par les lignes *de & fg*.

Il faut faire attention qu'une partie des trous de cette Figure , sont percés perpendiculairement , comme l'indique la ligne *abc* , qui passe par le milieu des trous des deux *Fig. 3 & 4* , ce qu'on pourra faire à tous les dessus de Siéges , & généralement toutes les fois qu'on ne sera pas gêné pour la largeur de la piece. Voyez la *Fig. 5* , qui représente la coupe des deux *Fig. 3 & 4* , dans laquelle le trou perpendiculaire est apparent , & l'autre indiqué par les lignes *il & mn*.

Quand le derriere de l'ouvrage garni de canne est apparent , ce qui arrive à
tous

SECTION IV. §. I. Disposer les Sièges pour recevoir la Canne. 627

tous les derrieres de Sièges, on y pratique des rainures, dans lesquelles passent les brins de canne, qu'on recouvre ensuite par des morceaux de bois collés, de sorte que la canne n'est apparente en aucune maniere.

PLANCHE
228.

La profondeur de ces rainures est de 4 lignes au moins, afin que la barre qu'on y met ait 3 lignes au moins d'épaisseur, la canne en prenant bien une.

Quant à la largeur de ces barres, elle est ordinairement de 8 à 9 lignes, à moins qu'on ne fût gêné par les cintres, ce qui obligerait de les faire quelquefois plus étroites, ce qu'il faut cependant éviter, afin de conserver la solidité de l'ouvrage. Ces barres se rapportent en deux parties dans les traverses cintrées, ainsi qu'on peut le voir à la *Fig. 9*, coté *A*, où la rainure est découverte, & les trous percés en biais pour les raisons que j'ai dites ci-dessus. Voyez cette même Figure, cote *B*, où la barre est toute placée, & sous laquelle j'ai fait passer des lignes qui indiquent la place des trous en devant de l'ouvrage. Dans les battants ces barres se rapportent d'une seule piece, à moins toutefois qu'ils ne soient trop cintrés, alors on y mettroit la barre de deux ou même trois pieces, selon qu'il seroit nécessaire, à moins qu'on n'aimât mieux y faire des rainures, & par conséquent des barres cintrées, ce qui alors leveroit toute espece de difficulté. De toute façon il faut que ces barres ne descendent pas plus bas que le nud des traverses, afin de n'en point couper les assemblages, ce que j'ai observé aux deux battants de la *Fig. 9*, cote *A & B*.

Voyez la *Fig. 6*, qui représente la coupe d'un battant avec sa rainure & sa barre, & les deux trous percés en biais, chacun vers les deux côtés de la rainure.

Il y a des Menuisiers qui, pour épargner l'ouvrage, ne rapportent point de barres aux traverses de dossier tant du haut que du bas, mais qui, en perçant leurs trous, les font descendre en dessous de la traverse, à laquelle ils pratiquent une petite rainure pour pouvoir cacher la canne, qu'ils recouvrent ensuite de mastic, ce qui est en même temps peu propre & peu solide; c'est pourquoi on fera très-bien de ne jamais faire usage de cette méthode, que je n'ai représentée ici dans la *Fig. 7*, que comme un exemple à éviter, même dans les ouvrages cintrés en plan, où les Menuisiers en Chaises ne font jamais de rainures, sous prétexte que l'ouvrage est moins solide, ce qui n'est pas vrai; la meilleure raison qu'ils aient à donner, c'est que cela rend l'ouvrage plus long & plus difficile à faire. Voyez la *Fig. 8*, qui représente une traverse du haut d'un dossier, avec une rainure pratiquée dedans à l'ordinaire.

En général, lorsqu'on dispose des Sièges & tous autres ouvrages pour recevoir de la canne, il faut avoir soin, en faisant le ravalement du devant des moulures, de le faire plus profond que la saillie des moulures, d'environ une ligne, afin que l'épaisseur de la canne ne diminue pas de la saillie de ces derrieres; il faut aussi avoir soin de faire ce ravalement en pente en dehors, afin que s'appuyant sur la canne, les arêtes du ravalement ne marquent pas dessus & ne le

MENUISIER, III. Part. Sect. II.

X x x x x x

caissent pas , ce qui arriveroit sans cette précaution , ce que j'ai observé aux *Fig. 5, 6, 7 & 8.*

PLANCHE
228.

§. II. *Du choix de la Canne ; de la maniere de la fendre ;
& des Outils du Cannier.*

LORSQU'ON achete de la canne , il faut la choisir la plus longue & la plus égale possible , parce que plus elle est longue , & moins il y a de perte en l'employant ; il en est de même de son égalité , laquelle donne des brins d'une égale largeur d'un bout à l'autre , ce qui , par conséquent , ne fait aucune espece de perte sur la grosseur.

PLANCHE
229.

Il faut aussi avoir soin que la canne ne soit point trop seche , parce qu'alors elle se fend difficilement , & est d'un mauvais usage.

Les Canniers remédient à sa trop grande sécheresse en la mouillant lorsqu'ils l'ont refendue & qu'ils veulent l'employer ; mais cette humidité n'étant que momentanée , ne peut jamais lui rendre celle de sa sève , qui se trouve totalement expulsée , l'expose à la vermoulure , & par conséquent la rend plus facile à se rompre.

Pour connoître si la canne n'est pas trop seche , il faut faire attention si , lorsqu'on la ploie de différents sens , l'espece de vernis naturel qui est dessus , ne se fend pas en beaucoup d'endroits , & ne s'enleve pas facilement , ce qui est une marque de sa trop grande sécheresse (*).

Il faut aussi , lorsqu'on achete de la canne , choisir celle qui est la plus grosse , c'est-à-dire , qui ait 4 à 5 lignes de diametre au moins , afin qu'en la fendant elle donne plus de morceaux , quoiqu'il reste plus de moëlle ou partie intérieure , laquelle , quoiqu'une perte réelle sur le poids de la canne , n'est pas à comparer avec le bien qui résulte d'avoir de la canne d'une grosseur raisonnable , laquelle est d'abord plus solide que la petite , ayant acquis toute sa force , & étant plus aisée à fendre , ce qui est fort à considérer.

Lorsqu'on a fait choix de la canne , avant de la fendre , il faut en ôter tous les nœuds ou inégalités que forment les jets *a* , *Fig. 1* : opération que les Canniers appellent *enoyer* ou *éneyer* , c'est-à-dire , ôter les nœuds , ce qu'ils font en ratissant la canne avec un couteau à contre-sens du nœud , ainsi qu'il est représenté dans la *Fig. 3* , en observant de tenir le couteau un peu panché le dos en dehors , afin qu'il ne coupe pas le jonc , mais ne fasse que le ratisser.

Lorsque le jonc ou canne est éneyé , on le fend , ce qu'on fait de la maniere suivante :

(*) La canne ou rôtig se vend à la livre , depuis 7 à 8 sols , qui est le prix ordinaire , jusqu'à 30 sols qu'elle vaut dans le temps de guerre , ou bien quand les Marchands n'en apportent pas une quantité suffisante , ce qui fait que les Canniers haussent ou baissent le prix de leurs ouvrages , ou bien en diminuent la largeur pour

en prendre une plus grande quantité sur un poids égal , lequel poids est considérablement diminué par la moëlle qu'ils enlèvent , laquelle n'est cependant pas tout-à-fait perdue pour eux , puisqu'ils la vendent pour faire des balais propres aux cours , aux cuisines , & autres lieux de peu de conséquence.

On commence d'abord par considérer quelle est sa grosseur, & par conséquent combien il pourra contenir de brins sur sa circonférence; ensuite on le fend au couteau en trois ou quatre parties, qu'on refend ensuite elles-mêmes au couteau, jusqu'à ce qu'elles n'aient que la largeur de deux brins, après quoi on ôte la moëlle du dedans de la canne pour la fendre à sa véritable largeur, ce que l'on fait par le moyen du fendoir *Fig. 5*, lequel n'est autre chose qu'un morceau de buis ou tout autre bois dur d'environ un pouce de diamètre, sur 2 à 2 pouces & demi de largeur au plus, lequel est arrondi par le bas & refendu ou évuidé en angle par le haut, de sorte qu'il présente quatre parties aiguës, dont on se sert pour fendre les brins de canne, qu'on commence d'abord au couteau; ensuite on prend le fendoir de la main gauche, un des angles en en-haut, dans lequel on fait entrer le jonc commencé à fendre au couteau, & qu'on tire en contre-bas de la main droite, en observant d'appuyer le pouce de la main gauche sur le jonc à l'endroit où il se fend, afin de l'empêcher de fortir du fendoir. *Voyez la Fig. 6.*

Il faut aussi avoir attention, lorsqu'on fend ainsi la canne, de se garnir le pouce d'un doigtier de cuir, afin que le frottement & les inégalités de la canne ne le blessent pas, ce qui arriveroit par la force du frottement.

Voyez la Fig. 4, laquelle représente le plan d'un jonc de 4 lignes & demie de diamètre, refendu d'abord en trois, ce qui donne le triangle ou moëlle *abc*; ensuite chacune des trois parties refendue en deux, chacune aux points *def*, desquelles on enlève ensuite la moëlle indiquée par les lignes *g, h, i*, ce qui est égal pour toutes les autres parties; après quoi on fait la dernière fente indiquée par des points seulement, ce qui donne douze brins dans un jonc d'environ 15 lignes de circonférence, lesquels brins ont une ligne & demie de large, lorsqu'ils se fendent bien droit sans s'arracher, ce qui est la largeur ordinaire des brins dont on se sert pour garnir transversalement; les autres, qui doivent être plus étroits, se font avec des joncs plus petits, ou bien avec des brins qui se font mal refendus.

Lorsque la canne est refendue à la largeur nécessaire, on la met d'épaisseur à la plane, laquelle est une espèce de boîte de fer *ab*, *Fig. 10*, découverte en dessus, dans laquelle est placé un morceau d'acier *cd*, *Fig. 12*,) qui représente la coupe de la plane vue sur sa longueur,) lequel morceau est attaché aux deux côtés de la boîte par une goupille ou axe, de manière qu'on est libre de le faire mouvoir du côté *c*, ce qu'on fait par le moyen d'une vis *e*, placée au dessous de la boîte, & par le moyen de laquelle on fait monter ou baisser le morceau d'acier qui est proprement la plane, qu'on approche du couteau *Fig. 9*, autant qu'on le juge à propos. Ce couteau est un morceau d'acier de la largeur de la plane, taillé en biseau, & fortement attaché à un des côtés de la boîte, dans laquelle il entre en entaille pour l'empêcher de se mouvoir, & où il est arrêté par le moyen d'un écrou *h*. Le taillant de ce couteau ne doit pas être parallèle au

dessus de la plane, mais être un peu relevé sur le devant, afin qu'en passant la canne entre le couteau & la plane, on commence par ôter les grosses inégalités, & qu'on finisse de la mettre d'épaisseur en la rapprochant du fond. Voyez la Fig. 14, qui représente la coupe de la boîte & de la plane, avec le couteau vu du côté du tranchant.

Comme la plane pourroit s'user par le frottement continuel de la canne qu'on passe dessus, on peut non-seulement la retourner sens dessus dessous, le trou étant placé au milieu de son épaisseur, mais encore bout pour bout, ce qui est fort aisé, puisqu'elle est, à cet effet, percée des deux bouts.

La boîte de la plane est arrêtée sur un banc ou petit établi, par le moyen d'une vis *i*, qu'on serre en dessous de l'établi avec un écrou *l*. Voyez les Fig. 10, 11, 12, 13, 14 & 15, qui représentent la plane vue par devant, par derrière, en coupe longitudinale, en dessus, en coupe transversale, & le couteau tout démonté tant en dessus qu'en coupe.

Le Banc ou Etabli du Cannier, Fig. 7, est d'environ 2 pieds de long sur 2 pieds de haut, & 8 à 9 pouces de largeur, à un des bouts duquel on perce un trou *m*, pour passer & arrêter la vis de la boîte de la plane Fig. 9, (qui représente le plan de cet Etabli,) un peu sur le derrière & à une distance convenable, pour que la vis, servant à faire hauffer cette dernière, soit hors de l'Etabli dont l'angle est arrondi, afin que la plane *q*, Fig. 7, puisse tourner au gré de l'Ouvrier, lequel est assis devant l'Etabli qu'il tient ferme en passant le pied sur l'entre-toise du dessous. Ensuite pour mettre la canne d'épaisseur, après avoir hauffé la plane à la hauteur convenable, qui est environ un tiers de ligne sur le fond, il prend un brin de canne de la main droite, & le fait passer entre la plane & le couteau, (le côté du vernis, qui est le devant de l'ouvrage, du côté de la plane,) en appuyant avec les doigts de la main gauche sur la canne, & le plus près possible du taillant du couteau, afin qu'en la relevant elle ne soit pas coupée par ce dernier. On répète la même opération à diverses reprises, jusqu'à ce que la canne soit parfaitement d'épaisseur. On doit avoir soin, en mettant la canne d'épaisseur, de se garnir les deux premiers doigts de la main gauche, ou au moins un, avec un doigtier de cuir, lequel empêche les coupeaux de frotter sur ce doigt, & par conséquent de le couper. Voyez la Fig. 10, où la canne *no* est représentée passant sous le couteau, lequel, au point *g*, forme un coupeau *p*, qui, en se relevant, pourroit couper les doigts de la main gauche de l'Ouvrier, s'ils n'étoient pas garnis de doigtiers, ainsi que je viens de le recommander.

Après avoir mis la canne d'épaisseur, on la met de largeur, en la faisant passer entre des lames de couteaux, lesquelles sont placées verticalement dans un morceau de bois *r*, Fig. 7, lequel est à l'autre bout de l'Etabli, & y est arrêté en dessous par le moyen d'une clef. Ces lames de couteaux sont disposées à une distance donnée par la largeur de la canne, & sont un peu ouvertes par le haut,

afin

SECTION IV. §. III. Maniere de garnir les Sièges de Canne. 631
 afin que la canne y entre plus aisément. *Voyez la Fig. 2*, qui représente le plan de cet outil ; & celle 8, qui le représente en élévation.

PLANCHE
229.

Les outils dont je viens de faire la description, ne servent que pour la préparation de la canne ; reste à décrire ceux qui servent à son emploi, lesquels sont en très-petit nombre ; savoir :

Un Poinçon, *Fig. 16*, lequel sert à déboucher & aggrandir les trous lorsqu'ils ont déjà reçu deux ou trois brins de canne. La Figure 18 est une Cheville pour arrêter les premiers brins de canne dans les trous, en attendant qu'on y fasse passer les autres, & qu'on les y arrête tout-à-fait par une cheville à demeure.

La Figure 17 représente un outil nommé *Reprise*, lequel sert à tirer les brins de canne au travers des mailles, lors de la dernière opération du Cannier.

Les Figures 19 & 20 ne sont autre chose que des brins de canne appelés *libertés*, d'environ 3 lignes de largeur, qui servent à élever & baisser les brins de canne pour faciliter le passage d'une aiguille de même matière, laquelle sert à introduire la canne, comme je le dirai en son lieu.

§. III. De la maniere de garnir les Sièges de Canne ; & les diverses opérations du Cannier.

LORSQUE les Sièges sont préparés, ainsi que je viens de le dire, on les donne au Cannier, lequel, après avoir préparé sa canne, commence la première opération, qu'il appelle *ourdir*, ce qu'on fait de la maniere suivante :

PLANCHE
230.

On commence par prendre le milieu de la piece, *Fig. 1*, cote *A*, sur le plus grand fens ; puis on arrête un brin de canne au trou du milieu, au point *a*, en y faisant un nœud dont je donnerai la description ci-après ; ensuite on fait passer la canne en dessus du trou opposé, au point *b*, laquelle, en passant en dessous, ressort au point *c*, & va rentrer à l'autre côté au point *d*, ce qui ne donne qu'une travée de fils, qu'on double en faisant passer la canne du point *d*, cote *B* (*), en dessous de la piece, & la faisant repasser par le premier trou *a*, au point *e* : de-là on mene le filet de *e* à *f*, ce qui fait le premier filet doublé ; puis pour doubler le second, on fait passer le filet en dessous, & on le fait ressortir au point *g* ; on le mene en dessus, ainsi que tous les autres, de *g* à *h* ; puis on recommence l'opération de deux filets simples, en faisant passer la canne de *h* à *i*, & la menant de *i* à *l*, puis en la faisant passer (toujours en dessous) de ce point au point *m*, duquel on la mene au point *n*, ce qui finit la seconde opération simple, qu'on double en faisant repasser la canne de *n* à *o*, & la portant de *o* à *p* ; puis en la faisant passer de *p* à *q*, & la menant de *q* à *r*, ce qui finit la seconde opération double : on fait la même chose jusqu'à la fin ; puis on recommence l'autre

(*) On observera que j'ai fait d'abord l'opération des filets simples du côté de la Figure 1, cote *A* ; & qu'ensuite j'ai reporté cette opération de l'autre côté *B* ; que j'ai coté des mêmes

lettres, afin qu'on puisse mieux reconnoître la suite de cette opération, qui auroit été trop embrouillée si je ne l'avois pas fait double.

moitié, & la piece est ourdie; à l'exception que quand elle est parfaitement quarrée, comme la *Fig. 1*, & que le dernier trou se trouve le premier d'une nouvelle opération, comme dans cette Figure, on ne peut point doubler le dernier filet avec le même, qu'on fait alors passer de *r* à *u*, où on l'arrête avec une cheville jusqu'à ce qu'on garnisse: on prend un autre brin de canne qu'on noue en dessous & qu'on fait passer au point *x*, duquel on le mene au point *y*, puis on le fait passer en dessous au point *z*, où on l'arrête avec une cheville. Il est à remarquer dans cette opération, que les cannes passent non-seulement deux fois par chaque trou, mais encore qu'elles passent différemment en dessous de l'un ou l'autre côté; parce que par en haut, c'est-à-dire, par où on commence, les filets passent simples dans tous les intervalles, au lieu qu'ils passent deux fois dans les intervalles du bas, dont ils laissent un vuide entre-deux, lesquels intervalles vuides j'ai marqués par une croix, pour faciliter l'intelligence de ce que je viens de dire à ce sujet, ce qui est facile à concevoir, pour peu qu'on veuille faire attention aux divers mouvements de la canne, lesquels sont cependant plus aisés à faire qu'à expliquer.

Avant de passer à la seconde opération du Cannier, je crois qu'il est nécessaire de donner la maniere de nouer la canne; ce qui est d'autant plus naturel, qu'on ne sauroit ourdir une même piece sans employer plusieurs brins de canne, & par conséquent sans les nouer, ce qui se fait de la maniere suivante.

Lorsqu'un brin de canne est fini, c'est-à-dire, qu'il n'est pas assez long pour faire une longueur entiere, on le fait entrer dans un trou *b*, *Fig. 4*, en dessus à l'ordinaire, & on le passe en dessous par le trou prochain; ensuite on prend un autre brin de canne *c*, qu'on fait passer par le trou *a*; puis dans l'espace qui est entre les deux trous & le premier brin de canne, on fait passer le bout *d* du second, qu'on reploie ensuite en dessus du premier & en dessous du second, c'est-à-dire, de lui-même; de sorte qu'en tirant le bout *c* de ce dernier, on ferre le nœud. Voyez les *Fig. 3 & 5*, dont l'une représente deux brins de canne noués, vus en dessous; & l'autre ces mêmes brins pareillement noués, vus en dessus, c'est-à-dire, du côté qui touche au bois. Ces deux Figures sont cotées des mêmes lettres que la *Fig. 4*, afin de faciliter l'intelligence du discours.

Lorsqu'on noue les brins de canne, il faut faire attention si le brin qui finit n'excede pas de beaucoup ce qui est nécessaire pour le nouer, parce que le bout qui reste ne peut servir à rien, à moins qu'il n'ait 8 ou 10 pouces au moins de longueur; c'est pourquoi quand on s'apperçoit que ce qui reste a plus d'un pouce & moins de 8 ou 10, on fera très-bien de faire le nœud à l'autre bout du filet, dont le restant pourra servir à lier des parties plus courtes, où il pourra faire deux longueurs, ce qui épargnera la matiere dont on perd toujours assez.

La seconde opération du Cannier s'appelle *monter*, & se fait de la maniere suivante:

On prend une petite tringle de canne *CD*, *Fig. 2*, (nommée *liberté*

SECTION IV. §. III. Maniere de garnir les Sièges de Canne. 633

restante, parce qu'elle reste en place jusqu'à la fin de l'ouvrage;) on la fait passer entre les filets de canne déjà ourdis, en observant de faire hausser l'un & baisser l'autre; ensuite on passe une autre liberté *EF*, en contre-sens de la première; puis des deux coins de la pièce prête à monter, on fait passer deux brins de canne, le premier *ab*, qu'on introduit dans une aiguille *GH*, laquelle le fait passer entre tous les filets, selon qu'est disposée la liberté *EF*; puis on ôte cette dernière, & on fait passer l'autre brin de canne 1, 2, avec une autre aiguille, ou la même, ce qui est égal, selon qu'est disposée la liberté restante; ensuite on remet la seconde liberté, & on fait passer les brins en dessous de l'ouvrage; savoir, le premier désigné par des lettres, de *b* à *c*; & le second désigné par des chiffres, de 2 à 3; puis on recommence l'opération en faisant passer, par le moyen de l'aiguille, le premier brin de canne de *c* à *d*, & le second de 3 à 4, en observant d'assurer les brins de canne avec une cheville, à chaque fois qu'ils ont été passés dans les trous de dessus en dessous, afin que l'ouvrage se maintienne ferme. Le reste de la monture se fait de même, ainsi qu'on peut le voir dans cette Figure, où les lettres & les chiffres indiquent la route des brins de canne, laquelle est facile à suivre, d'après ce que je viens de dire.

PLANCHES
230.

La troisième & dernière opération du Cannier, est la garniture, laquelle consiste à placer des filets de canne d'un tiers plus larges que les autres (*), diagonalement aux précédents, ce qu'on fait de la manière suivante.

On prend un filet de canne qu'on fait sortir par deux trous *a*, *b*, du milieu de la pièce, *Fig. 6*; puis on les dirige diagonalement, soit parallèlement entr'eux, comme ceux *ac* & *bd*, ou en s'écartant à angle droit, comme ceux *ae* & *bd*, ou *ca*, *fg* & *eh*, ce qui est égal, lesquels brins se passent en dessous avec la main gauche, & se retirent en dessus avec la droite, par le moyen de l'outil nommé *reprise*, comme on peut le voir dans la *Fig. 8*, qui représente cette opération qu'on double de la même manière, ainsi que le représente la *Fig. 7*, où l'ouvrage est totalement fini.

En général, lorsqu'on fait les diverses opérations nécessaires pour garnir les Sièges de canne, il faut avoir soin de bien tendre les brins à chaque fois qu'on les passe, sur-tout aux derniers, qu'on doit arrêter avec de petites chevilles qu'on feroit très-bien de coller pour qu'elles ne ressortent pas, & ne laissent par conséquent pas détendre la canne, comme il arrive souvent, lorsque les Canniers ne

(*) Quoique je dise qu'il faut que les brins diagonaux soient plus larges que les autres, il ne faut cependant pas que cette différence soit trop considérable, ainsi que le font plusieurs Canniers, qui mettent, pour ourdir & pour monter, des brins de canne d'une trop petite largeur, ce qu'ils font pour épargner la matière, & non pas, comme ils disent, pour rendre l'ouvrage plus parfait, perfection dont on doit toujours se méfier, sur-tout lorsqu'elle est acquise aux dépens de la solidité, & qu'elle n'a d'autre fondement que l'avidité du gain & l'épargne de la matière;

défaut qui est très-commun, non-seulement dans les ouvrages dont je parle, mais encore dans toutes les espèces de Meubles, qui n'ont, la plupart, que l'apparence de solidité, & auxquels, sous le prétexte de la mode, on ne donne de façon & de matière, que la moitié de ce qui leur seroit nécessaire: de-là tant de gens trompés, si cependant il est possible de l'être, lorsqu'on ne paie, & même on ne veut payer les choses qu'environ la moitié ou les trois quarts de ce qu'elles vaudroient si elles étoient bonnes & bien faites.

prennent pas cette précaution, laquelle est très-nécessaire, & qu'ils négligent à presque tous les dossiers, dont ils ne chevillent que les extrémités qu'ils ne peuvent pas nouer, ce qui porte un grand dommage à l'ouvrage, lequel devient lâche & se détruit aisément.

Voilà à peu-près tout ce qu'on peut dire touchant l'Art du Cannier, du moins pour le général, ce que j'en ai dit étant applicable à tous les cas, pour peu qu'on veuille y faire attention, tant pour les parties droites, qui ont servi à faire les démonstrations des différentes opérations du Cannier, que pour les parties creuses ou rondes, auxquelles les mêmes principes sont applicables.

En général, les Siéges de canne sont devenus fort à la mode en France, sur-tout depuis 25 à 30 ans, & sont d'un très-bon user, & beaucoup plus propres que ceux qui sont garnis de paille ou de jonc, soit que les bâtis de ces derniers soient faits par les Menuisiers, ce qui est très-rare à présent, ou par les Tourneurs, qui sont presque les seuls qui font de ces fortes de Siéges, qui ne sont que pour les gens du commun, ou pour des appartements de peu de conséquence. Les Siéges garnis de canne ont aussi l'avantage d'être beaucoup moins chers que ceux garnis d'étoffe, & moins sujets à se tacher; c'est pourquoi on en préfère l'usage dans les salles à manger, & généralement dans tous les lieux humides.

C H A P I T R E S I X I E M E.

Description de toutes sortes de Fauteuils ; leurs formes, proportions & construction.

LE Fauteuil dont je vais faire la description, est un de ceux qu'on nomme *en Cabriolet*, à cause de la forme circulaire de son plan, différente de celle des Fauteuils à la Reine, laquelle est droite du côté du dossier, ainsi qu'on a pu le voir lorsque j'ai fait la description d'une Chaise à la Reine, *page 614 & suiv.*

J'ai choisi cette forme, afin que dans la description des Chaises & des Fauteuils, je ne sois pas obligé de me répéter; ce que j'ai dit des Chaises à la Reine pouvant s'appliquer aux Fauteuils de la première espèce; & ce que je vais dire des Fauteuils en cabriolet, pouvant de même s'appliquer aux Chaises de la seconde.

Les Fauteuils en cabriolet sont les Siéges les plus à la mode à présent, & en même temps ceux qui demandent le plus d'attention de la part de l'Ouvrier, sur-tout par rapport à la construction & au débit des bois du dossier, lequel étant sur un plan circulaire & évasé, forme une partie de la surface d'un cône, ce que les Menuisiers appellent *faire la hotte*.

Pour

Pour parvenir à faire de ces sortes de Fauteuils avec toute la perfection dont ils peuvent être susceptibles, il faut d'abord commencer par se rendre compte de la forme de leur plan, qui, pour l'ordinaire, est en S par devant, & en demi-cercle, ou, pour mieux dire, en demi-ovale par derrière, ainsi que la *Fig. 5*, & la *Fig. 8*, qui représentent la moitié du plan *Fig. 5*, moitié plus grand que ce dernier, afin d'en rendre les opérations plus sensibles.

Après avoir ainsi tracé ce plan *Fig. 8*, (la moitié pouvant être prise pour le tout,) à environ 15 pouces du devant du siège, sur la ligne du milieu, ab , on élève une perpendiculaire cd , à laquelle on donne 11 pouces de hauteur; puis du point d au point e , qui est le centre de la partie de cercle du derrière du siège, on mène une ligne ef , qui représente le milieu du battant, aux deux côtés de laquelle ligne on trace la largeur du battant parallèlement à cette dernière; de sorte que quel que soit l'évasement, ou, pour parler comme les Ouvriers, le renvers du dossier, la face du battant doit toujours se présenter perpendiculairement au cintre du siège, dont le contour extérieur est indiqué par les lignes g, g, g , & l'intérieur (du moins des traverses) par celles h, h, h ; ensuite reste à tracer sur le plan la longueur des traverses & leur évasement, ce qui ne peut être qu'après s'être rendu compte de la hauteur du dossier & de la forme de ses contours, qu'il faut d'abord tracer à part sur la surface développée du dossier, ce qui se fait de la manière suivante:

L'évasement du dossier étant déterminé, comme de a à b , *Fig. 5*, de ces points on élève deux perpendiculaires sur la ligne du milieu du siège, lesquelles parallèles on prolonge indéfiniment hors de la Figure. Du point e , (qui est le centre de l'arc du derrière du plan) on élève pareillement une perpendiculaire parallèle à ces dernières, qu'on prolonge indéfiniment des deux côtés; ensuite à une distance quelconque, comme la *Fig. 4*, on élève sur cette ligne les perpendiculaires fh & gd , dont la distance fg , est égale à la hauteur du dossier; ensuite du point d , on fait passer une ligne oblique par le point h , qu'on prolonge jusqu'à ce qu'elle rencontre la ligne gfe au point i , (lequel se trouve hors la Planche), duquel point comme centre, & des distances if & ig , on décrit les arcs de cercle fm & gn , *Fig. 4*; ce qui étant fait, on prend sur le plan *Fig. 5*, la distance al , qu'on porte, *Fig. 4*, de f en o ; duquel point & du point i , on fait passer la ligne op , qui alors est le milieu du battant, qu'on trace ensuite à l'ordinaire, tant pour les cintres que pour la rencontre des traverses, soit que ce cintre soit d'une forme ordinaire comme le côté A , sur lequel je viens de faire la démonstration, ou bien qu'il soit un ovale comme le côté B , cela est indifférent; à l'exception toutefois que le battant doit être plus large en dedans, comme je le dirai en son lieu.

Le cintre du dossier étant ainsi tracé sur son développement, on trace à part, *Fig. 7*, le battant de dossier, (lequel est de la proportion du double que la *Fig. 4*, afin de répondre au plan *Fig. 8*,) qu'on prolonge jusqu'à la hauteur totale

du dossier ; ensuite on porte sur le battant la rencontre de toutes les traverses , tant du haut que du bas , à leur plus grande largeur , comme l'indiquent les points *a, b, c, d*, desquels points on abaisse sur la ligne *il*, autant de perpendiculaires dont les distances sur cette ligne , se reportent sur le plan *Fig. 8* ; savoir , celle *ih*, *Fig. 7*, de 1 à 2 ; celle *ig*, de 1 à 3 , ce qui donne l'évasement de la traverse du bas ; celle *if*, de 1 à 4 ; & celle *ie*, de 1 à 5 ; ce qui donne l'évasement de celle du haut , qu'on trace , ainsi que l'autre , par des arcs de cercles décrits du centre *e*, *Fig. 8*.

Le bas de ces battants n'a rien de différent des autres , dont j'ai déjà parlé , si ce n'est que le pied de biche est plus évasé en dehors , afin de donner plus d'affiette au siège , ce que les Menuisiers nomment *arcboutage*, lequel doit être de 2 pouces au moins.

J'ai dit plus haut que les Fauteuils différoient des Chaises , en ce que les premiers ont des accotoirs destinés à appuyer les coudes de ceux qui sont assis dedans. Ces accotoirs sont composés d'un bras *a*, *Fig. 3*, & d'une console *b*, laquelle est assemblée d'un bout dans la traverse de côté du siège , & de l'autre dans le bras , lequel s'assemble lui-même à tenon & mortaise dans le battant , avec lequel on doit avoir soin de le faire raccorder d'une manière douce & gracieuse , ainsi que je l'ai observé aux *Fig. 1, 2 & 3*.

L'assemblage des bras avec les battants , se fait quarrément ; mais je crois que malgré l'usage , on feroit très-bien d'y faire une coupe , laquelle , en prévenant les inconvénients des coupes quarrées dont j'ai parlé plus haut , rendroit l'ouvrage plus solide , en ce que la coupe du dessous soutiendrait le bras & l'empêcheroit de redescendre en contre-bas.

Les bras de Fauteuils se tracent en plan , ainsi que les traverses de dossier , à l'exception qu'ils ne sont évasés que du bout qui raccorde au battant , l'autre devant être perpendiculaire , ce qui lui donne une forme gauche , selon laquelle il faut le mettre d'équerre , ce que j'ai indiqué par des lignes ponctuées *mn* & *op*, *Fig. 7*. Voyez aussi les *Fig. 5 & 8*, où ces bras sont tracés en plan , ainsi que les consoles , dont je donnerai une description plus étendue ci-après , en parlant des différentes sortes de bras de Fauteuils & de leurs consoles.

Le Fauteuil dont je fais ici la description , est disposé pour recevoir un siège de canne , comme on peut le voir *Fig. 1*, qui le représente vu de côté ; celle *Fig. 2*, qui le représente vu de face , le côté *A* tout désassemblé & prêt à chantourner , & l'autre côté *B* tout chantourné & assemblé , mais sans le siège , qui ne s'y place que quand il est garni de canne , parce que le tenon de la console passe au travers de ce dernier pour être chevillé dans la traverse de ceinture.

Voyez aussi la *Fig. 6*, qui représente la traverse de derrière du Fauteuil , qui reçoit le siège tout en vie , comme je l'ai dit plus haut ; & la *Fig. 8*, où j'ai indiqué par des lignes ponctuées *i, i, i*, le dehors du châssis du siège , dont la

faillie se termine aux deux battants, & dont l'intérieur indiqué par les lignes *l, l, l*, vient en s'élargissant sur le derrière, pour laisser du bois plein d'après le devant du battant.

J'ai dit plus haut que les châssis de sièges s'assembloient en chapeaux par devant; cependant je crois que pour la propreté de l'ouvrage, il feroit beaucoup mieux de les assembler d'onglet par devant, comme la ligne *li*, & par derrière lorsqu'ils sont cintrés, comme dans cette occasion, en enfourchement, à l'endroit de l'entaille des battants ou pieds. La hauteur des Fauteuils est à-peu-près la même que celle des Chaises, excepté que le siège doit être un peu plus bas, & par conséquent le dossier plus haut à proportion, sur-tout quand ils seront beaucoup évafés.

Quant à leur largeur, elle doit être plus considérable que celle des Chaises; vu qu'il faut que la personne qui est assise dedans, soit contenue commodément avec ses habits; c'est pourquoi on donne de largeur de siège aux Fauteuils, depuis 22 jusqu'à 26 pouces, sur 18 à 20 pouces de profondeur, du moins pour les Fauteuils ordinaires, c'est-à-dire, d'appartement; car pour ceux qui servent particulièrement à une seule personne, il faut, ainsi que je l'ai dit plus haut, consulter là-dessus son goût & ses besoins.

La grosseur & le débit des bois des Fauteuils ordinaires, n'ont rien de différent de ceux des Chaises, si ce n'est que dans le cas des cabriolets, les traverses des dossiers doivent être refendues selon leur inclinaison, ou, pour mieux dire, leur évafement, ce qu'on peut faire en les traçant dessus & dessous avec des calibres, dont on aura le cintre sur le plan, & en les reculant de ce qu'il est nécessaire; de plus, on pourra, sans aucune espece de perte, prendre l'une derrière l'autre la traverse du haut & du bas, ce qu'il est très-facile de faire, vu qu'elles sont de différents cintres, de sorte que le dehors de l'une peut faire le dedans de l'autre, du moins à peu de chose près.

Voilà à peu-près le détail d'un Fauteuil, (& par conséquent d'une Chaise à cabriolet,) d'après lequel on pourra construire toutes sortes de Sièges, de telle forme qu'ils puissent être, vu que la méthode que je viens de donner pour la construction & la maniere de tracer ceux-ci, est applicable à tous, à quelques différences près; ce qui a fait que je me suis fort étendu sur la maniere de tracer, tant le plan que l'élévation, de ces sortes de Sièges, afin d'être à la portée du plus grand nombre, lequel ne m'auroit pas si bien entendu si j'eusse dit simplement, comme il sembloit tout naturel, que le développement des dossiers des Sièges en cabriolet, n'étoit qu'une partie de la surface d'un cône tronqué, dont l'inclinaison est donnée par celle du dossier, & prolongée jusqu'à ce qu'elle rencontre le centre du siège représentant l'axe du cône, ce qui en détermine le sommet, & par conséquent le centre de son développement; mais cette simplicité supposeroit dans mes Lecteurs, (du moins les Menuisiers ordinaires) des connoissances qu'ils ne peuvent ou ne veulent pas acquérir, quoique j'en ais

PLANCHE
231.

donné des principes élémentaires dans la seconde Partie de cet Ouvrage, au commencement de l'Art du Trait; c'est pourquoi j'ai cru nécessaire, pour être à la portée de tous, de faire toutes les démonstrations qui m'ont paru convenables pour épargner le temps de ceux qui n'auroient pas celui d'acquérir d'autre connoissance que celle de la pratique, laquelle, pour peu qu'elle soit raisonnée, est à peu-près suffisante dans la partie dont je traite (*).

De plus, les Menuisiers en Chaises ne prennent pas toutes les précautions que je recommande ici, pour tracer soit le plan ou l'élévation de leurs ouvrages, qu'ils ne font que refendre le plus juste possible, & qu'ils assemblent sans les corroyer, pour les chantourner ensuite après avoir été assemblés, en quoi ils font fort mal; mais enfin c'est leur coutume, & ils ne s'en déferont pas aisément.

PLANCHE
232.

La commodité est ce qu'on doit le plus rechercher lorsqu'on détermine la forme des bras des Fauteuils, ou de tous autres Sièges où l'on fait usage de ces derniers; c'est pourquoi avant de rien arrêter, tant pour leur forme que pour la hauteur des consoles qui les soutiennent, il faut d'abord se rendre compte de la manière dont le Siège sera garni, de sa hauteur, de la forme de son plan, & de la plus ou moins grande inclinaison de son dossier, afin que de quelque manière qu'il soit disposé, la personne qui est assise dedans ait les bras commodément appuyés dessus les bras ou accoudoirs, dont le dessus doit être un peu creux, & baisser sur le devant d'environ un demi-pouce, comme je l'ai observé aux *Fig. 1 & 3*, où cette inégalité de hauteur est indiquée par des lignes *a b* & *c d*.

La longueur des bras des Fauteuils ordinaires, doit être d'environ un pied; c'est pourquoi à ceux qui sont cintrés en plan, il faut diminuer cette longueur de ce que le dossier a de creux, comme je l'ai observé à la *Fig. 1*, laquelle représente un bras de Fauteuil en cabriolet, dont le plan est représenté *Fig. 4*. La grosseur des bras de Fauteuils varie depuis un pouce jusqu'à un pouce & demi ou même deux pouces, selon qu'ils sont ornés & garnis d'étoffe, ce qui se fait de deux manières différentes; savoir, des garnitures adhérentes aux bras, que les Tapissiers nomment *Manchettes*, *Fig. 3*, & celle de rapport, *Fig. 5*.

(*) Ce que j'avance ici semble être une contradiction de ce que j'ai dit jusqu'à présent dans toute la suite de cet Ouvrage, où j'ai toujours recommandé la connoissance, du moins élémentaire, de toutes les Sciences qui peuvent contribuer à former ou à perfectionner la théorie des Ouvriers, comme étant essentiellement nécessaire; ce qui, en général, est très-vrai pour toutes les espèces de Menuiseries, sur-tout pour celle d'assemblage & pour celle des Voitures, lesquelles Menuiseries étant composées de parties courbes & gauches, avec bâtis & panneaux, ont besoin, pour être traitées avec succès, de toutes les ressources d'une théorie lumineuse, & fondée sur des principes aussi constants que ceux de la Géométrie & de la Stéréotomie. Mais comme la Menuiserie dont

il est ici question n'a point de panneaux, n'ayant que des bâtis d'une très-médiocre largeur & épaisseur, on peut ne pas exiger à la rigueur, des Ouvriers qui travaillent à cette partie de la Menuiserie, les mêmes connoissances que pour les autres parties; quoique s'ils les acqueroient, ils ne feroient que très-bien; une théorie raisonnée étant toujours préférable à la pratique la plus consommée, qui n'a souvent que la coutume pour guide: c'est pourquoi malgré ce que je dis ici, je ne cesserai jamais d'exhorter les jeunes gens de travailler à acquérir des connoissances, lesquelles, en joignant l'agréable à l'utile, les mettent dans le cas de perfectionner leurs ouvrages, & d'en accélérer l'exécution, ce qui est un double avantage.

& 6, qui sont nécessaires aux sièges à chaffis, afin de pouvoir changer la garniture des bras, ainsi que celle des sièges & des dossiers. Dans le premier cas, le Menuisier, ou pour mieux dire, le Sculpteur réserve au milieu du bras un espace d'environ 6 pouces de longueur au moins, chantourné en creux comme celui *efg*, *Fig. 3*, autour duquel on fait régner un membre des moulures du bras, & qu'on ravale ensuite pour que la garniture, qu'on attache dessus laisse à cette moulure une faillie suffisante, & que les clous ne la débordent pas, ainsi que je l'ai expliqué en parlant de la manière de disposer les Sièges pour recevoir les garnitures d'étoffes: *page 622*.

Quand les garnitures des bras se levent, on prépare les bras de la même manière que ci-dessus, à l'exception que quand ils sont ainsi préparés, on refend le dedans du bras suivant le contour de la moulure, afin de le garnir séparément, & de pouvoir changer la garniture d'étoffe quand on le juge à propos, ce qui est fort aisé à faire, cette dernière n'étant que cousue en dessous. *Voyez les Fig. 5, 6 & 8*. Cet accotoir de rapport s'arrête dans le bras par le moyen d'un goujon de fer *h*, *Fig. 5*, dont le bout, qui est taraudé, passe au travers du bras sous lequel il est arrêté par le moyen d'un écrou qu'on enterre dans l'épaisseur du bras, afin qu'il ne soit apparent en aucune manière; & on met aux deux extrémités de l'accotoir deux petites chevilles *i, i*, lesquelles entrent dans le bras, & par conséquent empêchent l'accotoir de se déranger; quelquefois on fait dans le dessus du bras un ravalement d'environ 3 lignes de profondeur, & d'une largeur convenable, pour que l'accotoir entre dedans, avec sa garniture, le plus juste possible, ce qui fait très-bien, parce qu'alors on ne voit point de joint entre cette dernière & le bras, & que l'accotoir est arrêté très-solidement, sans qu'il soit nécessaire d'y mettre de petites chevilles aux deux bouts. *Voyez la Fig. 8*, où j'ai observé ce ravalement.

De telle forme que soit le plan des Fauteuils, il est toujours nécessaire que leurs bras soient évasés & retournent en dehors par le bout, ce qui fait qu'ils ne sont presque jamais droits sur le plan, mais plutôt d'une forme creuse, comme la *Fig. 4*, (dont le plan du siège est indiqué par la ligne *lm*), ou bien en S par le bout qui s'assemble dans le dossier, comme la *Fig. 8*, qui représente le dessus d'un bras de Fauteuil à la Reine, dont le plan est pareillement indiqué par la ligne *no p*.

La hauteur des bras de Fauteuils doit être de 9 pouces au plus haut du dessus du siège, quand ce dernier est garni de canne comme la *Fig. 1*; & quand ils sont garnis d'étoffe, cette hauteur doit être de 11 pouces, pour regagner la hauteur, ou, pour mieux dire, l'épaisseur de la garniture.

Les consoles qui soutiennent les bras, sont cintrées en S sur les deux sens, comme aux *Fig. 1 & 2*; & on doit observer de ne jamais déterminer leur cintre de face, sans auparavant avoir tracé le plan du siège & du bras, comme je l'ai fait ici, afin d'avoir au juste l'écart de la console, laquelle doit être gauche sur la longueur, afin de regagner l'évasement du bras, lequel est tracé sur le

plan *Fig. 4*; cependant les Menuisiers les chantournent d'équerre à l'ordinaire, & laissent aux Sculpteurs le soin de leur donner la forme qu'ils jugent à propos, ce qu'ils font assez adroitement.

Les consoles s'assemblent à tenon tant dans les bras que dans les traverses des sièges; & on observe, à ceux qui sont garnis de canne, de faire les tenons du bas d'une longueur suffisante pour passer au travers du dessus du siège, & venir s'assembler dans la traverse de ceinture avec laquelle ils sont chevillés. Voyez les *Fig. 1 & 2*, où j'ai indiqué par des lignes *qr* & *st*, l'épaisseur du chassis du Siège destiné à être garni de canne. Quand les Sièges sont garnis d'étoffe & que cette dernière est attachée dessus, le bas des consoles s'assemble toujours dans les traverses de ceinture, & on y observe sur la face *Fig. 7*, un ravatement d'une forme circulaire d'environ 2 pouces de hauteur en dedans, afin de recevoir la garniture qui vient s'attacher dessus, & qui retourne quelquefois par le côté d'environ un pouce de hauteur; la profondeur de ce ravatement doit être égale à celle des accoudoirs, c'est-à-dire, qu'il faut qu'ils puissent contenir l'épaisseur de la garniture & des clous, pour que ces derniers n'excèdent pas les moulures ou les ornements du bas de la console.

Aux Fauteuils à chassis, on ne fait point de ravatement au bas des consoles, mais on observe seulement de laisser lisse la place de ces derniers, ce qui est tout naturel, puisque la faille de la garniture de rapport cacheroit les ornements qu'on pourroit y faire.

Il y a des Fauteuils nommés *Bidets*, auxquels le pied de devant & la console de l'accotoir sont d'une même pièce, ce qui ne souffre aucune difficulté, tant pour la décoration que pour la construction; si ce n'est que les Fauteuils où l'on fait usage de ces fortes de pieds, sont moins profonds que les autres, ou bien sont beaucoup cintrés en plan par devant, ce qui oblige alors à y mettre un pied au milieu pour soutenir le devant de la traverse, ainsi qu'on le pratique aux Sièges de cabinets, dont je ferai la description ci-après. Voyez la *Fig. 10*, qui représente un pied de Bidet avec une partie de son accotoir.

Je ne m'étendrai pas davantage touchant la forme des accoudoirs & de leurs consoles, vu qu'abstraction faite de leur longueur & hauteur, on peut en varier les ornements, & par conséquent la forme & la grosseur, que je n'ai donnée aux Figures ci-dessus que comme la plus ordinaire, & qui peut servir à tous autres bras de Fauteuils de quelque forme qu'ils soient, du moins tant qu'ils ne s'écartent pas de celle qui leur est la plus ordinaire; car pour ceux qui servent aux malades, qu'on nomme *Confessionnaux* ou *Fauteuils à joues*, & les *Bergeres* ou *Chaises longues*, les accotoirs sont d'une forme différente, comme on le verra ci-après.

Les Fauteuils de malades, représentés *Fig. 8*, n'ont rien de particulier pour ce qui est de leur décoration, vu qu'ils sont tout-à-fait garnis d'étoffe, tant en dedans qu'en dehors; les accotoirs de ces Fauteuils montent des deux côtés, &

forment ce qu'on appelle des *joues*, sur lesquelles on peut s'appuyer la tête, de maniere toutefois que les bras puissent aussi être commodément appuyés; c'est pourquoi il faut avoir attention que les *joues* soient bien creusées à l'endroit des coudes, afin de ne point gêner le malade. Le dossier de ces Fauteuils doit avoir environ 2 pieds & demi de hauteur, pour que la tête puisse s'appuyer dessus; & il est bon de lui donner un peu plus de pente qu'aux Fauteuils ordinaires, pour que les reins de la personne assise portent dessus, ce qui la soulage beaucoup. Il y a de ces Fauteuils dont le dossier est mobile du dessus du siège, ce qui est fort avantageux, parce qu'alors on leur donne la pente qu'on juge à propos, selon que l'exige l'état du malade, lequel alors peut y reposer, & même y dormir à son aise.

Lorsque les dossiers sont mobiles, on les ferre avec des charnières qu'on attache au siège, & on les retient en place avec deux branches de fer, taillées en forme de crémaillée, lesquelles sont attachées avec le dossier, & viennent s'accrocher à des espèces de boutons ou clous placés aux deux côtés; de maniere que pour augmenter ou diminuer la pente du dossier, on fait avancer ou reculer les crémaillées, ce qui est fort aisé à concevoir. Cette maniere de faire mouvoir les dossiers des Fauteuils est la plus usitée; cependant comme elle suppose de la force pour le faire, elle devient incommode pour des malades qui auroient peine à le faire eux-mêmes sans beaucoup se fatiguer, ou même s'exposer à laisser échapper le dossier tout-à-fait; c'est pourquoi je crois qu'il seroit nécessaire que le mouvement de ce dossier pût se faire par le moyen d'un rouage placé dans l'épaisseur de l'accotoir, lequel seroit très-facile à faire mouvoir, & retiendroit le dossier à telle inclinaison qu'on le jugeroit à propos, sans avoir besoin de beaucoup de force, de maniere qu'un malade pourroit le faire mouvoir lui-même, ce qui seroit d'un très-grand avantage.

Lorsque les dossiers sont mobiles, ils forment un chassis à part, qu'on fait entrer à feuillure dans les pieds de derriere, qui montent toujours de fond, & dans lesquels sont assemblées les *joues*, ainsi qu'à la *Fig. 8*. Voyez la *Fig. 12*, où j'ai tracé à moitié de leur grandeur, le battant de dossier *A*, & celui de côté *B*, dans lequel est une feuillure destinée à recevoir ce dernier avec sa garniture.

Le siège de ces Fauteuils n'a rien de différent des autres, si ce n'est que quelquefois ces Fauteuils servent de Chaises de commodité, comme je l'ai observé *Fig. 8 & 11*; dans ce cas on y fait un dessus plein, dans lequel on perce un trou rond ou lunette *C*, de 8 à 9 pouces de diametre, à environ 6 pouces du devant, qu'on remplit par un couvercle qui y affleure, afin qu'il ne nuise pas au coussin qu'on met dessus le siège du Fauteuil à l'ordinaire, & qu'on ôte lorsqu'on veut faire usage de la Chaise percée; on met pareillement un fond au bas de ce Fauteuil pour porter un seau de fayence qu'on retire par derriere ou par les côtés, selon qu'on le juge à propos.

On a aussi la coutume de mettre des roulettes sous les pieds de ces Fauteuils;

afin de pouvoir les mouvoir plus aisément sans fatiguer les malades, ce qui ne change rien à leur construction, si ce n'est qu'on est obligé de les faire de 2 pouces à 2 pouces & demi plus bas qu'à l'ordinaire, pour que cette hauteur, qui est celle des roulettes, n'augmente pas celle du siège, laquelle ne doit être que d'un pied au plus; quant à sa largeur, elle doit être d'environ 2 pieds, sur 20 à 22 ou même 24 pouces de profondeur; la hauteur de leurs accotoirs doit toujours être de 10 à 11 pouces; la saillie de leurs joues doit être de 10 pouces au plus large en dehors, & de 6 à 7 pouces au plus étroit.

La construction de ces Fauteuils n'a rien de particulier; il suffit qu'ils soient assemblés solidement; & on doit éviter d'y mettre de trop gros bois, de crainte de les rendre trop lourds; c'est pourquoi 10 lignes d'épaisseur seront suffisantes pour leurs bâtis, excepté les traverses de ceinture, qu'on pourra faire plus épaisses, & les pieds, qui doivent avoir environ 2 pouces de gros par le bas, & qu'on évuide au-dessus de l'appui. *Voyez les Fig. 8 & 11.*

Les Bergeres ou Chaises longues different des Fauteuils ordinaires, par la grandeur du siège, qui a quelquefois 2 pieds de largeur, sur 20 à 22 pouces de profondeur, & par les accotoirs, qui non-seulement sont tout-à-fait garnis d'étoffe en dessous, comme ceux dont je viens de parler, mais encore sont quelquefois cintrés en adoucissant jusqu'environ les deux tiers de la hauteur du dossier, ainsi que la *Fig. 9.*

Dans ce cas la moulure du dossier regne au pourtour de l'accotoir, & on observe d'y laisser du bois en dedans pour porter la garniture; on prend la même attention pour le dessus de l'accotoir, qui, dans ce cas, doit être garni d'un pied de long au moins. Ces especes de Sièges sont quelquefois très-riches, tant pour les ornements que pour les formes de leur siège & de leur dossier; cependant comme ils servent quelquefois de Duchesses, en y ajoutant un ou deux bouts sur la longueur, on les fait quarrés par leur plan, afin qu'ils se raccordent plus aisément. En général, la construction de ces Sièges n'a rien de particulier, ce que j'ai dit jusqu'à présent, en parlant des Chaises & des Fauteuils, pouvant s'appliquer à tous les Sièges.

Quant à la décoration des Bergeres, elle peut être plus ou moins riche, selon qu'on le jugera à propos, n'y ayant rien de fixe à ce sujet; c'est pourquoi je me contente de donner ici le détail de leurs formes, qui est la seule différence sensible qu'il y ait de ces Sièges aux Fauteuils ordinaires, dont, au fond, ils ne sont guere différents que par la grandeur & le peu de hauteur de leur siège, qui n'a quelquefois que 9 à 10 pouces, & la pente de leur dossier, qu'on fait plus incliné qu'à l'ordinaire.

Il y a encore des especes de Fauteuils nommés *Bergeres*, qui ne different des Fauteuils ordinaires que par la hauteur de leur dossier, qui n'a guere que 12 à 13 pouces au plus, & par la largeur de leur siège, qui a quelquefois 30 pouces de largeur. Ces sortes de Bergeres ou Fauteuils, se placent dans les Salles de compagnie

compagnie , & ne servent qu'aux Dames , dont l'ajustement exige cette forme pour n'être point trop froissé , & pour qu'elles soient assises commodément.

PLANCHE
232.

J'ai dit plus haut qu'on nommoit quelquefois *Chaises longues* , les Sièges dont je viens de parler , c'est-à-dire , les Bergeres ; cependant ce nom ne leur est propre que quand leur siège a assez de profondeur pour , qu'étant assis dedans , les jambes portent tout en entier sur le siège , lequel alors doit avoir depuis 3 pieds & demi de longueur , jusqu'à 5 pieds , ce qui ne change rien à leur décoration ni à leur construction , si ce n'est que l'on est obligé de mettre une barre à queue entre les traverses de ceinture , pour en retenir l'écart , ce qui est très-peu de chose , comme je le dirai ci-après.

Les Chaises longues prennent le nom de *Duchesses* , lorsque leur siège passe 5 pieds de longueur , & qu'on y fait à l'autre bout une espece de petit dossier de 12 à 15 pouces de hauteur.

Il est encore des Sièges dont les accotoirs different de ceux dont je viens de faire la description , en ce que la traverse de dossier se continue jusqu'aux accotoirs , de maniere que le dossier semble être continué tout autour du siège. Ces sortes de Sièges se nomment *Fauteuils de Cabinet* , & different de ceux dont je viens de parler , non-seulement par les accotoirs , mais encore par la forme de leur plan , lequel forme un angle atrondi en saillie par devant , ce qui est très-commode pour ceux qui sont obligés d'être assis long-temps & penchés en devant , comme le sont tous ceux qui écrivent , parce qu'alors les cuisses , qui , en cette occasion se trouvent écartées , portent également par-tout , & ne sont pas blessées extérieurement par le devant de la traverse de ceinture , laquelle étant creusée , laisse toute la portée du corps sur le devant du siège , & par conséquent sur l'intérieur des cuisses , qui étant la partie la plus charnue , résiste mieux à la fatigue , comme je l'ai déjà dit en parlant des Chaises à la Reine.

PLANCHE
233.

Les Fauteuils de Cabinet sont de l'espece de ceux qu'on appelle *Bidets* , parce que les pieds de devant & les consoles des accotoirs tiennent ensemble , ce qui est d'autant plus naturel que le cintre de la traverse de devant diminue de beaucoup la profondeur du siège à l'endroit des pieds , dont la saillie doit être d'environ 6 pouces pris du devant de ces derniers. *Voyez la Fig. 3* , qui représente le plan du Fauteuil dont je fais la description ; & celle 4 , qui représente ce même Fauteuil vu en dessus.

Le cintre des traverses du devant de ces Sièges est d'une forme en S ; & pour plus de solidité , on les fait ordinairement de deux pieces , qu'on assemble à tenon & à mortaise dans un pied qui est placé au milieu du devant du Fauteuil , lequel est nécessaire pour soutenir le devers de la traverse du devant du siège , soit qu'elle soit d'une piece ou de deux , ce qui est la meilleure maniere pour éviter le bois tranché , comme je l'ai observé à la *Fig. 1* , qui représente l'élévation d'un Fauteuil de Cabinet vu de face ; & à la *Fig. 2* , qui représente ce même Fauteuil vu de côté. Les Fauteuils de Cabinets n'ont ordinairement que quatre

pieds; savoir, les deux de côté, celui de devant & un derriere, opposé à ce dernier, dans lequel viennent s'assembler les traverses de ceinture & les accotoirs, lesquels forment dossier; quelquefois on y met deux pieds par derriere, comme aux Fauteuils ordinaires, ce qui fait très-bien, mais en même temps devient plus difficile à faire, parce que les dossiers de ces Fauteuils ne sont évalés que sur un sens, c'est-à-dire, sur le derriere, & représentent la moitié d'un cylindre incliné, ce qui change nécessairement le plan des battants, leur donne du gauche, & les oblige d'être cintrés sur la hauteur, ce que je vais expliquer.

Pour bien entendre cette difficulté, il faut supposer, comme je l'ai fait ici *Fig. 3*, que le dossier est égal de hauteur au pourtour; alors il est aisé de voir que le demi-cercle *abc*, ne peut être parallèle à celui *def*, (qui est le nud du siège) que sur la ligne des centres *begh*; d'où il suit qu'il faut nécessairement que les battants, qui ne se trouvent pas sur cette ligne, soient gauches, à moins qu'on ne leur fasse suivre l'inclinaison du dossier, indiquée par les lignes *x, x*; ce qui est impossible, puisqu'il faut nécessairement que les battants soient disposés perpendiculairement au pourtour du siège, & que par conséquent la direction de leur milieu tende à son centre *h*, *Fig. 3*; de sorte que la ligne *il*, qui tend au centre *h*, ne peut être perpendiculaire à l'arc de cercle *bc*, dont le centre *g* se trouvant plus élevé, donne, sur l'épaisseur du battant, le gauche exprimé par la ligne *mi*, ce qui donne en même temps le hors d'équerre *mn*, lorsqu'on ne gauchit pas le battant selon qu'il est nécessaire.

Pour ce qui est de la maniere de déterminer ce gauche sur la largeur du battant, elle est très-aisée, puisqu'après avoir déterminé la largeur du battant, il ne faut qu'élever, au plus haut point de ce dernier, une ligne perpendiculaire *op*, à un rayon mené de ce point au centre qui y répond, laquelle ligne n'étant point parallèle à celle *qr*, donne le gauche demandé.

Les battants de dossier ainsi disposés, ne peuvent être droits sur la hauteur; mais ils creusent & forment une portion d'ellipse très-allongée, qui se trouve de la maniere suivante:

On divise la distance qui se trouve entre les deux centres *g, h*, en autant de parties égales qu'on le juge à propos, comme les points *u* & *x*, desquels points & d'une ouverture de compas égale à la distance *he* ou *gb*, on fait sur la ligne *li*, dont on veut avoir la courbure, les deux sections *s, t*; ensuite on trace à part, *Fig. 7*, une ligne perpendiculaire, dont la hauteur *AB* doit être égale à celle du battant pris perpendiculairement du dessus du siège; puis on divise cette ligne en pareil nombre de parties égales que la distance *gh*, *Fig. 3*, aux points *C, D*, auxquels points on élève autant de perpendiculaires; ce qui étant fait, on prend, *Fig. 3*, la distance *ls*, qu'on porte de *C* à *1*, *Fig. 7*; celle *lt*, de *D* à *2*; & celle *li*, de *B* à *3*; & par les points *A, 1, 2* & *3*, on fait passer une ligne courbe qui est le cintre demandé, lequel change à mesure que la ligne *il* change de place.

Ce cintre est très-peu de chose, & doit même se compter pour rien, quand les dossiers sont totalement garnis d'étoffe; cependant il est bon d'y faire attention, sur-tout quand ils sont apparents & ornés de moulures, parce qu'alors ils feroient un très-mauvais effet s'ils n'étoient pas cintrés sur la hauteur & qu'ils ne fussent pas dégauchis suivant leurs différents plans, comme je viens de l'expliquer.

Les accotoirs des Fauteuils de cabinet & leur dossier tiennent ensemble, comme je l'ai dit plus haut, & sont composés de deux ou de trois pièces, selon qu'il y a deux ou un seul pied au dossier. Ces accotoirs s'assemblent à l'ordinaire dans les consoles, & à tenon & mortaise dans les battants, lesquels sont alors partie du dossier; d'où il résulte deux inconvénients considérables pour la propreté & pour la solidité de l'ouvrage; parce que quand les battants sont ainsi partie des traverses de dossiers, & que ces derniers viennent à se retirer, ce qui arrive presque toujours, le bois de bout des battants, qui ne se retire pas, desaffleure les traverses, ce qui fait un très-mauvais effet, auquel on ne peut remédier qu'en retouchant sur le bois de bout, dont alors il faut arracher la peinture ou la dorure, ce qui est fort disgracieux, sur-tout quand les meubles sont de quelque conséquence.

Le second inconvénient consiste dans le peu de solidité que peuvent avoir les assemblages de deux traverses dans un battant de 2 pouces de large au plus, lesquels, lorsque les Sièges sont totalement garnis d'étoffe, tant en dedans qu'en dehors, doivent être ravalés des deux côtés de la saillie des moulures, ce qui diminue considérablement de la largeur du tenon des traverses; c'est pourquoi je crois que malgré l'usage on feroit très-bien de construire les traverses (tant des Fauteuils dont je parle, que de tous autres Sièges, comme les Sofas, les Veilleuses, &c.) d'une seule pièce, ou, pour mieux dire, de plusieurs pièces assemblées à traits de Jupiter, ce qui rendroit l'ouvrage beaucoup plus solide, sans le rendre pour cela plus sujet, du moins autant que l'Ouvrier feroit assez intelligent pour le bien faire, ce qui est un peu rare parmi les Menuisiers en Chaises. En faisant ainsi les traverses des Fauteuils dont je parle, l'ouvrage seroit beaucoup plus propre, & on y assembleroit les battants en chapeaux, ce qui ne souffriroit d'autre difficulté que de gêner pour placer les joints des traits de Jupiter, qu'il faudroit éloigner des assemblages des battants, & qui obligeroit de faire les différentes pièces qui composeroient ces traverses, d'une longueur inégale, ce qui est très-peu de chose, proportion gardée avec le bien qui résulte de la méthode que je propose ici.

Quant à la forme du cintre du dossier du Fauteuil dont je fais ici la description, celle qui est représentée ici, *Fig. 1 & 2*, est la plus usitée; cependant comme ces élévations, tant de face que de côté, ne sont que géométrales, elles ne sont pas suffisantes pour déterminer au juste la forme qu'on doit donner à ces sortes de Sièges, ni à tout autre d'une forme cintrée en plan; c'est pourquoi lorsqu'on voudra le faire avec quelque sûreté, il faudra, ainsi que je l'ai fait ici,

Fig. 6, tracer à part la surface développée du dossier, sur laquelle on trace le contour qu'on juge à propos de leur donner, d'après quoi on trace les élévations géométrales, comme je vais l'expliquer.

J'ai donné plus haut la manière de tracer la surface développée du dossier des Fauteuils en cabriolet; celle des Fauteuils dont il est ici question, quoique d'une forme à peu-près semblable par leur plan, se trace d'une autre manière, vu la forme de leur évasement, lequel n'est ordinairement que d'un sens & tout sur le derrière (*), & se réduit à rien sur les côtés.

Pour parvenir à faire le développement de la surface intérieure d'un dossier disposé comme celui du Fauteuil représenté dans cette Planche, on commence à diviser la moitié de son plan en un nombre de parties égales, en commençant au point *d*, *Fig. 3*, jusqu'à celui *e*, comme l'indiquent les points 1, 2 & 3, desquels points on abaisse autant de perpendiculaires sur la ligne des centres ou du milieu *eh*; ensuite on trace à part *Fig. 5*, la ligne horizontale *ab*, dont la longueur doit être égale à la distance *eh*, *Fig. 3*; puis au point *b* on élève une perpendiculaire à la ligne *ab*, dont la hauteur *be* doit être égale à celle du dossier prise perpendiculairement; & par le point *e*, on mène une autre ligne parallèle à celle *ab*, dont la longueur doit être égale à la distance *hb*, *Fig. 3*; ce qui étant fait, on prend sur la ligne *eh*, *Fig. 3*, la distance *ey*, qu'on porte, *Fig. 5*, de *d* à *e*, & de *a* à *i*; celle *e z*, de *d* à *f*, & de *a* à *l*; celle *e &*, de *d* à *g*, & de *a* à *m*; & celle *eh*, de *d* à *h*, & de *a* à *b*, qui est déjà donnée; puis par les points *ei*, *fl*, *gm* & *hb*, on mène des lignes inclinées parallèles entr'elles, lesquelles représentent en élévation celles du plan cotées *y 3*, *z 2* & *& 1*.

Cette opération étant faite, on trace à part, *Fig. 6*, la ligne horizontale *AB*, au milieu de laquelle on élève une ligne perpendiculaire *CD*, qui doit être le milieu de la surface développée; ensuite on prend sur le plan, *Fig. 3*, la largeur d'une des divisions, comme par exemple, celle *e 3*, qu'on porte sur la *Fig. 6*, de chaque côté de la ligne *CD*, en pareil nombre que sur le plan; & par les points *E, F, G, H*, on élève autant de lignes perpendiculaires parallèles à celle *CD*; puis après avoir tracé, *Fig. 5*, du point *a*, une ligne *an*, perpendiculaire à celle *ad*, on prend sur cette ligne la distance *oi*, qu'on porte de *H* à *u*, *Fig. 6*; celle *pl*, de *G* à *t*; celle *qm*, de *F* à *s*; & celle *rb*, de *E* à *r*; puis on fait chacune des perpendiculaires de la *Fig. 6*, égale à la ligne *ad*, *Fig. 5*, ce qui donne le développement de la moitié de la surface demandée, du moins pour la partie circulaire, (dont l'autre côté se trace de la même manière;) ce qui étant fait, on prend la distance *hc*, *Fig. 5*, qu'on porte de *L* à *I*, *Fig. 6*; & on fait la ligne *rI*, égale à celle *bc*, ce qui donne le

(*) Il n'est pas absolument vrai que tous les Fauteuils dont je parle n'aient pas d'évasement par les côtés; je n'ai donc fait choix de cette forme, qui est celle du cylindre oblique, que pour avoir occasion de décrire toutes les formes dont les développements des surfaces des dossiers de Sièges sont susceptibles, comme les cônes droits dont j'ai déjà parlé, les cylindres obliques, dont

il est ici question, & les cônes obliques, dont je parlerai ci-après, ce que je continuerai de démontrer mécaniquement, sans faire mention du rapport que ces démonstrations ont avec la Stéréotomie, pour les raisons que j'ai données plus haut, en faisant la description d'un Fauteuil en cabriolet, page 637.

commencement de la partie droite du plan, laquelle lui est perpendiculaire, comme l'indique la ligne rx , *Fig. 6.*

PLANCHE
233.

La surface du dossier étant ainsi développée, on y trace le cintre comme on le juge à propos, en observant que les accoudoirs aient la longueur & la forme convenables, ainsi que je l'ai observé ici; puis pour tracer ce cintre sur les élévations, *Fig. 1 & 2*, on commence par le tracer sur la *Fig. 5*, en faisant la distance $i\ 1$, égale à celle $u\ 2$; celle $l\ 3$, égale à celle $r\ 4$; celle $m\ 5$, égale à celle $s\ 6$; & celle $b\ 7$, égale à celle $r\ 8$; puis par les points $d, 1, 3, 5$ & 7 , on fait passer une ligne qui est la courbe demandée, qu'on reporte ensuite sur l'élévation, en portant sur cette dernière les distances des points $d, 1, 3, 5$ & 7 , pris sur la ligne ab , *Fig. 5*, (& perpendiculairement à cette ligne) sur les lignes de l'élévation qui leur sont correspondantes, ainsi que je l'ai indiqué par des lignes ponctuées provenant des divisions du plan, ce qui est, je crois, fort facile à concevoir, & n'a pas besoin d'une plus grande démonstration. Pour la Figure 2, elle se trace de même que la Figure 5; c'est pourquoi je n'en parlerai pas davantage.

Il faut observer que le développement de la surface du dossier dont je parle, est prise en dedans, comme la partie la plus apparente de tous les Siéges, & qu'il est nécessaire que toutes les courbes soient d'équerre tendantes à leur centre, comme je l'ai observé ici, & que je l'ai indiqué par des petites lignes tendantes aux centres g & h , *Fig. 3.*

Il y a des Siéges dont les dossiers sont d'un inégal évafement, ou même dont un côté est perpendiculaire, telles que les Veilleuses & autres, & dont les dossiers sont susceptibles de contours, qu'on ne peut, ainsi que je l'ai déjà dit, déterminer au juste, sans auparavant avoir fait le développement de leur surface, ce qui se fait de la manière suivante :

PLANCHE
234.

On commence d'abord par tracer le plan du siége & son évafement, lequel est supposé venir à rien au point A , *Fig. 1*; ensuite du point B , où la partie droite du siége vient rencontrer la partie circulaire dont on veut avoir le développement, on divise la partie circulaire du plan en autant de parties égales qu'on le juge à propos, comme les points a, b, c, d, e, f ; desquels points & de celui A , comme centre, on décrit autant d'arcs de cercles qui viennent rencontrer la ligne AB aux points g, h, i, l, m, n . Cette opération étant faite, la hauteur & l'inclinaison du dossier étant déterminées comme la ligne CB , on la prolonge en E , jusqu'à ce qu'elle rencontre la ligne horizontale LAD , au point F , hors de la Planche; duquel point & de ceux g, h, i, l, m & n , on mène autant de lignes représentant en élévation celles Ao, Ap, Aq, Ar, As, At & Au , vues en plan dans cette Figure: ces mêmes lignes servent aussi à déterminer la courbure de la surface développée, ainsi que je vais l'expliquer.

On trace à part la partie droite du dossier $GHI B$, *Fig. 3*, dont la hauteur GH ou IB , doit être égale à la ligne BC , *Fig. 1*; ensuite on prolonge en

contre-bas de la Figure, la ligne IB de B en E , jusqu'à ce qu'elle soit d'une longueur égale à celle BF , *Fig. 1*; ce qui étant fait, on prend une des divisions du plan, *Fig. 1*, qu'on porte, *Fig. 3*, de B à n : on fait une section; puis on prend pareillement sur la *Fig. 1*, la distance du point F , hors la Planche, au point n , qu'on porte, *Fig. 3*, de F à n ; duquel point, & par celui F , on mene une ligne indéfinie au travers de la Figure; ensuite du point n , & d'une ouverture de compas égale à une des divisions du plan, on fait une section en m ; puis on prend, *Fig. 1*, la distance Fm , qu'on porte, *Fig. 3*, de F en m , & on tire une ligne indéfinie, & ainsi des autres divisions, que j'ai cotées, ainsi que ces dernières, des mêmes lettres que sur le plan, pour en faciliter l'intelligence.

Le dessous de la surface développée étant ainsi tracé, on en borne la hauteur en faisant la ligne $r1$, *Fig. 3*, égale à celle $n2$, *Fig. 1*; celle $m3$, égale à celle $m4$; celle $l5$, égale à celle $l6$; celle $i7$, égale à celle $i8$; celle $h9$, égale à celle $h10$; celle $g11$, égale à celle $g12$; enfin celle AL , *Fig. 3*, égale à celle AL , *Fig. 1*; ce qui terminera le développement demandé, sur lequel on tracera le cintre qu'on jugera à propos, comme on peut le voir dans cette Figure.

Pour se convaincre de la vérité de cette démonstration, soit le triangle abc , *Fig. 6*, semblable à celui FAB , *Fig. 1*, (lequel représente l'évasement d'un dossier tout d'un côté, en venant à rien de l'autre, & sur lequel j'ai tracé par des lignes ponctuées, la longueur de chaque ligne servant à faire le développement d'un dossier ainsi évasé;) soit pareillement le triangle def , lequel représente la pente, ou, pour mieux dire, l'inclinaison du dossier sur la ligne de ; ce qui est exactement vrai, puisque les lignes ag & dg , qui coupent les deux triangles en parties égales, sont d'une même longueur, & que l'extrémité d du second triangle abaissé perpendiculairement sur sa base, vient rencontrer le point e , qui est pareillement perpendiculaire au point a , qui est le sommet du premier triangle; or, la ligne hi , qui est la même que celle ef , a donné le point b , dont la distance au sommet a , est égale à la ligne de , & pareillement la ligne ef , qui est aussi la même que celle hi , a donné le point m , dont la distance au sommet a , est égale à la ligne df .

Il faut faire attention, lorsqu'on tracera ces cintres ainsi développés, au parallélisme de la base du développement, qu'il faudra toujours suivre, afin que ces cintres ne créussent pas trop, ce qui arriveroit nécessairement si on n'y faisoit pas attention.

Lorsqu'il arrive que le plan d'un Siège quelconque est d'une forme ovale, comme la *Fig. 2*, on se sert toujours de la même méthode pour avoir le développement de leur dossier; toute la différence qu'il y a, c'est que comme le plan est composé des deux arcs de cercle, ABC & CDE , il faut d'abord chercher le centre du plus grand arc de cercle, afin d'avoir le développement de cette partie du dossier, lequel étant d'un évasement égal dans toute l'étendue de cet

arc de cercle, se trouve par la même méthode que celle que j'ai donnée en parlant des Fauteuils à cabriolet, que j'ai indiquée par les lignes ponctuées *FG & HI*, lesquelles étant prolongées toutes deux, donnent le point *L* hors de la Planche, qui est le centre d'où partent les divisions de la partie développée *MNOP*, *Fig. 5*; le reste du développement se fait comme aux *Fig. 1 & 3*, en observant de placer la première ligne du second développement en dedans du premier, d'une distance égale à celle qui est donnée sur le plan, c'est-à-dire, qu'il faut que la distance *QO* soit égale à celle *RS*, le triangle *PQO*, *Fig. 5*, étant le même que celui *CRS*, lequel ne paroît plus court que parce qu'il est vu en dessus.

Il faut faire attention que toutes les lignes du développement des Figures 1 & 2, qui tendent aux points *A & E*, sont exactement droites; mais elles ne sont bonnes que pour la construction des Figures: c'est pourquoi lorsqu'on aura des battants à placer dans des dossiers qui, comme ceux-ci, seront d'un évasement irrégulier, il faudra toujours les disposer perpendiculairement aux centres du plan, comme je l'ai indiqué dans la *Fig. 2*, où toutes les lignes pleines tendent aux deux centres *H & T*, ce qui, dans la partie *ABC*, ne souffre aucune difficulté, vu qu'elle est également évasée; mais dans celle *CDE*, ces battants deviennent gauches & cintrés sur leur hauteur, comme je l'ai démontré ci-dessus en parlant des Fauteuils de cabinets. Voyez la *Fig. 5*, où toutes les lignes tendantes aux centres sont pleines, & celles de construction sont indiquées par des lignes ponctuées, ce qui ne fait rien pour le développement représenté dans cette Figure, dont on a également la hauteur par les unes comme par les autres; c'est ce dont on pourra se convaincre, en élevant à part une perpendiculaire *ab*, *Fig. 4*, dont la longueur fera égale à la hauteur perpendiculaire du dossier; puis en prenant sur le plan, *Fig. 2*, la distance *lm*, & la portant de *b* à *c*, *Fig. 4*; celle *no*, de *b* à *d*; celle *pq*, de *b* à *e*; celle *rs*, de *b* à *f*; celle *tu*, de *b* à *g*; & celle *cs*, de *b* à *h*; puis par les points *c, d, e, f, g & h*, on mène au point *a*, autant de lignes dont la longueur donne celle des lignes pleines de la *Fig. 5*; savoir, celle *ah*, pour celle *PO*; celle *ag*, pour celle *il*; celle *af*, pour celle *mn*; celle *ae*, pour celle *op*; celle *ad*, pour celle *qr*; celle *ac*, pour celle *st*; & celle *ab*, pour celle *ux*.

De quelque forme & inclinaison que soient les dossiers, les méthodes que je donne ici pour servir à en faire le développement, sont toujours les mêmes, toutefois en les employant à propos; c'est pourquoi malgré toutes les démonstrations que j'en ai faites ici, & qui, à la rigueur, peuvent être suffisantes, je crois ne pouvoir trop exhorter les jeunes gens à prendre au moins quelques connoissances des éléments de Géométrie, sur-tout pour ce qui a rapport au développement des surfaces & à la pénétration des corps, dont la connoissance, si elle n'est pas absolument nécessaire pour faire un Siège avec succès, (comme bien des gens se l'imaginent,) est du moins très-utile, puisqu'en donnant de la théorie, elle

PLANCHE 234. facilité & assure la pratique ; c'est ce que ceux qui ont quelques-unes des connoissances que je recommande ici, se persuaderont aisément, puisque tous les doffiers de Siéges sur un plan cintré, ne sont autre chose que des parties de cônes droits renversés, ou de cylindres obliques, ou de cônes obliques renversés, & quelquefois un composé des uns & des autres.

PLANCHE 235. Comme ce que je viens de dire touchant les Chaises & les Fauteuils regarde plus leur construction que leur décoration, on pourra avoir recours à la Planche 235, laquelle en représente plusieurs, tant en plan qu'en élévation, des plus à la mode, & dont la décoration pourra donner des idées pour en construire d'autres de telle richesse qu'on le jugera à propos ; des exemples de cette sorte étant plus utiles que des préceptes, qui ne pourroient être qu'incertains, surtout dans des ouvrages qui, comme ceux-ci, sont sujets à la mode, c'est-à-dire, à changer tous les jours, du moins pour la décoration.

SECTION PREMIERE.

Description de tous les grands Siéges, comme les Canapés, Sofas, Ottomanes, &c ; de leurs différentes formes, proportions & construction.

J'AI dit plus haut, en parlant des Fauteuils, que lorsque leur siège étoit d'une forme plus allongée qu'à l'ordinaire, ils changeoient de nom, & qu'on les nommoit, *Bergeres, Chaises longues, & quelquefois Duchesses* ; lorsque les sièges de ces mêmes Fauteuils sont plus larges du double au moins que de coutume, on les nomme alors *Canapés, Sofas, &c*, lesquels ne sont autre chose que des especes de Fauteuils, dont la largeur est de 5, 7, & même 12 pieds ; de sorte que leur construction, à quelques changements près, est la même que celle de ces derniers, ainsi qu'on le verra ci-après.

PLANCHE 236. Les Canapés sont les plus anciens des Siéges dont la largeur est capable de contenir plusieurs personnes, & d'après lesquels on en a inventé beaucoup d'autres, qui, quoique d'une différente forme, sont toujours semblables à ceux-ci, soit pour la construction, soit pour l'usage, puisque ces sortes de Siéges peuvent également servir de Lits de repos.

Le Canapé représenté dans cette Planche, *Fig. 1 & 2*, a 5 pieds de largeur, qui est la plus ordinaire, sur un pied de hauteur de siège, & 2 pieds de profondeur au plus, & environ 18 pouces de hauteur de doffier, ainsi qu'aux Fauteuils ordinaires ; les bras ou accoudoirs sont aussi de la hauteur & de la forme ordinaires. La construction de ces sortes de Siéges n'a rien de particulier, si ce n'est que quoiqu'ils aient plusieurs pieds sur leur largeur, il est bon que leurs traverses de ceinture soient d'une seule piece, afin qu'elles soient plus solides, ce qui ne souffre aucune difficulté pour celles de devant, lesquelles reçoivent les pieds du milieu, qui y sont assemblés à tenon, & dont le surplus de l'épaisseur, soit

SECTION I. Description de tous les grands Sièges, &c. 651

soit en devant ou par derriere, passe en enfourchement dessus, comme je l'ai observé à la *Fig. 3*, qui représente le plan du Canapé dont je fais la description.

PLANCHE
236.

Pour les traverses de derriere, lorsqu'on veut les faire d'une seule piece sur la longueur, il faut, lorsque la petite traverse de dossier sera isolée comme dans la *Fig. 4*, assembler cette derniere à tenons dans les pieds des bouts & de milieu, & faire passer en enfourchement la faillie de leurs moulures par-dessus les battants jusqu'à la moitié de leur largeur, lorsque, comme dans le cas dont il est ici question, le dossier du Canapé fera un seul cadre; si au contraire il formoit plusieurs cadres, on les assembleroit comme dans les Sièges ordinaires, ce qui ne souffriroit aucune difficulté. Quant à la traverse de ceinture, il faut, lorsqu'on peut la faire assez épaisse, faire passer le battant tout au travers de son épaisseur, comme de *a* à *b*, *Fig. 4*, & y faire un assemblage *c d* sur le devant; ou bien si cette traverse étoit mince, & qu'on voulût la placer sur le derriere, on pourroit la faire entrer en enfourchement dans le pied, au nud du derriere de la petite traverse de dossier, en observant d'entailler la grande traverse de la largeur du battant, selon que l'exigera son épaisseur; si au contraire il arrivoit qu'on voulût ou qu'il fallût, pour quelque raison, placer cette traverse sur le devant du pied, on la feroit entrer en enfourchement dans ce dernier, au nud de son ravalement, c'est-à-dire, au point *b*, & on l'assembleroit à tenon & mortaise à l'ordinaire, comme il est indiqué par les points *c, d*.

Dans ce que je viens de dire touchant les traverses de derriere de ceinture & de dossier, j'ai supposé que cette derniere étoit isolée, comme dans les Sièges ordinaires; cependant il est mieux de faire ces deux traverses d'une seule piece, comme dans la Figure 6, soit qu'elles soient ornées de moulures ou non, parce qu'alors l'ouvrage est plus solide & moins difficile à assembler, vu qu'on peut faire passer le montant en entaille du nud du ravalement indiqué par la ligne *ef*, & y faire un assemblage *gh*, sur le devant du pied.

Les Canapés sont ordinairement droits sur le derriere, & cintrés sur le devant & sur les côtés, à peu-près dans la forme représentée dans la *Fig. 3*, où j'ai disposé les pieds perpendiculairement aux faces des différents cintres, ce qui est absolument nécessaire; comme aussi de faire tendre les équerres de ces pieds aux centres de ces cintres, ce que j'ai observé aux pieds du milieu & à celui d'angle coté *B*, ce que les Menuisiers en Meubles n'observent pas aux pieds d'angles, qu'ils disposent quarrément à l'ordinaire, comme celui coté *A*, ce qui ne souffre pas grande difficulté, quand le cintre d'angle n'est pas considérable; mais quand il l'est, comme dans le cas dont il est ici question, il faut absolument qu'ils soient disposés comme celui coté *B*.

Le milieu du siège des Canapés doit être rempli par des barres assemblées; soit à queue, ou à tenon & mortaise, ce qui est égal; pour ce qui est des traverses du haut des dossiers, quoique les Menuisiers en Meubles soient dans

l'usage de les faire de plusieurs pieces assemblées à tenon & mortaise dans les bouts des battants de milieu, ce qui, comme je l'ai déjà dit, en parlant des Fauteuils de cabinet, est sujet à bien des difficultés; je crois qu'il est absolument nécessaire, non-seulement aux Canapés, mais encore à toute autre espece de Siéges dont la largeur est considérable, de faire toutes les traverses du haut d'une seule piece, ou du moins, s'il n'est pas possible, de plusieurs pieces assemblées à traits de Jupiter, qu'on aura soin de placer loin de l'assemblage des pieds, qui alors s'assembleront en chapeau dans ces traverses.

Quoique j'aie borné la longueur des Canapés à 5 pieds, ce n'est que parce que cette longueur est la plus ordinaire; mais souvent leur longueur est bornée par la place qu'ils doivent occuper, comme le renforcement d'une niche, la largeur d'un trumeau de croisée, celle d'un tableau, d'une glace, ou toute autre chose qui puisse & même doive déterminer non-seulement la longueur, mais même la hauteur & la forme générale de ces fortes de Siéges, dont la décoration doit être analogue à celle de la piece dans laquelle ils sont placés.

Il y a des occasions où on arrondit les angles des Canapés, comme l'indique la ligne *ghd*, *Fig. 3*; dans ce cas on y fait une séparation ou joue à la rencontre du premier pied, comme celle *bcd*, dont la forme chantournée est à peu-près semblable à celle des Fauteuils en confessionnaux; & pour rendre ces Siéges plus commodes, on en arrondit les angles des deux côtés, comme de *a* à *b* & de *e* à *f*; les Canapés ainsi disposés, se nomment *Canapés à joues*.

Les Sofas sont des Siéges qui ne different des Canapés, qu'en ce que leurs accotoirs sont pleins, à peu-près disposés comme ceux des Bergeres & des Duchesses, & en ce qu'ils ont un peu moins de hauteur de siége; de sorte que ce ne sont, à proprement parler, que des especes de Lits de repos, dont, à ce qu'on dit, l'usage vient de Turquie ou de Perse, comme leur nom semble l'indiquer. A ces différences près, ils ne different en rien des Siéges dont je viens de parler, c'est-à-dire, des Canapés, auxquels ils sont absolument semblables, sur-tout pour ce qui regarde la construction.

Les Sofas étoient ordinairement d'une forme droite par le derriere de leur plan; peu à peu on s'est avisé de les faire cintrés pour suivre le plan des niches ou des appartements dans lesquels ils étoient placés, ce qui étoit assez naturel; ensuite on a varié ce cintre de différentes manieres, ainsi que celui des dossiers, ce qui a donné lieu au changement de nom de ces Siéges ou Lits de repos, qui alors furent appellés *Ottomanes*, *Veilleuses*, *Veilleuses à la Turque*, *Pafoses*, *Turquoises*, *Gondoles*, &c. noms bisarres pour la plupart, & qui n'ont d'autre étymologie que le caprice ou la cupidité des Ouvriers & des Marchands.

En général, de quelque forme que soit le plan des Siéges, ou, pour mieux dire, des Lits de repos dont je viens de parler, il faut avoir soin, lorsqu'on en détermine la forme, d'éviter les bois tranchés le plus qu'il est possible, & par conséquent de placer les pieds de maniere qu'ils soient assez près les uns des

SECTION I. Description de tous les grands Sièges , &c. 653

autres , pour que la courbure des traverses ne soit pas trop considérable , & par conséquent ne soit pas trop en porte-à-faux ; c'est pourquoi lorsque les traverses de ces Sièges feront beaucoup cintrées , soit en creux soit en bouge , il est bon de placer un pied au milieu du cintre , comme je l'ai observé à la Fig. 5 , cote *A* , & de ne jamais s'écarter de cette règle , à moins que ce cintre ne se réduisît à peu de chose , ou qu'il y eût un autre pied placé près du milieu , comme dans cette Figure , cote *B*. Quant à la construction de ces Sièges , c'est toujours la même chose que pour ceux dont j'ai parlé ci-dessus ; c'est pourquoi je n'en parlerai pas davantage , me contentant de donner dans la Planche suivante un exemple de ceux qui sont les plus à la mode à l'heure présente , & qui ne le seront peut-être plus lorsque cet Ouvrage sera imprimé.

PLANCHE
236.

La Figure 1 de cette Planche , représente l'élévation d'une Ottomane , dont la moitié est finie , & l'autre seulement disposée à être sculptée. Ce Siège ou Lit de repos est cintré sur son plan d'une forme ovale allongée , & son dossier , dont le point le plus élevé se trouve au milieu , vient , en diminuant de hauteur , se joindre avec les accotoirs ; de sorte que la traverse de dossier & ces derniers sont d'une seule pièce , ou du moins semblent l'être. Ce Lit de repos sert également à s'asseoir comme à se coucher , soit d'un bout soit de l'autre.

PLANCHE
237.

La Figure 2 représente une espèce de Lit de repos , dont l'usage est de contenir une personne à demi-couchée , c'est-à-dire , les jambes & les cuisses à plat , & la partie supérieure du corps soutenue par des carreaux ou oreillers , sur lesquels on s'appuie ; de sorte qu'on peut y être assez commodément pour y lire & être placé devant le feu , ou par-tout ailleurs , ces sortes de Sièges étant faits pour se transporter d'un lieu à l'autre , comme on le juge à propos , en quoi ils diffèrent de ceux dont je viens de parler , lesquels restent toujours en place.

Les dossiers des Veilleuses sont , ainsi qu'on peut le voir dans cette Figure , plus élevés d'un bout que de l'autre ; c'est pourquoi on en fait ordinairement deux à la fois , l'un à droite & l'autre à gauche , afin de pouvoir contenir deux personnes placées vis-à-vis l'une de l'autre , ou bien qu'on puisse changer de position , se plaçant alternativement à gauche ou à droite.

Il y a des Veilleuses qu'on nomme *Veilleuses à la Turque* , lesquelles sont cintrées également des deux bouts ; de sorte qu'on peut indifféremment se placer d'un bout ou de l'autre. Voyez la Fig. 3 , qui représente la moitié d'une Veilleuse ainsi disposée.

Le plan des Veilleuses est quelquefois d'une forme droite , arrondie par les bouts , & plus étroite d'environ 6 pouces , du bout où le dossier est moins haut , mais plus ordinairement d'une forme creusée sur le plan , & pareillement arrondie par les bouts , ce qui est plus raisonnable ; cette forme étant plus analogue à la posture d'une personne à demi-couchée.

La Figure 4 représente une autre espèce de Lit de repos , qu'on nomme *Pafose* , & je ne sais trop pourquoi ; l'idée qui semble attachée à ce nom , ne

convenant nullement à un meuble de cette espèce, & ne pouvant pas faire beaucoup d'honneur à ceux qui l'ont inventé, ou qui se piquent d'en faire usage; au reste, ce n'est autre chose qu'une espèce de Sofa très-orné, dont les bouts se terminent à peu-près comme ceux des Ottomanes dont j'ai parlé ci-dessus; quelquefois les accotoirs des Siéges ou Lits de repos dont je parle, viennent à rien par devant, comme l'indique la ligne *AB*; dans ce cas on les nomme *Turquoises*, pour des raisons que j'ignore aussi bien que ceux qui les ont inventés.

En général, les Siéges dont je viens de faire la description, sont ordinairement très-riches, tant pour la forme des contours que pour les ornements de sculpture qu'on y introduit, desquels on ne peut guere déterminer la forme ni la quantité, vu la diversité des occasions, & la plus ou moins grande dépense qu'on peut y faire. Au reste il faut, dans quelque cas que ce puisse être, faire enforte que la richesse de ces meubles soit analogue à celle de l'appartement dans lequel ils sont placés, & dont ils doivent faire partie de la décoration, sur-tout les Sofas, les Ottomanes, & autres dont le dossier doit être borné tant pour la hauteur que pour les contours, par la hauteur & la forme des panneaux de Menuiserie, ou des glaces qui sont placées au-dessus, avec la décoration desquelles ils doivent être d'accord. Il faut aussi que la sculpture soit disposée de maniere qu'elle ne fasse aucun tort à la solidité de l'ouvrage, & que réciproquement la Menuiserie soit faite en raison de cette dernière. C'est pourquoi lorsque les Siéges, & en général toutes sortes de Meubles, seront d'une richesse ou d'une forme hors de l'ordinaire, on fera très-bien non-seulement de faire des dessins de la grandeur de l'exécution, mais encore de faire des modeles en grand, afin de mieux juger de la forme des contours en général, & de toutes les parties de détail qu'il est bon de modéler, du moins en partie, afin de déterminer au juste la grosseur des bois, la place des assemblages & des joints, qu'on doit éviter de placer dans des masses d'ornemens, sur-tout celles qui étant isolées, deviendroient moins solides, si elles étoient coupées par les joints; c'est pourquoi non-seulement le Menuisier & le Sculpteur ne doivent jamais rien faire de ce qui est de leur Art, sans être parfaitement d'accord ensemble, mais encore il faut que le Dessinateur, qui compose les dessins de ces sortes d'ouvrages, prenne toutes les connoissances nécessaires pour ne rien faire qui ne soit d'une solide exécution.

Voilà en général tout ce qu'il est possible de dire touchant la forme & la construction des Siéges d'usage, ayant épuisé tout ce qu'on peut savoir à ce sujet, si ce n'est la maniere de faire les courbes gauches & rampantes qu'on y emploie; mais comme cette partie a été suffisamment traitée dans l'Art du Trait, seconde Partie de cet Ouvrage, je ne faurois le faire ici sans tomber dans des répétitions inutiles, sur-tout pour ceux qui ont déjà cette Partie. Cependant comme il se pourroit faire que ceux qui, comme les Menuisiers en Meubles, n'ont absolument besoin que de celle-ci, n'eussent pas ou ne voulussent pas acheter la

seconde

seconde Partie de mon Ouvrage, dans laquelle il est traité à fond de l'Art du Trait, je vais en donner quelques notions les plus indispensables touchant la construction de ces courbes, sans aucune démonstration, & toutes considérées comme axiomes, renvoyant à mon Art du Trait, ceux qui voudront prendre une connoissance plus étendue de cette science.

Les courbes qui forment les dossiers des Sièges dont je viens de parler, sont non-seulement cintrées en plan & en élévation, mais encore elles sont évafées, soit régulièrement, comme celles des Fauteuils en cabriolet, soit irrégulièrement, comme celles des Fauteuils de cabinet, des Ottomanes, &c; dans ces deux cas, il est nécessaire de tracer le calibre ralongé de ces courbes, mais encore d'en déterminer au juste l'évafement à tous les points de leur élévation, ce qui devient assez compliqué, sur-tout pour ceux qui n'ont pas beaucoup de connoissance de l'Art du Trait, en faveur desquels je vais donner la méthode la plus facile, pour parvenir mécaniquement à l'exécution de ces sortes de courbes.

Quand les courbes sont d'un évafement régulier, on commence par en tracer le plan, *Fig. 5*, & l'élévation développée, *Fig. 1*, selon la méthode que j'ai donnée ci-dessus, page 635; on trace au-dessus du plan, & parallèlement à sa base, le parallélogramme *ABCD*, *Fig. 4*, dont la hauteur est égale à celle de la courbe développée prise perpendiculairement, & la longueur est bornée par l'extrémité du plan supérieur de la courbe *EFGH*, *Fig. 5*, dont le plan inférieur *ILMN*, est de même tracé en dessous; puis à la rencontre des équerres tendantes au centre commun des deux courbes avec les arcs de cercles de ces mêmes courbes, on élève autant de perpendiculaires au parallélogramme *ABCD*, *Fig. 4*, afin d'avoir la pente des équerres tant du dedans que du dehors de la courbe & selon son évafement, comme on peut le voir dans cette Figure, où la ligne *BS*, *Fig. 4*, qui est le derrière de l'équerre de la courbe, & qui par conséquent représente celle *FL*, *Fig. 5*, est donnée par les perpendiculaires *FB* & *LS*; & celle *TU*, qui est le devant de l'équerre, & qui représente la ligne *EI*, est pareillement donnée par les perpendiculaires *ET* & *IU*: on fait la même opération pour avoir les autres équerres *VX* & *YZ*, lesquelles représentent celles *OQ* & *PR*, & qui par conséquent sont données par les perpendiculaires *OV* & *QX*, & celles *PY* & *RZ*, ainsi des autres.

Cette opération étant faite, on trace à part, *Fig. 2*, une ligne *ab*, dont la longueur est égale à celle *AB*, *Fig. 4*; puis au bout de cette ligne on abaisse une ligne perpendiculaire *ac*, dont la longueur est égale à la distance *IE*, *Fig. 5*, qui est l'évafement de la courbe; puis par les points *c* & *b*, *Fig. 2*, on fait passer une ligne dont la longueur se trouve égale à une des lignes tracées sur la surface développée, *Fig. 1*, & sur laquelle ligne on trace toutes les équerres de la courbe prise à ses différentes hauteurs, c'est-à-dire, à sa rencontre avec les lignes qui divisent sa surface développée; ce qui se fait en prenant pour le dessus de la courbe, la distance *FN*, *Fig. 1*, & la portant de *b* à *c*, *Fig. 2*;

celle *EM*, de *b* à *d*; celle *DL*, de *b* à *e*; celle *CI*, de *b* à *f*; celle *BH*, de *b* à *g*; & celle *AG*, de *b* à *h*: on aura de même le dessous de la courbe, en prenant la distance *FT*, *Fig. 1*, & la portant de *b* à *p*, *Fig. 2*; celle *ES*, de *b* à *q*; celle *DR*, de *b* à *r*; celle *CQ*, de *b* à *s*; celle *BP*, de *b* à *t*; & celle *AO*, de *b* à *u*; puis après avoir mené une ligne parallèle à celle *cb*, & distante de cette dernière de l'épaisseur de la courbe, des points *cp*, *dq*, *er*, *fs*, *gt* & *hu*, on abaisse autant de perpendiculaires à la ligne *cb*, lesquelles servent à construire autant de parallélogrammes ou coupes, qu'il y a de lignes de divisions sur le plan, *Fig. 5*, & sur la surface développée, *Fig. 1*, lesquels parallélogrammes servent à tracer le contour & les équerres de la courbe sur la Figure 4, ce qui se fait de la manière suivante.

De chaque angle des parallélogrammes, on élève autant de lignes perpendiculaires à la ligne *ab*, *Fig. 2*, dont la distance du point *b* étant reportée sur les lignes d'équerre de la *Fig. 4*, auxquelles ces parallélogrammes correspondent, donne le contour de la courbe demandée, comme on peut le voir dans cette Figure, où tous les points donnés par les angles des parallélogrammes sur la ligne *ab*, sont reportés à égale distance sur celle *CD*, *Fig. 4*, de laquelle ils sont menés horizontalement jusqu'aux lignes d'équerre qui leur sont correspondantes. Cette démonstration, quoique compliquée, est cependant très - aisée à concevoir, pour peu qu'on veuille faire attention à la *Fig. 4*, laquelle est cotée des mêmes lettres que les *Fig. 1* & *2*, tant pour le contour de la courbe, que pour la distance des points donnés sur la ligne *CD*, *Fig. 4*. (*)

Le contour géométral de la courbe étant ainsi tracé, on fait passer par ses extrémités supérieures & inférieures, des lignes parallèles entr'elles, ainsi que celles *DE* & *FG*, *Fig. 4*, ce qui donne le parallélogramme oblique *FD EG*, lequel représente la pièce de bois, dans laquelle la courbe peut être prise; reste ensuite à tracer, *Fig. 3*, les calibres ralongés de cette courbe, tant en dessus qu'en dessous, & selon son obliquité, ce qui se fait de la manière suivante:

On trace d'abord sur le plan géométral, *Fig. 5*, le contour que donne l'obliquité du parallélogramme *FDEG*, *Fig. 4*, en faisant sur la *Fig. 2*, l'opération inverse de celle qu'on a faite pour avoir le contour géométral de la courbe, c'est-à-dire, qu'il faut prendre la distance *df*, *Fig. 4*, & la porter de *b* à *2*, *Fig. 2*; & celle *ch*, de *b* à *3*; puis des points *2* & *3*, on abaisse deux perpendiculaires sur la ligne *ab*; ensuite on prend la longueur de ces lignes, qu'on porte sur les divisions du plan qui leur sont correspondantes, ce qui donne le premier point d'évasement géométral du plan, tant en dessous qu'en

(*) La démonstration que je viens de faire, sert également pour le derrière de la courbe & pour le devant; & si je n'ai point tracé sur la Figure 2, des lignes provenant des angles extérieurs de chaque parallélogramme, ce n'a été que pour ne point trop embarrasser la Fi-

gure, qui n'est déjà que trop compliquée; de plus, les lignes ponctuées de la *Fig. 4*, qui donnent le hors d'équerre de la courbe, sont aisément voir que la méthode est égale pour le derrière comme pour le devant de cette dernière.

dessus. Voyez la Fig. 5, où la distance Nl , est égale à celle 2, 6, Fig. 2; & celle Nh , est égale à celle 3, 7: on fait la même opération pour la division suivante; c'est-à-dire, qu'après avoir fait la distance $4b$, Fig. 2, égale à celle be , Fig. 4, & celle $5b$, égale à celle ag , on prend la distance 4, 8, Fig. 2, qu'on porte de S à i , Fig. 5; & celle 5, 9, de S à g , ainsi des autres divisions, ce qui, je crois, n'a pas besoin d'autre démonstration; ensuite par les points m, n, o, p, q, g & h , on fait passer une courbe qui est le plan géométral du bas de la piece, Fig. 4, suivant son inclinaison FG ; on fait pareillement passer une autre courbe par les points r, s, t, u, x, i & l , qui est le plan supérieur de cette même piece, lesquels plans different de ceux indiqués par des teintes, à cause de l'évasement de la courbe, laquelle change de plan à mesure qu'elle s'éleve.

Après avoir ainsi tracé le devant de la courbe inclinée, on en augmente l'épaisseur selon les divisions du plan; ensuite de chaque point de rencontre de ces lignes avec le plan des courbes inclinées, Fig. 5, on éleve autant de perpendiculaires qu'on fait passer au travers du plan, Fig. 5, & du parallélogramme oblique $FDEG$, Fig. 4; puis après avoir construit sur la ligne DE , Fig. 4, le parallélogramme ou quarré long $DHIE$, Fig. 3, dont la longueur est égale à celle de la ligne oblique DE , Fig. 4, (donnée par celle XY du plan, Fig. 5, & sa largeur égale à celle TU , même Figure:) on fait retourner ces lignes perpendiculairement à ce dernier parallélogramme, Fig. 3, sur lequel on trace les calibres ou cintres ralongés de la courbe, en prenant sur le plan, Fig. 5, les distances qui se trouvent entre la ligne XY & chaque point des courbes inclinées, & les portant sur les lignes de la Figure 3, qui leur sont correspondantes; c'est-à-dire, qu'il faut faire la distance ab , Fig. 3, égale à celle Im , Fig. 5; celle cd , égale à celle $2n$; celle ef , égale à celle $3o$; celle gh , égale à celle $4p$; celle il , égale à celle $4q$; celle mn , égale à celle $5g$; & celle op , égale à celle $6h$; puis par les points b, d, f, h, l, n & p , on fait passer une courbe qui est la même que celle du plan m, n, o, p, q, g & h . On fait la même opération pour la courbe du dessus, c'est-à-dire, qu'on fait la distance qr , Fig. 3, égale à celle $8r$, Fig. 5; celle st , égale à celle $9s$; celle Hu , égale à celle $10t$; celle gx , égale à celle Tu ; celle $y\tau$, égale à celle $11x$; celle $e\vartheta$, égale à celle $12i$; & celle $f\times$, égale à celle $13l$; & par ces mêmes points on fait passer une seconde courbe, qui est le calibre ralongé du dessus de la piece représentée Fig. 4, comme la premiere courbe, Fig. 3, en est le calibre ralongé du dessous.

Après avoir ainsi tracé les deux calibres ralongés de la courbe, on en augmente l'épaisseur, ainsi que je l'ai enseigné sur le plan, & toujours sur des lignes tendantes au centre de la courbe, lesquelles lignes se tracent sur la Fig. 3, par le moyen des opérations faites pour avoir le contour du calibre ralongé, ainsi qu'on peut le voir dans cette Figure.

 PLANCHE
238.

Ces équerres pourroient encore se tracer en les continuant sur le plan tant en dedans qu'en dehors, jusqu'aux lignes formant le parallélogramme dans lequel il peut être renfermé, (c'est-à-dire, qui passe par ses extrémités, & qui, par conséquent, seroit égal en largeur à celui *DHIE*, *Fig. 3*,) & en relevant de la rencontre de ces lignes d'équerre avec celles du parallélogramme, d'autres lignes perpendiculaires, lesquelles, après avoir passé au travers de l'élévation, *Fig. 4*, se retourneroient perpendiculairement sur la *Fig. 3*, & y donneroient, aux deux extrémités de sa largeur, autant de points d'où ces équerres prendroient naissance, ce qui, je crois, est fort aisé à comprendre après ce que je viens de dire, en donnant la maniere de tracer les calibres ralongés de la courbe dont je parle.

Ce que je viens de dire ne regarde que la théorie de ces sortes de courbes; quant à la pratique, c'est-à-dire, à leur construction, elle est fort aisée, pourvu qu'on les ait tracées bien justes; parce qu'après les avoir dressées & mises de la largeur convenable, on les trace en dessus & en dessous, & on les creuse d'abord en dedans, puis en dehors, en observant de toujours conserver les lignes d'équerre; puis on cintre la courbe sur l'élévation, & on la met d'équerre sur ces mêmes lignes, selon la méthode que j'ai donnée *Fig. 4*.

 PLANCHE
239.

La courbe dont je viens de parler n'est évasée que sur un sens, c'est-à-dire, régulièrement: quand elles se trouvent d'un évasement inégal, comme dans cette Planche, elles sont un peu plus compliquées, quoiqu'elles se construisent toujours par la même méthode que la précédente, ainsi qu'on peut le voir dans les *Fig. 1, 2, 3, 4 & 5*, lesquelles, d'après ce que je viens de dire en parlant de la courbe représentée dans la Planche précédente, n'ont besoin d'aucune démonstration, vu que le développement de la courbe, *Fig. 1*, & son plan, *Fig. 5*, se tracent de la même maniere que ceux des *Fig. 2 & 5*, *Pl. 234*, sur l'explication desquelles je crois avoir dit tout ce qui est nécessaire pour donner toute la théorie dont le cas dont je parle peut être susceptible. Toute la difficulté des courbes inégalement évasées, ne consiste qu'en ce qu'elles changent d'équerre à mesure qu'elles changent de plan, ce qu'on peut aisément voir dans la *Fig. 6*, où la ligne *EF*, élevée perpendiculairement à celle *AB*, (qui est celle des centres,) donne tous les différents centres des équerres de la courbe, ce que je vais expliquer en parlant de la maniere de tracer sur le plan, *Fig. 5*, les courbes du parallélogramme oblique, ce qui se fait des deux manieres suivantes:

Après avoir tracé la Figure 2, & fait les distances des lignes *a, b, c, d, e, f*, égales à la longueur des lignes de division du plan, tendantes au point *A*, *Fig. 5*, ce qui étoit nécessaire pour parvenir à tracer l'élévation de la courbe, & le parallélogramme dans lequel elle peut être comprise, on prend la hauteur de ce parallélogramme à la rencontre des lignes de division, tant en dessus qu'en dessous, qu'on porte sur la ligne *a, g*, *Fig. 2*; & à chaque point on élève une ligne perpendiculaire,

dont la longueur donne sur le plan, *Fig. 5*, la courbe du parallélogramme incliné, c'est-à-dire, qu'on fait la distance *N 5*, *Fig. 5*, égale à celle *fg*, *Fig. 2*; celle *M 4*, égale à celle *hi*; celle *L 3*, égale à celle *lm*; celle *I 2*, égale à celle *no*; & celle *H 1*, égale à celle *pq*: ce qui donne autant de points pour le dessus de la courbe, dont on a pareillement le dessus en faisant la distance *N 10*, égale à celle *rs*; celle *M 9*, égale à celle *tu*; celle *L 8*, égale à celle *xy*; celle *I 7*, égale à celle *z &*; & celle *H 6*, égale à celle *gx*.

Cette première méthode est bonne pour le contour des courbes; mais elle ne donne pas le centre des différentes équerres du plan, qu'il est pourtant nécessaire de tracer pour les porter sur l'élévation, ce qui se fait de la manière suivante:

Les deux points de centre *GE*, *Fig. 6*, étant donnés, on élève sur la ligne *AB*, une perpendiculaire *EF*, dont la hauteur doit être égale à celle de la courbe prise perpendiculairement; puis du point *G*, qui est le premier centre, au point *F*, on fait passer une ligne oblique *CD*, laquelle représente en élévation celle des centres *AB*; on prend ensuite les distances qu'on a porté sur la ligne *ag*, *Fig. 2*, qu'on reporte sur celle *EF*, *Fig. 6*; puis à chaque point on élève autant de lignes perpendiculaires à cette dernière, qu'on prolonge jusqu'à la ligne *CD*, à la rencontre de laquelle on abaisse de même autant de perpendiculaires à la ligne *AB*, lesquelles donnent sur cette ligne les différents centres dont on a besoin, dont la distance jusqu'au point *A*, reportée sur les lignes qui leur sont correspondantes, donnent sur le plan les courbes du parallélogramme incliné; c'est-à-dire, qu'on porte la distance *a A*, de *a* à *5*; celle *b A*, de *b* à *4*; celle *c A*, de *c* à *3*; celle *d A*, de *d* à *2*; & celle *e A*, de *e* à *1*; ce qui donne la courbe de dessus; celle de dessous se trouve de même, puisque la distance *g 10*, égale celle *g A*; celle *i 9*, égale celle *i A*; celle *m 8*, égale celle *m A*; celle *o 7*, égale celle *o A*; & celle *q 6*, égale celle *q A*, ce qui n'a pas besoin de plus grande démonstration, vu que toutes les différentes équerres données par chacun de ces points sont prolongées jusqu'à leurs centres.

Voilà à peu-près la description de toutes les courbes d'usage dans la partie de la Menuiserie dont je traite présentement, lesquelles sont, comme on l'a pu voir, d'une forme très-compiquée, & par conséquent assez difficiles à bien entendre, sans auparavant avoir d'autres connoissances que celles que j'en donne ici, lesquelles, à la rigueur, pourroient être suffisantes, comme je l'ai déjà dit, mais qui ne dispensent jamais de faire d'autres études sur l'Art du Trait, dont la connoissance aideroit beaucoup à l'intelligence de ce que je viens de dire touchant ces courbes, où malgré toute l'intelligence & la clarté que je me suis efforcé d'y répandre, (du moins selon ma capacité) je crains fort de n'être pas entendu du plus grand nombre; & comme mon but, en travaillant à cet Ouvrage, n'est autre chose que l'utilité publique, & sur-tout l'instruction des jeunes gens, je ne saurois trop leur recommander l'étude de la Géométrie & des autres Sciences, dont la connoissance peut être utile à la perfection de leur

 PLANCHE
239.

Art, & si je puis m'exprimer ainsi, à leur former le jugement, & les prévenir contre tout ce qui n'a d'autre fondement que la coutume ou des préjugés, le plus souvent ridicules & contraires à la saine raison.

SECTION SECONDE.

Description des Sièges d'appartements privés, comme les Baignoires, les demi-Baignoires, les Bidets, les Chaises de commodité, &c.

 PLANCHE
240.

LES Baignoires, *Fig. 1 & 2*, sont des especes de Chaises longues, dont le milieu du siège est rempli par une cuve de cuivre qui en occupe toute la capacité, tant de longueur & de largeur, que de hauteur, du moins à 2 ou 3 pouces près, & qui ordinairement est attachée sur les traverses de ceinture avec des clous, comme on peut le voir à la *Fig. 4*, cote *C*; cependant je crois qu'il vaudroit mieux ne point attacher à demeure cette cuve ou Baignoire, mais y faire un rebord épais, & des especes de crampons qui entrent dans les traverses de ceinture, comme je l'ai fait même Figure, cote *D*, ce qui feroit aussi solide que de la première manière, & qui en même temps donneroit la facilité de retirer la cuve sans être obligé de la détacher, ce qui ne peut guere se faire sans endommager le bois de ces traverses de ceinture.

La longueur ordinaire des Baignoires est de 4 à 4 pieds & demi, sur 2 pieds & demi au moins de largeur; leur hauteur doit être de 20 à 22 pouces, & même 2 pieds, afin qu'une personne assise dedans puisse avoir de l'eau jusqu'aux épaules, sans trop se pencher en arrière, ce qui est quelquefois impossible dans certaines maladies où l'usage du bain est nécessaire.

Ces sortes de Sièges n'ont rien de particulier, tant pour la construction que pour la décoration, qui est ordinairement très-simple, si ce n'est qu'on les entoure de canne pour plus de propreté, & que le dessus de leur siège, qui est aussi garni de canne, se brise en trois parties sur la longueur; savoir, deux parties depuis le devant de la Baignoire jusqu'à la naissance des accotoirs, & la troisième, depuis ces derniers jusqu'au nud du dossier, ce qui est nécessaire pour que la personne qui fait usage du bain puisse être couverte autant qu'elle le juge à propos, (ces différentes parties du dessus de la Baignoire pouvant être garnies d'étoffe en dessous, pour conserver la chaleur de l'eau,) & qu'on puisse en même temps l'aider dans ses différents besoins, sans pour cela la découvrir tout-à-fait. Voyez la *Fig. 3*, cote *A*, où la Baignoire est représentée toute couverte; & cette même Figure, cote *B*, où elle est représentée découverte, le dossier ôté avec les mortaises dans lesquelles entrent les clefs de ce dernier, lequel se sépare du reste de la Baignoire, pour que dans le cas de nécessité on puisse tourner autour de la Baignoire, & aider la personne qui est couchée dedans, sans être gêné en aucune façon, ce qui ne pourroit être si ce dossier restoit en place.

SECTION II. Description des Siéges d'appartements privés, &c. 661

Ce dossier n'a rien de particulier dans sa forme, ni dans celle de ses accotoirs, dont les consoles s'assemblent par le bas dans une traverse d'une largeur égale à l'épaisseur du dessus de la Baignoire, auquel elle est continue. *Voyez la Fig. 1*, où le joint *a* de cette traverse est marqué, ainsi que la clef *bc*, qui entre dans la traverse, où on l'arrête par le moyen d'une cheville *d*. L'écart des côtés de la Baignoire est retenu en dessous par une barre assemblée dans les pieds du milieu, & on doit avoir soin que cette barre soit placée le plus bas possible, afin que le fond de la cuve de cuivre ne touche pas dessus.

PLANCHE
240.

Les demi-Baignoires ne different de celles dont je viens de parler, que par leur longueur, laquelle n'est ordinairement que de 2 à 3 pieds. Ces Baignoires sont plutôt d'usage pour la propreté que pour autre chose, & sont peu commodes; c'est pourquoi on en fait peu d'usage.

Il est encore d'autres especes de Baignoires de propreté, comme celles dont je viens de parler, telles que sont les Seaux & les Bidets; les premiers sont des especes de petits Siéges d'une forme circulaire, composés d'un dessus de bois de 15 à 18 lignes d'épaisseur, soutenu par quatre pieds dont l'écart est entretenu par quatre traverses & une tablette placée à environ 6 pouces du bas des pieds.

Le dessus de ces Siéges est percé d'un trou rond au milieu, dans lequel entre un feau de fayence ou de cuivre, ce qui est égal, dont le rebord s'appuie dans une feuillure pratiquée dans le dessus du siége, dont l'arête extérieure est arrondie, afin de ne point blesser ceux qui s'asseient dessus sans y mettre de coussin ou de bourrelet de cuir ou d'étoffe destinés à cet usage. *Voyez les Fig. 5 & 6*.

La traverse du dessus de ce Siége se fait ordinairement d'un seul morceau de bois percé au milieu, ce qui est peu solide, sur-tout quand il y a des canelles ou robinets placées au bas du feau de fayence, parce qu'alors il faut que la traverse soit coupée pour en faciliter le passage lorsqu'on veut retirer le feau; c'est pourquoi il est bon de faire cette traverse de quatre morceaux collés en flûte, ou assemblés à traits de Jupiter, ce qui rend cette traverse plus solide & plus propre à recevoir les assemblages des pieds qui y entrent à tenon & mortaise. *Voyez la Fig. 9*, qui représente le plan du Siége dont je parle, disposé de cette maniere.

La hauteur des Seaux de propreté, varie depuis 14 jusqu'à 16 & même 18 pouces, sur un pied jusqu'à 15 à 16 pouces de diametre, selon la grandeur ou la volonté de ceux qui en font usage.

Les Bidets sont de petites Baignoires ou Siéges de propreté, dont l'usage & la construction sont à peu-près les mêmes qu'à ceux dont je viens de parler, du moins pour l'ordinaire. Le dessus de ces Siéges est de la forme d'une poire allongée, de 18 à 20 pouces de longueur, sur un pied ou 13 pouces à sa plus grande largeur, & 9 à 10 à sa plus petite. Le milieu du dessus de ces Siéges est rempli par une cuvette de fayence ou autre, laquelle affleure au dessus, dans laquelle elle entre à feuillure, comme aux Figures 5 & 6. *Voyez les Fig. 7 & 10*. Il y a des Bidets, *Fig. 8 & 11*, dont la forme du plan est oblongue &

PLANCHE
240.

droite, & dont le dessus est fermé par un couvercle, de sorte qu'on ne l'ouvre que lorsqu'on en veut faire usage, ce qui est plus propre que les autres, qui, restant toujours à découvert, peuvent servir indifféremment à plusieurs personnes; au lieu que ceux-ci peuvent se fermer à clef, leurs couvercles s'ouvrant à charnières par derrière, ou bien s'y arrêtant avec des crochets, ce qui donne la facilité de l'ôter tout-à-fait, ce qui est plus commode; toute la difficulté qu'il y a à ces sortes de Siéges, c'est que leur forme droite par les côtés & leurs vives-arêtes, peuvent blesser ceux qui s'assoient dessus, à moins qu'on n'y place un bourrelet très-épais, lequel entre dans l'épaisseur du dessus, qu'on fait creux en dessous; afin de placer ce bourrelet, qui alors ôte une partie de l'incommodité, à laquelle on peut obvier tout-à-fait, en chantournant les côtés du Bidet dont je parle, comme celui représenté *Fig. 7 & 10*, ainsi qu'on le fait aux Bidets à nécessaire, représentés dans la Planche suivante.

PLANCHE
241.

Les Bidets dont je parle sont d'une même forme que les précédents, à l'exception qu'ils ont un dossier, & que le dessus de leur couvercle est garni de cuir; de sorte que quand ils sont fermés, ils ressemblent à une Chaise dont le siège est plus allongé qu'à l'ordinaire. *Voyez les Fig. 1, 2, 3 & 5*. Ces Bidets contiennent une cuvette comme ceux dont je viens de parler, & servent en même temps à prendre des remèdes soi-même, ce qui est très-commode pour beaucoup de personnes, comme je vais l'expliquer.

Quand on veut faire usage du Bidet de cette manière, on en ôte la cuvette de fayence, puis on y place une seringue *AB*, *Fig. 3, 4 & 5*, dont le bout inférieur entre dans un conduit d'étain *CD*, dont l'extrémité *C* reçoit un canon d'une longueur convenable, pour qu'il déborde la lunette *Fig. 8*, qu'on pose à la place de la cuvette, à l'endroit de sa plus grande largeur; cette lunette, hors ce temps, se place dans l'épaisseur du dessus ou couvercle, *Fig. 6*, & y est arrêtée par deux manonnets *a, b*, & par un tourniquet *c*, lequel la retient en place. La seringue se place de même dans l'intérieur du Bidet, au-dessous de la cuvette, de sorte qu'elle n'est apparente que lorsqu'on veut en faire usage.

L'intérieur de ces Bidets doit être revêtu de plomb très-mince, afin que l'eau qui pourroit tomber dedans, ne les pourrisse pas. Leur dossier est ordinairement fort épais, afin d'y pratiquer des petites cases ou espaces *E, E, E*, *Fig. 3 & 5*, dans lesquelles on place des flacons & autres choses nécessaires. Le dessus de ces cases est fermé par une espèce d'appui qui se ferre sur le derrière du dossier; & on doit avoir soin qu'il le soit de manière que quand il est renversé en dehors, il présente une surface droite avec le dessus de ces mêmes cases.

La décoration de ces sortes de Bidets est très-simple, le pourtour de leur siège étant fait de bois plein & uni, sans aucune espèce de moulure, ainsi qu'on peut le voir dans les Figures ci-dessus; cependant il s'en est fait de très-riches, où on a poussé l'indécence (qu'on me pardonne le terme) jusqu'à y employer non-seulement les sculptures & les dorures, mais encore les glaces, qu'on a fait
sortir

SECTION II. Description des Sièges d'appartements privés, &c. 663
fortir de leur dossier, ou même qui en faisoient la garniture, & qui ne se
levoient que pour pouvoir fouiller dans l'intérieur de ce dossier.

PLANCHE

241.

Il se fait aussi de petites Cassettes propres à prendre des remèdes soi-même, lesquelles ont 12 à 15 pouces de longueur, & 7 à 8 de largeur, sur 4 à 5 pouces d'épaisseur, dont le dessus est percé d'un bout pour passer la seringue, & l'autre le canon, qu'on place l'un & l'autre lorsqu'on veut en faire usage, & qu'on resserre ensuite dans la boîte ou cassette, ce qui est fort commode pour les personnes infirmes. Je ne donnerai pas ici de figure de cette boîte, vu qu'elle n'a rien de particulier que la construction de la seringue, laquelle est à peu près la même que celle des Bidets avec nécessaire, dont je n'ai fait qu'une courte description, vu que cela ne regarde pas le Menuisier, qui n'a besoin que de la grosseur de la seringue & de la longueur de son conduit, pour pouvoir percer les trous du dessus de la boîte dont il est ici question, à laquelle on met quelquefois des pieds comme aux Bidets représentés *Fig. 8 & 11*.

Après les Sièges de propreté dont je viens de faire la description, il me reste à traiter de ceux de commodités ou de garde-robe, appelés communément *Chaises percées*. Ces Sièges représentés *Fig. 9, 10, 11, 12, 13 & 14*, ne sont autre chose qu'une espèce de caisse soutenue par quatre pieds, & recouverte d'un couvercle, lequel ferme quelquefois à clef.

La largeur des Sièges de commodité, est ordinairement de 16 à 18 pouces, sur 12 à 13 pouces de profondeur, & 14 ou 16 pouces de hauteur, pris du nud de l'ouverture du couvercle; on partage la largeur intérieure de ces Sièges par une cloison, laquelle est disposée de manière que le plus grand espace se trouve d'une forme carrée, c'est-à-dire, de 11 à 12 pouces, qui sert à placer un seau de fayence, au-dessus duquel on perce une lunette, *Fig. 13*, percée d'un trou rond d'environ 7 à 8 pouces de diamètre, laquelle entre à feuillure dans l'épaisseur des côtés du siège, ou s'ils sont trop minces, est soutenue par les quatre angles des pieds, & par des tasseaux attachés sur ces premiers; le petit espace qui reste à droite, sert à placer les choses dont on peut avoir besoin, & est fermé d'une petite planche ou couvercle, lequel est ferré sur le côté du siège. *Voyez les Fig. 11 & 14*.

La lunette des Sièges dont je parle, doit être faite de quatre pièces assemblées à bois de fil, ce qui est plus solide que de les faire en plein bois; & on doit avoir soin d'en bien arrondir les arêtes intérieures, & d'abattre le reste en glacié, afin de leur réserver de la force au milieu. *Voyez les Fig. 11 & 13*. Le dessus ou couvercle des Chaises de commodité doit être creux, pour pouvoir contenir le bourrelet qu'on met ordinairement sur la lunette. Ces Chaises sont toutes unies sans aucun ornement; la propreté est tout ce qu'on y recherche le plus.

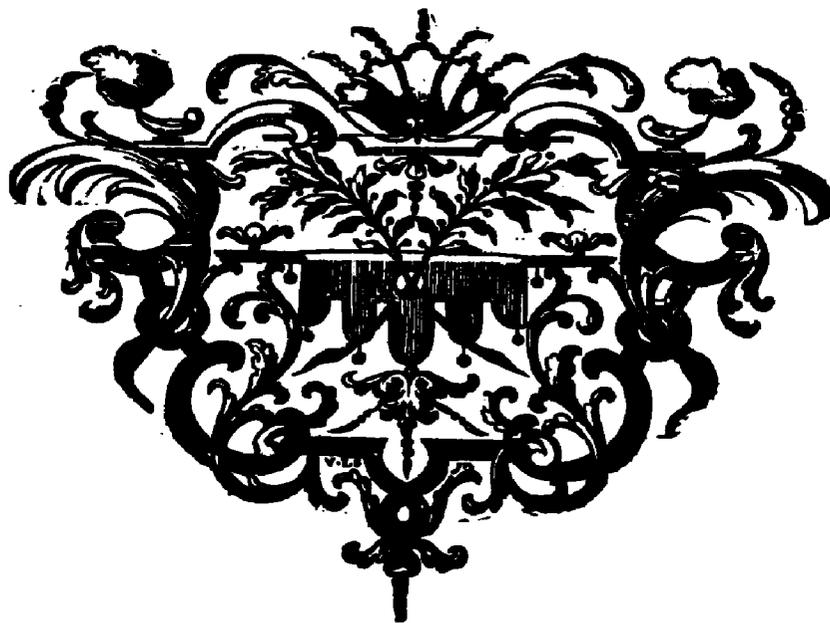
Comme il y a des gens qui, sans être très-riches, veulent jouir de toutes les commodités possibles, on a imaginé des Chaises faites à l'exemple des lieux à

MENUISIER, III. Part. II. Sect.

G 8

soupapes, (communément connus sous le nom de *Lieux à l'Angloise*) lesquels les remplacent en quelque manière. Ces Chaises, *Fig. 15, 16 & 17*, sont composées d'un siège plein disposé à peu-près de la même manière qu'aux Sièges de commodité, & d'un dossier de 3 à 4 pouces d'épaisseur, dans lequel est pratiqué un réservoir de plomb, qu'on emplit d'eau; au bas de ce réservoir est placé un tuyau *A*, *Fig. 16*, qui communique à une main *B*, qui, lorsqu'on la fait tourner, donne passage à l'eau, laquelle entre dans un autre petit tuyau *C*, nom mé *flageolet*, qui tient avec la main, & par conséquent tourne avec elle; de manière que l'eau n'en sort que quand le bout de ce tuyau est exactement au milieu de la lunette. *Voyez les Fig. 16 & 17.*

La construction de ces sortes de Chaises n'a rien de particulier; c'est pourquoi je n'entrerai pas dans un plus grand détail à ce sujet, tout ce que j'ai dit jusqu'à présent étant plus que suffisant, non-seulement pour les Sièges dont je parle ici, mais encore pour tous les autres, de quelque espèce qu'ils puissent être, dont j'ai déjà fait la description, ne me restant plus à faire que celle des Sièges des jardins, dont je traiterai dans l'Art du Treillageur, lequel est en possession de faire ces sortes de Sièges, qui, avant qu'il fût réuni au corps des Menuisiers, étoient faits par les Menuisiers de bâtiment.



 CHAPITRE SEPTIEME.

Des Lits en général ; leurs différentes especes.

LES Lits sont les meubles les plus nécessaires, & dont l'usage est le plus universel : on se passe volontiers de tous les autres, mais ceux-ci sont d'une nécessité indispensable pour le riche comme pour le pauvre, sur-tout dans des climats comme le nôtre, qui, sans être sujets à un froid excessif, ne sont cependant pas assez chauds pour qu'on se couche sur le plancher des appartements, ou du moins pour y poser les matelas ou couffins, comme c'est la coutume dans les pays chauds, où la fraîcheur des nuits n'est pas si à craindre.

Les Lits, quoique destinés au même usage, ont différentes formes, & par conséquent différents noms en raison de ces mêmes formes : on les nomme à la Française, (ou plus communément à la Duchesse; mais je les nommerai toujours à la Française, ce nom leur étant plus convenable,) à la Polonoise, à l'Italienne, à la Turque, ou tout autre nom qu'il a plu aux Ouvriers de leur donner, quoiqu'il y ait peu de différence entr'eux; c'est pourquoi je crois qu'on peut, malgré l'usage, considérer les Lits comme faisant deux especes distinctes l'une de l'autre; l'une qu'on nomme à la Française, dont la forme du bois de lit ou chalit, est carrée, ou du moins formant un parallélogramme, ce qui est la forme la plus ordinaire, & dont les pieds s'élevent pour porter le ciel du Lit, ou dais, ou impériale, selon ses différentes formes; quelquefois ces Lits ont les pieds coupés tant devant que derriere; mais le ciel, qui alors est suspendu, est toujours d'une même forme ou du moins de même grandeur que le bois de lit, lequel, dans l'un ou l'autre cas, n'a qu'un chevet, c'est-à-dire, une partie plus élevée, du côté de laquelle on pose la tête lorsqu'on est couché.

La seconde espece de Lits, sont ceux qu'on nomme à la Polonoise, lesquels ont deux chevets, & ont des pavillons ou impériales d'un tiers plus petits que le bois de lit, de sorte qu'on est obligé de cintrer les colonnes ou montants du Lit, pour pouvoir regagner cette inégalité.

Les Lits, soit à l'Italienne, soit à la Turque ou à la Chinoise, ne sont que des nuances de ceux-ci; c'est pourquoi on doit les comprendre sous la seconde espece de Lits, à laquelle, si on pouvoit ajouter une troisieme, ce seroit les Lits de camps & de campagne, lesquels, quoiqu'à peu-près semblables à ceux dont je viens de parler, méritent de faire une classe à part pour la singularité de leur construction.

C'est pourquoi ce Chapitre, qui contiendra la description des Lits, sera divisé en trois Sections.

Dans la premiere , je traiterai des Lits à la Françoisé , de leurs formes , proportions & construction.

Dans la seconde , je traiterai des Lits à la Polonoisé , & de tous ceux qui y ont rapport.

Dans la troisieme enfin , je traiterai des Lits de campagne de toutes les especes ; auxquels je joindrai la description de différents Siéges & Tables de campagne , pour rassembler sous un même point de vue , la description de tous les Meubles de cette espece.

S E C T I O N P R E M I E R E .

Description des Lits à la Françoisé ; de leurs formes , proportions & construction.

PLANCHE
242.

LES Lits à la Françoisé , ainsi que tous les autres , sont composés de deux parties principales ; savoir , le *bois de lit* , autrement dit *couchette* , & anciennement *chalit* , & du *dais* , autrement dit *ciel* , ou enfin *pavillon* ou *impériale* ; c'est par la premiere de ces deux parties , qui est la principale , puisqu'elle est absolument nécessaire , que je vais commencer leur description.

Le bois de lit ou couchette , est composé de quatre pieds *A* , *B* , *C* , *D* , *Fig. 1 & 2* , de deux pans ou battants *E* , *F* , de deux traverses *G* , *H* , & d'un chevet ou dossier *I*.

Le dedans du Lit se garnit de deux façons différentes ; savoir , par sept barres ou goberges *L L* , lesquelles entrent en entaille dans les pans , au-dessus desquels elles affleurent ; au dessous de ces barres sont placées deux fortes barres *M* , *M* , qu'on nomme *barres d'enfonçures* , lesquelles entrent tout en vie de 9 lignes de profondeur au plus dans la traverse de devant , & en entaille dans celle de derriere , du moins pour l'ordinaire ; car la meilleure maniere est de les faire entrer tout en vie des deux bouts , comme je le dirai ci-après.

La seconde maniere de garnir les Lits , est d'y mettre un chassis *Fig. 5* , qu'on garnit de sangles , lequel est composé de deux battants *N* , *N* , de deux traverses *O* , *O* , de quatre écharpes *P* , *P* , & au milieu d'une traverse *Q* , laquelle doit être d'une forme creuse en dessus , afin que la sangle ne porte pas , & qu'elle puisse même ployer sans rencontrer la barre ou traverse du milieu : on doit avoir la même attention pour les écharpes , qu'il faut creuser de même , ou bien faire déaffleurer d'environ 2 lignes le dessus du bâtis.

Voyez la Figure 5 & la Figure 6 , qui représentent cette traverse vue de côté avec son assemblage , lequel passe en enfourchement par-dessous les battants : Le bois de ce chassis doit avoir 1 pouce d'épaisseur au moins , sur environ 3 pouces de large , afin que les entailles qu'on est obligé d'y faire à la rencontre des pieds , ne l'affoiblissent pas trop ; pour les écharpes , deux pouces de largeur
leur

leur suffisent, toute leur force devant être à bois de bout, pour empêcher le chassis de ployer ni de biaiser lorsqu'on vient à le sangler.

Les chassis sanglés entrent tout en vie dans le bois de lit, & sont portés par des tasseaux qu'on y rapporte sur les battants ou pans, & sur les traverses; mais il est meilleur de les ravalé de 4 ou 6 lignes sur l'épaisseur, pour réserver la portée du chassis, ce qui en même temps est plus propre & plus solide, comme je l'ai observé à la Fig. 4, où le chassis *a* affleure le dessus du pan *b*, lequel est ravalé ainsi que je le recommande ici.

Quand on fait usage de ces chassis, il est bon de mettre en dessous une ou deux barres à queue *c*, Fig. 4, lesquelles servent à retenir l'écart des deux pans, lesquels, s'ils n'étoient pas ainsi retenus, pourroient s'écarter, ce qui feroit un très-mauvais effet.

En général, l'usage des chassis sanglés est plus commode que celui des barres ou goberges, parce qu'ils rendent le Lit plus doux, & qu'ils ne sont pas sujets à couper la toile des matelas ou sommier de dessous, ainsi que ces dernières, qui cependant sont préférables pour les Lits des gens du commun, parce qu'elles coûtent moins cher, & qu'elles sont moins sujettes à loger les punaises, lesquelles, quelque soin que l'on prenne, sont presque inévitables dans les maisons à loyer, sur-tout quand elles sont vieilles. C'est pourquoi dans la construction de tous les Lits en général, & sur-tout de ceux-ci, on doit prendre une attention singulière pour en faire les assemblages avec toute la justesse & la précision possibles, tant des pieds & du dossier, que les entailles des goberges & des barres d'enfonçure, auxquelles on ne doit pas laisser une idée de jeu, tant sur la largeur que sur l'épaisseur, afin de ne pas laisser de place aux punaises, vermine aussi désagréable qu'incommode, auxquelles il ne faut laisser aucune retraite, non-seulement dans les assemblages, mais encore dans les bois du Lit, auxquels il faut éviter toute espèce de nœud & de fente; & il faut aussi éviter les angles rentrants qui sont inutiles, comme ceux que forment les profils qu'on fait aux pieds de derrière, pour regagner la différence d'épaisseur, auxquels il vaut beaucoup mieux substituer une doucine sans aucun quarré, comme j'ai fait ici. On doit aussi avoir la même attention pour le dossier, qu'on doit toujours faire affleurer aux pieds en dedans du Lit, mais encore par dehors; & s'il arrivoit qu'il fût plus mince, on doit abattre en chanfrein l'excédent des pieds (*).

Les Bois de Lits ont ordinairement 6 pieds de longueur sur 4 de largeur,

(*) L'observation que je fais ici est très-essentielle, quoique très-négligée par la plupart des Menuisiers, qui ne font que des Lits, lesquels sont, pour la plupart, mal corroyés & mal assemblés; de sorte qu'ils n'ont que l'apparence, sans aucune des qualités que je recommande ici, lesquelles sont pourtant bien nécessaires, sur-tout pour les gens du commun, lesquels sont souvent logés à l'étroit & dans de vieux bâtiments, où, quelque soin qu'on prenne, il est

presque impossible d'éviter les punaises; ce qui n'arrive pas aux gens riches, lesquels sont logés plus à l'aise, & dont les appartements peints & vernis, & sur-tout entretenus avec beaucoup de propreté, les mettent à l'abri de cette vermine; c'est pourquoi on leur fait des Lits non-seulement avec des chassis sanglés, mais encore garnis d'étoffe & remplis de moulures & de sculptures, sans rien craindre, vu la grande propreté qui regne dans leurs Lits & dans leurs appartements.

 PLANCHE
242.

pour coucher deux personnes ; cependant ceux qui veulent être plus à leur aise les font de 4 pieds & demi à 5 pieds de large. Les Lits des grands Seigneurs ont depuis 5 jusqu'à 7 pieds de large, sur 7 & même 8 pieds de long, non pas que cela soit nécessaire pour eux, qui ne sont pas ordinairement plus grands ni plus gros que les autres hommes, mais afin que la grandeur de leurs Lits réponde en quelque sorte à celle de leur appartement.

Les Lits dont je viens de parler, sont supposés faits pour coucher deux personnes ; ceux à une seule personne ont depuis 2 pieds & demi jusqu'à 3 pieds & demi de large, ce qui est la plus grande largeur possible, & toujours sur 6 pieds de long du dehors en dehors, à moins toutefois que la personne pour laquelle on les feroit, ne fût d'une grandeur extraordinaire, ce qui obligerait alors d'augmenter la longueur du Lit.

Les pieds des Lits ont ordinairement 3 pouces de grosseur, sur 2 pieds 2 à 3 pouces de hauteur ceux de devant, & 2 pieds 9 à 10 pouces ceux de derrière ; les pans & les traverses ont 3 pouces à 3 pouces & demi de large, sur un pouce & demi d'épaisseur au moins, lorsqu'ils recevront des goberges, ainsi que la *Fig. 3*, & 2 pouces lorsqu'ils seront ravalés pour recevoir un chassis, comme la *Fig. 4*.

 PLANCHE
243.

Voyez les Figures 1 & 4, qui représentent un pan de Lit vu en dedans & en dessus, avec toutes les entailles disposées pour recevoir les barres ou goberges, dont celle du milieu est à queue ordinairement, quoiqu'on fasse très-bien d'en mettre deux, ce qui retient mieux l'écart des pans. Voyez pareillement les Figures 7 & 8, qui représentent une traverse vue en dedans & en dessus, avec une mortaise *a*, & une entaille *b*, pour faire voir les deux manières de placer les barres d'enfonçure dans la traverse de derrière, afin qu'on puisse faire choix de l'une ou de l'autre, quoique la première soit préférable, du moins à mon avis, tant pour la propreté que pour la solidité.

L'assemblage des pans & traverses dans les pieds, se place à 8 ou 9 pouces du bas en dessous du pan, d'après lequel on y fait tourner une espèce de balustre ou tout autre ornement, ce qui est général pour tous les quatre pieds. Au-dessus de l'assemblage des pieds de devant, on creuse l'angle intérieur du pied en forme de quart de cercle, en lui laissant 12 à 15 lignes d'épaisseur sur le devant ; ce creux sert à placer l'angle des matelas, lequel seroit coupé par celui du pied s'il n'étoit pas abattu. *Voyez la Fig. 5*, qui représente un pied de devant vu du côté de l'élégissement ; & celle 6, qui représente ce même pied vu de face. Les pieds de derrière s'élégissent au-dessus de l'assemblage, à 15 ou 16 lignes d'épaisseur ; & on termine cet élégissement en forme de doucine simple, pour les raisons que j'ai dites ci-dessus, en observant d'y laisser environ un pouce de bois plein du commencement de cette doucine au-dessus de l'assemblage, afin que le dessus de la mortaise ne soit point sujet à s'éclatter.

Voyez les Figures 2 & 3, qui représentent l'une ce pied vu de côté avec

l'assemblage du dossier, & l'autre le même pied vu par devant. Comme ces pieds sont élégis, on ne les prend pas dans des morceaux différents, ce qui feroit trop de perte; mais on les prend dans un seul morceau, qu'on tient d'environ 18 pouces plus long qu'il ne faut, pour réserver la partie pleine de l'autre pied & le passage de la scie, avec laquelle on ne les refend qu'après les avoir tournés; ce qui ne pourroit être autrement, puisque le centre qui est au milieu de la piece seroit emporté. Voyez la Fig. 9, qui représente les deux pieds de derriere disposés de cette maniere.

Les Lits se montent ordinairement à vis, lesquelles passent au travers du pied pour venir joindre leur écrou, qui est placé dans le pan, au milieu de sa largeur, ainsi que le représentent les Fig. 10 & 11, qui montrent la coupe du pan & la place de l'écrou, qu'on place dedans de la maniere suivante :

On commence par percer le pied au milieu de l'assemblage, avec une meche d'une grosseur convenable, c'est-à-dire, de 5 à 6 lignes de diametre; ensuite on assemble le pan dans le pied, & on le perce à la profondeur de 7 à 8 pouces au moins, avec la même meche, en la passant par le trou qui est fait au pied; ce qui étant fait, on désassemble le pan, & à 3 pouces environ de l'arrasement, on y perce une petite mortaise à bois de travers de la largeur & de l'épaisseur de l'écrou, en observant de ne la pas faire descendre plus profond qu'il ne faut, pour que l'écrou se trouve vis-à-vis le trou percé dans le pan, parce que si elle étoit plus profonde, l'écrou, quelque juste qu'il fût placé, pourroit retomber au fond de la mortaise, & par conséquent ne pourroit plus recevoir la vis lorsqu'on voudroit remonter le Lit: lorsqu'on a percé cette mortaise, on y ajuste l'écrou, & on y fait entrer la vis pour voir si elle tourne aisément; ce qui étant fait, on assure l'écrou des deux côtés, supposé qu'il y ait un peu de jeu (ce qu'il faut cependant éviter le plus qu'il sera possible); ensuite on bouche le devant de la mortaise avec un coin à colle, qu'on met ordinairement à bois de bout, pour plus de solidité. Voyez les Fig. 10, 11, 12, 13 & 14; & comme il arrive quelquefois que le trou ou tarau de l'écrou n'est pas percé perpendiculairement à sa surface, ce qui le fait pencher de côté, dans ce cas, il faut alors y faire attention; & avant de percer la mortaise, on place la vis sur le pan au-dessus du trou; & alors l'écrou étant en place, c'est-à-dire, avec la vis, on frappe un coup de marteau sur l'écrou, lequel, en s'imprimant sur le bois, marque au juste l'inclinaison de la mortaise.

On ne met des vis qu'aux assemblages des pans; pour ce qui est des traverses, on les cheville, ce qui est mieux que d'y mettre des vis, lesquelles deviennent inutiles sur-tout aux pieds de derriere, qui sont chevillés avec le dossier, qui, ordinairement, a 10 à 12 pouces de largeur, & a par conséquent deux tenons.

L'assemblage des pans & des traverses des Lits, se fait ordinairement simple, au milieu duquel on fait passer la vis; mais je crois que malgré l'usage, lorsque le bois des pans & des traverses aura environ 2 pouces d'épaisseur, on feroit très-

bien de faire cet assemblage double, & de faire passer la vis au milieu des deux assemblages, ce qui rendroit l'ouvrage fort solide, & qui conserveroit les tenons de toute leur largeur; ce qui est d'autant plus aisé à faire, qu'on ne peut mettre que très-peu de joue au devant de ces assemblages, puisqu'on ne fait jamais affleurer le devant des pans & des traverses avec les pieds, afin de laisser plus de joue à ces derniers; de plus, le trou de la vis étant percé dans le plein du pied, n'est pas sujet à enfoncer dans ce dernier. *Voyez les Fig. 13, 14 & 15*, qui sont disposées de cette manière, laquelle ne pourroit être susceptible de difficulté, qu'autant que les bois seroient trop minces, ce qui obligerait à y mettre des vis d'un trop petit diamètre. *Voyez les Fig. 16, 17 & 18*, qui représentent une vis à tête ronde avec son écrou, dont la forme est barlongue, afin de prendre moins dans l'épaisseur du pan, & de laisser de la place pour le tampon qu'on met dessus. Je ne m'étendrai pas ici sur la forme des différentes vis, parce que j'ai fait la description de toutes sortes de vis dans la seconde Partie de cet Ouvrage, *page 259 & suiv*; tout ce que je puis dire maintenant, c'est que celles à têtes rondes sont préférables, parce qu'elles sont plus propres que les autres, & que leur peu de saillie n'est point sujette à arracher ceux qui passent auprès.

Les assemblages des Lits doivent être très-justes, sur-tout ceux des traverses, qu'il faut mettre très-roides sur la largeur du tenon, lequel doit avoir 2 pouces de longueur, afin qu'étant chevillés, ils ne soient pas faciles à ébranler. Quant aux tenons des pans, quoique justes, ils ne doivent pas être forts, parce qu'il faudroit frapper dessus les pieds chaque fois qu'on monteroit ou démonteroit le Lit, ce qui les meurtriroit & même les feroit fendre.

Les tenons des pans doivent être très-courts, 15 lignes étant suffisantes, afin que la mortaise destinée à les recevoir, ne passe pas dans celle des traverses, ce qu'il faut absolument éviter; il faut aussi avoir soin que ces mortaises soient bien d'à-plomb à bois de bout, de crainte que si on les fouilloit en dessous, comme on fait quelquefois, elles ne s'éclataient à bois de bout, & ne fissent du jeu; c'est pourquoi on fera très-bien de retrécir le bout des tenons des pans sur leur largeur pour leur donner de l'entrée, & qu'ils joignent bien sur le bois de bout de la mortaise, lorsqu'ils seront entrés dedans jusqu'à leur arrasement, qu'on doit avoir soin de scier bien d'à-plomb, afin qu'il joigne également par-tout.

Ce que je viens de dire est général pour tous les Lits, tant ceux à la Françoisé que les autres, de quelqu'espece qu'ils soient.

Quand les Lits à la Françoisé sont à colonnes, c'est-à-dire, que les pieds portent le dais ou ciel du Lit, on les élégit d'après l'assemblage des pans, comme le représente la *Fig. 25*, afin qu'ils soient & qu'ils paroissent moins lourds; & lorsqu'ils sont très-hauts, il est bon d'y mettre une écharpe de fer *A* par le bas, qui en empêche l'écart. Le haut de ces pieds ou colonnes est ordinairement garni d'une broche de fer, laquelle est destinée à recevoir le chassis; quelquefois le bout de cette broche est taraudé pour recevoir un écrou, lequel retient le

le chaffis en place de quelque maniere que ce soit. Il est bon de garnir le haut de la colonne d'une virole de fer *B*, laquelle l'empêche de s'éclatter, ce qui est très-nécessaire, sur-tout quand les colonnes ont peu de grosseur par le haut.

Lorsque les Lits sont à colonnes, il est bon que tous les assemblages soient montés à vis, afin qu'on puisse les démonter tout-à-fait & qu'ils tiennent moins de place; dans ce cas on fait passer les vis les unes sur les autres, celles des pans par-dessus celles des traverses, parce qu'elles souffrent plus d'effort que ces dernières.

Le dossier des Lits à colonnes se place derrière les pieds, par le moyen des crochets & des pitons qu'on y met; cependant il vaut beaucoup mieux attacher sur les faces intérieures des colonnes, des coulisses dans lesquelles on fait entrer le dossier (qu'on arrête toujours avec des crochets, pour empêcher l'écart des colonnes), au-dessus desquelles on place des chantournés, *Fig. 23*, cote *A B*, lesquels y sont retenus par des clefs *C D*, & par des barres qui, étant attachées derrière, passent dans des chapes de fer *E*, qui sont placées vers le milieu du dossier. Voyez la *Fig. 22*, qui représente la coupe d'un dossier & d'un chantourné arrêté de cette façon, & coté des mêmes lettres que la *Figure 23*.

Ces chantournés se font ordinairement de sapin, pour être plus légers, & sont revêtus d'étoffe par le Tapissier, qui en détermine ordinairement les contours, dont je me suis contenté de donner ici deux exemples.

Autrefois les chantournés, ainsi que tout le reste des Lits, se faisoient de noyer ou autres bois propres à polir, qui étoient ornés de sculptures ou de divers compartiments percés à jour, de sorte que la Menuiserie étoit toute apparente.

Les colonnes des Lits étoient aussi très-ornées, & quelquefois tournées en forme de colonnes torsées, les pans sculptés & ornés de moulures, ainsi que le ciel ou dais, qui étoit presque tout de Menuiserie apparente, comme on le voit encore en quelques Provinces de France; mais depuis que l'Art du Tapissier s'est perfectionné, on a totalement perdu cet usage: les colonnes des Lits ont été cachées par des cantonnières, & le reste du bois du Lit par la courtine, autrement dit *courte-pointe*.

Quand l'usage des Lits à colonnes a cessé d'être à la mode, les bois de Lits n'en ont pas été plus apparents, parce qu'alors les courtes-pointes passèrent par dessus les pieds de devant, & les couvrirent totalement, ce qui obligea de placer des tringles d'environ un pouce & demi de large, lesquelles entroient en enfourchement *a a* dans les pieds de devant, & à tenons dans ceux de derrière, ainsi qu'on le pratique encore à présent aux Lits de parade des grands Seigneurs, au bas desquels sont placés des crochets ou mentonnets de fer *b b*, qui servent à porter de semblables tringles de bois, sur lesquelles sont placés ce qu'on appelle les *soubassements de la courte-pointe*. Voyez les *Fig. 1 & 2* de la *Planche 242*, à laquelle j'ai observé ces entailles & ces crochets, cote *a a* & *b b*.

Quoique les Lits à la Françoisise ne soient plus apparens , il faut cependant avoir grand soin de les faire avec beaucoup de propreté , d'en arrondir toutes les arêtes , afin qu'ils ne soient point exposés à déchirer les mains de ceux qui en approchent , & à couper les toiles des matelas , les couvertures , &c.

Comme les Lits ne sont pas toujours assez isolés pour qu'on puisse les faire sans les changer de place , on a imaginé de les mettre sur des roulettes tournantes à pivot , lesquelles en facilitent le mouvement de quelque côté qu'on juge à propos de les faire mouvoir.

Ces roulettes ont environ 5 pouces de diametre , & 7 pouces de hauteur du dessous de la boîte dans laquelle leur tige entre à pivot. Ce sont ordinairement les Menuisiers qui les placent sous les pieds des Lits , dans lesquels ils percent des trous d'une grandeur capable de contenir la boîte de la roulette , qu'il faut avoir soin de faire entrer le plus juste possible , pour éviter toute espece d'ébranlement ; quand la boîte est ajustée , on arrête sa platine avec le pied , non pas avec des clous , comme on fait ordinairement , mais avec des vis , lesquelles , quoiqu'à bois de bout , tiennent pour le moins aussi bien , & même mieux , que ces derniers , & ne sont pas sujettes , ainsi qu'eux , à faire fendre la plinthe du pied. *Voyez les Fig. 19 & 20* , qui représentent une roulette & sa platine vue en dessous.

Il y a des occasions , comme dans le cas d'un Lit en niche , où on ne veut pas que les roulettes soient mobiles , mais où au contraire on ne les fait rouler que sur un sens ; dans ce cas , dis-je , on fait un enfourchement au pied , dans lequel on place une roulette , ce qui est très-simple , mais en même temps peu solide , parce que cet enfourchement diminue considérablement la force du pied , & que de plus on ne peut plus faire servir un Lit ainsi disposé , à d'autres usages , du moins sans reboucher les enfourchements , ce qui fait toujours de mauvais ouvrage ; c'est pourquoi je crois qu'on feroit très-bien , dans le cas dont je parle ici , de placer les roulettes sous les pieds à l'ordinaire , en observant d'y faire des chapes adhérentes avec leurs platines , qu'on attacheroit sous le pied , comme celles dont je viens de parler. *Voyez la Fig. 12.*

On fait encore d'autres roulettes, *Fig. 21*, nommées à la Polonoise, lesquelles sont beaucoup plus compliquées que les premières, mais en même temps beaucoup plus commodes, parce qu'étant plus grandes que les autres & plus courbées, elles roulent & se retournent plus aisément, ce qui est très-nécessaire, sur-tout pour les Lits des gens riches, qui, pour l'ordinaire, sont fort lourds. Ces roulettes ne se posent pas sous les pieds du Lit; mais on les attache diagonalement sous les pans & les traverses avec de bonnes vis, en observant de les placer de maniere qu'elles puissent tourner autour d'elles-mêmes sans toucher à l'angle intérieur du pied. *Voyez la Fig. 24*, où j'ai marqué par une ligne ponctuée la révolution de la roulette, de la construction de laquelle je ne parlerai pas ici, vu que cela n'est pas du ressort de cet Ouvrage; tout ce que je puis dire, c'est

que celle qui est représentée ici est une des mieux faites qu'on puisse trouver, du moins pour le présent, dont le modèle m'a été communiqué par M. Bonthome, Maître Serrurier, qui en est l'inventeur, du moins pour la forme courbe de la partie du haut de la chape, laquelle, aux autres roulettes de cette sorte, passoit droite du dessus des deux branches, ce qui raccourcissoit trop la longueur du pivot.

Les roulettes dont je parle sont très-avantageuses pour les Lits susceptibles de décoration, parce qu'elles n'en élèvent pas les pieds, qui alors semblent porter sur le plancher; de plus, les roulettes posées sous les pieds ne fauroient jamais bien faire, parce qu'elles exigent trop de grosseur, ce qui ne peut être aux Lits à la Polonoise, dont les pieds sont en forme de pieds de biches ou toute autre forme.

Voilà en général tout ce qu'on peut dire touchant la forme & la construction des Bois de Lits à la Françoisse; quant à leur décoration, elle est très-simple, sur-tout depuis que la garniture d'étoffe en fait tout l'ornement. Cependant comme la mode commence à changer depuis qu'on est dans l'usage de se servir des Lits à la Polonoise & autres, où les bois de Lits & les impériales sont ornés de sculptures & de moulures peintes & dorées, il me semble qu'on pourroit de même faire des Lits à la Françoisse, dont le bois du Lit fût apparent & très-orné; c'est pourquoi j'ai cru devoir en donner un exemple, ce que je ferai après avoir décrit les pavillons en général, ce que je vais faire dans le Paragraphe suivant. Voyez ci-après, Pl. 246.

En général les bois de Lits se font de chêne ou de hêtre; mais le premier vaut mieux, sur-tout quand il est bien sain, pas trop sec ni trop tendre, mais au contraire un peu liant & de fil; on peut aussi faire des Lits en noyer, quand il a les qualités que je demande dans le chêne; le bois de noyer est de plus très-propre à cet usage, & bon à polir, ce qui doit le faire préférer, & ce qu'on feroit plus ordinairement dans ce pays, s'il n'étoit pas si cher.

*§. I. Des Ciels de Lits, appellés communément Pavillons ou Impériales;
de leurs formes & construction.*

LES Ciels des Lits à la Françoisse sont ordinairement tout-à-fait garnis d'étoffe, de manière que le bois de leur châssis n'est aucunement apparent, & que toute leur décoration dépend du Tapissier, lequel donne au Menuisier les mesures nécessaires & les formes convenables; de sorte que tout l'ouvrage du Menuisier consiste en des bâtis les plus légers possibles, en leur conservant cependant toute la solidité convenable.

Les plus simples de ces bâtis ne sont composés que de deux battants & de deux traverses d'environ 2 pouces & demi de largeur, sur un pouce d'épaisseur, lesquels sont assemblés quarrément à l'ordinaire, ainsi que celui *A B C D*,

Fig. 8, dont les bouts des battants excèdent la traverse de derrière d'environ 2 à 3 pouces, ce qui est nécessaire pour avancer le chassis au-dessus du Lit. La largeur de ce chassis doit être déterminée par celle du Lit, d'après laquelle on le fait plus ou moins excéder, selon que le Lit est à colonnes ou bien à l'ordinaire.

Dans le premier cas, si le Lit est disposé pour avoir de doubles rideaux & des cantonnières, comme dans la *Fig. 7*, il faut forcer la largeur du chassis, pour que du dedans de la colonne il y reste environ un pouce & demi de largeur, ce qui est nécessaire pour placer la tringle *a*, & pour que le rideau puisse tourner aisément, & qu'il reste environ un pouce en dehors de la colonne, pour que la pente du Lit passe aisément par-dessus la cantonnière.

Si au contraire les Lits à colonnes n'ont pas de cantonnières, & que les rideaux passent par-dessus les colonnes, on fait affleurer le dedans du chassis au dedans de ces dernières, & on porte toute la largeur en dehors, afin d'éloigner les rideaux du Lit le plus qu'il est possible.

Quand les Lits n'ont pas de colonnes, on détermine la largeur du chassis, en augmentant 2 pouces ou 2 pouces & demi au pourtour de la grandeur du bois de lit, afin que la tringle qui porte les rideaux, soit assez écartée du Lit, pour que les rideaux tombent d'à-plomb, du moins le plus qu'il est possible. Voyez la *Fig. 9*, sur laquelle j'ai marqué l'à-plomb du Lit par la ligne *c d*.

Ce que je viens de dire touchant la manière de déterminer la grandeur des chassis de ciel de Lit, est général pour tous, de quelque forme qu'ils soient; c'est pourquoi je n'en parlerai pas davantage.

Quelquefois les Cielles sont composés de deux chassis, comme la *Fig. 8*, de manière qu'ils forment en dedans comme une voussure, soit en pente seulement comme la *Fig. 7*, ou bien en arc, comme dans la *Fig. 9*; dans l'un ou l'autre cas, ce chassis est soutenu par des montants qui sont placés de distance en distance pour porter l'étoffe, & qui sont assemblés à tenon & mortaise dans les deux chassis, comme la *Fig. 4*, quand ces montants sont droits; ou bien à tenon dans le chassis du bas, & en entaille dans le chassis du haut, quand ils sont d'une forme creuse, afin qu'ils soient plus solides, & qu'ils affleurent au nud du chassis du dessus, du moins en dedans. Voyez la *Fig. 6*. Ces montants se placent ordinairement à un pied de distance les uns des autres, tant sur les battants que sur les traverses, comme la *Fig. 8*, cote *E G*, sans en mettre dans les angles, ce qui ne vaut rien, sur-tout dans les parties creuses, où il est nécessaire qu'on y mette un montant en forme d'arétier creux, sur lequel le Tapissier puisse arrêter son étoffe, ce que j'ai observé dans cette même Figure, cote *F H*, & qui ne demande qu'un peu plus d'attention de la part du Menuisier, sans pour cela rendre l'ouvrage plus difficile à faire. La hauteur de ces montants est d'environ 6 pouces du dessus du premier chassis; cependant on peut l'augmenter autant qu'on le jugera à propos, comme aussi celle des retours des faces, qui doit être au moins égale à cette dernière, & même la surpasser au milieu. Voyez les *Fig. 1*

SECTION I. §. I. Des Ciels de Lits ; de leurs formes , &c. 675
65, qui représentent la face du devant d'un chassis de Lit à la Françoisé , & celle du côté.

PLANCHE
244

Ces retours sont soutenus par de petits montants placés de distance en distance sur le premier chassis, dans lequel ils entrent à tenon & mortaise, ainsi que dans les pieces chantournées du haut, lesquelles sont assemblées à queue par les angles. Voyez les Fig. 2 & 3, qui représentent les coupes du Ciel de Lit dont je fais la description, dont un côté est en angle creux, & l'autre en biais seulement, comme la Fig. 7. Voyez pareillement la Fig. 8, cote EF, qui représente ce Ciel de Lit vu en dessous disposé de ces deux manieres; & cette même Figure, cote GH, qui le représente vu en dessus.

Les Ciels de Lits à la Françoisé se font quelquefois sur un plan contourné, dont les faillies sortent du nud de la forme quarrée de celui dont je viens de parler, ou bien on fait le chassis du dehors quarré à l'ordinaire, & on chantourne celui du dedans. Dans l'un ou l'autre cas, ces Ciels se nomment *Impérialés*, & quelquefois *Pavillons*, sur-tout quand ils sont destinés pour des petits Lits, ou pour des Lits à la Polonoisé ou autres, dont la forme extérieure est à-peu-près semblable à celle d'un pavillon, ou tente ancienne, comme celui représenté Fig. 12 & 13.

Je ne m'étendrai guere ici sur la forme & la décoration des Impérialés des Lits à la Françoisé, parce qu'elle dépend de celle de tout le Lit, dont la décoration dépend, presque toute entière, du Tapissier, lequel par conséquent décide de leur forme; cependant comme il arrive quelquefois que ces sortes d'Impérialés ont des parties de Menuiserie apparentes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, il est bon que le Menuisier & le Tapissier travaillent de concert ensemble, & que ce dernier communique au Menuisier le dessin de son ouvrage, afin qu'il dispose sa Menuiserie en conséquence.

Pour ce qui est des Pavillons des Lits à la Polonoisé & autres, ils sont à-peu-près construits comme ceux dont je viens de parler, à l'exception qu'ils sont moins grands que les Lits, (les plus grands de ces Pavillons n'ayant que 4 pieds & demi de long, sur 3 pieds & demi de large) & qu'ils sont presque toujours d'une forme cintrée par leur plan, ainsi que la Fig. 14, cote A, qui est la forme la plus ordinaire, dont l'élévation est représentée Fig. 10.

Quelquefois le dedans du premier chassis est d'une autre forme que par dehors, ainsi que la Fig. 14, cote B, dont le chassis de dessus, quoiqu'ovale comme le dedans du premier, est d'une forme moins alongée, ce qui donne des montants d'une courbe différente les uns des autres. Voyez la Fig. 11, qui représente la coupe de ce côté de Pavillon.

Lorsque les Pavillons ont beaucoup d'élévation, comme les Fig. 12, & 13 qui est la coupe de cette dernière, ils changent quelquefois de plan, comme la Fig. 15, ce qui en rend la construction quelquefois très-compiquée; parce qu'alors il faut plusieurs chassis les uns au-dessus des autres, & des courbes de

différentes formes & longueurs, tant simples qu'en arrêtier, ce qui demande beaucoup d'attention & de connoissance de la part des Menuisiers, sur-tout dans la théorie des Traits, dont la connoissance leur est absolument nécessaire pour faire ces sortes d'ouvrages avec toute la perfection dont ils peuvent être susceptibles; c'est pourquoi je donnerai ci-après la maniere de faire de ces sortes de courbes, sans en faire de démonstration trop compliquée, renvoyant au surplus, ceux qui voudront prendre une connoissance plus étendue, tant de cette partie, que de ce que j'ai dit jusqu'à présent qui y a rapport, à mon Art du Trait, où j'ai amplement traité de tout ce qu'il est nécessaire qu'un Menuisier sache, à quelque partie de cet Art qu'il se soit attaché. Voyez la Seconde Partie de cet Ouvrage, page 341.

On fait encore d'autres petits Pavillons, soit avec des retours ou avec des chassis simples, lesquels ne sont cintrés que de trois côtés, le quatrième, qui est droit, se plaçant du côté du mur. Ces Pavillons n'ont rien de particulier tant pour la décoration que pour la construction; c'est pourquoi je n'en parlerai pas davantage. Voyez la Fig. 14, où j'ai indiqué par des lignes ponctuées *a, b, c, d*, la forme de ces Pavillons, lesquels sont, pour la plupart, plus petits que celui-ci, leur longueur étant ordinairement depuis 2 pieds & demi jusqu'à 3 pieds au plus.

En général, les chassis ou Pavillons des Lits, se font en bois de hêtre, parce que ce bois est plus liant que le chêne, & par conséquent plus propre pour les parties courbes & étroites; de plus, ce bois est moins cher, ce qui doit encore le faire préférer.

Lorsque ces Pavillons seront susceptibles de décoration, tels que des trophées & autres ornements, on pourra faire ces parties en bois de tilleul, lequel est propre à la Sculpture, & en même temps très-léger, ce qui est fort à considérer dans ces sortes d'ouvrages, qui ont besoin de beaucoup de légèreté, & où il faut, par conséquent, n'employer que des bois de cette qualité, autant que leur solidité pourra le permettre: observation qu'il ne faut jamais perdre de vue dans la construction de toutes sortes de Menuiseries.

La construction des chassis de Lits n'a rien de particulier; c'est pourquoi je n'entrerai pas dans un grand détail à ce sujet, vu que ce ne seroit qu'une répétition de ce que j'ai déjà dit dans le cours de cet Ouvrage; tout ce que je puis recommander, c'est d'éviter, autant qu'on pourra, les bois tranchés, & de faire en sorte que quand il y aura plusieurs chassis au-dessus les uns des autres, les courbes ne se trouvent point vis-à-vis les unes des autres, parce que le peu d'épaisseur des chassis ne permettroit pas d'y faire des assemblages solides; on observera aussi que quand les plans de ces chassis seront d'une forme carrée, il faudra y mettre des courbes aux angles, soit saillants, ou rentrants, afin que le Tapissier puisse y attacher son étoffe, & par conséquent suivre exactement toutes les formes du Pavillon.

SECTION I. §. I. Des Ciels de Lits ; de leurs formes , &c. 677

Quant à la grosseur des bois de ces derniers , on doit les faire les plus petits possibles , c'est-à-dire , ne donner qu'environ un pouce quarré aux courbes & petits montants , & 2 pouces de largeur sur 9 à 10 lignes d'épaisseur aux chassis de dedans , à moins toutefois qu'elle ne soit bornée par la hauteur d'une moulure *b* qu'on y rapporte quelquefois en dedans , comme à la *Fig. 7* , ce qui fait un très-bon effet. Quant à la largeur du chassis du dehors ou du bas (ce qui est la même chose) , on doit lui donner environ 3 pouces de largeur , sur un pouce d'épaisseur , comme à ceux dont j'ai parlé ci-dessus.

PLANCHE
244

Ce que je viens de dire touchant la force & grosseur des bois des Pavillons & des Impériales , ne doit s'entendre que de ceux qui sont d'une grandeur ordinaire , c'est-à-dire , pour des Lits de 4 à 5 pieds de large au plus ; car pour ceux qui passeront cette grandeur , on fera très-bien de forcer la grosseur des bois , tant des Pavillons que des couchettes , & cela à raison de leur grandeur & de leurs différentes formes , dont il est impossible de donner des regles certaines.

J'ai dit plus haut qu'il étoit nécessaire qu'il y eût une courbe dans les angles des Pavillons des Lits , afin que le Tapissier puisse y attacher son étoffe , & qu'elle suive exactement le contour du Pavillon , soit à l'intérieur soit à l'extérieur ; cependant il s'en trouve un grand nombre où on a négligé d'en mettre , soit pour épargner l'ouvrage , soit que les Menuisiers qui ont fait ces Pavillons , n'eussent pas la capacité de les faire , ignorant absolument tout ce qui a rapport non-seulement à ces courbes d'angles , mais encore à beaucoup d'autres qui entrent dans la construction de différents Pavillons , qu'ils font souvent à l'aventure , & plutôt par habitude qu'avec connoissance de cause ; de sorte que s'ils étoient obligés de faire des Pavillons ou Impériales , dont la forme exigeât des courbes différentes de celles qu'ils ont habitude de faire , ils se trouveroient fort embarrassés , faute de connoissances théoriques à ce sujet.

PLANCHE
245

Ce sont ces considérations qui m'ont engagé à donner ici quelques notions de ces différentes courbes , afin de mettre les Menuisiers en Meubles à portée d'acquérir des connoissances qui leur sont absolument nécessaires , sans être obligés de faire une plus grande étude de l'Art du Trait , dont , à la rigueur , ils peuvent se passer , les courbes dont il est ici question étant très-étroites , toutes lisses , & peu susceptibles de régularité dans leurs équerres , n'y ayant que leur contour , soit intérieur soit extérieur , qui exige de la précision , comme on l'a pu voir ci-devant.

Quand on veut avoir le cintre d'une courbe d'arête d'un Pavillon d'une forme quarrée , on commence par en tracer le plan , tant intérieur qu'extérieur , comme l'indiquent les lignes *ABC* & *DEF* , *Fig. 2* ; on trace au bout & perpendiculairement à ce plan , la courbe droite *Fig. 1* , c'est-à-dire , prise sur la ligne *CF* ; ensuite on divise cette courbe en autant de parties égales qu'on le juge à propos , comme aux points *a* , *b* , *c* , *d* , *e* , *f* , desquels points on abaisse autant de perpendiculaires qu'on trace sur le plan jusqu'à la rencontre de la ligne

d'arête EB , d'après laquelle on retourne ces mêmes lignes de l'autre côté du plan, supposé qu'elles y soient nécessaires, comme je le dirai dans la suite.

Cette opération étant faite sur la ligne EB , (dont on veut avoir la courbe d'arête qu'elle représente en plan,) on élève des perpendiculaires à la rencontre de cette ligne avec celle de l'élévation ; puis on prend sur la *Fig. 1*, la hauteur de chaque perpendiculaire provenant des divisions du cintre, depuis chacune des divisions jusques sur la ligne am , qui est la naissance de ce même cintre, & on les porte sur les lignes perpendiculaires de l'arrêtier qui leur sont correspondantes, c'est-à-dire, qu'on fait la distance En , *Fig. 2*, égale à celle mf , *Fig. 1* ; celle so , égale à celle le ; celle tp , égale à celle id ; celle uq , égale à celle hc ; & celle xr , égale à celle gb ; puis par les points B, r, q, p, o & n , on fait passer une ligne qui est la courbe demandée.

Quelqu'inclinaison que prenne une courbe, on se sert toujours de la même méthode pour en déterminer le cintre, du moins quand le plan est d'une forme carrée, comme dans le cas dont il est ici question, ce qu'on peut voir dans la *Fig. 1*, où la courbe élevée sur la ligne DB , est déterminée par des lignes perpendiculaires élevées à la rencontre des lignes provenant des divisions de l'élévation avec la ligne DB ; de sorte que la hauteur de la ligne $D5$, est égale à celle En , & par conséquent à celle mf , *Fig. 2* ; celle $x4$, égale à celle so , & à celle le ; celle 3 , égale à celle tp , & à celle id ; celle $z2$, égale à celle uq , & à celle hc ; enfin la hauteur $y1$, est égale à celle xr , & à celle gb ; puis par les points $B, 1, 2, 3, 4$ & 5 , on fait passer une courbe dont le plan est représenté par la ligne DB . Le calibre des courbes ralongées étant ainsi tracé, on procède à l'exécution de ces mêmes courbes de la manière suivante : on commence d'abord par marquer sur le plan la largeur de la courbe ainsi que son épaisseur, comme l'indiquent les points a, b, c, d , *Fig. 3*, ce qui donne la moitié du plan, (ce qui est égal, la moitié pouvant être prise pour le tout) ; ensuite de l'angle b , on élève une perpendiculaire à la ligne d'angle la , & on recule le calibre au point g , toujours sur la ligne la , ce qui donne la courbe ghi , semblable à celle acf , à laquelle on augmente l'épaisseur de la courbe, qui, à son extrémité supérieure, est égale à celle qui est marquée sur le plan. Voyez la *Fig. 3*, où la courbe est vue en dedans, & supposée coupée au milieu de sa largeur, afin d'en faire voir l'angle rentrant, qui se fouille à même la pièce & à rien du haut, comme on peut le voir dans cette Figure. Il faut observer que je suppose ici que la pièce se retourne d'équerre dans tout son pourtour, ce qui en augmente la largeur par le bout inférieur, comme je l'ai indiqué par la ligne ponctuée mc ; cependant comme les courbes dont je parle ne sont pas apparentes, il n'est pas absolument nécessaire qu'elles se retournent d'équerre dans tous leurs contours ; c'est pourquoi la largeur indiquée par la ligne mn , est suffisante.

S'il arrivoit que l'angle d'une courbe d'arête fût saillant, au lieu d'être rentrant

tant comme dans le cas dont je parle , cela ne changeroit rien à la maniere d'opérer , puisqu'au lieu d'avancer le calibre , on ne fait que le reculer , selon que l'exige la largeur de la piece.

Quand il arrive qu'un Pavillon est d'un plan cintré à l'extérieur , comme la partie d'ovale ABC , *Fig. 4* , & que son cintre intérieur est d'une autre forme , comme le quart de cercle DEF , la méthode d'avoir la courbe des différentes cerces qui le composent , est à peu-près toujours la même , comme on peut le voir dans cette Figure , où après avoir déterminé la forme du principal cintre indiqué par la courbe GI , *Fig. 7* , & celle du petit cintre indiqué par celle MN , *Fig. 5* , on commence par diviser le premier cintre en autant de parties qu'on le juge à propos ; & on abaisse autant de perpendiculaires sur la ligne AD , *Fig. 4* ; ensuite on prend la hauteur de chacune des perpendiculaires prises au nud de la ligne GH , *Fig. 7* , qu'on porte sur la ligne LN , *Fig. 5* ; de sorte que la distance LR , *Fig. 5* , égale celle HO , *Fig. 7* ; celle LS , égale celle HP ; & celle LT , égale celle HQ ; puis aux points R, S, T , on élève autant de perpendiculaires à la ligne LN , qu'on prolonge jusqu'à la rencontre de la courbe , d'après laquelle on abaisse autant de perpendiculaires sur la ligne du plan CF , *Fig. 4* ; puis par les points a, d, b, e & c, f , on décrit autant de portions d'ellipses (ou ovales , ce qui est la même chose) , sur lesquelles on prend des distances servant à décrire les différentes courbes du pourtour du Pavillon , ce qui se fait par la méthode ordinaire ; c'est-à-dire , qu'après avoir tracé sur le plan la place de la cerce dont on veut avoir la courbe , comme par exemple la ligne BE , *Fig. 4* , aux points g, h & i , que forme la rencontre des cerces du plan avec la ligne BE ; on élève à cette dernière autant de lignes perpendiculaires , dont la hauteur est égale à celle des *Fig. 5* & *7* , qui leur sont correspondantes , & par le moyen desquelles on décrit la courbe demandée , ce qui n'a pas besoin de démonstration. Si on vouloit que cette courbe fût placée en travers du plan , comme la ligne AU , on se serviroit de la même méthode. Voyez la *Fig. 8* , qui est le développement de la courbe prise sur cette ligne.

Comme les courbes des Pavillons sont très-étroites , le même calibre peut servir des deux côtés , encore qu'elles soient obliques avec les faces du plan , en observant toutefois de reculer le calibre suivant l'obliquité du plan. Comme il y a des Pavillons dont la partie intérieure est quarrée , je crois devoir donner la maniere de tracer les courbes , laquelle , quoiqu'à-peu-près la même que la précédente , devient cependant un peu plus compliquée , comme je vais l'expliquer.

Quand les Pavillons sont ainsi disposés , comme le représente la *Fig. 6* , on fait les mêmes opérations qu'à la *Fig. 4* , pour avoir les points a, b, c & d, e, f , des bouts ; ensuite on trace la ligne gh , selon la diagonale du quarré , qui devient le plan de la courbe d'angle , & sur laquelle on élève une ligne perpendiculaire , dont la hauteur os , & les distances op, oq & or , sont égales à celles io, il, im & in , *Fig. 9* ; ce qui étant fait , du point s , *Fig. 6* , au point h ,

PLANCHE

245.

on trace une courbe d'un cintre analogue à celui des deux autres des bouts ; c'est-à-dire, que quand ces derniers seront des portions d'ellipses ou de cercles, comme dans cette Figure, il faut que la courbe décrite sur la ligne *oh*, soit de même nature, c'est-à-dire, une portion d'ellipse.

Cette courbe étant tracée, des points *p, q, r*, on élève des perpendiculaires à la ligne *os* ; & aux points où elles rencontrent la courbe, on en abaisse d'autres sur la ligne *oh*, lesquelles y donnent les points *t, u & x*, par lesquels, & par ceux *abc & def*, on fait passer autant d'arcs de cercles dont le centre doit être placé sur les lignes *ag & fg*, prolongées autant qu'il est nécessaire ; & sur ces arcs de cercles ainsi tracés, on peut prendre la courbure de toutes les autres cerces de ce Pavillon, de quelque sens qu'elles soient disposées.

Ce que je viens de dire au sujet des courbes ralongées, renferme à peu-près tout ce qu'il est nécessaire de savoir, du moins pour la construction des ouvrages dont je traite ici ; & quoique je n'en aie représenté que de trois différentes especes, les méthodes qui ont servi à leur construction, pourront s'appliquer à tous les cas possibles, du moins pour cette partie du Meuble, qui, si elle n'est pas la moins intéressante, est du moins celle qui est la moins apparente, & qui n'est sujette à aucune espece de décoration. Au reste, ceux qui voudront prendre des connoissances plus étendues sur cette matiere, pourront avoir recours à l'Art du Trait, dont j'ai traité dans la seconde Partie de cet Ouvrage, où ils trouveront de quoi se satisfaire, tant pour la théorie que pour la pratique.

PLANCHE

246.

Ce que je viens de dire touchant les Pavillons & les Impériales, peut également s'appliquer à ceux des Lits à la Françoisé, dont j'ai fait la description, & à ceux à la Polonoise, dont il me reste à traiter. Cependant avant de passer à la description de ces derniers ; je crois qu'il est bon de donner un exemple d'un Lit à la Françoisé richement décoré, & dont une partie du bois de Lit ou couchette soit apparent, ainsi qu'aux Lits à la Polonoise, afin de faire voir combien les Lits à la Françoisé l'emportent sur ceux à la Polonoise, tant pour leur belle forme, que pour leur position avantageuse dans un appartement. Voyez les Figures de cette Planche, lesquelles représentent un Lit à la Françoisé, avec son ciel ou impériale, propre à l'usage d'un très-grand Seigneur, d'après la décoration duquel on pourra en inventer d'autres plus ou moins riches, selon qu'on le jugera à propos.

Au reste, je ne prétends pas donner ce Lit comme un exemple à imiter, mais seulement pour convaincre, s'il est possible, ceux qui se mêlent de la décoration des appartements & des Meubles qu'on y place, qu'il est des occasions où il n'est pas toujours bon de suivre la mode, sur-tout quand elle n'a d'autre fondement que l'envie de faire du nouveau, & qu'elle est opposée à la raison & à la commodité, qui est ce qu'on doit le plus rechercher, sur-tout dans les Meubles dont il est ici question.

SECTION SECONDE.

Description des Lits à la Polonoise ; leurs proportions, formes & décoration.

LES Lits à la Polonoise ne different de ceux à la Françoisise, que pour la forme & la décoration ; car pour les dimensions, tant de largeur que de longueur & de hauteur de chevet, elles sont toujours à peu-près les mêmes, ce qui est tout naturel, puisqu'ils servent aux mêmes usages (*).

Les Lits à la Polonoise sont toujours à deux chevets, & quelquefois à trois ; de maniere qu'ils sont fermés de trois côtés, & qu'il n'y a d'ouvert que le côté de la chambre, par lequel on entre dans ce Lit.

Les pieds de ces Lits montent de fond jusqu'environ la hauteur de 6 pieds ou 6 pieds & demi, d'après laquelle ils se recourbent pour soutenir l'impériale, qui est d'un bon tiers plus petit que le bas du Lit.

Comme les pieds des Lits ainsi recourbés, pourtoient être peu solides, à cause du bois tranché, on a imaginé de faire ces courbures en fer, ce qui est très-solide, & fait également bien que si elles étoient faites en bois, vu que ces courbes sont cachées par la retombée des rideaux, qui sont attachés dessus, soit qu'ils soient ouverts ou qu'ils soient fermés. Voyez la Fig. 1, qui représente la face d'un Lit à la Polonoise à trois chevets, avec le chassis, ou, pour mieux dire, le bâtis de son pavillon.

Voyez la Fig. 2, qui représente la moitié d'un des bouts de ce même Lit vu par dehors ; & la Fig. 3, qui représente ce même bout ou dossier vu par dedans avec la coupe du bâtis de son pavillon.

(*) L'usage des Lits à la Polonoise est peu ancien en France, & ne peut être regardé que comme un effet de la mode, qui, souvent, ne fait préférer une chose à une autre, que parce qu'elle a le mérite de la nouveauté. En effet, les Lits à la Polonoise, tels qu'on les fait à Paris, coûtent très-cher, ne peuvent être à l'usage des gens du commun, auxquels, d'ailleurs, ils ne pourroient pas servir ; ils ne peuvent donc être propres que pour les gens riches, lesquels, cependant, ne peuvent décernement s'en servir que dans de petits appartements, ou comme des Lits en niche, parce que ces sortes de Lits ne se présentant que de côté, ne peuvent jamais s'employer dans des appartements susceptibles de quelque décoration, & par conséquent jamais chez les grands Seigneurs, à moins que ce ne soit, ainsi que je viens de le dire, dans de petits appartements privés, qui sont les seuls où ces sortes de Lits peuvent bien faire, du moins conformément aux usages reçus dans ce pays. Quoi qu'il en soit, la mode a prévalu sur la bonté & l'ancienneté de l'usage, & tout le monde, (du moins les gens aisés) a voulu avoir des Lits à la Polonoise, sans s'embarrasser de leurs défauts, lesquels sont considérables ; parce que d'abord leur forme ne peut jamais guère répondre à celle d'un grand appar-

tement, ainsi que les Lits à la Françoisise, lesquels ont, sans contredit, beaucoup de grace & de grandeur, & sont en même temps plus propres à faciliter le service des domestiques, sur-tout dans le cas de maladie, où il est souvent nécessaire de tourner autour du Lit sans être obligé de le déranger, ce qui ne peut être aux Lits à la Polonoise, qui ayant deux chevets & un côté proche du mur, ne peuvent avoir qu'un côté de libre, lequel étant en face du jour, en prive totalement la personne qui est couchée dedans lorsqu'on s'en approche, ce qui est fort désavantageux, non-seulement dans le cas de maladie, mais même en tout autre temps.

De plus, ces sortes de Lits ne peuvent être propres qu'à une personne seule ; parce que s'ils servoient à deux, celle qui coucheroit du côté du mur, seroit obligée de passer par-dessus l'autre, si elle avoit besoin de se relever dans la nuit, ce qui est sujet à beaucoup d'inconvénients, qui, s'ils ne sont pas absolument rejeter l'usage des Lits à la Polonoise, doivent du moins porter à ne s'en servir qu'avec connoissance de cause, & non pour suivre la mode, laquelle est souvent directement opposée aux usages reçus, & ce qui est encore pis, à notre propre commodité.

PLANCHE
247.

PLANCHE
247

Le cintre de ces courbes se fait ordinairement en S, comme on le voit ici ; & on ne le détermine pas en le traçant sur une des deux faces, mais au contraire, sur une faillie donnée par la diagonale du plan *ab*, *Fig. 5*, qu'on reporte sur l'élévation de *c* à *d* ; puis on fait la courbe *def*, la plus gracieuse possible, laquelle sert à tracer géométriquement les courbes des deux élévations, ce que l'on fait par la méthode des courbes ralongées, comme je l'ai indiqué par les lignes ponctuées, lesquelles sont communes aux *Fig. 1 & 2*.

La hauteur la plus ordinaire des dossiers des Lits à la Polonoise, est d'environ 4 pieds, à laquelle hauteur on fait régner au dessus d'une espece de cymaise, ou toute autre moulure, laquelle regne au pourtour du dossier, & en suit les contours, & vient se marier avec les ornements qu'on y introduit, comme on peut l'observer aux Figures ci-dessus.

En général, les bâtis de ces Lits sont susceptibles de décoration, tant les pieds, auxquels on peut donner diverses formes plus ou moins riches, qu'aux traverses, tant du haut des dossiers que celle du bas, qu'on peut aussi cintrer, en observant de faire ces cintres très-doux, afin que le chassis sanglé qu'on y place à l'ordinaire, ne la déborde pas en dessus, & qu'il reste en dessous au moins un demi-pouce de bois, d'après l'endroit le plus creux de la traverse.

Le pourtour des Lits à la Polonoise, du côté des chevets, est rempli par des bâtis qui servent à porter la garniture d'étoffe, qui y est attachée, tant sur les pieds que sur les traverses, sur un ravalement qui affleure avec ces bâtis, & qui a environ 9 lignes de largeur, réservé d'après la largeur de leurs profils, ainsi qu'on peut le voir à la *Fig. 4*, qui représente en grand le profil d'un des pieds de devant de ce Lit, qui ne differe de celui de derriere, qu'en ce qu'il n'a de faillie que d'un côté pour recevoir l'étoffe, & que l'autre côté représente un pilastre ravalé, sur lequel j'ai indiqué par des lignes ponctuées *ab*, *bc* & *cd*, la faillie nécessaire à ce pied s'il étoit placé derriere, & que le Lit eût trois chevets, comme celui-ci. Voyez aussi cette même Figure, où j'ai indiqué par les lignes *ee*, la faillie de la cymaise, servant de couronnement à la faillie extérieure du pied, & retournant en dedans du pied de devant, & cette même faillie continuée en retour d'équerre pour le pied de derriere, indiqué par les lignes *f, f, f*.

La construction de ces Lits n'a rien de particulier ; ils se montent avec des vis comme les autres, dont cependant on a soin de cacher les têtes dans quelques ornements. Leurs dossiers restent toujours assemblés ; mais comme celui de derriere (ou, pour mieux dire, de côté, les côtés de ces Lits étant pris ici pour le derriere ou le devant), s'il étoit retenu par la garniture, ne pourroit pas quitter le pied avec lequel elle seroit attachée, on y fait un faux battant qui tient avec le dossier, & entre tout en vie avec sa garniture dans une rainure qu'on y pratique dans le pied à cet effet. Voyez la *Fig. 4*, où j'ai indiqué cette rainure par les lignes *gh*, *hl* & *li*.

On

On observera à ce sujet que cette rainure est de 3 lignes plus large qu'il ne faut pour recevoir ce faux battant, ce qui est nécessaire pour les deux épaisseurs des étoffes dont on entoure ce faux battant, sur le champ duquel elles sont attachées, ce qui oblige à laisser 3 lignes de jeu au moins, entre le fond de la rainure & ce dernier, auquel on peut alors donner deux bons pouces de largeur, afin de le rendre plus solide.

Il faut aussi avoir soin de placer les joints des traverses dans quelques enroulements de sculpture, ou à la rencontre des onglets de quelques ressauts, afin qu'ils soient moins apparents.

Quant à la manière de remplir le fond de ces Lits, c'est la même chose qu'aux Lits à la Française. Voyez la Fig. 6, qui représente le plan du Lit dont je fais la description, pris au-dessus du chassis sanglé; & la Fig. 5, qui représente ce même Lit vu de dessus avec le plan de son pavillon, ponctué seulement.

La décoration de ces Lits est assez arbitraire; on ne doit cependant point abuser de la permission que semble donner cette espèce de liberté, pour rien faire qui ne soit assujéti aux règles de la vraisemblance & de la bonne construction. On doit aussi avoir soin que les moulures dont sont décorés ces Lits, tant en dedans qu'en dehors, se raccordent bien aux angles, qu'elles ne soient interrompues dans leur cours que le moins possible; & que les ornements de sculpture qu'on emploiera à ces sortes d'ouvrages, y semblent amenés par la nécessité, & paroissent plutôt appliqués sur l'ouvrage, que pris aux dépens du relief des moulures, & même des contours, ce qui est encore pis, & qui cependant n'arrive que trop souvent.

Il faut aussi avoir soin que ces ornements n'aient pas de parties trop saillantes, & par conséquent sujettes à éclatter; ce qu'il faut absolument éviter à toutes sortes de meubles, & sur-tout aux Lits, lesquels sont sujets à être remués trop souvent.

Je ne parlerai pas ici des pavillons des Lits à la Polonoise, parce que j'ai traité cette matière avec toute l'étendue nécessaire, en parlant des Ciels de Lits en général.

Lorsque les Lits à la Polonoise ont trois chevets ou dossiers, ainsi que celui dont je viens de faire la description, ils portent alors le nom de *Lits à l'Italienne*; mais encore plutôt lorsqu'au lieu d'avoir leur pavillon porté par quatre courbes montantes de dessus les quatre pieds, ils n'en ont que deux, lesquelles montent du milieu des deux dossiers opposés; il y en a d'autres qui n'ont que deux courbes, comme ceux-ci, mais qui montent de dessus les pieds de derrière & supportent le pavillon, qui alors n'est cintré que de trois côtés, celui qui reste droit posant, ainsi que les deux courbes, contre la muraille. Toutes ces différences sont, à mon avis, trop peu de chose, pour qu'on puisse regarder les *Lits à l'Italienne*, & autres de ce genre, comme une espèce de Lits distingués

de ceux à la Polonoise, dont ils ne font tout au plus qu'une nuance, étant à peu-près semblables, tant pour la décoration que pour la forme.

PLANCHE
248.

Les Lits à la Turque font encore dans le cas de ceux dont je viens de parler, puisqu'ils ne diffèrent de ces derniers que par la forme de leurs dossiers, lesquels sont cintrés & forment un enroulement par le haut qui termine leurs pieds, de sorte que leur pavillon est suspendu au plancher; quelquefois les pieds se continuent du dessus de ces enroulements comme aux Lits à la Polonoise, & alors ils n'ont plus rien de différent que le cintre de leurs dossiers, lequel doit être très-doux, & disposé de manière qu'il tourne bien avec la traverse de devant, sans cependant que cette dernière soit trop cintrée, afin qu'elle puisse recevoir le chassis fanglé, sans qu'il la déborde en aucune manière, ainsi que je l'ai observé à la *Fig. 5*, qui représente l'élévation géométrale de ce Lit; & la *Fig. 6*, qui représente la traverse de devant vue par derrière, avec le ravale-ment fait, propre à recevoir le chassis fanglé.

Les chevets des Lits à la Turque se construisent de même que ceux à la Polonoise, excepté que comme ils sont cintrés, il faut mettre les traverses propres à soutenir la garniture, plus proche les unes des autres, pour que cette dernière suive plus exactement le cintre du dossier, ce que j'ai observé à la *Fig. 2*, cote *A*, qui représente le dossier vu en dedans; & cette même Figure, cote *B*, qui représente ce dossier vu en dehors; & la *Fig. 3*, qui représente la coupe du dossier, & par conséquent de toutes les traverses qui le composent, une desquelles est évuidée en angle creux pour recevoir la garniture à l'endroit de l'enroulement.

Comme les pieds de ces Lits sont cintrés sur les deux sens, il faut avoir soin qu'ils soient faits de bois bien sain, & le plus de fil possible, afin qu'ils soient plus solides, comme je l'ai observé *Fig. 1*.

Les Lits à la Turque sont quelquefois cintrés en plan sur la face, ainsi que celui dont je fais la description *Fig. 7*, du moins c'est l'usage, qui, sans rendre l'ouvrage beaucoup plus parfait, le rend plus difficile à faire, non-seulement pour les Menuisiers, mais encore pour les Tapissiers, qui alors sont obligés de cintrer les matelas & tout le reste du Lit, ce qui devient assez inutile, vu qu'une forme droite est la plus convenable pour ces sortes d'ouvrages, & généralement la plus usitée.

Quant à la décoration des Lits à la Turque, comme c'est à-peu-près la même chose que pour ceux à la Polonoise, je n'en parlerai pas ici, me contentant de donner le profil d'un pied grand comme l'exécution, d'après lequel on pourra en inventer d'autres, en prenant les précautions que j'ai recommandées lorsque j'ai parlé des Lits à la Polonoise. *Voyez la Fig. 4*.

Leur construction est aussi la même; c'est pourquoi je n'en parlerai pas non plus.

On fait encore d'autres Lits qu'on nomme à la Chinoise, à l'antique, dans le

SECTION III. Description des Lits de campagne , &c. 685

goût pittoresque, &c. lesquels ne diffèrent que de nom d'avec ceux dont je viens de parler, du moins que de très-peu de chose, & encore n'est-ce que dans quelques parties de leur décoration, ce qui n'est pas la partie essentielle de mon sujet; d'ailleurs ces sortes de Lits, quoique fort à la mode, ne doivent pas être employés indifféremment par-tout, mais avec beaucoup de retenue, comme je l'ai déjà dit plus haut; les Lits à la Françoisé leur étant préférables, tant pour l'usage des pauvres que des riches, auxquels on peut en faire de très-magnifiques, ainsi qu'on peut le voir dans la Planche 246.

PLANCHE
248.

S E C T I O N T R O I S I E M E .

*Description de différentes especes de Lits de campagne ;
leurs formes & construction.*

LES Lits dont je vais faire la description, se nomment *Brigantins*, & ne servent qu'à la guerre ou dans les voyages des grands Seigneurs, lesquels, ayant une suite nombreuse, ne peuvent pas trouver sur les routes le nombre de Lits suffisant pour eux & leurs gens.

PLANCHE
249.

Deux choses sont à considérer dans la construction de ces Lits; savoir, la légèreté & la commodité, parce qu'étant sujets à être transportés souvent, il faut qu'ils soient très-légers, & qu'ils tiennent le moins de place qu'il est possible, ce qui a fait imaginer différentes manières de les ployer ou briser (en terme d'ouvrier), dont celle qui est représentée dans cette Planche, quoique coûteuse & très-compiquée, est la meilleure, & une des plus solides dont on fasse usage.

Ce Lit, tel qu'il est représenté ici dans les *Fig. 1 & 2*, qui en représentent l'élévation de côté & du bout, & la *Fig. 4*, qui en représente le plan, se brise tant sur la hauteur que sur la largeur; savoir, les pieds de derrière, *Fig. 1*, au point *a*; de sorte que le haut du pied se reploie de *a* à *b*, ce que j'ai indiqué par un demi-cercle ponctué.

D'après cette brisure, ces pieds, ainsi que ceux de devant, se brisent en dedans; savoir, celui à droite (ou à gauche, ce qui est égal), *Fig. 2*, au point *c*, d'où il se reploie sur la traverse au point *d*, & celui à gauche au point *e*, duquel il se reploie sur l'autre pied au point *f*. Voyez la *Fig. 5*, qui représente ces pieds ainsi reployés, ainsi que ceux de dessous, dont le mouvement est indiqué sur les élévations *Fig. 1 & 2*, par des arcs de cercles ponctués. Voyez aussi la *Fig. 6*, qui représente ces mêmes pieds brisés & vus en dedans, afin qu'on puisse reconnoître la première brisure des pieds ou colonnes, que j'ai marquée des mêmes lettres que sur les élévations, pour faciliter l'intelligence du discours.

Les pans de ce Lit se brisent chacun en trois endroits; savoir, au milieu *a*, *Fig. 4*, & aux deux bouts *bb*, à environ 3 pouces de leur assemblage; de sorte qu'après avoir ôté les écharpes du dedans, & la traverse du milieu, comme je

le dirai ci-après, on reploie les pans en dedans, l'un à droite & l'autre à gauche, de maniere qu'ils viennent rejoindre les traverses des bouts aux points *c*, *c*. Voyez la Fig. 8, qui représente ce Lit ainsi ployé vu en dessus.

Chacune des brifures des pieds est garnie de deux charnières de fer, l'une dont la goupille est rivée & attachée sur les deux bouts du pied, & l'autre attachée de même sur ces pieds, mais dont la goupille est mobile, de maniere qu'elle s'ôte pour briser le pied, & se remet pour le tenir droit, comme on peut le voir dans la Fig. 3, où cette goupille mobile a un œil à la tête pour passer une chaîne qui est attachée au pied, de crainte qu'elle ne se perde.

Les écharpes des bouts sont jointes ensemble par une charnière *d*, Fig. 4, & on les fait entrer par leurs extrémités dans des mortaises pratiquées à cet effet dans le milieu de la traverse & dans les pans, dans lesquels on ne peut cependant les faire entrer qu'en brisant une des deux écharpes, ce qui se fait de la maniere suivante :

On fait dans chaque bout des deux pieces *A*, *B*, Fig. 9, destinées à faire une écharpe brisée, deux entailles *a*, *b*, sur le plat, d'environ un pouce de long, plus larges du bout que de fond, afin de rendre les pieces plus fortes de ce côté. Ces deux entailles doivent être parfaitement égales, afin que le plein d'une piece remplisse le vuide de l'autre ; & pour rendre le joint de ces entailles plus solide, on fait aux deux bouts de chaque piece de petites languettes, lesquelles les empêchent de se déranger ; ensuite on arrête les deux pieces ensemble par le moyen d'une charnière *C*, placée sur leur champ, de maniere qu'elles peuvent s'ouvrir ou se fermer selon qu'on le juge à propos, & qu'on les retient ensuite fermées par le moyen d'une chape de fer *D*, qu'on fait glisser sur le joint après qu'on l'a fermé, ainsi que je l'ai indiqué dans cette Figure par des ponctuations, & qu'on peut le voir dans la Fig. 10, qui représente cette écharpe vue sur le champ, & la chape de fer à sa place.

D'après ce que je viens de dire, il est fort aisé de voir qu'après avoir fait entrer l'écharpe droite dans le pan du Lit au point *e*, Fig. 4, on fait entrer les deux bouts joints ensemble dans la traverse ; ensuite la brifure de l'autre écharpe étant ouverte, on fait entrer son tenon dans l'autre pan, au point *f* ; puis on referme la brifure, dont l'ouverture, en raccourcissant l'écharpe, facilite l'entrée du tenon ; & on fait glisser la chape *g* sur le joint de la brifure de l'écharpe, qui alors devient aussi solide que si elle étoit d'une seule piece, & par ce moyen on retient les pans en place.

La traverse du milieu de ces Lits se brise également en deux parties, de la même maniere que les écharpes, soit sur le plat, comme à celle *hi*, Fig. 4, ou sur le champ, comme celle représentée dans la Fig. 7, qui est, je crois, la meilleure maniere.

Les brifures, tant de la traverse du milieu que des écharpes, sont non-seulement nécessaires pour retenir les pans en place, mais encore pour faire bander le
coutil

SECTION III. Description des Lits de campagne , &c. 687

coutil qui est attaché dessus , lequel sert de fond au Lit. Ce même coutil sert aussi de dossier , & est pour cet effet attaché sur une traverse *AB* , *Fig. 2* , laquelle entre dans des pitons placés derrière les pieds , avec lesquels on l'arrête par le moyen de deux crochets.

PLANCHE
249.

Ces Lits n'ont point de pavillon , mais seulement quatre barres qui entrent dans des goujons placés au bout des pieds , ainsi qu'on peut le voir aux *Fig. 1 & 2* , où cette barre est brisée en deux parties pour tenir moins de place lorsque le Lit est démonté.

Comme ces Lits sont sujets à être montés & démontés souvent , le bout des barres qui en font le ciel ou pavillon , est garni de fer , afin qu'elles ne soient pas si sujettes à se casser , ainsi que les tenons des écharpes & de la traverse du milieu du Lit , qu'on fait pareillement de fer , afin qu'ils résistent plus longtemps , & que les mortaises destinées à les recevoir soient moins grandes , ce qui affoiblit moins les pans.

Ces sortes de Lits sont très-commodes , vu que par le moyen de toutes leurs brisures , ils n'occupent de place qu'environ 15 pouces quarrés , sur 2 pieds & demi à 3 pieds , qui est leur largeur ordinaire ; de manière qu'on peut les mettre dans une espece de malle ou sac de cuir destiné à cet usage , ce qui les rend très-faciles à transporter ; mais en même temps on ne sauroit dissimuler que ces Lits , lorsqu'ils sont bien faits & solidement ferrés , coûtent très-cher , vu leur grand nombre de brisures ; de plus , ils demandent un certain temps pour les monter & démonter , & on est souvent exposé à en perdre quelques pieces , sur-tout dans une occasion pressée , comme un décampement précipité , ou toute autre occasion où il est presque impossible de ne rien oublier , & d'avoir même le temps de ployer ces Lits ; c'est pourquoi j'ai cru devoir donner un modele d'un Lit de camp qui , à la vérité , tient un peu plus de place lorsqu'il est ployé , que celui dont je viens de faire la description , mais qui a l'avantage d'être très-facile à monter , & en très-peu de temps , & qui a cela de particulier , que toutes les pieces qui le composent tiennent ensemble , & ne sont par conséquent pas exposées à se perdre.

Ce Lit , dont l'élévation est représentée dans la *Fig. 9* , & le plan *Fig. 11* , est composé de quatre pieds ou montants de 4 pieds de haut , assemblés à l'ordinaire avec des traverses , tant par le bas qu'à l'endroit du dossier ; les deux pans qui sont brisés au milieu forment deux chassis , (sur lesquels est attaché le coutil qui sert de fond au Lit) & sont arrêtés avec les pieds par le moyen de quatre charnières qui leur donnent la liberté de se mouvoir quand on le juge à propos ; de sorte que quand le Lit est ployé , le dessus du pan *a* vient rejoindre le pied au point *b* , & celui *c* va de même rejoindre l'autre pied au point *d* . Le ciel de ce Lit est composé de trois chassis tous ferrés à charnières , qui s'emploient les uns sur les autres , ainsi que sur les deux pieds d'un des bouts du Lit , & de l'autre ils entrent dans des goujons placés au bout des deux autres pieds , avec lesquels on les arrête avec

PLANCHE
250.

PLANCHE
259.

des crochets ; de maniere que quand on démonte ce Lit, le chaffis *ef* vient se coucher sur les pieds en dehors ; celui *g A* se reploie sur le premier, & celui *il* sur le dernier ; ce que j'ai indiqué par des arcs de cercles ponctués, qui indiquent les différentes révolutions de ces chaffis, & ce qu'on peut voir dans la *Fig. 10*, qui représente ce Lit tout ployé, & où j'ai mis les mêmes lettres qu'à l'élevation.

Lorsque le Lit est monté, on en retient l'écart par quatre crochets de fer attachés sur les pieds, & on soutient le joint du milieu des pans par deux montants de fer qui ont un retour d'équerre percé d'un trou à son extrémité, lequel sert à arrêter le pied ou montant de fer avec le pan, par le moyen d'une goupille qui, passant au travers de ce trou, entre dans le pan. Les traverses du milieu de ce Lit doivent être cintrées en creux, ainsi que celles des chaffis sanglés, afin que le coutil, qui fait le fond de ces Lits, ne porte pas dessus lorsqu'on y est couché.

En général, le bois de hêtre sert à la construction des Lits de camp, & on doit le choisir très-sain, vu le peu de grosseur des pieces qui les composent, laquelle est nécessaire pour les rendre plus légers.

La grosseur de leurs pieds doit être de 2 pouces quarrés au plus, la largeur des pans & des traverses, de 2 pouces à 2 pouces & demi, sur 1 pouce d'épaisseur ; ainsi du reste des autres pieces, qui doivent être très-légères.

Ces Lits ne sont susceptibles d'aucune espece de décoration : il suffit qu'ils soient proprement & solidement faits ; c'est tout ce qui leur est nécessaire.

Il est encore une autre espece de Lit de camp, nommé *Lit de fangle*, lequel n'est autre chose qu'une espece de ployant, dont les traverses du dessus ont 6 pieds de longueur, & les pieds 3 pieds de hauteur aux plus grands, & 2 pieds & demi aux plus petits ; ces pieds s'assemblent à tenon dans les traverses du haut, à environ 15 pouces du bout, & reçoivent par le bas des entre-toises qui en retiennent l'écart.

Les pieds des Lits de fangle sont retenus ensemble avec des vis qui passent au travers, & sont arrêtées avec un écrou.

La grosseur des bois des Lits de fangle doit être depuis un pouce & demi quarré jusqu'à 2 pouces, selon leur grandeur ; & on doit observer d'abattre l'arête intérieure de leur traverse du haut, afin qu'elle ne coupe pas les sangles qui sont attachées dessus.

Les Lits de fangle ne sont pas, à proprement parler, des Lits de camp, parce qu'ils occupent trop de place, & sont par conséquent d'un transport trop difficile ; ils ne sont d'usage à la Cour que pour les Gardes, & chez les Seigneurs, dans les anti-chambres, pour coucher les Domestiques. Les particuliers en font aussi usage lorsque le peu d'étendue de leur logement les oblige à faire coucher leurs Enfants ou leurs Domestiques dans des endroits qui doivent rester libres pendant le jour.

Les Lits de camp dont je viens de parler, sont à l'usage de tous les Officiers

en général ; mais quand le Roi , ou quelqu'autre grand Prince , va à l'armée , on leur porte des Lits à peu-près semblables aux Lits à la Françoisé à colonnes , à l'exception que les colonnes se coupent en deux parties sur la hauteur , & que les traverses & les pans du Lit se démontent tous de la maniere suivante :

On commence par assembler les traverses , tant du devant que du derriere , à queue dans les pieds , en observant que la queue ne passe pas tout au travers de ces derniers , & que l'arrasement de la traverse entre tout en vie d'environ 3 lignes dans le pied , comme on peut le voir aux Fig. 12 & 14 ; ce qui étant fait , on perce le trou de la vis (qui est placée dans le pan à l'ordinaire) au travers de la queue , de sorte qu'en serrant la vis , on arrête en même temps la traverse , par-dessus laquelle on fait passer les platines *AB* , *CD* , Fig. 16 & 17 , qu'on prolonge au-delà de l'entaille , & qu'on fait entrer dans le pied , afin qu'elle ne se dérange pas en serrant la vis. Voyez les Fig. 15 , 16 & 17 , qui représentent la vis avec sa platine , vue de côté & de face.

Le fond de ces Lits est rempli par des sangles ou du coutil attaché sur les deux pans , dont l'écart est retenu au milieu par une traverse attachée à un des pans par une charniere , & se reploie dessus lorsqu'on démonte le Lit.

La brisure des pieds se monte à vis , laquelle tient au bout le plus court , & entre dans un écrou placé dans l'autre bout. Voyez la Fig. 10 , qui représente un bout de pied avec sa vis ; & celle 11 , qui représente ce même pied en coupe & tout monté , afin de faire voir la construction de la vis & de son écrou , lesquels sont adhérents avec les viroles qui embrassent les bouts des pieds à l'endroit du joint. Le haut de ces pieds ou colonnes , est terminé par un goujon à l'ordinaire , lequel reçoit les bouts du chassis du ciel du Lit , qui y entrent en entaille l'un sur l'autre , & dont les extrémités sont garnies de fer , ainsi que le représente la Fig. 13. Voyez les Fig. 8 & 9 , qui représentent les élévations de côté & de face de ce Lit , qui est celui qui sert au Roi lorsqu'il va en campagne , & qui , lorsqu'il est démonté , tient dans un sac de cuir de 13 à 14 pouces de diametre , sur 6 pieds & demi de long.

Lorsque j'ai parlé des différentes especes de Siéges , j'ai fait mention de ceux de campagne , dont j'ai réservé la description avec celle des Lits de cette espece.

Les Siéges dont on fait le plus souvent usage à la campagne , sont les Ployants , dont j'ai déjà fait la description , à l'exception que ceux de campagne sont faits le plus simplement & les plus légers possibles , pour en rendre le transport plus facile. D'après les Ployants , on a imaginé des especes de Chaises nommées *Perroquets* , lesquelles ne sont autre chose que des Ployants auxquels on a ajouté un dossier. Voyez les Fig. 1 & 2 , qui représentent cette Chaise ouverte & fermée.

Le dossier & le dessus de ces Chaises sont garnis de cuir , ainsi que celui des Ployants de campagne ; pour les rendre plus doux , on les a garnis de cuir & de crin à l'ordinaire , ce qui a obligé de faire un chassis pour porter le dessus du siége , lequel est attaché d'un bout à charniere avec la traverse du haut des pieds

de devant, & de l'autre vient s'appuyer sur celle de derrière, comme on peut le voir dans la Fig. 3 : lorsque le Siège est ployé, ce siège se rabat en devant.

PLANCHE
250.

Voyez la Fig. 4.

La construction de ces sortes de Chaises est fort simple ; leurs bâtis ne sont que des bois droits & unis, d'un pouce & demi de largeur, sur un pouce d'épaisseur : leur hauteur de siège est toujours la même ; il n'y a que leur largeur, qu'on réduit à 14 ou 15 pouces au plus, afin qu'ils tiennent moins de place.

On fait encore une autre espèce de petits Sièges sans dossier, lesquels sont d'une très-bonne invention pour tenir moins de place lorsqu'ils sont ployés. Ces Sièges se nomment *Echaudés*, & sont composés de trois montants de 26 pouces de long, d'une forme triangulaire par leurs plans, de sorte qu'ils forment les trois ensemble un faisceau de 2 pouces de diamètre, en observant qu'ils ne joignent pas exactement sur l'arête du dehors, afin d'en faciliter l'ouverture. Voyez la Fig. 8. Ces trois montants sont retenus ensemble par trois goujons faits d'une seule pièce, & disposés triangulairement, lesquels passent au travers des trois montants, & au dehors desquels ils sont rivés, de manière que les montants s'écartent tous les trois également & forment le siège. Voyez la Fig. 6, qui en représente l'élévation, & la Fig. 7, qui en représente le plan tant fermé qu'ouvert, où les bouts des montants sont cotés des mêmes lettres. Voyez pareillement la Fig. 5, qui représente l'Echaudé tout fermé avec les rivures des goujons, lesquels sont placés à 2 pouces plus haut que le milieu, afin de donner plus d'empalement à ce Siège, dont le dessus n'est autre chose qu'un morceau de cuir ou de forte étoffe attaché au bout des trois montants.

On fait aussi des Fauteuils de campagne, lesquels se ploient sur la largeur, de sorte que les deux côtés restent tout montés, n'y ayant que les traverses de devant & de derrière qui se brisent en deux parties au milieu & se repoussent en dedans. Les traverses des dossiers se brisent aussi au milieu, mais sur le champ ; de sorte qu'elles viennent se rabattre sur le champ des battants. Toutes ces brisures sont ferrées avec des couplets, & se retiennent en place avec des crochets.

Il y a de ces Fauteuils dont la brisure n'est pas au milieu, mais au contraire à l'endroit de l'arrasement, ce qui est plus propre, mais ce qui demande plus de précaution pour les bien ferrer. Il y en a d'autres dont le devant, le derrière & le siège se séparent & s'enveloppent séparément, & se rassemblent ensuite fort aisément par le moyen des crochets qui sont placés à l'endroit des assemblages. Je n'ai pas fait de Figures de ces Fauteuils, parce qu'elles m'ont paru inutiles, ce que je viens d'en dire étant suffisant pour en faciliter l'intelligence.

On fait aussi des Tables de campagne, dont le dessus & le pied se brisent, & cependant tiennent ensemble pour être plus faciles à transporter.

Le dessus de ces Tables est composé de deux pièces sur la largeur, emboîtées à bois de fil, & jointes ensemble à rainure & languette, comme le représentent les Fig. 2, 3 & 7. Le pied de ces Tables est composé de quatre châffis qui s'attachent
deux

PLANCHE
251.

SECTION III. Description des Lits de campagne , &c. 691

deux à deux aux deux bouts de la Table , auxquels ils sont arrêtés avec des charnières , en observant d'en faire un plus court de l'épaisseur de l'autre , afin que quand ils sont ployés , le tasseau qu'on attache à la Table pour regagner cette différence de hauteur , écarte le second chassis de la Table de l'épaisseur du premier qui , étant ployé , vient joindre dessus. *Voyez la Fig. 1* , où la révolution du premier chassis *a b* vient se terminer sous la Table au point *e* ; & celle du second chassis *d e* , se termine sur le second chassis en *f* ; ce que je dis pour un côté de la Table , doit s'entendre pour l'autre , comme on peut le voir dans la *Fig. 5* , qui représente la Table toute ployée , & les chassiss de pied à leur place & cotés des mêmes lettres que dans la Figure premiere. *Voyez aussi la Fig. 2* , qui représente la Table vue par le bout avec l'entre-toise *g* , qui sert à retenir l'écart des pieds , laquelle se fait de bois plein ou bien d'assemblages , comme la *Fig. 6* , afin qu'elle soit plus légère. On fait encore d'autres Tables de campagne à pieds de biche , comme Tables de jeu & autres , dont les pieds se reploient en dessous diagonalement , & sont ferrés avec des charnières , qu'on arrête en place avec des vis.

PLANCHE
251.

On fait aussi des Tables de nuit , des Chaises d'aïssance & des Bidets , dont les pieds se ploient aussi en dessous , ou se rapportent & s'arrêtent avec des vis , afin qu'elles soient plus aisées à transporter , & leurs pieds moins sujets à être cassés , ce qui arriveroit souvent dans le transport , soit en les chargeant ou en les déchargeant ; c'est pourquoi on prend la précaution d'en ployer les pieds , ou de les ôter tout-à-fait lorsqu'ils peuvent être contenus dedans , ce qu'il est facile de faire aux Chaises percées & aux Bidets fermés.

Je ne m'étendrai pas davantage au sujet des Meubles portatifs , parce que ce que j'en ai dit est plus que suffisant pour pouvoir en faire de toutes les façons & selon les différents besoins , qui , d'ailleurs , sont moins étendus dans un camp ou dans un voyage , que dans les villes , où ils semblent renaître avec la facilité de les satisfaire.

S E C T I O N Q U A T R I E M E .

Description des Lits de repos ; des Berceaux & Lits d'enfants.

LES Lits de repos ne different des Lits ordinaires (c'est-à-dire , des Lits à la Française ,) que par leur largeur & par la hauteur de leurs pieds , lesquels sont non-seulement beaucoup plus bas que ceux de ces derniers , mais encore sont chevillés avec toutes les traverses qui composent leur pourtour ; de sorte qu'un Lit de repos n'est autre chose (du moins pour la construction) qu'une espece de long Siège très-bas , avec un , ou quelquefois deux dossiers , sur lequel on se couche dans la journée lorsqu'on veut prendre quelque repos.

PLANCHE
252.

En général , les Lits de repos , tels que les représente la *Fig. 1* , ont 6 pieds de longueur , sur 2 à 2 pieds & demi de largeur au plus , & un pied de hauteur ,

MENUISIER , III. Part. II. Sect.

08

pris du dessus des pans ou traverses ; leurs dossiers doivent avoir 15 à 18 pouces de hauteur, pris du dessus de ces mêmes pans, au-dessus desquels les pieds de devant, lorsqu'ils n'ont point deux dossiers, doivent affleurer, comme je l'ai observé dans cette Figure. Comme les Lits de repos ne sont couverts que d'un couffin, on les fangle & garnit comme les Sièges dont j'ai parlé ci-dessus ; c'est pourquoi on doit avoir soin en les construisant, de les disposer en raison de leurs différentes garnitures, ainsi que ces derniers.

Les Lits de repos peuvent être décorés très - richement, selon le rang ou l'opulence de ceux pour qui ils sont destinés ; & de quelque façon qu'ils le soient, ils sont toujours mieux que les autres meubles qu'on leur a substitués, qui, à la vérité, annoncent plus d'élégance & de richesse que les Lits de repos ordinaires, mais qui n'auront jamais, comme eux, le mérite de la vraisemblance, ce qui est fort à considérer.

Les Lits d'enfants représentés *Fig. 2, 3 & 4*, sont composés de quatre pieds d'environ 2 pieds 6 pouces à 3 pieds de hauteur, dans lesquels viennent s'assembler au pourtour des échelles ou côtés, d'environ 12 à 15 pouces de hauteur, de manière qu'ils sont comme des caisses percées à jour, dans lesquelles on place les matelas & le reste de la garniture du Lit, afin qu'ils ne puissent pas se déranger, & que l'enfant ne soit pas en danger de tomber hors du Lit, pour peu qu'il fasse quelque mouvement, ce qui arriveroit si l'on n'avoit la précaution d'y faire des côtés ainsi élevés. Au chevet de ces Lits on y fait une arcade composée de trois bandes de bois très-mince, laquelle sert comme de pavillon au-dessus de la tête de l'enfant, du dessus de laquelle on place le rideau qui couvre tout le Lit, dont la longueur est de 3 à 4 pieds, sur 2 pieds à 2 pieds & demi de largeur. Ces Lits doivent être très-légers, en leur conservant toutefois la solidité nécessaire ; & on doit les faire avec beaucoup de propreté & de précision, pour éviter, autant qu'il est possible, la vermine qui pourroit s'y introduire.

Les Lits d'enfants ne se démontent pas ; mais ils sont chevillés dans toutes leurs parties, tant du fond que des côtés, lesquels sont ordinairement remplis par des balustres ou autres ornements, afin de les rendre plus légers. *Voyez les Fig. 2, 3 & 4.*

Les Berceaux sont de petits Lits dans lesquels on couche ordinairement les enfants jusqu'à l'âge de deux & même trois ans : ils ne diffèrent de ceux dont je viens de parler, que par la grandeur & par la forme de leurs pieds, lesquels sont assemblés par chaque bout dans un patin arrondi en dessous & sur la longueur, ce qui est nécessaire pour que quand l'enfant est couché, on puisse le bercer, c'est-à-dire, agiter son lit de côté par un mouvement doux & égal, qui l'excite au sommeil, & charme en quelque façon la douleur, qui, quelquefois, l'empêche de dormir tranquillement.

Le cintre de ces patins doit être très-doux, un pouce & demi étant suffisant, sur 2 pieds & demi de longueur, sur-tout quand le Berceau est élevé à 2 pieds

SECTION IV. Description des Lits de repos ; des Berceaux , &c. 693
ou 2 pieds & demi de hauteur , ce qui est nécessaire pour que la Nourrice soit à portée de bercer l'enfant pendant la nuit. Les Berceaux n'ont guere que 2 pieds & demi à 3 pieds de longueur , sur 2 pieds de largeur au plus. On les fait ordinairement de bois plein ; cependant je crois qu'il seroit mieux de les faire à jour comme les autres Lits d'enfants , sur-tout le fond , afin d'en laisser plus aisément évaporer l'humidité. On pourroit même pratiquer en dessous un espace en forme de boîte , comme aux Chaises percées , dans lequel tomberoient les excréments de l'enfant , ce qui supposeroit que les matelas seroient percés , comme on le fait à la Virginie , en Turquie , & ailleurs , où cette précaution dispense de beaucoup d'autres , & même de bercer les enfants , ce qui , d'ailleurs , est une assez mauvaise méthode , comme le prouve très-bien M. de Buffon , dans son Histoire Naturelle de l'homme , *Tome IV, page 193 , & suivantes.*

PLANCHE
252.

Voilà en général la description de tous les Lits dont on fait usage en France , du moins de ceux dont la construction regarde le Menuisier , laquelle , (ainsi que celle des Sièges dont j'ai déjà parlé) j'ai fait le plus succinctement qu'il m'a été possible , sans cependant rien négliger de ce qui pourroit en faire connoître les différentes formes , & les différences qui se trouvent entre chaque espece de Lits , qui , quoique destinés aux mêmes usages , sont , comme on l'a pu voir , susceptibles de beaucoup de variétés , tant dans la décoration que dans la construction , ce qu'il étoit essentiel de faire connoître , non-seulement aux Menuisiers , pour lesquels cet Ouvrage est particulièrement destiné , mais encore pour la postérité à venir , qui verra , peut-être avec surprise , que des hommes , que la Nature a doué des mêmes sens , & par conséquent des mêmes besoins , aient tant varié sur la maniere de les satisfaire ; & que les Meubles , que les uns regardent comme d'une nécessité indispensable , sont totalement inconnus des autres , ou du moins considérés comme inutiles aux besoins de la vie , & même d'un usage incommode & superflu.

La même variété se rencontrera dans la description des autres Meubles dont il me reste à traiter , comme les Tables & les Bureaux de toutes sortes , les Armoires , les Commodes , & une infinité d'autres Meubles qui sont faits à l'instar de ces derniers , auxquels ils ressemblent toujours en quelque partie , & dont , abstraction faite de la grandeur , ils ne different que de nom , ainsi qu'on a déjà pu le remarquer , & qu'on le verra dans la suite de cette Partie de mon Ouvrage.



CHAPITRE HUITIEME:
Des Tables en général ; de leurs différentes especes.

APRES les Lits & les Siéges, les Tables sont les Meubles les plus anciens, ou du moins les plus utiles. Le nombre des Tables d'usage actuellement est très-considérable : il y a des Tables de cuisine, des Tables à manger, des Tables à jouer, des Tables à écrire, des Tables de toilette, des Tables de nuit, de Lit, &c, lesquelles sont toutes composées d'un dessus & de plusieurs pieds, & qui ne diffèrent entr'elles que par la grandeur & la forme de leur dessus, ou par celle de leurs pieds ; c'est pourquoi avant d'entrer dans aucun détail au sujet de ces différentes Tables, (qu'on peut considérer comme faisant trois especes différentes ; savoir, les Tables à manger, celles à jouer, & celles à écrire,) je vais traiter des différents pieds de ces mêmes Tables en général, afin de ne me point répéter lorsque je viendrai à leur détail particulier.

Les pieds de Tables sont de deux especes ; savoir, ceux qui sont immobiles ; comme les *Fig. 1 & 2*, & ceux qui se ploient, comme celles *3, 4 & 5*. Dans le premier cas, les pieds sont composés de quatre pieds ou montants, de quatre traverses par le haut, & de quatre autres par le bas, comme la *Fig. 1*, ce qui est la maniere la plus solide de faire les pieds de Tables ; quelquefois on n'y met que deux traverses par les bouts, avec une entre-toise, ou bien deux traverses par les bouts & une par le côté, de sorte qu'il y a un côté de libre pour passer les jambes, ce qui est nécessaire aux Tables à écrire, & à celles de toilette.

Ces fortes de pieds sont, comme on peut le voir, très-solides ; cependant on leur préfere souvent ceux à pieds de biche, représentés *Fig. 2*, lesquels, quoique moins solides que les premiers, ont l'avantage d'être d'une décoration moins lourde, & de ne point gêner en aucune maniere ceux qui sont assis autour, soit pour jouer ou pour écrire, ce qui est fort à considérer, sur-tout quand ils n'auront pas besoin de beaucoup de force, ou qu'ils ne seront point sujets à être souvent changés de place ; car dans ce dernier cas il faudroit faire ces pieds comme la *Fig. 1*, à moins que les Tables ne fussent très-légères, comme de petites Tables à écrire, des Tables à jouer, & autres de cette espece.

Les pieds de Tables brisées, ou ployants, sont de deux fortes ; savoir, ceux en x, soit en élévation, comme la *Fig. 3*, soit en x en plan, comme la *Fig. 4*, & ceux à chassis brisés, comme la *Fig. 5* ; dans le premier cas, *Fig. 3*, ces pieds sont composés de deux chassis assemblés en chapeau par un bout, lesquels doivent avoir environ 2 pieds & demi de longueur chacun, sur une largeur égale à celle de la Table, moins 2 à 3 pouces, selon la plus ou moins grande
largeur

largeur de cette dernière. La largeur des pieds dont je parle, ne doit pas être prise du dehors de leurs montants, mais des extrémités des traverses en chapeau, au bout d'une desquelles on fait des tourillons *a, b*, qui se meuvent dans des charnières attachées au-dessus de la Table, comme je le dirai ci-après. Le châssis qui porte les tourillons doit être le plus étroit, afin qu'en arrondissant ces derniers, il reste de l'épaulement à la mortaise qui reçoit le montant, ce qu'on ne pourroit faire à l'autre châssis, à moins que de le reculer beaucoup, & par conséquent rétrécir les châssis tant intérieurs qu'extérieurs, & diminuer en même temps de l'affiette du pied, qui n'en a jamais trop dans le cas dont il est ici question.

Les deux châssis du pied de Table dont je fais la description, sont arrêtés ensemble au milieu de leur longueur par un tourillon de fer qui entre dans chacun des montants, à environ la moitié de leur largeur, ce qui fait qu'on ne peut cheviller le châssis le plus large, qu'après y avoir placé les tourillons, auxquels 2 à 3 lignes de diamètre suffisent pour qu'ils aient toute la solidité convenable.

Je viens de dire qu'on plaçoit les tourillons à moitié de la longueur du châssis; cependant si on vouloit donner plus d'empalement au pied, on pourroit les placer un peu plus haut, ce qui n'y fait d'autre changement que d'en augmenter un peu la longueur des montants; c'est pourquoi lorsqu'on fera de ces sortes de pieds, on fera très-bien d'en tracer l'élévation, afin d'avoir au juste la longueur des montants, la place des charnières, *Fig. 8*, & des crémaillères, *Fig. 9*, lesquelles s'attachent sous la Table, comme on peut le voir à la *Fig. 7*, qui représente le pied ployé sous la Table *AB*, qu'il déborde d'environ 5 à 6 pouces d'un bout, du moins pour l'ordinaire.

Les charnières *Fig. 8*, (que les Menuisiers nomment improprement *tourillons*) se font en bois de hêtre, d'environ un pouce d'épaisseur, & de 5 à 6 pouces de longueur, au milieu desquels, & à environ 6 lignes du dessous, c'est-à-dire, de la partie droite, on perce un trou rond *a*, d'environ un pouce de diamètre, dans lequel entrent les tourillons de la traverse du pied. Ces charnières s'attachent sous la Table avec des clous, ce qui est la manière la plus ordinaire; cependant il est beaucoup mieux de les faire entrer en entaille, de l'épaisseur de leur joue, dans le dessous de la Table, indiqué par la ligne *bc*, ce qui est non-seulement plus solide, mais encore ce qui fait que le dessus de la traverse du châssis porte également dans toute la largeur de la Table.

Les crémaillères représentées *Fig. 9*, se font de même bois & de même épaisseur que les charnières, & s'attachent sous la Table avec des clous ainsi que ces dernières; de sorte qu'on est obligé de faire des entailles *cd*, *Fig. 3*, dans lesquelles entre la joue de la crémaillère, qu'il seroit bon de faire entrer en entaille dans la Table de cette épaisseur, afin qu'elle y fût attachée plus solidement, & qu'on ne fût pas obligé de faire d'entaille à la traverse du pied, ce qui lui conserveroit toute sa force; cependant comme ces entailles servent à retenir

le pied en place, ou du moins à l'empêcher de varier, on peut laisser faillir la cremaillere d'environ 2 lignes d'après le nud de la Table, indiqué par la ligne *d e*, ce qui ôte moins de la force de la traverse, & est suffisant pour empêcher le pied de varier. Les cremailleres ont ordinairement deux crans *f & g*, afin de pouvoir hauffer & baisser la Table comme on le juge à propos, ce qu'on fait en changeant la traverse du chaffis d'un cran à l'autre, en observant que le cran le plus éloigné se trouve disposé de maniere que le pied y soit à sa hauteur ordinaire, qui est, pour les Tables à manger, (auxquelles ces pieds sont d'usage) de 25 à 26 pouces du dessous de la Table.

Ces sortes de pieds ne sont d'usage qu'aux Tables à manger de moyenne grandeur, & sont d'ailleurs assez incommodes & peu solides, leurs pieds gênant ceux qui sont placés autour; c'est pourquoi on doit leur préférer ceux en X sur le plan représenté *Fig. 4*, lesquels sont plus solides, moins embarrassants & moins compliqués, quoique construits à peu-près de la même maniere, comme on peut le voir dans cette Figure, dont l'inspection seule est suffisante.

Le haut des battants de ces sortes de pieds, doit désaffleurer la traverse d'environ 9 lignes ou 1 pouce, ce qui leur est nécessaire pour leur conserver de l'épaulement; cette faillie est aussi nécessaire pour entrer dans des entailles qu'on pratique au-dessous de la Table, afin de retenir le pied en place; quelquefois on ne fait pas d'entaille au dessous de la Table, mais on y rapporte des taquets ou mentonnets, dans lesquels entre le bout des battants.

Ces sortes de pieds de Table sont très-commodes pour les Tables à manger d'une certaine grandeur, parce qu'ils ne gênent en aucune maniere ceux qui sont placés autour, & qu'ils tiennent peu de place lorsqu'ils sont ployés, comme on peut le voir dans la *Fig. 6*, qui représente ce pied tout ployé & vu en dessus, ce qui doit faire préférer ces sortes de pieds à tous autres pour les Tables à manger de moyenne grandeur; de plus, ces pieds sont d'une construction très-simple, & par conséquent peu coûteux, ce qui est une raison de plus pour les faire préférer.

Il se fait d'autres pieds brisés, beaucoup plus compliqués que ceux dont je viens de parler, mais qui sont en même temps plus solides. Le pied représenté *Fig. 5*, est composé de 6 chaffis, ou, pour mieux dire, de quatre, dont deux de côté, & deux des bouts, lesquels se brisent chacun en deux parties au milieu de leur largeur. Ces chaffis sont ferrés de fiches à broches en dedans sur les chaffis de côté, & au milieu des deux en dehors; de sorte que quand on veut les ployer, on les fait rentrer en dedans de chaque côté, ce qui fait que ces pieds ainsi ployés, n'ont guere que 5 pouces d'épaisseur, comme on peut le voir à la *Fig. 10*, qui représente ce pied ployé & retenu en place par un crochet de fer *a b*, que l'on ôte lorsqu'on veut l'ouvrir.

Quand ce pied est ouvert, on le retient en place par un crochet de fer plat *c d*, *Fig. 5*, qui est placé derriere la brisure du milieu; on a aussi la coutume d'y mettre par le bas une entre-toise mobile, qui n'est autre chose qu'une planche

d'une longueur égale à celle du pied, & assez large pour qu'elle puisse embrasser les deux battants du milieu qui entrent en entaille dans les bouts de cette entretoise, qu'on fait quelquefois d'assemblage pour la rendre plus légère, ainsi que celle des Tables de campagne, représentée dans la *Fig. 6, Pl. 251.*

Ces sortes de pieds sont très-solides & sont en usage pour les Tables à manger d'une moyenne grandeur, dont la grande faille d'après le pied, fait que ce dernier ne peut pas nuire à ceux qui sont assis autour de la Table.

Il y a des pieds de biches, comme la *Fig. 2*, qui se brisent de la même manière que ceux dont je viens de parler, c'est-à-dire, qui se brisent dans le milieu des traverses des bouts, lesquelles au lieu de tenon, n'ont qu'un bout de languette qui entre dans le pied de biche sur lequel ils sont ferrés.

On fait aussi une languette à la brisure du milieu de ces traverses, & on observe d'y faire un épaulement en dessus & en dessous, pour qu'elles soient plus solides. Ces sortes de pieds sont fort en usage; cependant comme ils sont peu solides, quelque soin que l'on prenne en les ferrant, on doit leur préférer les pieds à chassis brisés, *Fig. 5*, pour les grandes Tables, ou bien celui représenté *Fig. 4*, pour les petites.

La grandeur des pieds de Tables à chassis, varie depuis 3 pieds de long, sur 2 pieds 3 pouces de large, jusqu'à 6 pieds, sur 4 pieds 6 pouces sur la hauteur de 25 à 26 pouces, ce qui est général pour toutes les Tables à manger; ce qui ne peut être autrement, puisque cette hauteur est bornée par celle d'une personne assise, au-dessous des coudes de laquelle il faut que le dessus des Tables affleure, du moins pour ceux d'une grandeur ordinaire, ce qui donne ordinairement 26 à 27 pouces de hauteur du dessus des Tables. Quant à la grosseur des bois de ces pieds, 10 lignes ou un pouce d'épaisseur leur suffisent, sur un pouce & demi ou 2 pouces, & quelquefois 2 pouces & demi pour la largeur des battants, selon la grandeur des pieds; leurs traverses doivent être un peu plus larges que les battants à proportion, sur-tout celles qui affleurent au bout de ces derniers, afin de conserver de la force aux assemblages.

Voilà en général le détail de toutes les différentes especes de pieds de Tables d'usage, tant pour les Tables à manger, que pour celles à jouer & à écrire, lesquelles, à quelques changements près, sont toujours d'une même forme; cependant comme il y a des Tables de jeu dont les pieds se brisent d'une manière différente de celles dont j'ai parlé ci-dessus, j'aurai soin, en parlant de ces Tables, de faire le détail de leurs pieds, du moins quant à ce qui diffère de ceux dont je viens de parler. On fait aussi des pieds de Tables très-riches, qui sont destinés à porter des dessus de marbre, soit pour servir de buffets dans les salles à manger, soit dans les autres appartements. Ces sortes de pieds de Tables sont presque entièrement du ressort du Sculpteur, auquel les Menuisiers les préparent en masse, ce qui fait qu'il n'y a pas beaucoup d'ouvrage pour le Menuisier; c'est pourquoi je me contenterai d'en donner quelques exemples pour ne rien laisser à désirer à ce sujet.

Avant de parler des Tables à manger, il est bon de dire quelque chose de celles de cuisine, lesquelles se font ordinairement d'une forte épaisseur & de bois dur, pour résister plus long-temps au travail qu'on fait dessus ces Tables ou *Etablis*, ou *Etaux*.

Ces Tables sont composées de quatre pieds de bois de chêne, de 3 à 4 pouces de largeur, sur 2 pouces & demi à 3 pouces d'épaisseur, selon la grandeur de la Table, dans le bas desquels sont assemblés deux traverses & une entre-toise de pareil bois, & de 2 pouces d'épaisseur, sur une largeur égale à celle des pieds, du moins pour les traverses, auxquels il est bon de faire un assemblage double pour rendre l'ouvrage plus solide.

Le dessus des Tables de cuisine se fait d'une table ou madrier de bois de hêtre de forte épaisseur, dans lequel on assemble les pieds soit à tenon & à queue, comme aux *Etablis* de Menuisiers, ou bien avec des assemblages doubles, ce qui est à peu-près égal. Dans l'un ou l'autre cas, il est bon, pour plus de propreté, que les assemblages ne passent pas au travers du dessus, (afin qu'il soit plus aisé à nettoyer & à redresser à mesure qu'il s'use), mais qu'au contraire ils n'aillent guère qu'aux deux tiers de son épaisseur, ce qui est suffisant, à condition toutefois qu'ils seront assemblés bien justes.

Les Tables de cuisine se font depuis 6 pieds jusqu'à 12, & même 15 à 18 pieds de longueur, sur 18, 24, & 36 pouces de largeur; mais ce qui est très-difficile à trouver sans fentes ni autres défauts.

L'épaisseur de ces Tables varie depuis 4 jusqu'à 6 pouces, & même plus, s'il est possible, la grande épaisseur leur étant très-nécessaire, vu qu'on les redresse de temps en temps, ce qui la diminue assez promptement.

En général, les dessus de Tables de cuisine doivent être disposés de manière que le côté du cœur se trouve en dessus, afin qu'en se tourmentant, ils ne fassent que se bougir de ce côté, à quoi on peut remédier aisément; de plus, on peut obvier à cet inconvénient, du moins en partie, en choisissant le bois le plus sec possible, lequel alors ne fait que très-peu d'effet.

Quand les Tables de cuisine sont d'une très-grande largeur, il est bon d'assembler dans le haut de leurs pieds des traverses, dont le dessus affleure avec les arrastements de ces derniers, afin que la Table soit supportée dans toute sa largeur.

Que les Tables de cuisine soient larges ou étroites, il est bon d'en garnir les deux extrémités avec des nerfs de bœuf attachés dessus, qui les empêchent de s'ouvrir, & se retirent avec elle, ce qui vaut beaucoup mieux que d'y mettre des liens de fer, lesquels, à la vérité, les empêchent de s'ouvrir, mais qui, lorsque les Tables viennent à se retirer, les font fendre, vu qu'ils ne se prêtent pas à cet effet. La hauteur des Tables de cuisine est de 28 à 30 pouces, & on y met dessous un ou plusieurs tiroirs, selon leur grandeur ou la volonté de ceux qui en font usage.

On fait encore d'autres Tables de cuisine, nommées *Tour à pâte*, lesquelles
sont

SECTION I. Des Tables à manger ; de leurs formes , &c. 699
font composées d'un pied , comme la *Fig. 1 , Pl. 253* , & d'un dessus de bois de chêne d'un pouce d'épaisseur au moins , au pourtour duquel , du moins de trois côtés , est placé un rebord de 6 à 8 pouces de hauteur par derrière , & dont les côtés sont chantournés en venant à rien sur le devant.

PLANCHE
253.

La construction de ces Tables n'a rien de particulier ; il ne leur faut que de la solidité & de la propreté , sur-tout pour le dessus , qu'on doit faire de beau bois plein & uni : la hauteur de ces Tables est à peu-près la même que pour celles de cuisine , sur 2 pieds de largeur au moins , & environ 6 pieds de longueur , du moins pour l'ordinaire.

S E C T I O N P R E M I E R E .

Des Tables à manger ; de leurs différentes formes & constructions.

LES Tables à manger ne sont susceptibles d'aucune décoration ; elles ne consistent qu'en plusieurs planches de sapin , ou autre bois léger , jointes ensemble à rainures & languettes , & emboîtées de chêne par les bouts. Ces Tables ou , pour mieux dire , ces dessus de Tables , sont à peu-près tous d'une même forme , c'est-à-dire , d'un parallélogramme plus ou moins grand , selon le nombre de couverts qu'ils doivent contenir. Anciennement on faisoit les Tables à manger d'une forme ronde ou ovale ; mais présentement on en fait peu d'usage. La grandeur des Tables se détermine , comme je viens de le dire , par le nombre des couverts qu'on doit y placer , lesquels doivent occuper au moins 2 pieds de place chacun , & 2 pieds & demi ou 3 pieds au plus , sur-tout quand il y a beaucoup de Dames à un repas , vu que leurs habits tiennent beaucoup plus de place que ceux des hommes.

PLANCHE
254.

On peut considérer les Tables à manger comme faisant trois especes différentes pour la grandeur ; savoir , les grandes , les moyennes & les petites.

Les petites Tables à manger sont celles à quatre couverts , lesquelles ont depuis 3 pieds jusqu'à 3 pieds & demi de longueur , sur environ 2 pieds 6 pouces de largeur. Celles à six couverts qui doivent avoir 4 pieds de long au moins , sur 3 pieds 3 pouces de large ; celles de huit couverts qui doivent avoir 6 pieds de longueur , sur 4 pieds de largeur au moins , afin qu'on puisse y placer un couvert par chaque bout , & trois de chaque côté ; enfin les Tables de 10 couverts , qui doivent avoir 6 pieds de longueur au moins , sur 5 de largeur , ainsi que celle *ABCD* , *Fig. 1*. Les moyennes Tables sont celles qui contiennent depuis 10 jusqu'à 16 & même 20 couverts , & dont la longueur est depuis 6 jusqu'à 14 pieds , sur 7 à 8 pieds de largeur , ce qui est nécessaire pour contenir trois couverts par chaque bout (*). Comme il y a bien des gens qui sont

(*) Quoique je donne ici la grandeur des Tables à raison des couverts , on observera que je ne compte que 2 pieds pour chacun , & que même ceux des coins de la Table sont un peu gênés ; c'est pourquoi on ne considérera ces me-

fures que comme le terme le plus petit , ou au moins le moyen , étant beaucoup plus utile de faire les Tables plus grandes que plus petites que les mesures que je donne ici.

fujets à donner à manger à un plus ou moins grand nombre de personnes un jour que l'autre, il sembleroit nécessaire qu'ils eussent un grand nombre de Tables de différentes grandeurs, ce qui deviendroit en même temps très-couteux & embarrassant; c'est pourquoi on a imaginé de rallonger les Tables, tant sur la longueur que sur la largeur, mais plus communément sur un sens que sur l'autre, ce qui se fait de la maniere suivante.

On prépare une espece de petite Table, dont la longueur doit être égale à la largeur de celle qu'on veut rallonger, & de la largeur de 2 pieds, (qui est la place qu'occupe un couvert). Cette Table ou ralonge doit être emboîtée par les bouts, & on doit en laisser passer les emboîtures du côté du joint, afin que cette saillie étant creusée, puisse remplir l'angle arrondi de la Table. *Voyez la Fig. 1*, où la ralonge *EF*, est disposée de cette maniere. Les ralonges sont arrêtées avec la Table par des barres *IL*, *Fig. 6*, lesquelles sont attachées sous la ralonge, & entrent dans des chapes de fer ou de bois, attachées au-dessous de la Table, le plus proche du bout de l'emboîture qu'il est possible, afin que les ralonges ne penchent pas en dehors.

Quelquefois au lieu de chapes, on fait les emboîtures assez épaisses pour y faire des chapes ou mortaises *GH*, *Fig. 3*, dans leur épaisseur au nud de celle de la Table, comme je l'ai observé à la *Fig. 5*, ce qui est assez bon, pourvu toutefois que les emboîtures soient assez solidement assemblées pour que le poids de la ralonge ne les fasse pas déverfer. Les barres se placent aux deux bouts de la ralonge; & on doit avoir soin qu'elles passent en dehors du pied de la Table, afin de n'être pas obligé d'y faire des entailles pour laisser passer les barres des ralonges, qu'on ne met au milieu de ces dernières, qu'autant qu'elles sont trop longues pour que deux barres fussent pour les porter; mais quand elles ne sont pas trop longues, ainsi qu'aux *Fig. 1*, *5* & *6*, on se contente d'y mettre une clef au milieu, si la Table est d'une seule piece; & si elle se brise en deux comme la figure *1*, on y met deux clefs *PO*, *Fig. 6*, lesquelles entrent dans les deux mortaises *MN*, *Fig. 5*.

Ces clefs doivent être peu longues; un pouce de long leur suffit, vu qu'une plus grande profondeur de mortaise ne feroit qu'affoiblir les emboîtures, sans rendre le joint de la ralonge plus solide pour cela.

Ce que je viens de dire pour une ralonge, peut & doit s'entendre pour toutes, tant des bouts que des côtés, lesquelles doivent s'assembler avec la Table de la même maniere que celle dont je viens de faire la description.

Les grandes Tables sont celles qui non-seulement peuvent contenir un grand nombre de couverts, mais encore dont le milieu est assez grand pour contenir un sur-tout de décoration, soit en fleurs, ou sucreries, &c, lequel, avec le nombre de couverts donnés, détermine au juste la grandeur de ces Tables, laquelle doit avoir 2 pieds de place au pourtour du dormant, ou base du sur-tout. Comme ces Tables sont ordinairement très-grandes, on les construit de plusieurs tables jointes ensemble à rainures & languettes, & retenues avec des

SECTION I. Des Tables à manger ; de leurs formes , &c. 701
clefs placées de distance en distance , & on les pose sur des tréteaux le plus solidement qu'il est possible , les pieds brisés étant trop petits pour ces sortes de Tables , auxquelles cependant il faut disposer les tréteaux de maniere qu'ils rentrent en dedans des extrémités de la Table d'environ un pied , afin que ceux qui sont assis autour de cette dernière ne s'y heurtent pas les jambes , observation qui est essentielle pour tous les pieds de Table à chassis brisés.

PLANCHE
257.

Après les grandes Tables dont je viens de parler , il y a encore les Tables évuidées , nommées communément *en fer à cheval* ; soit que leur partie supérieure soit terminée en rond , comme la figure 2 , ou en retour d'équerre , comme la figure 4 ; dans l'un ou l'autre cas ces Tables sont très-commodes , en ce que le service peut se faire par leur partie intérieure , sans nuire à ceux qui sont assis autour , & n'ont d'autre difficulté que de ne pouvoir recevoir que des sur-touts postiches & d'une médiocre grandeur , ce qui , à mon avis , n'est pas un grand mal , les énormes sur-touts dont les Tables des Grands sont chargées , ne servant qu'à rendre le service plus difficile , & même incommode , & à offusquer la vue de tous les convives , qui ne peuvent voir de l'autre côté de la Table qu'avec beaucoup de peine.

La largeur des Tables en fer à cheval , est ordinairement de 3 pieds , sur une longueur proportionnée au nombre des convives ; c'est pourquoi ces Tables doivent être disposées de maniere qu'elles puissent être ralongées quand on le juge à propos , ce qu'on fait toujours de la maniere ordinaire. Les Tables en fer à cheval sont ordinairement portées par des tréteaux , ou bien par des chassis arrêtés en dessous avec des charnières , de sorte qu'ils se ploient sous la Table quand on n'en fait pas usage , & qu'on les retient en place , c'est-à-dire ouverts , par le moyen d'un crochet de fer attaché de même au-dessous de la Table. *Voyez la Fig. 3* , qui représente un chassis ou pied de Table , dont le battant de devant est reculé de 9 à 10 pouces , ce qui , joint à la saillie de la Table , donne environ un pied de reculage à ce chassis , pour les raisons que j'ai dites en parlant de la grandeur des pieds de Tables à chassis & des tréteaux , dont il seroit bon que les bouts fussent construits comme ce chassis , afin qu'ils ne nuisissent pas , & que néanmoins la Table fût portée dans toute sa largeur. Les diverses parties qui composent les Tables en fer à cheval , sont assemblées les unes au bout des autres à rainures & languettes , & avec des clefs ; cependant il est bon d'y mettre par dessous les joints des crochets de fer plat , qui les retiennent & les empêchent de s'écarter.

En général , la construction des différentes Tables dont je viens de faire la description , est à toutes la même ; il suffit que les planches qui les composent soient bien sèches , jointes & collées ensemble le plus parfaitement possible , & que leurs emboîtures (qui doivent toujours être de chêne bien liant) , soient assemblées & chevillées solidement.

On fait encore de petites Tables , *Fig. 7* , nommées *Tables de Lit*. Ces Tables ne sont autre chose qu'une planche de 12 à 14 pouces de largeur , sur 20 à 22

pouces de longueur, au milieu de laquelle on fait une échancrure en creux, d'environ 2 à 3 pouces de profondeur sur un pied de longueur, laquelle sert à placer le ventre de ceux qui étant dans le Lit, se servent de ces Tables, dont les bouts sont emboîtés & soutenus par des petits pieds de 3 à 4 pouces de haut, ou bien deux petites planches évuidées par le milieu, ainsi qu'on peut le voir dans cette Figure.

Les Tables de Lit se font ordinairement de noyer, de 5 à 6 lignes d'épaisseur, ce qui est suffisant, vu qu'il faut les rendre les plus légères qu'il est possible.

Avant de terminer ce qui regarde les Tables à manger, je crois qu'il est nécessaire de parler des Servantes, dont l'usage est très-commode, lorsqu'on n'a pas de Domestiques pour servir à table, ou bien qu'on veut s'en passer.

Ces Servantes sont des especes de petites Tables d'une forme quarrée ou ronde, ou même triangulaire sur leur plan (ce qui est assez indifférent), de 2 pieds au plus de hauteur, sur un pied de largeur. La partie supérieure de ces Tables, est faite en forme de boîte découverte en dessus, de 6 pouces de profondeur, dans laquelle on place un caisson de bois, revêtu de plomb ou de fer-blanc, dans lequel on met de l'eau pour rafraîchir les bouteilles. Le dessus de cette boîte se ferme quelquefois avec deux portes, lesquelles, étant ouvertes, laissent jouir de l'intérieur du caisson, & se referment ensuite, de sorte qu'il n'est apparent en aucune façon. Au-dessous de la boîte qui renferme le caisson, sont placées, à 5 ou 6 pouces de distance l'une de l'autre, deux ou trois tablettes, sur lesquelles on met tant les assiettes blanches que les sales. *Voyez les Fig. 8, 9, 11 & 12*, qui représentent l'élévation d'une Servante, sa coupe & son plan, & un autre plan d'une forme triangulaire. Les Figures 10 & 13 représentent l'élévation & le plan d'une autre especes de Servante, laquelle sert pour prendre le café ou des rafraîchissements; quelquefois le dessus de ces Servantes est revêtu de marbre, de 2 à 3 lignes d'épaisseur, appliqué sur un autre fond de bois mince, qui le soutient.

Les Servantes se font quelquefois en placage; mais comme on en fait aussi de bois uni, j'ai cru devoir en donner ici la description, afin de terminer tout ce qui regarde les Tables à manger. Quant à la construction de ces sortes d'ouvrages, quoiqu'on les fasse très-légers, il est bon qu'ils soient assemblés solidement, & collés dans toutes leurs parties; & on doit avoir soin que les traverses qui portent chaque plancher, soient excédentes à ces derniers en dessus, afin de retenir les assiettes en place. *Voyez la Fig. 9*, qui représente la coupe de la Servante construite de la manière que je le recommande ici, & sur laquelle on pourra prendre toutes les dimensions de ces sortes d'ouvrages, qui doivent être très-légers de bois, ainsi que je l'ai déjà recommandé, & qu'on peut le voir dans les Figures ci-dessus.

Ce que je viens de dire touchant les Tables à manger, renferme tout ce qu'il est nécessaire à un Menuisier de savoir à ce sujet, du moins pour le général, & pour

SECTION II. Des Tables à jouer ; leurs différentes especes, &c. 703
pour l'usage ordinaire, parce qu'il s'en fait tous les jours de formes & de constructions différentes les unes des autres selon le besoin, ou, pour mieux dire, la volonté de ceux qui les font faire, ce qu'il n'est pas possible de détailler ici, & ce qui, de plus, n'est pas nécessaire ; ce que je viens de dire étant plus que suffisant pour qu'on puisse en faire & inventer d'autres de telle forme qu'on le jugera à propos.

PLANCHE
254.

S E C T I O N S E C O N D E .

Des Tables à jouer ; de leurs différentes especes , formes & constructions.

LES Tables à jouer different de celles dont je viens de parler, tant pour la forme que pour la décoration, qui, dans celles-ci, est comptée pour quelque chose, & qui se font quelquefois même de bois précieux, vu qu'elles sont toujours apparentes. Ces Tables sont de deux especes ; savoir, les grandes & les petites. Les grandes comprennent les Billards de différentes grandeurs ; & les petites, celles connues sous le nom de *Tables à quadrille*, pleines ou brisées ; les rondes, & celles qui sont d'une forme triangulaire, & qui se brisent quelquefois, ainsi que ces dernières. Comme ces deux especes de Tables à jouer sont fort différentes les unes des autres, je diviserai cette Section en deux Paragraphes, dont le premier comprendra la description d'un Billard, & des instruments nécessaires à ce jeu ; & le second, la description des autres Tables de jeu, de quelqu'espece qu'elles puissent être.

§. I. *Description d'un Billard ; de sa forme ; proportion & construction.*

DE toutes les Tables de jeu, celles de Billard sont, sans contredit, les plus grandes, & dont la construction demande le plus d'attention de la part du Menuisier, afin de leur donner toute la solidité & la perfection dont elles peuvent être susceptibles ; c'est cette difficulté qui a fait que peu de Menuisiers se mêlent de faire des Billards ; & que le petit nombre de ceux qui en font à Paris, lorsqu'ils réussissent à les bien faire, font aux autres Menuisiers, un secret de leurs procédés dans la construction des Billards, qui, cependant, n'est autre chose que beaucoup de précautions dans le choix du bois, & une très-grande précision dans l'exécution, comme on le verra ci-après.

PLANCHE
255.

Un Billard est composé de deux parties principales ; savoir, d'une Table proprement dite, & de son pied. Le pied est un bâtis de menuiserie composé de douze pieds ou montants de 3 pouces quarrés de grosseur, disposés sur trois rangs, & de plusieurs traverses tant du haut que du bas, servant à entretenir ces pieds les uns avec les autres. *Voyez les Fig. 1, 4 & 5.*

Pour qu'un pied de Billard soit parfaitement bien fait, il faut non-seulement

MENUISIER , III. Part. II. Se&.

R 8

qu'il soit assemblé avec toute la précision possible, mais encore il faut qu'il soit disposé de manière qu'on puisse le démonter facilement, & qu'étant monté, ces différentes traverses soient construites de façon que l'ensemble du pied ne soit point susceptible d'aucune espèce d'ébranlement, ce qui, jusqu'à présent, a été assez négligé de la part de ceux qui font des Billards, puisque, exception faite des traverses du haut du pourtour des pieds, toutes les autres sont faites de plusieurs pièces coupées à la rencontre des pieds du milieu; de sorte que lorsqu'elles viennent à se désassembler, comme il arrive quelquefois, rien ne peut en retenir l'écart, ce qui est assez désagréable, & à quoi j'ai tâché de remédier, comme on le verra ci-après, dans la description du Billard représenté dans cette Planche.

La grandeur ordinaire des Billards est de 11 à 12 pieds de longueur (*), pris du dedans des bandes *AB*, *BC* & *CD*, *Fig. 5*, cote *A*, sur une largeur égale à la moitié de leur longueur, toujours prise du dedans des bandes; leur hauteur doit être de 2 pieds 6 pouces du dessous des bandes, c'est-à-dire, du dessus des pieds, ce qui donne la longueur totale de ces derniers, à moins qu'ils ne soient scellés dans le plancher, comme on le pratique aux Académies de jeu, où les Billards sont arrêtés à demeure, ce qui alors oblige d'augmenter la longueur des pieds de 6 pouces au moins.

Les pieds de Billard doivent, ainsi que je l'ai dit plus haut, avoir 3 pouces de grosseur, & sont ordinairement tournés entre les traverses, soit en forme de colonnes droites ou torfes, ou bien ornés de différents contours.

Les traverses du bas des pieds sont d'une largeur, ou, pour mieux dire, d'une épaisseur égale à celle des pieds, & sur 2 à 2 pouces & demi de hauteur, & s'assemblent dans les pieds à environ 6 pouces du nud du plancher. *Voyez les Fig. 6, 7 & 8.*

Les traverses du haut doivent avoir 4 pouces de largeur, sur 15 lignes au moins d'épaisseur, du moins pour celles du pourtour, un pouce étant suffisant à celles du dedans.

Les traverses du haut au pourtour, sont toutes d'une pièce sur leur longueur, & s'assemblent à tenon & mortaise dans les pieds des angles, avec lesquels celles des bouts sont chevillées, & celles des côtés arrêtées avec des vis *aaa*, *Fig. 1, 4 & 6*. Les autres pieds s'assemblent à tenon & mortaise dans ces traverses, & le reste de leur épaisseur passe en enfourchement par derrière, en observant de rallonger à l'arrasement du devant, une barbe de la largeur de la moulure qui est poussée sur ces traverses, ce que j'ai observé aux *Fig. 1, 2 & 7*.

(*) Quoique je dise que la grandeur des Billards est de 11 à 12 pieds, ce n'est pas qu'on n'en fasse de plus petits, & même de plus grands, ce qui est assez extraordinaire; mais pour de plus petits, il y en a depuis 7 pieds jusqu'à la grandeur que je donne ici, comme étant la meilleure & la plus générale, sans compter les Billards

d'enfants, qu'on peut faire très-petits, tant de surface que de hauteur, en raison de la grandeur de ceux pour lesquels ils sont faits, ce qui, au reste, ne change rien à la forme & à la construction des diverses parties qui les composent, lesquelles doivent alors être moins grandes à raison de la petitesse du Billard.

Les traverses du haut de l'intérieur du pied, doivent s'assembler à tenon dans les pieds ou montants du pourtour, & on doit observer d'en faire passer les deux intermédiaires de toute la largeur du Billard, ce qu'il est facile de faire, en pratiquant dans le pied du milieu un enfourchement de la moitié de la largeur de la traverse, à laquelle on fait une entaille en dessous de la largeur du pied, moins 3 lignes de chaque côté, que cette traverse entre toute en vie dans ce dernier, tant sur l'épaisseur que sur la largeur. Voyez les Fig. 1 & 5, cote B, où les traverses *E F* & *G H*, passent au travers des pieds. Voyez pareillement les Fig. 9 & 10, qui représentent cet assemblage tant en plan qu'en élévation.

Ces traverses ainsi d'une seule piece, sont très-commodes pour les Billards, qui, comme celui-ci, se montent tous à vis; parce que quand ils sont démontés, ils forment moins de pieces séparées, qu'il est plus facile de remettre & de resserrer en place, & que de plus elles sont moins susceptibles de mouvement, que si elles étoient faites de deux pieces séparées, qui pourroient être moins bien assemblées, ou bien d'une inégale densité, qui les feroit rétrécir plus ou moins l'une que l'autre.

Les autres traverses du haut de l'intérieur du pied de Billard, s'assemblent à tenons à l'ordinaire, ainsi que je l'ai observé aux Fig. 1, 5 & 8: & quoique j'aie fait affleurer le bout des pieds du milieu & de l'intérieur avec les traverses, il est cependant bon qu'ils soient plus courts de 2 à 3 lignes que le dessus de ces dernières, afin que si elles venoient à se retirer, la Table du Billard ne porte pas sur le bout des pieds; de plus, les traverses étant ainsi excédentes, sont plus faciles à redresser, supposé que cela fût nécessaire; il est aussi bon que les pieds des angles soient un peu plus courts que le dessus des traverses d'environ une ligne, ce qui est tout ce que ces derniers peuvent se retirer.

Les traverses du bas ne peuvent pas, ainsi que celles du haut, être de toute la longueur & de la largeur du Billard, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, vu qu'elles n'affleurent pas l'extrémité des pieds; mais comme elles sont d'une épaisseur égale à celle de ces derniers, on peut y faire des assemblages doubles, lesquels étant faits avec beaucoup de précision, rendent l'ouvrage très-solide. Quant aux pieds du milieu, comme ces assemblages doubles pourroient empêcher de faire les tenons assez longs, on fera passer jusqu'au milieu des pieds les tenons de celles qui seront au-dessous de celles du haut, qui vont de toute la largeur du Billard, & on ne donne aux autres que 6 à 8 lignes de longueur de tenon, ce qui leur est suffisant, de même qu'aux bouts de celles qui sont chevillées au milieu, & qui reçoivent des vis à leurs extrémités, lesquelles vis doivent passer au milieu de la largeur du pied, & par conséquent entre les deux assemblages. Voyez les Fig. 6, 7 & 8.

En général, les pieds de Billard se font de bois de chêne, du moins pour l'ordinaire, & on doit avoir grand soin qu'il soit très-sec, tant pour les pieds ou montants, que pour toutes les traverses du haut, qu'on doit avoir soin de choisir

d'une densité égale, c'est-à-dire, également dures ou tendres, afin que si elles venoient à se retirer, elles le fissent également, & ne dérangerassent pas le niveau du dessus de la Table: on doit aussi avoir soin de donner de la refuite en contre-haut aux chevilles de ces traverses, pour ne point les empêcher de faire leur effet, supposé toutefois qu'elles en fassent, ce qu'il faut éviter en employant le bois le plus sec qu'il sera possible.

J'ai dit plus haut qu'on scelloit quelquefois les pieds des Billards, ce qui est un moyen sûr pour éviter toute espece d'ébranlement; mais comme il n'est pas toujours possible de le faire, sur-tout dans les étages supérieurs d'une maison, il arrive alors que le niveau d'un Billard se déränge, soit par l'affaissement du parquet, ou même du plancher; on ne peut alors remédier à cet inconvénient qu'en callant les pieds qui se trouvent trop courts, ou en rognant les autres, ce qui est un fort mauvais expédient, vu qu'à mesure que le plancher feroit quelque effet, il faudroit recouper les pieds du Billard, ou augmenter ou diminuer les calles, dont la trop grande hauteur, ou la multiplicité, diminueroit beaucoup de la stabilité du Billard, qu'il est nécessaire de conserver le plus qu'il est possible.

Pour obvier à ces différents inconvénients, je crois qu'il vaudroit mieux placer sous chacun des pieds du Billard, des vis qui entraissent au milieu de la grosseur du pied, & dont la tête fût excédente au dehors de ces derniers, de maniere qu'en les faisant tourner, on pût, par leur moyen, hauffer ou baisser le Billard autant qu'il seroit nécessaire. *Voyez la Fig. 8*, dont le bas du pied est tourné avec une vis de fer telle que je viens de le dire.

Les vis dont je parle doivent avoir 5 pouces de longueur au moins, sur 6 lignes de diametre, & entrer dans un écrou à lanterne, comme à la *Fig. 15*, afin que leur tarandage se fatigue moins; leur colet doit être d'une forme hexagone, pour donner de la prise à la clef, *Fig. 14*, & être surmonté par un bouton, afin qu'ayant moins de frottement sur le plancher, elles puissent tourner plus aisément. *Voyez la Fig. 16*, qui représente cette vis vue en plan.

Quant aux autres vis qui servent à monter le pied d'un Billard, on les fait de plusieurs façons, soit à tête carrée ou à tête ronde en saillie; mais la meilleure maniere est de les faire à têtes plates, lesquelles entrent tout en vie dans le bois, au nud duquel elles affleurent. Ces fortes de vis ne se serrent pas avec des clefs ordinaires, mais avec des clefs à deux branches, faites exprès, dont les extrémités entrent dans deux trous percés dans la tête de la vis, dont je ne fais pas une plus ample description, ainsi que de la clef propre à la faire mouvoir, vu que cela n'est pas du ressort de cet Ouvrage, me contentant seulement de l'indiquer ici. *Voyez les Fig. 11, 12 & 13*.

La Table ou dessus d'un Billard est composée de la Table proprement dite, & des bandes qui l'entourent & qui lui servent de cadre, & de couronnement au pied. La Table n'est autre chose qu'une espece de parquet arrasé, composé de battants de traverses assemblés à tenon & mortaise à l'ordinaire, & de panneaux assemblés dedans

dedans à rainures & languettes. Ces Tables font tout unies, & n'ont d'autres difficultés que dans la régularité de leur construction, qui doit être la plus parfaite possible, afin qu'il ne se trouve à leur surface aucune espece d'inégalité, ce qu'il est très-essentiel d'observer ; c'est pourquoi on se sert pour les dresser, lorsqu'elles sont assemblées ; d'une varlope de 3 pieds & demi de longueur au moins, qu'on fait aller de plusieurs sens, afin qu'il n'y ait aucune espece de creux, qu'il est alors très-facile d'éviter ; c'est pourquoi il faut avoir grand soin que le bois servant à la construction de ces Tables, soit très-sec, sans nœuds ni aucune autre défecuosité qui puisse l'exposer à se tourmenter.

Le bois des Tables de Billard étant ainsi choisi, on doit, après l'avoir corroyé & fait les assemblages, ainsi que les languettes des panneaux, laisser le tout à un air modéré pendant deux ou trois mois de la belle saison, après quoi on peut les assembler sans craindre qu'ils fassent aucun effet, sur-tout si le bois est raisonnablement sec.

Les bâtis des Tables de Billard doivent avoir un pouce d'épaisseur au moins, sur 3 à 4 pouces de large, pour ceux de remplissage ; pour ceux du pourtour, comme les deux battants & les traverses des bouts, il faut qu'ils ayent assez de largeur pour qu'il y reste un demi-pouce au moins de bois plein en dedans d'après le creux de la bloufe, qui est percé perpendiculairement au-dessous de l'intérieur de la bande, & qui a ordinairement 3 pouces de diametre, ce qui donne environ 5 pouces de largeur au battant. Voyez la Fig. 6, où est marquée la coupe d'une partie de la Table, à l'endroit de la bloufe, laquelle descend en contre-bas de la Table, d'environ 4 pouces ; de sorte qu'on est obligé d'échancre les pieds à l'endroit de ces dernieres, dont le pourtour, d'après les pieds & le dessous de la Table, est fermé par un petit caisson de bois mince, comme on peut le voir dans cette Figure.

Le remplissage des Tables doit se faire en liaison, c'est-à-dire, qu'il faut qu'il y ait alternativement des traverses longues & des courtes, & que les premieres, c'est-à-dire les longues, soient à côté des bloufes, afin qu'étant chevillées elles retiennent l'écart du tout, & soulagent l'assemblage de celles qui sont placées à l'endroit des bloufes, lesquelles coupent une partie de l'assemblage. Il faut aussi avoir soin, en faisant la division des panneaux sur la longueur de la Table, qu'il se trouve une traverse au-dessus de celles du pied, afin que la Table porte mieux. Voyez les Fig. 1 & 5, cote A, où j'ai observé de disposer la Table de la maniere que je le recommande ici.

Les panneaux de la Table d'un Billard doivent être d'une épaisseur à peu-près égale à celle des bâtis ; & on doit avoir soin de mettre ces derniers d'épaisseur, afin qu'ils portent également sur toutes les parties du pied, ce qui est essentiel à la perfection du Billard, puisque la Table portant également par-tout, ne peut faire aucun mouvement sensible.

La Table d'un Billard s'attache avec des vis sur le pied, avant de la garnir de

son tapis, qu'il faut ôter pour les retirer ; c'est pourquoi je crois qu'il vaudroit mieux mettre des clefs au-dessus, lesquelles entreroient dans les traverses du pied, & y feroient arrêtées avec des chevilles à l'ordinaire, de sorte qu'on pourroit relever la Table sans pour cela détacher le tapis. On pourroit substituer aux clefs, des équerres de fer attachées au-dessous de la Table, lesquelles s'arrêteroient avec des vis en dedans des traverses du pied, ce qui feroit le même effet, & feroit encore plus solide que des clefs, lesquelles peuvent se détacher du dessus avec lequel on les colle.

Les bandes d'un Billard, *Fig. 2 & 3*, sont, comme je l'ai dit plus haut, une espece de cadre placé autour de la Table, au-dessus de laquelle elles faillissent d'environ deux pouces. Ces bandes sont ornées de moulures sur leurs parties extérieures, & portent à feuillure sur le bord de la Table, sur laquelle on les arrête avec des vis placées de 2 pieds en 2 pieds ou environ ; leur extrémité est coupée d'onglet, & on les assemble à queue d'aronde perdue, pour qu'elles ne se dérangent pas en les attachant, & on y met une vis à chaque joint, pour qu'elles tiennent plus solidement ensemble.

La forme extérieure du profil des bandes est assez arbitraire ; cependant la plus simple est la meilleure, parce que le grand nombre de membres, & par conséquent de vives arêtes, ou de trop petites parties, ne peuvent que blesser les Joueurs, qui s'appuient continuellement dessus. *Voyez la Fig. 2*, qui représente une bande d'un profil ordinaire ; & celle 3, qui en représente une autre d'un profil plus simple, laquelle est à recouvrement par dessous, ce qui augmente de beaucoup la solidité de la bande, & est en même temps plus propre.

De quelque forme que soit le profil extérieur d'une bande de Billard, il faut toujours que leurs parties intérieures soient disposées de la même manière ; c'est-à-dire, que leur face intérieure doit toujours être inclinée en dedans, afin que la garniture qu'on place dessus, quoique d'une forme bombée, se présente toujours disposée de la même manière ; c'est-à-dire, inclinée en dedans, ce qui est nécessaire, pour que quand la bille vient frapper contre la bande, son point de contact avec cette dernière, la force à s'appuyer sur la Table en s'en retournant.

Il y a des Billards où on fait des tiroirs à l'un des bouts, ou même à tous les deux, en sens opposé. Ces tiroirs servent à placer les billes, les queues & les masses, & autres instruments propres à ce Jeu, ce qui oblige à leur donner 4 pieds & demi à 5 pieds de longueur, sur 2 pieds de largeur au moins, & à couper à l'endroit des tiroirs, non-seulement les traverses des bouts du pied, mais encore celles qui les suivent, ce qui diminue beaucoup de leur solidité ; c'est pourquoi on n'en fait presque plus. *Voyez la Fig. 4*, qui représente un Billard vu par le bout avec un tiroir placé à gauche ; mais la meilleure manière est de les mettre à droite.

Ce sont les Menuisiers qui font les Billards, qui se chargent ordinairement de les garnir, c'est-à-dire, d'attacher le tapis dessus, ce qui n'est pas fort difficile à

faire, vu qu'il ne s'agit que de l'étendre le plus parfaitement possible, & de l'attacher sur les côtés de la Table, dont on doit avoir grand soin d'abattre les arêtes, de crainte qu'elles ne coupent le tapis, comme je l'ai observé *Fig. 1.*

La garniture des barres est un peu plus difficile, parce qu'il faut construire le bourrelet, qui se fait de plusieurs lisieres de drap, choisies les plus égales possibles sur l'épaisseur, qu'on coud par leur extrémité supérieure à une bande de toile *a b*, *Fig. 1*; & on observe de faire dégrader chaque lisiere de largeur; & même d'en mettre entre deux d'autres qui n'aillent que jusqu'au tiers ou à la moitié de la largeur des autres, pour faciliter le contour du bourrelet, qu'on recouvre ensuite avec du drap semblable à celui de la Table, & qu'on commence par attacher en dessus avec des clous dorés, ainsi que la toile à laquelle sont cousues les lisieres; ensuite on serre le drap le plus qu'il est possible, & on l'attache en dessous, ainsi qu'on peut le voir dans cette Figure, laquelle est dessinée à moitié de grandeur de l'exécution.

Il est une autre maniere de garnir les bandes d'un Billard, qui est de faire le bourrelet avec de la laine ou avec du crin, ce qui vaut mieux que de la laine pour le cas dont il est question; cependant comme il est assez difficile de faire ce bourrelet bien égal dans toute la longueur des barres d'un Billard, il arrive que les inégalités qui s'y rencontrent, dérangent la direction des billes; c'est pourquoi il faut préférer les lisieres de drap, qui présentent par-tout une forme & une résistance égale.

Quant à la maniere de poser les Billards, elle n'a rien de particulier; il ne s'agit que de les mettre exactement de niveau de tous les sens possibles, & d'avoir soin que le dessus de leur Table soit aussi bien dressé qu'il est possible de le faire; de sorte qu'une bille placée dessus reste en place, à quelque endroit qu'on la mette, sans rouler d'aucun côté.

Voilà tout ce qu'un Menuisier doit savoir touchant la forme & la construction d'un Billard, du moins pour ce qui regarde sa partie, qui est la plus considérable. Les autres parties accessoires, comme le drap qui couvre le Billard, les billes, la passe, & les autres instruments propres à ce Jeu, n'étant pas de sa compétence, n'ont pas besoin d'être décrites ici, vu que cette description fait partie d'autres Arts, dont chacune de ces choses dépendent; cependant comme il y en a, comme, par exemple, les masses & les queues, qui, quoique faites par les Tabletiers, se font aussi par les Menuisiers, (quoique très-rarement) j'ai cru qu'il étoit nécessaire d'en parler ici, ainsi que de la passe de fer, que les Menuisiers posent eux-mêmes.

La passe, *Fig. 3*, est deux montants de fer d'environ 3 lignes de diametre, distants l'un de l'autre d'environ 3 pouces, lesquels se rejoignent en arc à environ 8 pouces de hauteur; au bas de chaque branche est une base très-mince, de laquelle sort un goujon, dont le bout est taraudé pour recevoir un écrou qu'on place lorsque la passe est posée sur la Table. *Voyez les Fig. 2 & 3.*

La passe se pose au milieu de la largeur du Billard, à une de ses extrémités, à environ 2 pieds 1 ou 2 pouces de la bande du bout, avec laquelle elle doit être parallèle, ainsi que l'indique la ligne & les deux trous *b, c*, *Fig. 5*, *Pl. 255*, ce qui est bon pour un Billard de cette grandeur. Mais pour tous les Billards en général, tant grands que petits, on détermine la place de la passe, en laissant entre la ligne diagonale menée d'une bloufe de l'angle, avec celle du milieu & la passe, un intervalle depuis 3 jusqu'à 4 pouces, afin que la bille puisse passer sur cette ligne sans toucher à la passe, dont la distance avec la bande du bout, donne aussi celle des points *d e*, placés à l'autre bout du Billard, lesquels points servent à déterminer la place de la bille, & à régler différentes opérations de ce Jeu. Quant à la manière de placer la passe, elle ne souffre aucune difficulté, vu qu'il n'y a qu'à faire deux trous à la Table & au tapis pour faire passer au travers les branches de la passe, qu'on arrête en dessous avec des écroux, qui étant ferrés, empêchent qu'elle ne se dérange en aucune manière, sur-tout quand les trous ne sont que de la grosseur juste des branches de la passe, ce qu'il faut absolument observer. *Voyez les Fig. 2 & 3, Pl. 256.*

Les billes se poussent avec trois instruments d'une forme à peu-près semblable; savoir, une masse, *Fig. 4*, une queue, *Fig. 11*, & un bistoquet, *Fig. 8*; chacun de ces différents instruments a environ 4 pieds de longueur, & ils se font de bois liant & de fil, tel que le frêne, le noyer blanc & autres bois quelconques, pourvu qu'ils soient très-secs, & qu'ils aient les qualités que je recommande ici.

La masse, *Fig. 4, 5, 6 & 7*, a un manche droit & uni d'environ un demi-pouce de diamètre par le plus petit bout, qui va en grossissant de peu de chose, jusqu'à l'endroit de la masse, laquelle a environ un pied de longueur, sur 20 lignes de largeur, & 8 à 9 lignes d'épaisseur à son extrémité, laquelle relève en dessous de 15 à 16 lignes, comme l'indique la ligne *a b*, *Fig. 7*. Le bout de la masse doit être à peu-près perpendiculaire avec la courbe de dessous, & on le garnit d'un morceau d'ivoire *A*, *Fig. 6*, dans toute sa surface, afin que son contact avec la bille soit plus assuré; & on fait au-dessus de la partie inférieure de la masse, une petite rainure ou alidade *c d*, servant à régler l'incidence de la bille. *Voyez les Fig. 5, 6 & 7*, qui représentent la partie inférieure d'une masse, moitié de la grandeur de l'exécution, vue en dessus, en dessous & de côté.

La queue, *Fig. 11*, n'est autre chose qu'un morceau de bois rond de 6 lignes de diamètre au plus d'un bout, & de 15 à 18 lignes de l'autre, qu'on applatit par le gros bout à environ un tiers de son diamètre, sur 7 à 8 pouces de long; ainsi qu'on peut le voir dans cette Figure. Cet instrument sert également par le gros & le petit bout.

Le bistoquet, *Fig. 8, 9 & 10*, est un instrument qui tient des deux premiers, plutôt cependant de la masse que de la queue. Le petit bout de cet instrument

711

SECTION II. §. I. Description d'un Billard, &c.

instrument est recourbé de 9 lignes ainsi que le gros bout, & est aplati de sorte qu'il n'a à son extrémité qu'environ 2 lignes d'épaisseur. *Voyez les Fig. 9 & 10*, qui représentent la partie inférieure de cet instrument vu de côté & en dessus, avec son alidade *ef*, & son bout d'ivoire coté *B*. Je ne m'étendrai pas davantage sur la construction de ces sortes d'instruments, vu qu'ils ne sont qu'indirectement du ressort du Menuisier, & que de plus l'inspection des Figures peut suffire pour en faire, sans avoir besoin d'une plus grande explication.

PLANCHE
256.

Avant de passer à la description des petites Tables de jeu, j'ai cru qu'il étoit bon de dire quelque chose de celles nommées *Galet*, représentées *Fig. 1*, jeu fort usité dans la Province & parmi les gens du commun.

PLANCHE
257.

Ces sortes de Tables se font ordinairement d'une seule piece de bois, tant sur la longueur que sur la largeur, lesquelles varient depuis 12 jusqu'à 18 ou 20 pieds de longueur, sur 16 ou 20 pouces de largeur, selon leur différente construction, comme je vais l'expliquer.

Les Galets sont de deux especes; savoir, ceux qui n'ont de noyons qu'aux deux extrémités, comme la *Fig. 2*, & ceux qui en ont aux deux extrémités & des deux côtés dans toute leur longueur, comme *Fig. 1 & 3*. Les noyons sont des ravalements *aa*, *Fig. 1 & 3*, qu'on fait aux deux bouts, & quelquefois, comme je viens de le dire, aux deux côtés des Galets, pour que l'écu, le palet ou disque qu'on fait glisser d'un bout à l'autre, soit exposé à tomber dedans, ce que les Joueurs évitent le plus qu'ils peuvent; puisque pour gagner à ce Jeu, il faut faire parcourir au disque toute la longueur du Galet sans qu'il tombe dans les noyons, tant des côtés que des bouts. La profondeur de ces ravalements ou noyons, doit être de 8 à 9 lignes, sur 2 à 3 pouces de largeur par les côtés, & de 4 à 5 pouces par les bouts, afin qu'ils puissent contenir aisément plusieurs palets ensemble.

Les Tables de Galets se font ordinairement de bois de sapin de 2 à 3 pouces d'épaisseur, au pourtour desquelles on attache des bandes de chêne qui excèdent le dessus de la Table d'environ un pouce à celles qui n'ont pas de ravalements par les côtés, comme celles *AB*, *Fig. 2*, & de 6 lignes de plus à celles qui en ont, comme la *Fig. 3*. L'épaisseur de ces bandes doit être d'environ un pouce & demi, & être disposées de maniere que leur face intérieure soit inclinée en dedans, afin que quand le palet vient frapper contre, cette pente serve à le retenir sur la Table, ce qui se fait tout naturellement, puisque le contact du palet avec cette bande, se fait dans la partie supérieure du premier, & par conséquent au-dessus de son centre de gravité. Les bandes des Galets s'attachent ordinairement avec des clous, à plat-joint au pourtour de la Table, ou bien à recouvrement simple, comme à la *Fig. 2*; mais il seroit beaucoup mieux, pour la propreté & la solidité de l'ouvrage, d'y mettre de bonnes vis en bois, & d'assembler les bandes dans la Table en rainures & languettes, & toujours avec des vis. *Voyez la Fig. 3*. Ces bandes doivent aussi être assemblées à queues

les unes avec les autres ; & on observera de faire les queues dans celles de côté , afin que le choc des palets ne fasse pas déjoindre celles des bouts.

J'ai dit plus haut que les Tables de Galets se faisoient en bois de sapin , ce qui est une très-mauvaise coutume , parce que ce bois ayant les pores très-larges & beaucoup de nœuds , il s'use inégalement par le frottement des palets , de sorte qu'il s'y forme des inégalités qui dérangent ces derniers & les fait souvent noyer ; c'est pourquoi je crois qu'on feroit très-bien de faire ces Tables de bois de chêne liant & bien de fil , ou tout autre bois qui auroit les mêmes qualités , qu'on emboîteroit par les bouts , au-dessous & en travers desquelles on feroit passer plusieurs barres à queue , qu'on assembleroit dans les bandes des côtés , ce qui rendroit ces Tables très-solides.

Les Tables des Galets se posent ordinairement contre le mur , à 3 pieds & demi de hauteur au plus du dessus des bandes , & on les soutient par des pieds placés assez proches les uns des autres , pour que la Table ne puisse pas ployer sur la longueur , & on les arrête dans le mur , afin que la Table ne puisse faire aucun mouvement. *Voyez la Fig. 1* , où le nud du mur est indiqué par la ligne *b c d*.

Quelquefois les Galets sont isolés ainsi que les Billards ; dans ce cas , il faut qu'ils soient arrêtés bien solidement sur leurs pieds , afin qu'ils ne puissent être ébranlés.

Quant aux pieds de Galets , on les fait de différentes manières , ce qui est assez indifférent , pourvu qu'ils soient construits solidement ; & il est bon de mettre un ou deux tiroirs en dessous aux deux extrémités du Galet , pour qu'on puisse y ferrer les palets.

§. II. Description des petites Tables de Jeu ; de leurs formes , proportions & constructions.

Le nombre des petites Tables de Jeu est assez étendu , vu la multiplicité de ces derniers ; cependant je n'entrerais que dans le détail de celles qui sont le plus en usage , & dont la forme & la construction demandent d'être décrites en particulier , comme celles connues sous le nom de *Tables à quadrilles* , brisées ou non brisées , les *Tables de Brelan* , les *Tables de Tri* ou triangulaires.

Les Tables à Quadrilles sont d'une forme carrée par leur plan , & servent à jouer à quatre personnes , ainsi que leur nom l'indique , elles sont ordinairement composées d'un dessus garni de drap d'environ 2 pieds 6 pouces carrés , & d'un pied très-léger , dans les traverses du haut desquelles on place quatre tiroirs , c'est-à-dire , un au milieu de chaque face , du moins c'est la coutume ; car je crois que pour la commodité des Joueurs , il seroit beaucoup mieux de placer ces tiroirs aux extrémités de chaque traverse à la droite du Joueur , qui alors pourroit en faire usage sans se déranger en aucune manière. Quant à la grandeur de ces

SECTION II. §. II. Description des petites Tables de Jeu, &c. 713
tiroirs, 8 à 10 pouces carrés leur suffisent, sur 2 pouces de profondeur, & on les fait porter par des coulisseaux assemblés dans les traverses en dessous de la Table.

PLANCHE
257.

La construction de ces Tables n'a, ainsi qu'on peut le voir, rien de particulier, si ce n'est la garniture de leur dessus, qui, quoique d'étoffe, est du ressort du Menuisier, ainsi que celle des Billards dont j'ai parlé plus haut, & qui se fait de la même manière qu'à ces dernières, à l'exception qu'on met entre le dessus de la Table & le drap dont on la couvre, une garniture très-mince, soit de ouate de coton, soit de crin ou même de flanelle dont on double les glaces, afin que le dessus de la Table soit plus doux sous la main des Joueurs.

Le drap, ou quelquefois le velours, s'étend sur cette garniture le plus ferme qu'il est possible, & on l'arrête sur le champ des extrémités de la Table, qu'on recouvre ensuite avec des bandes qui entrent à recouvrement sur le dessus, qu'elles excèdent d'environ 3 à 4 lignes, & sur le champ duquel on les attache avec des vis à tête fraisée, comme on peut le voir à la *Fig. 15*, ce qui est la manière la plus ordinaire d'arrêter ces bandes ou rebords, qu'il vaut cependant mieux ne faire que coller à rainure & languette avec le dessus de la Table, afin de n'y point voir de têtes de vis, qui font toujours un très-mauvais effet, surtout quand ces Tables sont faites avec soin & de bois précieux, comme il arrive quelquefois.

Comme les Tables à jouer ne servent pas toujours, & que dans les maisons où l'on joue ordinairement, il en faut plusieurs, il arrive que hors le temps du jeu, ces Tables deviennent embarrassantes, ce qui a fait imaginer de les briser en deux sur leur largeur; de sorte qu'une Table qui a 2 pieds 6 pouces de large, se trouve réduite à 15 pouces, & n'occupe par conséquent que la moitié de la place de celles dont le dessus est à demeure sur leurs pieds, ce qui est d'un très-grand avantage, sur-tout dans de petits appartements où l'on est gêné par la place, ou même dans un grand, quand on est obligé d'y placer plusieurs de ces Tables.

Le dessus des Tables à quadrilles brisées, se fait de la même manière que ceux dont je viens de parler plus haut, à l'exception qu'il est séparé en deux parties égales sur sa largeur ou sur sa longueur, (ce qui est la même chose, puisque le dessus de ces Tables est carré), lesquelles se rejoignent à plat-joint, & sont arrêtées en assemblage par des charnières de fer *CD*, *Fig. 12 & 13*, qui sont attachées sur le champ de l'extrémité des deux parties du dessus de la Table, & dont le centre ou œil *E*, se trouve au milieu du joint & au-dessus des bandes ou rebords, dans l'épaisseur desquels il est entaillé; de sorte que quand on fait mouvoir une des deux parties du dessus de la table, elle se reploie sur l'autre avec laquelle elle joint, ainsi qu'on peut le voir à la *Fig. 12*, & à celles 5, 6 & 7, qui représentent l'élévation d'une Table à quadrille brisée vue de côté, sa coupe sur la longueur, & une autre coupe sur la largeur. La brisure du dessus de ces Tables ne change rien à la manière de les garnir; toute la précaution

qu'elles exigent de plus, c'est d'appliquer, à l'endroit du joint, une bande de drap attachée sur chacune des parties du dessus, afin que quand il est ouvert, ou pour mieux dire, fermé, le crin ou le coton, qui est entre la Table & le drap, ne soit pas apparent & ne sorte pas dehors. Cette bande de drap s'attache & se colle sur les deux côtés de la Table, comme je viens de le dire; & il est bon de faire un petit ravatement de son épaisseur dans les deux parties du dessus, afin qu'elles ne fassent point lever le drap, & que la garniture de crin ou autre, soit égale par-tout. *Voyez la Fig. 14*, où la bande de drap *efg*, est attachée sur le nud de la Table sans aucun ravatement, comme on le fait ordinairement, quoique ce ne soit pas la meilleure manière, ainsi que je viens de le dire.

Les pieds des Tables dont je parle ici, sont, ainsi que les autres, composés de quatre pieds ou montants de 26 pouces de haut du dessous de la Table, (hauteur qui est commune à presque toutes les Tables où on joue assis), & de quatre traverses, dont deux sont de toute la largeur de la Table, moins la saillie qu'on juge à propos de lui donner, & les deux autres n'ont de longueur que ce qui est nécessaire pour que le pied du côté de la brisure affleure avec cette dernière, & que l'autre pied laisse à la Table sa saillie ordinaire, *voyez la Fig. 5*; de manière que ce pied, quand il est fermé, n'a de largeur que la moitié de sa longueur. Quant à l'ouverture de ces pieds, elle se fait de la manière suivante :

On assemble dans les pieds qui doivent rester en place sous la Table, ainsi que ceux *GG*, *Fig. 4, 5, 7, 10 & 11*, une grande traverse & les deux petites, dont le bout n'a qu'une petite languette qui entre dans les autres pieds *FF*, même Figure, dans lesquels sont assemblés l'autre grande traverse & un tiroir, dont la profondeur, (ou, pour mieux dire, la largeur,) est donnée par la capacité intérieure du pied lorsqu'il est fermé, & la longueur, par l'espace qui reste du dedans en dedans des deux petites traverses entre lesquelles il coule, & dans lesquelles il est retenu par de fortes languettes saillantes, prises à même l'épaisseur du tiroir, lesquelles entrent, soit à rainure ou à queue, dans les petites traverses de côté, d'environ 4 à 5 lignes de profondeur au plus sur la plus grande largeur qu'il soit possible de leur donner, afin qu'elles tiennent solidement ensemble, ce qui vaut mieux que de les faire étroites, comme c'est la coutume, & que je l'ai fait à la Figure 6.

La hauteur du tiroir est bornée par la largeur des traverses du pourtour de la table, moins l'épaisseur d'une fausse traverse ou entre-toise *H*, *Fig. 7 & 10*, laquelle sert à retenir l'écart des traverses dans lesquelles on l'assemble à queue en dessous. *Voyez les Fig. 4 & 10*, qui représentent le pied de la table tout ouvert tant en plan qu'en élévation, & celles *5, 7 & 11*, qui le représentent fermé, dont l'inspection est, je crois, suffisante pour donner toute la théorie nécessaire de ces sortes d'ouvrages.

On observera que les pieds ainsi ouverts ne peuvent pas porter la Table dans toute son étendue, parce qu'il faut qu'il reste environ 2 pouces de longueur du tiroir

SECTION II. §. I. Description des petites Tables de Jeu, &c. 715
tiroirs sans les coulisses des traverses, avec lesquelles on le retient par le moyen d'un tasseau *I*, *Fig. 7*, attaché au-dessous de la Table.

Les Tables à quadrille ainsi brisées, ont non-seulement l'avantage de tenir moins de place que les autres, mais encore lorsqu'elles sont ployées, elles peuvent servir de tables à écrire ou de Damier, ainsi que le représente la *Fig. 9*, ce qui est un double avantage.

La forme des Tables dont je parle est quarrée, comme je l'ai déjà dit, aux quatre angles desquelles on observoit jadis quatre parties circulaires d'environ 6 pouces de diametre, dont la circonférence passoit par l'angle de la Table, & qui seroient à placer les cartes d'écart & l'argent des Joueurs, comme aux Figures 4 & 8: mais on n'en fait plus usage maintenant; on se contente d'arrondir les angles de la Table comme à la Figure 9.

Les Tables dont je viens de faire la description, n'ont d'autres défauts que le peu de solidité de leurs pieds, qui, lorsqu'ils sont ouverts, sont sujets à faire beaucoup de mouvement, n'étant retenus que par l'extrémité du tiroir; c'est pourquoi j'ai imaginé qu'on pourroit, pour les rendre plus solides, y mettre par le bas une entre-toise à brisure *Fig. 17*, laquelle seroit mobile près des pieds aux points *MN*, dans le milieu aux points *OPQR*, & qui se briseroit sur le champ au milieu de leur longueur, où ils seroient arrêtés en place par un crochet ou un ressort, ce que j'ai indiqué sur la Figure 10, par des lignes ponctuées *hi* & *lm*, qui représentent l'entre-toise ouverte ainsi que le pied, lequel venant à se reployer, fait revenir le centre *n* de l'entre-toise au point *o*, & le point *h* au point *q*; la première brisure, indiquée par le point *p*, à celui *r*; & la seconde, indiquée par le point *s*, au point *t*, ainsi du reste, la moitié de la démonstration pouvant servir pour le tout.

Quant à la construction de ces entre-toises, elle n'a rien de particulier; il faut seulement avoir soin de les faire très-légères, & cependant solides. Voyez la *Fig. 16*, qui représente l'assemblage de l'entre-toise avec le patin qui lui sert de centre; & la *Fig. 17*, dont l'inspection seule doit suffire, d'après ce que je viens de dire ci-dessus.

On fait usage chez le Roi, de Tables à quadrille dont les pieds se reploient en dessous, ou bien s'ôtent tout-à-fait & s'arrêtent en place avec des vis placées au haut & à l'intérieur des pieds, qui sont coupés un peu au-dessous des traverses, ce qui est très-commode, non-seulement pour les Tables de jeu dans les appartements, mais encore pour celles de campagne, comme je l'ai dit en son lieu.

Après les Tables à quadrille dont je viens de parler, les plus compliquées sont celles nommées *Tables de Brelans*, parce qu'elles servent particulièrement à ce jeu & autres jeux de hasard, comme le Trente-un & autres. Le dessus de ces Tables, représentées *Fig. 1, 2, 3 & 4*, est d'une forme circulaire par leur plan, d'environ 3 pieds & demi de diametre, au milieu duquel est un trou

MENUISIER, III. Part. II. Scē.

V 8

PLANCHE
257.

PLANCHE
258.

rond d'environ 10 à 11 pouces de diametre , dans lequel est ajusté un corbillon ou cassetin, sur lequel on place le flambeau & des jeux de cartes au pourtour, dans des casses destinées à cet effet, comme je le dirai en son lieu, en faisant la description de ce cassetin.

Le dessus de la Table dont il est ici question, se brise en deux parties, comme ceux des Tables à quadrille, & est construit, ferré & garni de la même maniere qu'à ces dernières, comme on peut le voir aux *Fig. 2, 3 & 4*; c'est pourquoi je n'en parlerai pas davantage. Le pied de ces Tables, *Fig. 5*, forme un demi-cercle par son plan, & est composé de quatre pieds *ABCD*, dans lesquels viennent s'assembler à tenons & mortaises les traverses cintrées & la droite, laquelle est coupée au milieu par un tiroir *EF*, de 14 pouces de large, qui glisse dans des coulisseaux *HI*, assemblés dans la traverse droite & dans les pieds du milieu, ou du moins appliqués & chevillés contre, ainsi qu'on peut le voir dans cette Figure. Au milieu de la tête de ce tiroir est assemblé un autre pied *G*, lequel sert à le soutenir quand il est tiré dehors, & par conséquent à soutenir la Table, qui, lorsqu'elle est ouverte, vient s'appuyer dessus. Voyez la *Fig. 6*, où le tiroir est ouvert, & la circonférence de la Table indiquée par un cercle ponctué (*).

Le tiroir de ces Tables coule ordinairement à queue dans les coulisseaux qui le reçoivent, afin d'en retenir l'écart, comme à la *Fig. 7*, cote *N*; mais je crois que cette queue est assez inutile & même peu convenable pour retenir cet écart, & qu'il vaut mieux faire cette coulisse quarrément à l'ordinaire, comme à cette Figure, cote *O*, & placer en dessous du tiroir une fausse traverse *LL*, *Fig. 5 & 7*, posée sur le plat, assemblée à rainure & languette dans la traverse droite de devant, & à tenon ou à queue dans celle cintrée, ce qui rendroit l'ouvrage très-solide, & ce qui seroit d'autant plus aisé à faire, que cette traverse pourroit n'avoir que 6 lignes d'épaisseur, & par conséquent être cachée dans la hauteur de traverse du pourtour de la Table, sans pour cela nuire au tiroir, auquel 2 pouces 9 lignes de profondeur, (ou, pour mieux dire, de hauteur), sont suffisants pour placer le cassetin, qui n'a que 2 pouces 6 lignes de hauteur en tout, lequel doit être placé dans le tiroir lorsqu'il est fermé, comme on peut le voir à la *Fig. 5*.

Ce tiroir doit être le plus profond qu'il est possible, afin qu'étant tiré dehors il soutienne mieux la Table; & on doit observer, en plaçant le tasseau du dessous qui sert à l'arrêter contre la fausse traverse, que le tiroir ne soit pas trop avancé, afin qu'il ne nuise pas au dessous du cassetin, qui entre dedans d'environ un pouce lorsqu'il est placé sur la Table, dont l'ouverture, & par conséquent la place du cassetin, est indiquée par un cercle ponctué *abc*, *Fig. 6*.

(*) J'ai dit plus haut que les traverses cintrées des pieds de Tables de Brehan, venoient s'assembler dans les pieds du pourtour, parce que c'est la maniere la plus usitée; car il vaudroit beau-

coup mieux faire la traverse cintrée d'une seule piece rallongée à traits de Jupiter dans son pourtour, & y assembler les pieds à tenon & à enfourchement par derriere.

SECTION II. §. II. Description des petites Tables de Jeu, &c. 717

Le dedans de la tête du tiroir doit être garni d'un morceau de bois *M*, *Fig. 5*, qui doit poser sur le bout du pied, (dont l'épaisseur passe en enfourchement derriere la tête du tiroir), & qui doit être d'une grandeur suffisante pour cacher le trou que fait la Table lorsqu'elle est ployée, comme on peut le voir à la *Figure 4*, qui représente la Table vue en dessus toute ployée & avec son pied.

PLANCHE
258.

Le cassettein ou corbillon, *Fig. 7 & 8*, est, à proprement parler, l'ouvrage du Tourneur, lequel l'évide & y pousse les moulures, le Menuisier ne faisant qu'y ajuster les séparations. Cependant comme ce n'est ordinairement qu'un morceau de bois de travers qui est sujet à se tourmenter, il est bon de le faire de deux pieces sur l'épaisseur, collées en contre - sens l'une de l'autre, ou bien d'y adapter en dedans un autre morceau collé toujours en contre-sens, ainsi que celui *P Q*.

Il y a des Tables de Brelan où l'on arrête le cassettein avec une vis de bois percée au travers du tiroir, & qui prend dans le dessous du cassettein, ce qui, à mon avis, est assez inutile, étant, de plus, fort aisé d'empêcher le cassettein de tourner, en y adaptant une languette sur le côté qui entre dans le trou de la Table, & par conséquent l'empêche de tourner.

Quant à la forme des profils de ces cassetteins, elle est assez arbitraire; celle qui est représentée ici, est celle qui semble leur convenir le mieux, ainsi que pour la forme & la grandeur des cassetteins, dont chacun peut contenir au moins trois jeux de cartes sur l'épaisseur. *Voyez les Fig. 7 & 8*.

Les Tables de *Tri* ou triangulaires, sont, ainsi que celles à quadrille, mobiles ou immobiles; dans ce dernier cas elles n'ont rien de particulier, tant pour la construction que pour la décoration, qui, en général, sont à peu - près les mêmes à toutes les Tables de jeu.

PLANCHE
259.

Leur dessus, qui a la forme d'un triangle équilatéral, a environ 3 pieds & demi de longueur, pris des extrémités de chacun de ces côtés, & est garni d'étoffe, ainsi qu'aux Tables dont j'ai parlé plus haut.

Quand le dessus de ces Tables se brise, ainsi que l'indique la ligne *AB*, *Fig. 1*, on les ferre à l'ordinaire, & chaque partie se reploie l'une sur l'autre; alors elles ont la forme d'un triangle rectangle, comme le représente la *Fig. 2*, ce qui ne souffre aucune difficulté, du moins pour le dessus de la Table, toute celle qui peut se rencontrer n'étant que dans la construction de leurs pieds, *Fig. 3 & 4*, lesquels ont trois pieds d'une forme différente; savoir, un carré *C*; l'autre *D*, d'une forme losange très - allongée; & le troisieme *E*, d'une forme aussi losange, mais moins allongée que l'autre, & tel que devoient être tous les trois pieds, si la Table n'étoit pas brisée. Cette difficulté n'est pas la seule qui se rencontre dans la construction de ces pieds de Table, vu que la différente forme du plan de ces pieds n'exige qu'un peu plus d'attention de la part de l'Ouvrier; au lieu que leur ouverture, quoique d'une très-facile exécution, ainsi qu'on peut le voir aux *Fig. 3 & 4*, est peu solide, & fait toujours un assez mauvais

effet, vu qu'elle ne peut se faire que dans l'arafement de la traverse au point *F*, *Fig. 3*; au reste, c'est la seule maniere de la faire & qu'on ne pourroit guere changer. *Voyez la Fig. 4*, où le plan de la Table est indiqué par des lignes ponctuées *GHI*, ainsi que celui du pied, indiqué par celle *LM*.

En général, les Tables de jeu dont je viens de faire la description, se font, ou du moins peuvent se faire de toutes sortes de bois; mais on les fait le plus communément en noyer, ou en cerisier & en merisier, soit en plein soit de placage, ce qui est assez ordinaire pour les dessus; mais quelque bois qu'on emploie à ces Tables, elles doivent être très-légèrement construites, leurs pieds ne devant pas avoir plus de 2 pouces de grosseur par le haut, & leurs traverses 9 à 10 lignes d'épaisseur, ainsi que leur dessus; cependant quelle que soit la légèreté de ces Tables, il faut toujours qu'elles soient assemblées avec toute la précision & la solidité possibles, que leurs dessus soient faits d'assemblages, ou au moins emboîtés par les bouts, soit que les bâtis de dessus soient apparents, ou qu'ils soient recouverts de placage, qui est le cas où pour l'ordinaire ces Tables sont le plus mal construites; les Menuisiers Ebénistes (ou soi-disant) qui les font, ne connoissant que leurs placages, qu'ils font comme ils peuvent, & abandonnant le soin de la carcasse de leur ouvrage à d'autres Menuisiers qui n'en ont que le nom, qui sont très-ignorants dans l'Art de la bonne construction, & qui, à quelques mauvais assemblages près, ne connoissent d'autres moyens que de la colle & les chevilles, & quelquefois même les clous, pour retenir ensemble les diverses parties de leurs bâtis, de sorte qu'en très-peu de temps la sécheresse ou l'humidité fait déjoindre les bâtis & détruit tout l'ouvrage, qui, à la vérité, a été vendu peu cher, mais qui, par son mauvais usage, l'a été encore trop.

Les Tables qui sont à bâtis apparents, & faites par les Ouvriers dont je parle, ne sont guere mieux traitées, tant pour la construction, qui, pour l'ordinaire est mauvaise, que pour la solidité de la matiere, qui est souvent défectueuse & toujours trop épargnée, défaut qui semble attaché à presque tous les Ouvriers de ce genre, lesquels ne travaillant que pour les Marchands, ou, pour mieux dire, les Facteurs de ces sortes de marchandises, (n'y ayant de vrai Marchand que celui qui cultive ou fait la chose à vendre, & celui qui la consume), se trouvent, si je l'ose dire, dans l'impossibilité physique & morale de faire de meilleur ouvrage, comme je crois l'avoir prouvé au commencement de cette Partie, en note, page 601.

Avant de finir ce qui concerne les petites Tables de jeu, j'ai cru devoir donner la forme d'une espece de Table de jeu nommée *Loptinh*, jeu Anglois, & qui a été beaucoup d'usage à la Cour. Cette Table, représentée *Fig. 6 & 5*, est de la forme d'un octogone irrégulier d'environ 4 pieds de longueur, sur 3 pieds de largeur, au pourtour de laquelle sont adaptées des bandes ou rebords de 3 pouces 6 lignes de hauteur du dessus de la Table, arrondies en dehors & creusées

SECTION II. §. II. Description des petites Tables de Jeu, &c. 719
creusées en dessous, comme on peut le voir à la *Fig. 5*, qui représente une partie de la coupe de cette Table au double de la *Fig. 6*.

PLANCHE
259.

Au milieu & d'un côté de cette Table, sont incrustées neuf bandes de bois différent de celui de la Table, ce qui produit au milieu huit casses creusées, dans lesquelles se rapporte une petite trape *N*, *Fig. 5*, laquelle affleure au-dessus de tout l'ouvrage, & s'enleve par le moyen d'un bouton qui est placé au milieu pour les changer de place comme on le juge à propos, ou, pour mieux dire, selon le nombre donné par les dés dont on se fert à ce jeu. Vis-à-vis de ces cassetins, c'est-à-dire, de l'autre côté du jeu, en sont placés deux autres, à 2 pieds de distance l'un de l'autre, & à 10 pouces du bord de la Table; ces cassetins sont remplis par de petites trapes qui s'enlevent comme les autres, mais qui ne sont pas numérotées ainsi que ces dernières. *Voyez les Fig. 5 & 6*.

Cette Table est portée sur un pied construit à l'ordinaire, & de 26 pouces de haut du dessous de la Table, ainsi que toutes les autres Tables de jeu.

Les Damiers sont de petites Tables de jeu de 18 pouces de long, sur environ 13 pouces de large, dont le milieu est rempli par 64 quarrés de différentes couleurs, disposés en échiquier, sur lesquels on place les Dames ou petits cylindres avec lesquels on joue.

Aux deux bouts du Damier, sont construites deux petites boîtes d'environ 2' pouces de largeur en dedans, & dont le dessus ouvre à coulisse. Ces boîtes doivent s'ouvrir chacune à la droite du Joueur, & servent à placer les Dames. *Voyez la Fig. 7*, où sont représentées la coupe & les élévations d'un Damier.

Quelquefois les Damiers sont à double parement, fait de la même manière que celui dont je parle, à l'exception qu'ils ont cent petits quarrés d'un côté pour jouer ce jeu à la Polonoise.

Le Trictrac, *Fig. 8, 9, 10, 11, 12 & 13*, est une espèce de Damier brisé au milieu de sa largeur, lequel étant ouvert & retourné, présente deux caisses *OP*, *Fig. 8, 11 & 12*, séparées l'une de l'autre par le côté des brisures, qu'on arrondit en dedans, pour ne point blesser les Joueurs lorsqu'ils ramassent leurs dés. Au fond de chacune de ces caisses sont incrustées six lames, soit de bois, d'os ou d'ivoire, alternativement de différentes couleurs entr'elles, & par conséquent au fond de la caisse. Ces bandes doivent être taillées en pointe d'environ 6 pouces de longueur sur 6 lignes de largeur à leur base, & placées à distance égale l'une de l'autre.

Quant à la construction tant des Damiers que des Trictracs, elle est très-simple; ce ne sont que des bâtis assemblés à queue recouverte, dans lesquels sont embreuvés les fonds, comme on peut le voir aux Figures ci-dessus. Les Damiers & les Trictracs se font quelquefois en ébène ou quelques autres bois précieux, dont je ne fais pas mention ici, non plus que de la manière d'incruster ou de plaquer les Damiers & le fond des Trictracs, parce que cette

PLANCHE
259.

description appartient à l'Art de l'Ebénisterie, dont je traiterai dans la suite, n'ayant fait ici mention des Damiers & des Triétracs, que pour épuiser tout de suite ce qui concerne les Tables à jouer, du moins celles qui sont le plus en usage.

S E C T I O N T R O I S I E M E.

Des Tables à écrire de toutes sortes ; de leurs formes ; proportions & constructions.

PLANCHE
260.

LES Tables à écrire peuvent, ainsi que celles à jouer, être considérées comme faisant deux especes distinctes l'une de l'autre ; savoir, les grandes & les petites. La premiere comprend les Bureaux de toutes sortes, fermés & non-fermés, sur lesquels plusieurs personnes peuvent travailler ensemble. La seconde comprend les petites Tables à écrire, propres à une seule personne, & les Secrétaires de toutes sortes, dont la description, ainsi que des premieres, va faire le sujet de cette troisieme Section, que je traiterai le plus succinctement qu'il me sera possible.

Les Bureaux proprement dits, sont de grandes Tables sur lesquelles plusieurs personnes peuvent écrire ensemble, soit à côté ou vis-à-vis l'une de l'autre.

Les Bureaux sont, ainsi que les autres Tables, composés d'un pied & d'un dessus, lesquels sont plus ou moins grands, selon qu'on le juge à propos, y ayant des Bureaux de toutes sortes de grandeurs, depuis 4 pieds jusqu'à 6, & même 8 pieds de longueur sur une largeur proportionnée à leur longueur, c'est-à-dire, depuis 2 pieds jusqu'à 3, & même 4 pieds.

Les pieds des Bureaux se font de différentes formes, soit avec des tiroirs, comme la *Fig. 1*, cote *A*, ou sans tiroirs, comme à la même Figure, cote *B* ; mais dans l'un ou l'autre cas, il faut qu'ils n'aient de hauteur du dessus de la table, que 26 ou 28 pouces au plus, afin que toutes sortes de personnes puissent y travailler à leur aise.

La construction des pieds des Bureaux ordinaires, n'a rien de particulier, du moins quant à l'extérieur, étant, ainsi qu'aux autres Tables, composés de quatre pieds ou montants, & de quatre traverses, dans lesquelles on place des tiroirs ou des tables à coulisses, ainsi que je l'expliquerai ci-après.

Les dessus ou tables des Bureaux sont composés d'un bâtis de 3 à 4 pouces de largeur (& quelquefois davantage), sur un pouce à un pouce & demi d'épaisseur, assemblé à bois de fil & rempli par un panneau de sapin, qui doit être renfoncé en dessus d'environ une petite ligne au plus, afin de laisser la place du maroquin, qu'on colle ordinairement dessus, & qui doit affleurer avec le bâtis du pourtour de la table. Cette maniere de remplir les dessus des Bureaux, est la plus ordinaire ; cependant je crois qu'il vaudroit beaucoup mieux pour la solidité de l'ouvrage, qu'au lieu de panneaux, soit de sapin ou même de chêne, on

SECTION III. Des Tables à écrire ; de leurs formes, &c. 721

remplit le milieu de ces tables avec des bâtis d'assemblage en forme de parquet, comme je l'ai observé aux *Fig. 6 & 7*, qui représentent les coupes du Bureau *Fig. 1*, cote *B*, tant sur la longueur que sur la largeur. Cette seconde maniere de construire les dessus de Bureaux, deviendrait un peu plus compliquée & plus coûteuse que la première ; mais elle aurait l'avantage d'être beaucoup plus solide, ce qui est fort à considérer, sur-tout quand les Bureaux sont d'une certaine conséquence.

PLANCHE
260.

Les Bureaux les plus simples sont ordinairement garnis de trois tiroirs sur la largeur, ainsi que la *Fig. 1*, cote *A*, lesquels ouvrent immédiatement du dessous de la table, pour leur donner le plus de profondeur possible, laquelle, dans le cas dont je parle, ne peut être que de 3 à 4 pouces au plus, parce qu'il faut qu'il reste au moins 20 pouces d'espace entre le carreau & le dessous de la traverse qui porte les tiroirs, pour passer les jambes de ceux qui sont assis devant.

Cette maniere de disposer les tiroirs est bonne, en ce qu'elle leur procure beaucoup de profondeur ; mais elle a le défaut d'être peu solide, & même peu propre ; c'est pourquoi il vaut mieux diminuer la profondeur des tiroirs & mettre une traverse par le haut du pied de la Table, d'un pouce & demi environ de largeur, dans laquelle on puisse assembler les montants qui portent les tiroirs, ce qui soulagera la traverse du dessous, qui, lorsqu'elle est seule, porte tout le poids des tiroirs, qui la font ployer ainsi que le dessus de la table, dans lequel on assemble les montants qui séparent les tiroirs, ce qui fait un assez mauvais effet.

De plus, en mettant deux traverses, on peut orner les tiroirs de moulures au pourtour, & même les disposer en forme de frises ouvrantes dans les moulures, ainsi qu'à la *Fig. 3*.

Les tiroirs des Bureaux, & généralement de toutes les Tables, sont ordinairement portés par des coulisseaux qui les supportent & en dirigent le mouvement, soit en les ouvrant ou en les fermant ; mais ces coulisseaux ne peuvent les contenir sur la hauteur, c'est-à-dire, du haut en bas ; de sorte que quand les tiroirs sont ouverts, ils penchent en devant de tout ce qu'ils ont de jeu sur la hauteur, ce qui les expose à tomber, & qui, d'ailleurs, fait un très-mauvais effet. C'est pourquoi je crois qu'il vaut mieux faire les coulisseaux qui portent les tiroirs, d'une largeur assez considérable pour contenir les tiroirs dans toute leur largeur, ou, pour mieux dire, leur hauteur, en observant de n'y laisser que le moins de jeu possible, afin que les tiroirs ne penchent que de peu de chose lorsqu'ils sont ouverts. Voyez la *Fig. 5*, qui représente la coupe de largeur du tiroir *Fig. 3*, avec son coulisseau ainsi disposé, & dans les côtés duquel tiroir j'ai observé un petit ravalement sur l'épaisseur du côté, pour donner passage à l'air qui, lorsque les tiroirs sont ajustés avec précision, les empêcherait de fermer sans cette précaution.

Il est bon aussi de mettre un faux-fond sous les tiroirs, (soit qu'il porte immé-

diatement ces derniers, ou qu'ils soient placés plus bas, comme aux *Fig. 3 & 5*, ce qui est indifférent, pourvu qu'il y en ait un,) lequel non-seulement empêche la poussière d'entrer dans l'intérieur des tiroirs, mais encore sert à les renfermer d'une manière sûre, ce qui est absolument nécessaire dans le cas dont il est ici question.

Quant à la forme & à la construction des tiroirs, ils n'ont rien de particulier, si ce n'est qu'il faut les faire les plus grands & les plus légers possibles, quatre lignes d'épaisseur à leurs bâtis étant suffisantes. Ces bâtis doivent être assemblés à queues d'aronde, au nombre de deux ou trois sur la hauteur, & jamais une seule, ce qui n'est pas assez solide; il faut aussi observer de placer les queues dans les côtés des tiroirs, afin qu'en les faisant ouvrir, on ne les fasse pas défaire, ce qui pourroit arriver si les queues étoient disposées autrement; c'est-à-dire, dans les têtes au devant des tiroirs & dans les derrières; il faut aussi observer de laisser une barbe aux côtés des tiroirs, pour remplir le vuide de la languette du fond, qu'il faut toujours assembler dans le bâtis des tiroirs à rainures & languettes, comme aux *Fig. 3 & 5*, & non pas à feuillure simple, comme le font presque tous les Menuisiers en Meubles, ce qui est peu solide, & qu'il faut absolument éviter.

Les fonds des tiroirs doivent être disposés à bois de fil sur leur largeur, ou; pour mieux dire, sur le sens le plus étroit, parce que plus ils sont courts, & moins ils sont sujets à faire d'effet; ce qui est d'autant plus à craindre, que ces fonds sont ordinairement très-minces, & par conséquent sujets à ployer, tant sur la largeur que sur la longueur, que l'on ne sauroit par conséquent trop diminuer.

Les Bureaux, tels que je viens de les décrire, ne peuvent servir qu'à une seule personne, à moins qu'on ne les fasse très-grands, ce qui n'est pas toujours possible, sur-tout quand on est borné par la place, ce qui a fait imaginer de placer, dans ceux d'une grandeur ordinaire, (comme par exemple celui représenté *Fig. 4*), des tables à coulisses, lesquelles se tirent dehors au besoin, & alors on peut y placer quatre personnes au pourtour; savoir, une personne sur chaque table des bouts, & deux autres sur celles de derrière, ce qui est très-commode, sur-tout pour écrire sous la dictée de celui qui est placé devant le Bureau à l'ordinaire, lequel jouit toujours de toute l'étendue de ce dernier. Toute la difficulté qu'ont les tables à coulisses, consiste à l'inégalité de leur hauteur, laquelle ne peut être la même à toutes, puisque celle de derrière passe au-dessous du dessus du Bureau, & celles des bouts sous la première, ce qui, joint à l'épaisseur des joues des coulisses, donne aux tables des bouts environ 3 à 4 pouces de plus bas que le dessus du Bureau.

Quand les Bureaux sont ainsi disposés, les traverses de leurs pieds sont ordinairement ornées de moulures en forme de frises, (comme la *Fig. 1*, cote *B*), & on fait ouvrir les tables à coulisses au nud ou dans le dégagement des moulures, afin que leurs joints soient moins apparents, comme on peut le voir aux *Fig. 6 & 7*.

Les

SECTION III. Des Tables à écrire ; de leurs formes , &c. 723

Les Tables à coulisses se construisent de la même manière que les dessus des Bureaux , soit à remplissage de panneaux , soit d'assemblages , ce qui est encore mieux ; & on doit avoir soin de disposer leurs bâtis , de manière que quand ils sont tirés dehors autant qu'ils peuvent l'être , il reste un champ apparent au dehors du Bureau , égal à ceux du pourtour , comme on peut le voir à la *Fig. 4* , qui représente le Bureau , *Fig. 1* , cote *B* , vu en dessus avec la moitié de la table *C* ; & la même Figure , cote *D* , avec les tables à coulisses tirées dehors d'environ un pied : ils ne pourroient pas l'être davantage à un Bureau de cette grandeur , vu qu'il faut qu'il reste au moins 6 à 7 pouces de la table en dedans des coulisses , pour qu'elles puissent se tenir de niveau , du moins autant qu'il est possible ; car quelque précaution qu'on prenne , elles penchent toujours un peu en devant , à quoi on pourroit cependant remédier en faisant déverfer les coulisseaux en dedans. Voyez la *Fig. 6* , où la table à coulisse *EF* , est vue en coupe dans ces coulisseaux ; & celle *GH* , qui est une des bouts , est tirée dehors & retenue en place par le tasseau *a* . Voyez pareillement la *Fig. 7* , où la table à coulisses *IL* du derrière du Bureau , est tirée dehors & arrêtée par son tasseau *b* , ainsi que la table *MN* , vue en coupe sur sa largeur & placée dans ses coulisseaux , lesquels sont assemblés dans les pieds , & les excèdent de 4 lignes , ce qui est suffisant pour porter les tables à coulisses .

La largeur , ou , pour mieux dire , l'épaisseur des coulisseaux , est bornée premièrement par celle des tables , qui doit être de 8 à 9 lignes , plus 6 lignes de joue de chaque côté , ce qui détermine au juste la place des tables dans les traverses du pied , & sert en même temps à borner les champs & les profils de ces mêmes traverses , comme on peut le voir aux Figures ci-dessus , dont l'inspection seule doit suffire pour peu qu'on veuille y faire attention .

On doit avoir soin , lorsqu'on ajuste les tables à coulisses , de les faire avec le plus de précision possible , en n'y laissant que le jeu nécessaire pour qu'elles puissent couler aisément après avoir été frottées avec un peu de savon ; cependant si on vouloit faire la dépense de placer des roulettes de cuivre dans l'épaisseur des coulisseaux , ces tables couleroit fort aisément & très-juste , ce qui les empêcheroit de pencher en aucune façon .

Comme les Bureaux ainsi disposés ne peuvent pas avoir de tiroirs , on a imaginé de placer au-dessus des cassetins ou ferres-papiers *OPQ* , *Fig. 1 & 2* , de 6 à 8 pouces de hauteur , dans le bas desquels on met des tiroirs qui ferment à clef , & tiennent lieu de ceux qu'on place ordinairement sous les Bureaux ; au-dessus de ces tiroirs on laisse des cases ou espaces vuides , qui servent à placer les papiers de peu de conséquence .

Les ferres-papiers dont je parle , forment un corps à part , qu'on peut ôter lorsqu'on le juge à propos , & qu'on arrête sur la table du Bureau avec des goujons à vis , qui passent au travers de cette dernière , sous laquelle on les arrête ;

de sorte qu'on peut les supprimer lorsqu'on le juge à propos, ainsi que je l'ai déjà dit.

Quant à la construction des ferres-papiers, elle n'exige que de la propreté & de la précision, étant pour la plupart faits de bois uni, assemblé à queue perdue; & on doit avoir soin en déterminant la profondeur, ou, pour mieux dire, la largeur des tiroirs, qu'ils soient d'une grandeur suffisante pour qu'ils puissent contenir du grand papier de compte, qui a ordinairement 13 à 14 pouces de long, sur 9 à 10 pouces de large.

J'ai dit plus haut que le dessus des Bureaux étoit couvert de maroquin ou de basane de couleur noire, ce qui est nécessaire, non-seulement pour rendre le dessus de ces Tables plus doux pour écrire facilement dessus, mais encore pour qu'en cas qu'on y répande de l'encre, il ne s'y fasse pas de tache; ce qui arriveroit nécessairement si ces dessus étoient faits de plein bois.

Le maroquin est une peau de bouc teinte en noir & apprêtée par des Ouvriers qui font une classe à part parmi les Corroyeurs, lesquels les teignent & les dégraissent, de façon qu'on peut aisément les coller sur le bois ainsi que la basane, qui est une peau de mouton, teinte & apprêtée à peu-près comme le maroquin, du moins en apparence; car il y a une grande différence entre les procédés dont on se sert pour apprêter ces deux sortes de peaux, comme on peut le voir dans les Arts du Corroyeur & du Maroquinier, donnés par M. de la Lande, de l'Académie des Sciences; mais cette différence ne fait rien aux Menuisiers, dont toute l'affaire est de les appliquer sur le bois, ce qu'ils font de la manière suivante :

Quand la Table est toute finie, & le fond bien dressé & raboté avec le rabot bretté ou rabot à dents, on coupe le maroquin de la grandeur de la Table, moins environ 4 à 6 lignes au pourtour; puis on met sur la Table une couche de colle de farine bien cuite & un peu chaude; après quoi on applique la peau dessus, en observant de la placer bien au milieu de la Table de tous les sens; ensuite on prend une serviette blanche qu'on met sur le maroquin pour n'en point arracher la fleur, & on tient l'une & l'autre d'une main au milieu, & de l'autre on appuie doucement sur le maroquin en le tirant du côté des bords de la Table, ce qui le fait alonger à mesure que la colle s'y introduit, de sorte que ses extrémités viennent joindre avec les bâtis de la Table. Quand les peaux, soit de maroquin ou de basane, ne sont pas assez grandes pour couvrir toute une Table, comme il arrive souvent, (les plus grandes de ces peaux n'ayant guère que 3 pieds & demi de longueur au plus, sur 2 pieds & demi de largeur tout équarries,) on en met deux jointes l'une contre l'autre, & collées de la même manière que ci-dessus, en observant de choisir le côté le plus égal des deux peaux pour faire le joint qu'on place au milieu du Bureau, ce qui, je crois, vaut mieux que de mettre un grand morceau & un petit, du moins à mon avis, sur-tout quand les dessus des Bureaux sont d'une forme carrée; car s'ils avoient des avants ou

SECTION III. Des Tables à écrire ; de leurs formes , &c. 725

arrières-corps, comme dans le cas des Bureaux à cylindres, dont je parlerai ci-après, on feroit très-bien de faire aller la peau jusqu'à la rencontre d'un de ces ressauts, supposé qu'elle fût assez grande.

PLANCHE
260.

Quelquefois, au lieu de maroquin ou de basane, on couvre le dessus des Bureaux avec des peaux de veau apprêtées en suif & teintes en noir, ce qui, à mon avis, est préférable aux autres peaux dont je viens de parler, du moins pour les grands Bureaux, parce que non-seulement ces peaux sont plus grandes que les autres, mais encore elles sont plus fortes & s'écorchent moins facilement, ce qui est fort à considérer pour des Bureaux ou autres Tables à écrire d'un usage journalier, dans lesquelles la solidité est préférable à la beauté.

Les peaux de veau se collent de la même manière que celles de bouc & de mouton, à l'exception qu'il faut y laisser moins de jeu qu'à ces dernières, proportion gardée avec leur grandeur, vu que les peaux de veau étant plus fortes que les autres, prêtent moins; il est bon aussi d'y mettre de la colle un peu plus chaude & plus forte, afin qu'elle s'y incorpore mieux & la retienne solidement en place.

En général, le maroquin est la plus belle espèce de peau dont on puisse se servir pour couvrir le dessus des Bureaux, mais aussi sont-elles les plus chères & très-faciles à s'écorcher; la fleur ou le grain de dessus s'enlève très-aisément pour le peu qu'on les frotte. La basane est moins belle & moins chère, & peu solide; c'est pourquoi on fera très-bien de se servir de peau de veau, comme je l'ai dit plus haut, sur-tout quand les Bureaux ne seront pas susceptibles de décoration.

Les Bureaux, tels que je viens de les décrire, sont à l'usage des différents Particuliers, qui les placent dans leurs Cabinets, ou dans leurs Archives ou Secrétariats; mais dans les endroits où il faut continuellement de la place pour que plusieurs personnes écrivent à la fois, comme les Bureaux de quelque espèce que ce soit, les Études & autres lieux de cette sorte, où les Bureaux ordinaires deviendroient trop petits & même peu commodes, on a fait de grandes Tables à une, ou le plus souvent à deux places sur la largeur, & de la longueur qu'on a jugé à propos, où chaque Ecrivain avoit son tiroir fermant à clef, & sur lesquelles ils plaçoient un pupitre, dont la forme inclinée leur étoit plus commode pour écrire que celle des Bureaux ordinaires, dont le dessus est toujours de niveau. Comme l'usage des pupitres étoit assez incommode, on a incliné le dessus de ces Tables dans toute leur longueur; & pour profiter de l'espace que donnoit cette inclinaison, on a fait ouvrir le dessus de ces Tables vis-à-vis la place de chaque Ecrivain, ce qui lui a fait une espèce de cave ou d'armoire, dans laquelle il ferroit son ouvrage, mais en même temps ce qui étoit très-incommode, parce que chaque fois qu'il vouloit fouiller dans cette cave ou armoire, il falloit déranger tout ce qui étoit dessus.

PLANCHE
261.

Pour remédier à ces différents inconvénients, on a imaginé une espèce de

Bureau fermé en forme de Secrétaire, lequel, sans tenir beaucoup de place, a l'avantage d'être très-commode, comme on le verra ci-après.

Ce Bureau, représenté *Fig. 1, 3, 5 & 6*, a six places de 3 pieds de largeur chacune, & n'a que 6 pieds de long sur 3 pieds de large; sa hauteur tout fermé, est de 3 pieds 2 pouces, & la partie plate de son dessus est de 4 pieds 2 pouces de long, sur 16 pouces de largeur, & le reste est fermé de six portes ou abattants; savoir, une à chaque bout, & les quatre autres sur les deux côtés; de sorte qu'on peut les ouvrir indépendamment les unes des autres; & que quand elles sont ouvertes, ou, pour mieux dire, abaissées, elles présentent une surface de 2 pieds de largeur, comme on peut le voir à la *Fig. 3*, cote *D*, qui représente la coupe du Bureau ouvert & fermé; & à la *Fig. 6*, qui représente ce même Bureau vu en dessus & tout ouvert.

Comme les abattants des angles ne peuvent pas être quarrés, puisqu'ils viennent joindre ensemble sur les lignes d'arêtes *ab* & *cd*, *Fig. 5*, on remplit ce qui leur manque pour être quarrés, par une partie triangulaire *efg*, même *Figure*, laquelle est jointe avec l'abattant par une feuillure, & y est ferrée sur l'arête, de manière que quand on veut fermer de dernier on replie en dedans cette partie triangulaire, laquelle ne nuit pas à la fermeture de l'abattant, comme je le démontrerai ci-après. Cette partie triangulaire ne peut pas être de toute la longueur indiquée par l'abattant; mais il faut en supprimer le petit triangle *ehi*, c'est-à-dire, le couper au nud du joint de l'abattant avec le dessus du Bureau, & abattre le reste de la partie triangulaire en pente depuis la ligne *lm* jusqu'à l'arête du dessous, indiquée par la ligne *hi*, laquelle pente est donnée par l'inclinaison de l'abattant fermé avec le dessus du Bureau. Voyez la *Fig. 3*, cote *C*, où la distance *no*, qui est produite par la rencontre de la double épaisseur de l'abattant avec le dessus du Bureau, est égale à celle qui est entre les lignes *hi* & *lm*, prise perpendiculairement à ces mêmes lignes. Pour rendre l'usage de ces Bureaux plus commode, on en fait le dessus en pente d'environ 4 pouces dans toute son étendue, & on a soin de ferrer les abattants sur l'arête avec le dessus du Bureau, afin que quand ils sont ouverts, ils présentent, avec ce premier, une surface unie. Voyez la *Fig. 3*, cote *D*, & celle *4*, où j'ai marqué à moitié de grandeur de l'exécution, le profil du dessus du Bureau, ainsi que celui de l'abattant, tant ouvert en *E*, que fermé en *F*, lesquels profils sont disposés de manière que le plein de l'un remplit le vuide de l'autre, ce qui est d'autant plus commode, que ces profils, en ornant l'ouvrage, le rendent plus solide, en soulageant les ferrures.

Les abattants se soutiennent ouverts par des tirants de fer *pq* & *rs*, *Fig. 3*, lesquels entrent dans le dessous du Bureau, & y sont arrêtés par des charnières *rt*; de manière que quand ils sont tirés dehors, ils soutiennent les abattants, qu'il est bon qu'ils fassent relever un peu du devant, parce qu'avec le temps, leur propre poids joint à celui de la personne qui écrit dessus, les fait revenir à leur place.

Les

SECTION III. Des Tables à écrire; de leurs formes, &c. 727

Les barres ou tirants de fer dont je parle, conviennent pour les angles de ces Bureaux, où on les fait passer les uns au-dessus des autres, c'est-à-dire, ceux des bouts par-dessous ceux des côtés, comme l'indiquent les trous *u, u*, *Fig. 3*; mais pour le milieu on peut s'en passer, en y mettant des tringles ou brides de fer plat, à crochet d'un bout, & à brisure dans le milieu; de sorte que quand l'abattant est ouvert, cette bride est retenue par la gâche ou crampon *x*; & qu'au contraire, lorsqu'on le ferme, elle se brise au point *y*, & remonte en contre-haut de ce qui est nécessaire, ce que j'ai indiqué par des lignes ponctuées, cote *z* & *z*.

PLANCHE
261.

La partie pleine du milieu de ce Bureau, contient douze tiroirs, dont deux de chaque bout & quatre de chaque côté; de sorte que chaque personne en a deux ou bien un seul, supposé qu'on n'en mit qu'un sur la hauteur, & que le reste fût occupé par une case vuide; & on observera de placer l'ouverture de ces tiroirs à la droite de chaque place, du moins de celles des côtés, ainsi que je l'ai fait ici. *Voyez la Fig. 1*, cote *B*, & celle *6*.

On peut encore placer des tiroirs au-dessous de l'appui de ces Bureaux, en observant de les faire ouvrir au-dessous du passage des barres ou tirants de fer qui soutiennent les abattants. *Voyez la Fig. 3*.

Ces sortes de Bureaux ne sont pas susceptibles de beaucoup de décoration; il suffit qu'ils soient bien assemblés à bois de fil sur tous les sens, comme on peut le voir aux *Fig. 1*, cote *A*, & à celles *5* & *6*.

Le dessus de la table de ces Bureaux peut être garni de peau de veau ou autre, ainsi que le dedans des abattants, ce qui feroit d'autant mieux, que ce cuir retiendroit leurs joints & les cacheroit, ainsi que le vuide des extrémités des parties triangulaires des abattants, du moins en partie.

En général, les Bureaux dont je parle doivent être construits très-solidement, sans cependant être trop massifs, sur-tout les abattants, auxquels il ne faut pas donner plus de 9 à 10 lignes d'épaisseur, afin de les rendre plus légers; & on doit avoir soin de les assembler très-solidement, ainsi que tout le reste de l'ouvrage.

La construction de ces Bureaux n'a, ainsi qu'on l'a pu voir, rien de particulier, si ce n'est la coupe des angles des abattants, laquelle est d'une sujétion considérable pour ceux qui n'ont aucune connoissance de l'Art du Trait, tant pour déterminer la longueur de la piece de l'angle, que la pente & la profondeur des feuillures servant à recevoir la partie triangulaire de ces abattants; c'est pourquoi je vais en faire une courte démonstration en faveur de ceux qui ignorent cette partie de l'Art du Trait, toujours suivant les mêmes principes que j'ai enseignés dans cette Partie de mon Ouvrage, à laquelle on pourra avoir recours si on le juge à propos. *Voyez l'Art du Trait, Seconde Partie, page 341 & suivantes.*

Pour parvenir à avoir la longueur de la piece d'angle des abattants dont il est ici question, on commence par tracer le plan du Bureau, comme la Figure 5;

MENUISIER, III. Part. II. Sect.

Z 8

puis la ligne d'angle ab étant tracée, on élève à l'extrémité de cette dernière, une ligne perpendiculaire bc , dont la hauteur doit être égale au dessus du Bureau; & du point a au point c , on mène une autre ligne qui est celle demandée, ou, pour mieux dire, dont la longueur donne celle de la piece d'arête, dont la pente se trace de la maniere suivante :

On trace à part, *Fig. 2*, un angle du plan avec sa diagonale af , (semblable à celle ab , *Fig. 5*,) sur laquelle on trace la ligne ag selon la méthode que j'ai donnée ci-dessus; ce qui étant fait, on trace à un des côtés du plan la pente verticale de l'ouvrage, indiquée par la ligne ab , à laquelle on mène une parallele $u\phi$, selon la largeur qu'on veut donner à la piece; & du point u on abaisse une ligne perpendiculaire à la diagonale af , laquelle la rencontre au point y ; & de ce point on élève à la ligne ag une autre perpendiculaire yz , dont la distance au point a , donne la pente demandée; de sorte que pour tracer la piece, on prend cette distance, que l'on porte quarrément & de son extrémité, d'un côté à l'autre, comme l'indique le point x .

La pente de la piece étant ainsi tracée, reste à trouver sa fausse équerre pour le joint de l'angle, ce qui se fait de la maniere suivante :

On trace, *Fig. 2*, l'épaisseur de la piece selon son inclinaison verticale ab & cd ; du point d on abaisse une perpendiculaire à la ligne au , sur la diagonale af ; & du point e , où elle rencontre cette ligne, on mène une parallele à la ligne de l'arête ag , sur laquelle, & à une distance quelconque, on abaisse une perpendiculaire gx ; ensuite on prend sur le plan la distance ae , qu'on porte de i à h ; puis par les points gh , on fait passer une ligne qui représente le dessus de la piece, à laquelle on augmente son épaisseur, & dont par conséquent la pente est déterminée par la ligne gi .

Cette opération étant faite, on trace la feuillure opq de la profondeur & de la largeur que l'on juge à propos, & toujours parallèlement aux lignes gh & gi , ce qui détermine la longueur & l'épaisseur de la piece qui reçoit les abattants; ce qui est très-aisé à concevoir, puisque la ligne on est parallele à celle ag , & que la distance lm est égale à celle po .

S'il arrivoit que cette séparation fût faite avant les feuillures des abattants, on feroit l'inverse de l'opération; c'est-à-dire, que du point n on mèneroit une ligne parallele à celle ag , & qu'on prolongeroit jusqu'à ce qu'elle rencontrât la ligne gx , sur laquelle elle donneroit un point pour déterminer la profondeur de la feuillure, dont la largeur seroit pareillement donnée par la distance lm ; soit qu'elle fût plus ou moins considérable.

La pente de la piece de la partie ployante de l'abattant se trace par la même méthode que celle dont je viens de parler, ainsi que ses feuillures, qui se font à l'inverse de l'autre, mais toujours suivant la même pente, comme on peut le voir dans cette Figure, où la distance st est égale à celle og ; celle sr , égale à celle op ; & celle qr , égale à celle qp . Au reste, ceux qui

SECTION III. Des Tables à écrire ; de leurs formes , &c. 729

voudront acquérir une théorie plus étendue, pourront avoir recours à mon Art du Trait, comme je l'ai dit plus haut, & ils y trouveront tout ce qu'ils pourront désirer, tant pour l'espece dont il s'agit ici, que pour toutes les autres parties de cet Art, lesquelles y sont démontrées par principes suivis, ce qui en rend l'intelligence plus facile.

PLANCHE
261.

Le Bureau ou Secrétaire représenté dans cette Planche, se nomme *Bureau à cylindre*, à cause de la maniere dont il est fermé par-dessus, comme je l'expliquerai ci-après.

PLANCHE
262.

Ce Bureau, *Fig. 1, 2, 3, 4 & 5*, est composé (ainsi que ceux dont je viens de faire la description,) d'un pied garni de tables à coulisses par les bouts, & de tiroirs par-devant, & d'une table garnie de cuir, quelquefois mobile, comme on peut le voir aux *Fig. 5 & 6*.

Au-dessus de la table de ce Bureau, est placé un secrétaire ou ferre-papiers, garni de casés & de tiroirs, comme le représente la *Fig. 2*, qui se ferme, ainsi que la totalité de la table du Bureau, par le moyen d'un cylindre ou trape circulaire, lequel s'ouvre & se ferme à volonté.

Les cylindres ou fermetures de ces Bureaux, se font de deux manieres différentes; favoir, en deux parties brisées & jointes à rainures & languettes, dont une se reploie derriere le ferre-papiers, ou bien en un nombre de petites alaises jointes ensemble, lesquelles se reploient autour d'un cylindre lorsqu'on le juge à propos. Ces cylindres se meuvent par le moyen d'un ressort dont je donnerai ci-après la figure; & ce sont probablement eux qui ont donné le nom à ces sortes de Bureaux.

Quand la fermeture d'un Bureau à cylindre se fait de deux pieces, comme à la *Fig. 6*, qui représente la coupe de la partie supérieure du Bureau, au double des élévations, *Fig. 1 & 2*, on fait la brisure la plus haute possible, afin que quand on la fait tourner dans la rainure disposée à cet effet, elle occupe toute la profondeur du Bureau, & que la partie qui se ploie ne descende que le moins bas qu'il est possible, & on dispose la rainure du derriere du ferre-papiers, de maniere que la partie ployante puisse y passer facilement. Cette rainure est très-facile à tracer, parce qu'il n'y a qu'à faire deux regles courbes d'une longueur égale à chacune des parties de la fermeture, dont l'une *AB*, entre dans la rainure circulaire de la joue ou côté du ferre-papiers; de sorte que l'autre *CD*, qui est mobile & que l'on attache dessus comme une fausse équerre, détermine, en se reployant entre le derriere des tiroirs & le fond du ferre-papiers, la largeur & la forme de la rainure dans laquelle elle doit passer. Il faut observer, en faisant le dedans de cette feuillure, qu'elle ne vienne pas jusqu'au derriere des tiroirs; mais qu'elle s'en écarte d'environ un demi-pouce par le bas, afin d'éviter le frottement, qui, s'il y en a, ne doit être qu'à la partie supérieure, ainsi que l'indique la ligne *abc*, *Fig. 6*.

Les fermetures des Bureaux étant ainsi disposées, se tiennent d'elles-mêmes

 PLANCHE
262

en place, tant ouvertes que fermées, & sur leur propre poids, (qu'on doit observer de faire le moindre possible, afin qu'ils soient plus aisés à mouvoir); cependant si, pour quelque raison que ce fût, on vouloit que la partie supérieure de la fermeture *D*, n'entrât pas dans l'épaisseur de la table, comme dans cette Figure, & qu'elle fût néanmoins d'une même grandeur, il faudroit alors qu'elle remontât en contre-haut au point *E*, ce qui seroit facile à faire, mais ce qui, en même temps, l'exposeroit à se refermer toute seule, & à retomber sur les mains de la personne qui feroit usage du Bureau, ce qu'il faut absolument éviter, soit en mettant de petits verrous montants à ressort au-dedans du ferre-papiers au point *F*, lesquels retiendroient la fermeture en place; ou bien, ce qui seroit encore mieux, en mettant en dessous de cette dernière un ressort au point *G*, lequel en la retenant en place, aideroit à l'ouvrir, ce qui seroit un double avantage, comme je le prouverai ci-après, en parlant des véritables fermetures à cylindres.

La rainure dans laquelle coule la fermeture du Bureau, doit avoir 6 lignes de profondeur au plus, sur 7 à 8 lignes d'épaisseur, y compris le jeu nécessaire, qui doit cependant se réduire à peu de chose, parce qu'il faut que la fermeture joigne dedans le plus qu'il est possible. La forme de cette rainure, ainsi que celle de la fermeture, doit toujours être un arc de cercle dans toute son étendue, afin que la fermeture y glisse également & y joigne par-tout, ce qui ne pourroit être si cette forme étoit en anse de panier, à moins que d'aggrandir la largeur des rainures autant qu'il seroit nécessaire, pour que la partie la plus cintrée de la fermeture pût y passer, ce qui ne peut être quand cette dernière n'est que de deux pièces, comme dans cette Figure, parce que les rainures étant ainsi élargies, la fermeture retomberoit dessus, & par conséquent ne pourroit plus joindre étant fermée.

Il faut cependant convenir que si la fermeture du Bureau dont je parle étoit d'une forme elliptique, ou, comme disent les Menuisiers, en anse de panier, elle feroit un meilleur effet; mais cette forme ne peut avoir lieu que quand ces fermetures sont de beaucoup de pièces, & dont par conséquent le cintre est peu différent; on pourroit cependant faire les cintres des Bureaux, dont la fermeture est de deux pièces, d'une forme elliptique, en donnant dans toute la longueur de la rainure, toute la plus grande largeur nécessaire, & en garnissant le dessus des parties les plus plates, de distance en distance, afin de remplir les rainures exactement, & de faire joindre le dessus de la fermeture avec leur joue extérieure, du moins autant bien que faire se pourroit.

 PLANCHE
262

Quand la fermeture des Bureaux se fait de plusieurs pièces, comme aux *Figs* 1 & 2, elles sont plus aisées à mouvoir & tiennent moins de place que de la première manière. Ces sortes de fermetures se font d'alaises de 2 à 3 pouces de largeur jointes ensemble à rainures & languettes, soit à joint arrasé, comme à la *Fig.* 2, ou à recouvrement, comme à la *Fig.* 3, sur-tout ceux cotés *a, a*; lesquels sont d'autant mieux, qu'ils sont disposés de manière que la poussière ne peut y entrer en aucune façon. De

SECTION III. Des Tables à écrire ; de leurs formes , &c. 731

De quelque maniere que soient construites ces fermetures , elles se meuvent d'elles-mêmes par le moyen d'un cylindre autour duquel elles s'enroulent , & qui est lui-même entraîné par des ressorts placés à ses deux extrémités , ou bien à la maniere des stores ou jalousies de croisées , comme je vais l'expliquer.

PLANCHE
263.

La premiere maniere de faire mouvoir ces cylindres est la plus usitée : elle consiste en deux ressorts de pendule , ou du moins semblables , dont l'extrémité *a* , *Fig. 6* , est fortement attachée sur le cylindre , & l'autre *b* , dans un tambour ou enfoncement circulaire , pratiqué dans le côté ou joue du Bureau , de maniere qu'en tirant la fermeture en dehors , (laquelle est roulée autour du cylindre ,) comme de *a* à *c* , on comprime alors le ressort , lequel , pour se remettre à l'aise , tend à retirer la fermeture à lui , & par conséquent à la faire entourer le cylindre , dont l'axe *d* , qu'il est bon de faire de fer , tourne dans un colet de cuivre placé au fond du tambour. *Voyez la Fig. 5* , qui représente le cylindre avec la coupe du ressort & de la platine de fer *ef* , qui le recouvre , laquelle est enfoncée dans la joue de la profondeur de la rainure , afin de ne pas nuire au bout de la fermeture qui vient s'y loger. *Voyez les Fig. 5 & 6* , qui sont dessinées au tiers de l'exécution.

Cette maniere de faire mouvoir les cylindres est très-facile , comme je l'ai dit plus haut ; cependant comme elle est un peu coûteuse pour être bien faite , & que quelque soin que l'on prenne , il arrive quelquefois que l'un des deux ressorts vient à casser ou bien qu'ils tirent inégalement , je crois qu'on feroit aussi bien d'y mettre des ressorts de stores semblables à ceux que les Serruriers font pour les jalousies de croisées & des voitures , ce qui , à mon avis , seroit plus solide & moins coûteux. *Voyez la Fig. 4* , qui est disposée de cette maniere avec la fermeture entourée dessus , & cotée comme aux Figures 1 & 2. Les brisures de ces fermetures ne sont pas ferrées , mais elles sont retenues ensemble par une forte toile collée derriere , qu'on garnit ensuite de nerf de bœuf battu & collé dessus cette toile , qu'on étend le plus juste possible sur la fermeture , dont on place les extrémités dans des rainures ou entailles qui servent à arrêter les joints , & à les ferrer les uns contre les autres , ce qui se fait par le moyen d'un coin placé à l'extrémité des morceaux de bois dans lesquels ces rainures sont faites.

Il faut observer , en faisant ces rainures , de les cintrer un peu davantage que celles des joues , & par conséquent de dégraisser les joints un peu en dedans , afin que la toile étant appliquée dessus les joints , tende à les faire ferrer lorsqu'ils sont dans leur état naturel , ce qui est absolument nécessaire , sur-tout quand les joints sont apparents. La toile , dont on garnit le dessous des fermetures , ne se coupe pas au nud de ces dernieres ; mais on la prolonge , du moins par le haut , de ce qui est nécessaire pour que ces dernieres étant fermées , la toile puisse être attachée sur le cylindre , au pourtour duquel il est bon qu'elle fasse un tour , qu'on y colle après l'avoir attachée.

Ce que je viens de dire touchant le mouvement & la fermeture des Bureaux

MENUISIER, III. Part. II. Sect.

A 9

PLANCHE
263.

à cylindre, renferme toute la théorie de ces sortes d'ouvrages, du moins pour l'ordinaire; car on pourroit en rendre les mouvements plus doux & plus faciles, en faisant porter ces fermetures sur des roulettes de cuivre ou d'acier, & placées dans l'épaisseur des joues, ce qui obligeroit à garnir le dedans des extrémités de ces fermetures avec des bandes de fer ou de cuivre, assez minces pour pouvoir ployer autant qu'il seroit nécessaire; on pourroit aussi placer des roulettes au fond des rainures pour faciliter le mouvement des bouts de ces fermetures, qui, pour peu qu'elles avancent plus d'un côté que de l'autre, vont difficilement; c'est pourquoi de telle maniere que soit disposée la fermeture d'un Bureau à cylindre, il faut observer de faire cette dernière très-juste de longueur, afin qu'elle ne puisse pas se déranger; & on aura soin d'en abattre toutes les arêtes pour en diminuer le frottement.

Les fermetures s'arrêtent en place par le moyen d'une ferrure placée dans la tête du tiroir du dessus du ferre-papiers, laquelle sert à la fois pour le tiroir & la fermeture, qu'on hausse ou baisse par le moyen de deux mains ou portants, placés à son extrémité inférieure, lesquels sont mouvants, de sorte qu'ils servent non-seulement à relever la fermeture, mais encore à la baisser (*).

PLANCHE
262.

Le dessus du ferre-papiers ou secrétaire d'un Bureau à cylindre, est ordinairement terminé en forme d'amortissement, dans lequel on fait ouvrir plusieurs tiroirs sur la largeur, comme on peut le voir aux *Fig. 1, 2, 3 & 6*; & quand ces Bureaux seront placés contre le mur, comme il arrive souvent, on fera bien de supprimer non-seulement le profil de l'amortissement, mais encore la saillie du derrière de la table, afin qu'il ne reste point d'espace entre le mur & le dessus du Bureau.

L'extérieur, ou, pour mieux dire, le coffre du ferre-papiers, forme un bâtis à part, qui entre à rainure & languette dans le dessus du Bureau, & qui y est arrêté avec des clefs chevillées en dedans, ou, ce qui est mieux, avec des vis qui peuvent s'ôter au besoin. La partie qui porte les tiroirs forme un coffre à part, qui entre juste dans celui-ci, & s'y arrête pareillement avec des vis. Quant à la construction tant du bâtis intérieur que de l'extérieur, elle n'a rien de particulier; c'est pourquoi je n'entrerai pas dans un plus grand détail à ce sujet, vu que leur plus ou moins grande décoration peut changer toute la disposition, du moins des parties accessoires, car les principales ne sauroient changer. Ce que j'ai dit jusqu'à présent, tant au sujet des autres Bureaux que de celui-ci, joint à l'inspection des Figures, doit, à ce que je crois, être suffisant, pour peu qu'on veuille y faire attention.

Le dessus de la table du Bureau est quelquefois mobile en devant, afin de lui rendre une partie de la profondeur occupée par le ferre-papiers, dont le plan

(*) Je n'entrerai pas ici dans le détail des ferrures de ces sortes de Meubles; non plus que de tous les autres, dont la description fait le sujet de cette Partie de mon Ouvrage, parce que non-seulement ce détail est très-com-

pliqué, mais encore qu'il fait partie d'un autre Art que le mien, dont il est cependant bon que les Menuisiers prennent des connoissances élémentaires, ainsi que je l'ai toujours recommandé.

SECTION III. Des Tables à écrire ; de leurs formes, &c. 733

est indiqué par les lignes *d, e, f, g*, *Fig. 5*. Le mouvement de cette table se fait horizontalement & à rainures & languettes sur l'épaisseur, comme on peut le voir à la *Fig. 6*, où cette table *H I L*, est marquée en coupe & tirée dehors, ainsi qu'à la *Fig. 5*. J'ai dit plus haut qu'on mettoit des tiroirs sous les tables à coulisses, comme le représente la *Fig. 7*; mais ils ne peuvent pas avoir beaucoup de profondeur, parce qu'alors ils descendent trop bas & empêchent de passer les jambes de la personne qui est assise devant le Bureau, ce qui oblige de pratiquer un renfoncement au milieu de ce dernier, d'environ un pied de profondeur, comme on le pratiquoit aux anciens Bureaux qui, alors, avoient 4 pieds sur la face, & plusieurs rangs de tiroirs au-dessus les uns des autres, ce qui rendoit ces sortes de Bureaux très-lourds & peu commodes, vu que les pieds du milieu devenoient embarrassants; à quoi on a remédié en coupant ces pieds, comme à la *Fig. 1*, ce qui, à mon avis, fait un très-mauvais effet; c'est pourquoi il vaut beaucoup mieux faire les tiroirs moins profonds, & ne point faire de renfoncement, comme je l'ai observé à la *Fig. 2*, ce qui, non-seulement, rend le Bureau moins lourd, mais encore donne la facilité de passer les jambes de plusieurs personnes assises à côté les unes des autres.

PLANCHE
262.

Pour ce qui est des dimensions des Bureaux à cylindre, c'est la même chose qu'à ceux dont j'ai parlé plus haut, tant pour la hauteur de la table du dessus, que pour la longueur & la largeur, lesquelles ne peuvent cependant guère être moindres qu'à celui qui est représenté ici, lequel a 4 pieds 8 pouces de long, sur 2 pieds 5 pouces de largeur.

Les Bureaux à cylindre sont ordinairement très-ornés, & le plus souvent couverts de bois de rapport & de marqueterie; cependant comme on peut très-bien les faire unis & même de bois ordinaires, j'ai cru devoir en faire la description ici, afin de terminer tout ce qui regarde les Tables à écrire, & par conséquent toutes les différentes especes de Bureaux, dont l'usage est à la mode à présent.

Avant de passer à la description des petites Tables à écrire, j'ai cru devoir parler de celles qui servent dans les Bureaux de peu de conséquence & dans les Ecoles. Ces sortes de Tables, représentées *Fig. 7, 8 & 9*, sont composées d'un pied très-solide & simple, sur lequel est placé un dessus, souvent de bois de sapin & emboîté de chêne au pourtour pour le rendre plus solide; quelquefois on fait le dessus de ces tables en pente en forme de pupitre, ce qui en rend l'usage plus commode, & on y réserve une partie horizontale sur le derrière, d'environ 6 à 8 pouces de largeur pour y placer des livres & autres choses dont on peut avoir besoin. La largeur de ces Tables doit être de 2 pieds un quart à 2 pieds & demi; quant à leur longueur, elle est souvent déterminée par la place qu'elles doivent occuper, & on doit faire en sorte qu'elles aient un nombre pair de pieds comme six, huit, dix, &c, chaque personne qui écrit occupant au moins 2 pieds de largeur; il est bon aussi de mettre des tiroirs au-dessous de la Table & à

PLANCHE
263.

PLANCHE
263.

chaque place, afin que chacun puisse y ferrer ce dont il a besoin. Les pieds ou montants qui supportent la Table, doivent être divisés en raison des places, de manière qu'ils se rencontrent entre deux, comme je l'ai observé à la *Fig. 7*.

Les Tables à dessiner, *Fig. 10*, sont semblables à celles dont je viens de parler, à l'exception qu'elles sont droites par-dessus, & qu'on y observe une rainure sur le devant d'environ un pouce de largeur, comme celle *ac*, laquelle sert à passer le papier & à l'empêcher d'être froissé par ceux qui, en dessinant, s'appuient sur le bord de la Table, ce qui est presque inévitable. Le rebord des Tables à dessiner doit être de chêne ou tout autre bois liant, d'environ un pouce & demi à 2 pouces de largeur, & on le soutient par un petit montant *b*, placé entre l'intervalle de chaque place, afin qu'il ne nuise pas aux Dessinateurs.

Les arêtes de ce montant ainsi que de la Table, doivent être bien arrondies, ainsi que le reste de ces Tables, lesquelles n'ont besoin que de propreté & de solidité; c'est pourquoi on fera très-bien de les emboîter au pourtour, comme je l'ai déjà dit, d'y mettre des clefs dans les joints, & de faire passer des traverses en dessous d'un pied à l'autre, pour soutenir la Table sur sa largeur. Ces Tables s'arrêtent à clefs dans les pieds, ou y sont simplement attachées dessus avec des vis à tête fraisée, ce qui est suffisant.

PLANCHE
264.

Les petites Tables à écrire ne different guere de celles dont je viens de parler que par la grandeur de leurs dessus, lesquels sont quelquefois réduits à 2 pieds de longueur, sur 15 à 18 pouces de profondeur ou de largeur, ce qui est la même chose.

Au nombre de ces Tables il faut comprendre les Secrétaires de différentes especes, lesquels sont à la fois Tables & Meubles fermés, & qui tiennent de la forme des Bureaux dont je viens de faire la description, & des petites Commodes à pieds de biche, dont je traiterai dans la suite.

Les Secrétaires représentés *Fig. 1, 2, 3, 5, 7 & 8*, sont composés d'un pied de 24 à 27 pouces de hauteur; dans la partie supérieure duquel sont placés deux rangs de tiroirs, qui occupent 9 à 10 pouces de hauteur; le second rang de tiroirs, c'est-à-dire, celui du bas, ouvre de toute la largeur du Secrétaire; & le premier rang est divisé en trois sur la largeur, dont les deux des bouts sont mobiles, & celui du milieu arrêté à demeure, ou, pour mieux dire, n'a qu'une tête apparente, sa place étant occupée par la cave, dont l'ouverture est en dessus du Secrétaire, comme je l'expliquerai ci-après. Voyez la *Fig. 1*, cote *A & B*, laquelle représente l'élévation d'un Secrétaire & sa coupe prise sur sa largeur; & la *Fig. 8*, cote *CD*, laquelle représente le plan de ce même Secrétaire vu du dessus de son pied, & coupé au-dessus du premier rang de tiroirs, & par conséquent de la cave, dont il est aisé de voir la construction, tant dans cette Figure que dans la précédente.

Le dessus du Secrétaire est terminé par un serre-papiers composé de deux rangs de tiroirs, l'un à droite & l'autre à gauche, lesquels sont au nombre de deux

SECTION III. Des Tables à écrire ; de leurs formes , &c. 735
tablettes. Le ferre-papiers forme un coffre ou bâtis à part , lequel entre à rainure & languette dans le dessus de la table du Secrétaire , avec lequel on le colle & l'arrête quelquefois avec des clefs , (ainsi qu'aux Bureaux dont j'ai parlé plus haut) , & il est fermé par-devant avec une porte ou abattant ferré sur le devant du pied pour servir de Table à écrire. *Voyez les Fig. 2 , 3 , 5 & 7.*

PLANCHE
264.

Ces portes ou abattants sont ordinairement à recouvrement dessus le devant du ferre-papiers , ce qui fait un assez mauvais effet , parce qu'alors il faut y faire des feuillures très-profondes , comme le représente la *Fig. 4* , où cette feuillure est indiquée par la ligne *ab* , ce qui fait que la partie inférieure du côté forme un angle au point *b* , au lieu de venir se terminer à celui *c* , ce qui sembleroit plus naturel ; de plus , l'angle *cde* de l'abattant , se présente mal , à moins qu'on ne l'orne d'une moulure , comme je l'ai fait ici , où j'ai eu soin que le membre supérieur de cette moulure profile avec le recouvrement du pourtour de l'abattant , ce qui remédie au mauvais effet de l'angle de l'abattant , mais qui laisse toujours subsister celui des feuillures trop profondes , & l'irrégularité de la forme des côtés ; c'est pourquoi je crois qu'il vaudroit mieux ne point faire de feuillures à l'abattant , comme je l'ai observé à la *Fig. 6* , ce qui est plus régulier & plus propre , parce qu'alors on peut orner de champ & de moulures les côtés du ferre-papiers , & faire au niveau de la table du Secrétaire , une espece de cymaise , sur laquelle l'abattant vienne s'appuyer , ce qui en soulage beaucoup les ferrures , & fait en même temps un très-bon effet. *Voyez la Fig. 6* , où l'abattant est ouvert & fermé.

Les abattants des Secrétaires se soutiennent horizontalement de différentes manieres ; savoir , avec des tirants de fer placés au-dessous de la Table , ou bien avec des crochets attachés d'un bout au-dedans de l'abattant , & qui s'arrêtent de l'autre dans une mortaise pratiquée à cet effet dans la piece qui sépare les bâtis intérieurs & extérieurs du ferre-papiers , entre lesquels ce crochet passe lorsqu'on ferme l'abattant , comme on peut le voir à la *Fig. 7* , qui représente les coupes , ou , pour mieux dire , les plans du ferre-papiers , pris au-dessus du troisieme & du premier tiroir ; & à la *Fig. 9* , qui représente l'abattant ouvert & fermé , ainsi que son crochet disposé selon ces deux cas.

Cette seconde maniere de retenir l'abattant des Secrétaires , est très-commode & plus sûre que la premiere , parce qu'elle n'a d'autre inconvénient que de gêner un peu par le côté ; au lieu que l'autre non-seulement est moins propre , vu que le bout des tirants est toujours apparent , & que si on oublioit à les tirer avant que d'ouvrir l'abattant , on s'exposeroit au risque d'en arracher les ferrures , ce qui est fort à craindre , & par conséquent à éviter.

J'ai dit plus haut que la cave ou espace vuide qui devoit occuper le tiroir du milieu , s'ouvroit en dessus , & cela par la raison , dit-on , que l'argent & les papiers de conséquence qu'on y place ordinairement y sont plus en sûreté , ce qui ne me paroît pas exactement vrai , parce qu'un tiroir fermé à clef est aussi

difficile à forcer que l'abattant du Secrétaire, qui l'étant une fois, donne la liberté de fouiller dans la cave, qui n'est ordinairement fermée que par la tablette inférieure du ferre-papiers, laquelle couvre l'ouverture de la cave, & est retenue en place par un tasseau collé en dessous, lequel frotte avec le devant de l'ouverture de la cave. Je fais bien qu'on ferme quelquefois cette tablette par le moyen de quelques ressorts secrets à l'usage de ces sortes de meubles; mais qu'est-ce qu'un secret, dont la copie ou l'original est entre les mains de tout le monde, ou qui, quand bien même il n'y feroit pas, oppose peu de résistance, & est par conséquent plus aisé à forcer qu'une bonne ferrure?

En général, les Secrétaires, lorsqu'ils ne sont pas couverts de marqueterie, se font de bois uni, sans aucune espèce de moulure, qu'on assemble (sur-tout le ferre-papiers) à queues recouvertes par le bout, & à rainures & languettes par le bois de fil, ce qui est peu solide; c'est pourquoi je crois qu'il vaudroit mieux les faire d'assemblages à l'ordinaire, soit qu'ils soient ornés de moulures, ou qu'ils soient unis ou arrasés, ce qui ne change rien à leurs formes; &, à mon avis, cela feroit beaucoup plus solide, sur-tout pour le ferre-papiers, lequel, lorsqu'il n'est pas d'assemblage, présente, du côté de l'ouverture, une surface qui n'est ni de bois de bout ni de bois de fil, ce qui l'expose à se fendre aisément, ou du moins à se tourmenter. Je crois aussi qu'il feroit bon, pour la solidité de ces sortes de Meubles, qu'ils fussent d'une seule pièce sur leur hauteur, c'est-à-dire, que les pieds de derrière montassent jusqu'au haut du ferre-papiers, ce qui feroit très-aisé à faire, si on en assembloit toutes les parties à tenons & mortaises, comme je le propose ici.

Comme les Secrétaires sont de très-petits meubles, il est bon qu'ils soient construits de bois mince, sur-tout pour la partie du ferre-papiers & de ses tiroirs, dont les bâtis ne doivent avoir que 2 à 3 lignes d'épaisseur au plus: il en fera de même pour toutes les autres parties, qu'on tiendra le plus minces qu'il sera possible de les faire, sans ôter la solidité de l'ouvrage, laquelle doit toujours être préférée dans quelque cas que ce puisse être, & qui est souvent très-négligée dans celui dont il est ici question, où les Menuisiers mettent souvent des bois non-seulement trop minces & de mauvaise qualité, mais encore poussent l'épargne jusqu'à ne mettre les séparations qui portent les tiroirs, & autres parties qui ne sont pas apparentes, que de la moitié, ou tout au plus les deux tiers de leur largeur totale, de sorte que la poussière peut aisément tomber d'un tiroir dans un autre, & qu'on peut y fouiller étant fermés, ce qui est encore pis.

La hauteur de la table des Secrétaires doit être, comme je l'ai déjà dit, de 24 à 27 pouces au plus, ce qui ne sauroit varier. Quant à leur largeur, elle varie depuis 2 jusqu'à 3 pieds, sur 12, 15 & 18 pouces de profondeur. Pour ce qui est du ferre-papiers, sa hauteur perpendiculaire varie depuis 9 pouces jusqu'à un pied, & sa pente depuis 9 pouces jusqu'à 11, afin que l'abattant ait une largeur suffisante pour écrire commodément dessus.

SECTION III. Des Tables à écrire ; de leurs formes , &c. 737

Il se fait d'autres Secrétaires dont , lorsqu'on ne veut pas faire usage du ferre-papiers , le dessus représente une Table ordinaire , sur laquelle on peut jouer ou écrire selon qu'on le juge à propos. Ces sortes de Secrétaires se nomment *Secrétaires à culbute* , parce que leur ferre-papiers rentre dans l'intérieur du pied de la Table , & fait par conséquent ce qu'on appelle communément la *culbute*. Voyez la *Fig. 1* , qui représente la coupe de ce Secrétaire , prise au milieu de sa largeur , avec le dessus de table rabaisé. Voyez aussi la *Fig. 2* , qui représente l'élévation de ce Secrétaire , avec sa table ou dessus relevé en forme de pupitre.

PLANCHE
265.

Les ferres - papiers de ces sortes de Secrétaires n'ont rien de différent de ceux dont j'ai parlé ci-dessus , si ce n'est qu'ils sont arrondis par leur partie extérieure , afin de pouvoir passer entre la traverse de la table , sur laquelle ils s'arrêtent par le moyen de deux loqueteaux à ressort *a a* , *Fig. 1* , 4 & 6 , lesquels ploient sur le ferre-papiers lorsqu'on le relève , & viennent s'appuyer sur le haut de la traverse. Lorsqu'on veut baisser le ferre-papiers , on repousse ces loqueteaux par le moyen de deux boutons *b b* , *Fig. 4* , ce qui les fait échapper de dessus cette dernière.

Les ferres-papiers dont je parle , sont plus étroits que l'intérieur de la Table d'environ 2 pouces de chaque côté , afin d'éviter , dans leur révolution , la rencontre des pieds de devant & de derrière , & de laisser deux espaces pour placer les plumes & l'encre , qui se répandroit nécessairement si elle étoit renfermée dans le ferre-papiers , lequel étant abaissé , penche tout-à-fait en arrière , & s'arrête sur les bouts des traverses de côté de la Table , par le moyen de deux petits mentonnets de fer *c c* , *Fig. 3* & 6 , qui représentent l'une l'élévation du Secrétaire avec son ferre-papiers relevé , & l'autre le même Secrétaire vu en dessus avec sa table ouverte , c'est-à-dire , dans la disposition où elle doit être pour écrire dessus , & en même temps faire usage du ferre-papiers.

Cette Table , comme je l'ai dit plus haut , peut servir de pupitre , soit pour lire ou pour chanter ; dans l'un ou l'autre cas , on le lève au degré qu'on le juge à propos , par le moyen de deux petites tringles de fer attachées dessous , dont l'extrémité entre dans des crémaillères taillées dans l'épaisseur de la Table. Voyez les *Fig. 5* & 6.

Ces mêmes tringles peuvent aussi servir à retenir le revers de la Table lorsqu'elle est ouverte , en y observant un crochet par le bout , qui vient s'appuyer dans une entaille faite à la traverse de la Table , laquelle est faite en contre-sens des crémaillères , voyez la *Fig. 8* , ce qui soulage beaucoup les ferrures de la Table , qui n'ont , du moins pour l'ordinaire , pour point d'appui que l'épaisseur de la Table , plus la saillie du rebord servant à retenir les livres lorsqu'elle sert de pupitre , ce qui est très-peu de chose , sur-tout quand cette Table est d'une certaine largeur , ce qui en augmente de beaucoup le poids , & qu'on ne peut alors soutenir que par des tirants de fer placés au-dessous , ainsi qu'aux Secrétaires dont j'ai parlé ci-dessus.

PLANCHE
265.

Dans le cas où le dessus de ces Tables seroit très-lourd, & qu'on ne voudroit ou ne pourroit pas placer de tirants de fer pour les supporter, on pourroit, ainsi qu'à la *Fig. 7*, briser la Table à 5 ou 6 pouces du bord au point *d*, de maniere qu'en l'ouvrant elle se repleieroit sur elle-même, ce qui l'appuieroit solidement, & en diminueroit la largeur, qui est un peu trop considérable à la *Fig. 6*; de plus, cette Table étant ainsi disposée, pourroit avoir une saillie égale au pourtour, ce qui ne peut être dans le premier cas, où il faut nécessairement qu'elle affleure au pied de la Table du côté de son ouverture.

On fait encore des Tables à écrire ou Secrétaires semblables aux Bureaux à cylindre, dont elles ne different que par la grandeur. On en fait aussi d'une forme à peu-près semblable aux Tables de toilettes dont je vais donner la description. Il est encore une autre espece de Secrétaire fort à la mode à présent; mais comme il tient plutôt de la forme des Armoires que de celle des Tables & des Bureaux, je n'en ferai la description qu'à l'article des Meubles fermés, comme étant leur place naturelle.

Quant aux petites Tables à écrire proprement dites, elles ne different en rien des Bureaux simples, que par leur grandeur & par un petit rebord qu'on y ajoute de trois côtés, & par un cintre qu'on y fait par-devant, je ne fais pas trop pourquoi, vu que ce cintre étant bombé, ne peut que nuire à la personne qui écrit, dont la position semble plutôt exiger une forme creuse qu'une forme ronde. Le dessus de ces petites Tables est quelquefois garni de peau, ainsi que les Bureaux & les Secrétaires; quelquefois on les fait de bois uni & apparent. Dans l'un ou l'autre cas, il est bon qu'ils soient d'assemblages, ou au moins emboîtés par les bouts, ne fût-ce qu'à rainures & languettes, (quand elles sont trop minces pour y faire des assemblages), afin d'empêcher qu'elles ne se tourmentent.

Les Pupitres représentés *Fig. 9, 10, 11, 12 & 13*, ne sont autre chose qu'une espece de petite cassette, dont le dessus est incliné d'environ 2 à 3 pouces pour faciliter ceux qui écrivent dessus, ou même qui y lisent, & dans le derriere desquels est placé un petit tiroir propre à ferrer l'encre & les plumes. Leur dessus est quelquefois garni de cuir, & se ferme à clef. La grandeur des Pupitres est de 20 à 24 pouces de longueur, sur 16 à 18 pouces de largeur, & 4 à 5 pouces de hauteur. On les assemble à queues recouvertes, & on les orne quelquefois de marqueterie, ainsi que les Tables & les Bureaux dont je viens de faire la description, qui, quelque riches qu'ils soient, ne changent guere des formes sous lesquelles je les ai décrits.



§. I. Description des Tables de Toilette, des Tables de nuit & autres ; de leurs formes & proportions.

LES Tables de toilette proprement dites, ne font autre chose que des Tables ordinaires, dont les angles sont arrondis, & au pourtour desquelles on ajoute des rebords d'environ 3 à 4 lignes de hauteur, & qu'on couvre d'un tapis & d'une toilette ou tavaïolle, garnie soit de mouffeline ou de dentelle, selon la volonté ou l'opulence de ceux qui en font usage. On fait usage d'autres petites Tables de toilette portatives, lesquelles contiennent tout ce qui sert à la toilette des Dames, comme le miroir, la boîte à poudre, les pomades, les flacons propres à mettre les odeurs, & autres ingrédients de cette espece, qui se posent sur les Tables de toilette ordinaires.

Les petites Tables de toilette représentées *Fig. 1 & 2*, sont composées d'un pied & d'un dessus, lequel est divisé en trois parties sur la largeur; savoir, celle du milieu, laquelle porte une glace, & ouvre verticalement, & celles des deux côtés, qui couvrent deux caissons, & se rabattent aux deux côtés de la Table; au-dessous de la glace, c'est-à-dire, dans le milieu de la traverse du pied, est placée une petite Table à écrire, large d'environ un pied, laquelle entre à coulisse horizontalement, & qu'on tire dehors lorsqu'on veut en faire usage. Au-dessous de cette Table & des deux caissons, sont placés trois tiroirs à l'ordinaire, dont la profondeur, jointe à celle des caissons, est ordinairement de 6 pouces; savoir, 3 pouces au moins pour le caisson, & le reste pour le tiroir & la traverse qui le porte, ce qui réduit la profondeur des tiroirs de dessous le caisson à très-peu de chose, à la vérité; mais il n'est pas possible de leur en donner davantage, vu qu'il faut que les genoux de la personne assise devant cette Table, puissent aisément passer dessous la traverse qui porte les tiroirs. Voyez la *Fig. 3*, qui représente la coupe de cette Table de toilette, prise au milieu de sa longueur; & la *Fig. 4*, qui représente une autre coupe prise à l'endroit d'un caisson; lequel se remplit d'un second caisson garni de son couvercle ou dessus. Voyez la *Fig. 5*, qui représente la Table vue en dessus & toute fermée; & la *Fig. 6*, qui représente cette même Table toute découverte.

La construction de ces sortes de Tables n'a rien de particulier, si ce n'est l'ouverture du dessus, à l'endroit qui porte la glace, laquelle se fait de la maniere suivante:

On fait une rainure dans les deux séparations de la Table, dans laquelle on fait entrer une traverse *AA*, *Fig. 7*, sur laquelle on ferre la partie de la Table qui porte le miroir, & dont l'arête extérieure est abattue en pente, pour donner à la glace l'inclinaison qui lui est nécessaire; de sorte que quand on veut faire usage de cette dernière, on la tire en devant pour la dévêtir de dessous la partie *B* du dessus, qui demeure en place; puis on la retire & on

l'approche du devant de la Table comme on le juge à propos, en faisant couler la traverse *A* dans les rainures des côtés, ainsi qu'on peut le voir dans cette Figure.

Les deux autres parties du dessus sont ferrées sur les traverses des bouts de la Table; & on doit avoir soin de faire déborder le centre ou œil de la ferrure, d'une distance égale à la saillie du dessus, afin que ces derniers puissent se renverser tout-à-fait en dehors. *Voyez la Fig. 8.* Les deux côtés du dessus se ferment à clef dans les séparations de la Table, & elles arrêtent la partie du milieu par le moyen de deux pannetons *a, b*, *Fig. 2*, attachés au-dessous & aux deux côtés de cette dernière.

Il se fait encore d'autres Tables de toilette différentes de celles dont je viens de faire la description, soit pour la forme générale soit pour la manière de les faire ouvrir; mais ces différences sont de peu de conséquence; de plus, celles que je viens de décrire sont les plus commodes & dont on fait le plus d'usage.

J'ai dit plus haut qu'on faisoit des Tables à écrire à peu-près semblables à celles de toilette. Ces Tables ne diffèrent de ces dernières que par l'ouverture de la partie du milieu, laquelle se brise en trois autres parties; savoir, celle de derrière, qui reste en place, comme aux Tables de toilette; celle du milieu *ab*, *Fig. 9*, qu'on relève en forme de pupitre; & une autre petite partie *bc*, d'environ 2 pouces de largeur, laquelle est ferrée avec la partie du milieu, de manière qu'en faisant mouvoir cette dernière autour du point *d* où elle est ferrée avec la Table, la partie *bc* se relève & sert de rebord au pupitre, qu'on tient relevé par le moyen d'un petit chaffis *ef*, qu'on reploie en dessous du pupitre, lorsqu'on ne veut pas faire usage de ce dernier.

Les Tables de nuit représentées *Fig. 10, 11 & 12*, sont composées de quatre pieds & de deux tablettes, dont une est placée à environ 18 pouces de hauteur, & l'autre à 26 pouces au moins, au-dessus de laquelle on fait saillir les pieds & les trois côtés, pour retenir ce qu'on pose sur ces Tables, qu'on place auprès des Lits, & dont on ne fait usage que pendant la nuit ou dans le cas de maladie. Au-dessous de la première tablette, c'est-à-dire la plus basse, on pratique un tiroir d'environ 2 pouces de profondeur, qu'on fait ouvrir par le côté droit de la Table, avec laquelle il est arrasé. Les trois côtés qui entourent l'espace compris entre les deux tablettes de la Table de nuit, sont ordinairement percés à jour, pour qu'elles contractent le moins d'odeur qu'il est possible; & on y met quelquefois des tablettes de marbre très-minces, tout au moins à celle de dessus, ce qui est un très-bon usage, vu que le marbre n'est pas sujet, ainsi que le bois, à se tourmenter à l'humidité, à laquelle ces sortes de Tables sont exposées, ni à contracter aucune mauvaise odeur. *Voyez les Fig. 10 & 11*, qui représentent une Table de nuit vue de côté & de face; & la *Fig. 12*, qui représente cette même Table vue en dessus, ce qui est, je crois, suffisant pour donner toute la théorie nécessaire à ces sortes d'ouvrages.

SECTION III. §. I. Description des Tables de Toilette, &c. 741

En général, ces sortes de Tables ne sont susceptibles d'aucune espèce d'ornement; il suffit qu'elles soient propres & sur-tout très-légères, pour être plus faciles à transporter; c'est pourquoi un pouce & demi suffit pour la grosseur de leurs pieds, qu'on évuide en creux en dessus, & seulement à pan en dedans, afin que le peu de bois qui reste, serve à porter la tablette du dessus, qu'il est cependant bon de faire entrer à rainure & languette dans les côtés, afin de l'empêcher de se cofiner; on doit avoir la même attention pour celle du bas, qui, ainsi que celle du dessus & les côtés de la Table, ne doit avoir que 4 à 5 lignes d'épaisseur au plus.

PLANCHE
266.

Quand on met des tablettes de marbre aux Tables de nuit, il est bon qu'elles soient soutenues en dessous par une autre tablette de bois, (quoique ce ne soit pas la coutume), ce qui les empêche de se rompre, comme il arrive souvent.

Il se fait encore une infinité de Tables de toutes les espèces, de toutes formes & grandeurs, dans le détail desquelles je n'entrerai pas ici, vu qu'elles ne sont souvent que l'ouvrage du caprice de quelques Ouvriers, ou de ceux qui les font faire; de plus, ces sortes de Tables different peu de celles dont j'ai fait la description, dont l'usage est le plus généralement reçu, & d'après lesquelles on pourra en inventer de telle forme qu'on le jugera à propos.

Avant de terminer ce qui concerne les Tables, & généralement les Meubles à bâtis simples, & par conséquent de passer à la description des Meubles fermants, je vais donner dans la Planche 267, divers exemples de pieds de Tables ornés, ainsi que je l'ai annoncé à l'Article des pieds de Tables, page 697; & je terminerai ce Chapitre par la description des Ecrans & des Paravents de différentes espèces.

PLANCHE
267.

§. II. Description des Ecrans & des Paravents; de leurs formes & proportions.

LES Ecrans *Fig. 2 & 3*, sont composés de deux pieds ou montants assemblés dans deux patins, & joints ensemble par deux traverses; savoir, une par le bas, & l'autre par le haut, laquelle est de deux pièces sur l'épaisseur, afin de laisser un vuide entr'elles, pour passer le chassis qui coule dans des rainures pratiquées dans les montants. *Voyez la Fig. 1*, qui représente la coupe d'un montant d'Ecran avec celle du chassis, qui entre dans sa rainure ou coulisse, à laquelle j'ai observé le jeu nécessaire pour la place qu'occupe l'étoffe dont le chassis est couvert.

PLANCHE
268.

Les Ecrans se placent devant les cheminées, pour empêcher que l'ardeur du feu ne nuise à ceux qui sont assis devant, & on hausse ou baisse le chassis selon qu'on le juge à propos, & on le retient en place par le moyen d'un cordon, ainsi que les glaces des voitures. Ces sortes de Meubles sont susceptibles de beaucoup de décoration, vu qu'ils sont, ainsi que les Sièges, partie de la décoration des appartements, du moins pour ce qui est des Meubles. Quelquefois ces Meubles sont très-simples, & on y adapte de petites Tables, lesquelles servent

soit à lire ou à écrire, & qu'on hausse ou baisse selon qu'on le juge à propos ; par le moyen d'un chaffis & d'une crémaillere taillée dans le devant du montant. Voyez les Fig. 4 & 5.

Quant à la grandeur des Ecrans, elle varie depuis 2 pieds & demi jusqu'à 3 pieds & demi de hauteur ; sur 2 à 3 pieds de largeur au plus, du moins pour l'ordinaire ; car on en fait de très-petits qui ne different de ceux dont je parle que par la grandeur.

Les Paravents Fig. 6, 7, 8 & 9, sont les plus simples de tous les Meubles, du moins pour ce qui est de la partie de la Menuiserie, laquelle ne consiste qu'en des bâtis unis, assemblés à l'ordinaire avec une traverse au milieu. Ces sortes de Meubles servent pendant l'hiver pour entourer les Tables & les cheminées, & garantir de l'air extérieur ceux qui sont dans les appartements.

Les bâtis ou feuilles de Paravents, sont ferrés les uns avec les autres en sens contraire, afin qu'étant fermés, ils se reploient les uns sur les autres, & par conséquent tiennent le moins de place possible, comme les représentent les Fig. 8 & 9. On fait des Paravents depuis 3 pieds jusqu'à 6 & même 7 pieds de hauteur, sur une largeur proportionnée depuis 18 pouces jusqu'à 2 pieds & demi chaque feuille, lesquelles sont au nombre de quatre, six, huit, & même dix, selon qu'on le juge à propos ; & chacune de ces feuilles est recouverte d'étoffe ou de toile, recouverte de papier peint, ce qui n'est pas du ressort du Menuisier ; c'est pourquoi je n'entrerai dans aucun détail à ce sujet, si ce n'est que dans le cas de certaines étoffes ou papiers à fleurs, dont la largeur est bornée, ainsi que la hauteur des compartiments ou dessins dont ils sont décorés ; dans ce cas, dis-je, il est bon que le Menuisier prenne connoissance de la longueur & de la largeur de ces dernieres, afin de ne point occasionner de fausse coupe dans l'étoffe en construisant les feuilles selon les grandeurs données.



C H A P I T R E N E U V I E M E .

*Des Meubles fermés , connus en général sous le nom
de gros Meubles.*

LES Meubles dont il me reste à faire la description , quoique très-nécessaires , sont ceux qui , jusqu'à présent , ont été sujets à moins de changement , du moins pour la plupart , lesquels se font encore d'une même forme qu'il y a 30 & même 50 ans. Ces sortes de Meubles ne se placent pas dans les appartements de conséquence , n'étant guere d'usage que dans les appartements des gens d'un état médiocre , ce qui , à mon avis , n'a pas peu contribué à leur conserver leur ancienne forme. Ce n'est pas que ces Meubles ne soient nécessaires aux gens riches ; mais c'est que dans ce cas ils ne sont placés que dans des Garde-robes , les Offices ou autres appartements de peu de conséquence. Ces Meubles sont de deux especes ; savoir , les Armoires de toutes sortes , qui sont les plus grands de tous , & les Commodes , lesquelles ont succédé aux anciens Bureaux , qui sont les seuls anciens Meubles fermés dont on ait quelque connoissance , encore n'ont-ils guere que 250 ans d'ancienneté (*) ; c'est pourquoi je vais passer tout de suite à la description des Meubles d'usage , comme les grandes Armoires , les Buffets , les Commodes , les Secrétaires en Armoires , enfin toutes les autres especes des Meubles , qui , quoique d'une forme différente de ceux-ci , n'en sont cependant que des nuances , & qui ne méritent par conséquent pas de faire une classe à part. Dans la description de ces différents Meubles , je suivrai la même méthode que j'ai suivie jusqu'à présent , c'est-à-dire , que je n'entrerai dans le détail de leur construction qu'autant qu'il sera absolument nécessaire , m'attachant sur-tout à faire connoître leurs différentes formes & proportions.

Les Meubles dont je vais faire la description , se font pour la plupart en bois de noyer poli , du moins toutes les parties les plus apparentes , & on doit avoir soin de les faire avec le plus de précision & de propreté qu'il est possible , ce qui est une des principales perfections de ces sortes d'ouvrages , comme on le verra dans la suite (**).

(*) Je ne donnerai pas ici d'exemple de ces sortes de Meubles , quoique cela puisse paroître nécessaire pour faire connoître les progrès des Menuisiers par rapport à ces Meubles ; car comme ils étoient presque tous faits d'ébénisterie , je réserve cet exemple pour la partie de l'Ebénisterie , afin de faire un parallèle de la manière ancienne de travailler avec la moderne , laquelle n'a , je crois , d'autre avantage sur la première , que beaucoup d'éclat , mais qui n'en

a pas le précieux & la solidité , comme je le ferai voir en son lieu.

(**) Quoique je dise que les Meubles fermants se fassent en noyer poli , ce n'est pas qu'on n'en fasse quelquefois de chêne ou d'autres bois doux , comme le hêtre , le poirier & autres , selon que les bois sont plus ou moins communs , & par conséquent plus ou moins coûteux ; de plus , il importe fort peu à la description que je fais ici des Meubles fermants , de quels bois on

SECTION PREMIERE.

Description des Armoires ; de leurs décorations, proportions & construction.

PLANCHE
269.

LES Armoires sont les plus grands des Meubles fermants : elles ont pour l'ordinaire depuis 6 jusqu'à 7 & même 8 pieds de hauteur, sur 3 pieds 6 pouces jusqu'à 4 pieds 6 pouces de largeur, & depuis 18 jusqu'à 24 pouces de profondeur. Elles sont composées de six parties principales ; savoir, la devanture, composée de deux portes *A, B, Fig. 1* ; d'un chambranle *CC, Fig. 1 & 4*, & d'une corniche *DD* ; de deux côtés *EE, Fig. 2 & 4* ; d'un derrière *F, Fig. 4* ; & de deux fonds, l'un du haut *G, Fig. 2*, & l'autre du bas *H, Fig. 4*. Quelquefois on y met des tiroirs apparents par le bas, ainsi que ceux *I, L, Fig. 1*, lesquels se disposent de différentes manières, comme je le dirai ci-après.

L'intérieur des Armoires est garni de tablettes & de tiroirs, dont je donnerai la forme & la disposition en parlant de leur construction intérieure.

Comme les Armoires sont quelquefois sujettes à être transportées d'un lieu à un autre, on les construit de manière qu'elles puissent se démonter par pièces, & cela avec le moins de risque possible, ce qui se fait de la manière suivante :

On construit à part & on encheville les traverses avec le chambranle & le pied de derrière, comme le représente la *Fig. 2* ; & les traverses du devant, tant du haut que du bas, & le derrière, s'assemblent dans ses côtés, & s'y arrêtent avec des vis *a, a, Fig. 2*, qu'on serre ou qu'on desserre comme on le juge à propos. Ces vis se placent comme celles des Lits, dont j'ai parlé ci-devant, *page 669* ; & on doit observer que leurs écroux soient posés par derrière, pour la plus grande propreté de l'ouvrage. Il y a des Armoires où au lieu de chambranle comme à celle-ci, *Fig. 1, 2 & 3*, on met des pieds corniers sur l'angle, ce qui fait assez bien, mais en même temps ce qui devient très-difficile, par rapport à la vis, dont la tête ne peut pas porter à plat, ainsi qu'on peut le remarquer *Fig. 5*, où, pour que la tête de la vis portât également, j'ai été obligé de faire une entaille dans le pied, ce qui fait un très-mauvais effet, & qui doit absolument faire rejeter l'usage des pieds corniers à ces fortes d'Armoires.

PLANCHE
270.

La corniche des Armoires se construit à part, & on la fait entrer à rainure & à languette dans les traverses du haut ; ou bien quand elles n'ont pas assez

les construite, pourvu qu'ils aient les qualités requises, c'est-à-dire, qu'ils soient doux & secs ; d'ailleurs les Meubles dont je vais parler, peuvent être aussi bien faits de bois uni couvert de placage, qu'assemblés avec des panneaux & ornés de moulures, sans rien changer de leurs formes & dimensions principales, du moins pour la plupart, comme les Commodes, les Ecoinf-

sons, les Secrétaires & autres, qui se font également des deux manières ; c'est pourquoi je ferai la description de toutes sortes de Meubles, sans avoir égard s'ils sont faits par les Ebénistes ou les autres Menuisiers en Meubles, ainsi que je l'ai observé jusqu'à présent dans la description des autres Meubles, comme les Chaises, les Lits, les Tables, &c.

SECT. I. Description des Armoires ; de leurs décorations , &c. 745
d'épaisseur, on y fait simplement une feuille, & on y pose par derriere des taquets *a, b, Fig. 6*, lesquels la retiennent, lui servent de joue, & par conséquent la retiennent en place.

PLANCHE
270.

Ces corniches s'assemblent d'onglet à l'ordinaire, & on y place un pigeon *cd, Fig. 6*, & *efgh*, même Figure, dans le fort du bois, ce qui, lorsqu'il est bien collé & ajusté, vaut mieux que d'y faire un tenon en plein bois, ou du moins ce qui rend le joint plus facile à faire. Voy. la *Fig. 3*, cote *B*. La saillie des corniches ne retourne pas par derriere l'Armoire, où elle seroit nuisible, mais on coupe les retours au nud de cette derniere, & on en retient l'écart par une barre à queue placée en dessus, comme celle *CD, Fig. 6*, ou, ce qui est mieux, placé à bois de bout, comme je l'ai indiqué à la *Fig. 3*, cote *A*. Comme ces corniches sont quelquefois cintrées; on peut, pour éviter la perte du bois, les prendre dans du bois de moyenne largeur, dont la levée du dedans puisse servir au dehors, ainsi qu'il est indiqué *Fig. 3*, par les lignes *il & mn*.

Le derriere des Armoires se brise en deux parties sur la hauteur, lesquelles sont assemblées à rainures & languettes; chaque partie est composée de deux traverses & de quatre montants au moins, entre lesquels sont des panneaux unis. Ces montants sont quelquefois ornés d'une moulure sur l'arête, ainsi que sur celle des traverses. Voyez les *Fig. 1 & 2*, qui représentent la coupe d'une Armoire, & par conséquent du derriere coupé au milieu du panneau, & où sont marquées les places des vis cotées *a, a*.

Les traverses du haut & du bas des Armoires sont rainées pour recevoir les fonds, ainsi que celles de devant & de côté, comme on peut le voir à la *Fig. 1*, cote *B*, qui représente la coupe d'un côté de l'Armoire, & à la *Fig. 2*.

Quand les Armoires sont cintrées, comme celle dont je fais la description, le fond du haut forme un bâtis avec la traverse du chambranle & une autre traverse de derriere, dans laquelle on place la vis. Cette traverse est jointe à rainure & languette avec celle du haut du derriere, dont le joint, avec cette derniere, est indiqué par la ligne *opq, Fig. 1 & 2*. Quelquefois on ne cintre que la traverse du devant de l'Armoire; dans ce cas, le fond du haut passe droit & s'assemble comme celui du bas, ce qui ne souffre aucune difficulté. La traverse de chambranle s'assemble toujours à l'ordinaire, c'est-à-dire, à tenon & enfourchement, son arrasement de derriere étant coupé quarrément au nud du battant, n'y ayant que la saillie de la moulure qui soit coupée d'onglet & qui passe en enfourchement. Voyez les *Fig. 4 & 5*, qui représentent un battant de chambranle vu de face, & ce même battant vu sur le champ.

Les derrieres & les traverses des côtés des Armoires, se font de bois d'un pouce d'épaisseur au moins, & leurs panneaux de 8 à 9 lignes; leurs pieds doivent avoir 2 pouces d'épaisseur, sur 3 pouces de largeur au moins. Quant aux traverses du bas, un pouce & demi d'épaisseur leur suffit, vu qu'il faut qu'elles affleurent au nud du ravalement du chambranle, comme on peut le voir à la *Fig. 2*, cote *E*.

PLANCHE
271.

Les fonds des Armoires se font de bois uni de 9 lignes d'épaisseur au moins ; & on les entaille à l'endroit de la faillie intérieure des pieds, dans lesquels ils entrent à rainures & languettes, auxquelles on ne donne que le moins de longueur qu'il est possible, afin de ne point trop affoiblir la joue des assemblages, ces languettes n'étant faites que pour empêcher la poussière d'entrer dans l'intérieur de l'Armoire. Comme ces fonds sont sujets à être démontés, il est bon d'y mettre des barres à queues par derrière, pour les empêcher de se cofiner & de se casser s'ils venoient à tomber lorsqu'ils sont démontés. *Voyez les Fig. 1, 2 & 3.*

PLANCHE
270.

Les tablettes des Armoires se font aussi de bois plein & uni, & on les pose dans les Armoires ordinaires au nombre de trois, sans compter le dessus du caisson qui porte les tiroirs, qui fait la quatrième.

Ces tablettes posent sur des tasseaux *b, b, b*, *Fig. 1 & 2*, lesquels sont assemblés dans les battants ou pieds de l'Armoire, mais plus ordinairement porté par des taquets *c, c*, ce qui est plus commode, parce qu'on a la commodité de hausser ou baisser les tablettes selon qu'on le juge à propos.

Le caisson qui porte les tiroirs du milieu, est composé d'une tablette en dessus, & d'une autre en dessous, avec des montants assemblés tant par la face que par les côtés, lesquels forment deux cases à part, dans lesquelles entrent les tiroirs, comme on peut le voir aux *Fig. 1 & 2*, où ces tiroirs sont représentés tant en face qu'en coupe de longueur & de largeur.

Ces tiroirs ont ordinairement 4 à 5 pouces de profondeur du dedans, & on doit avoir soin que le caisson soit ajusté de manière qu'il n'y ait aucun jour tant en dessus qu'en dessous, où la tablette doit être de toute la profondeur de l'Armoire, quoique la plupart des Menuisiers qui font des Armoires, ne les fassent aller qu'à la moitié au plus, ce qui est malpropre & peu sûr, ces tiroirs étant destinés à renfermer ce qu'on a de plus précieux.

Les tiroirs du bas des Armoires ouvrent de toute la largeur de ces dernières, & leur tête est ordinairement ornée de moulures en forme d'une base attique, comme celui *I*, *Fig. 1*, *Pl. 269*, ou bien ils forment une frise qui ouvre du dedans des moulures, comme celui *L*, *même Figure*. Dans l'un ou l'autre cas, ces tiroirs passent sur des coulisseaux *d*, *Fig. 1*, qu'on assemble dans les côtés de l'Armoire, qu'ils débordent de 8 à 9 lignes, sur une épaisseur à peu-près égale. Il faut observer que ces coulisseaux doivent remplir tout l'espace qui reste depuis le devant du pied jusqu'au derrière de la traverse de côté, qu'il est bon de faire descendre jusqu'au dessous du tiroir, afin de le cacher, & qu'étant jointe avec le coulisseau, il ne reste aucun vuide par où la poussière ou les souris puissent s'introduire dans les tiroirs, dont la construction, ainû que ceux du milieu, n'a rien de particulier ; il suffit qu'ils aient une épaisseur suffisante, c'est-à-dire, 8 à 10 lignes celui du bas, & environ 6 lignes les autres, & qu'ils soient solidement assemblés à queue d'aronde ; leurs fonds doivent y être placés à

rainures

SECT. I. Description des Armoires ; de leurs décorations , &c. 747
rainures & languettes , & on doit les placer à bois de bout à celui du bas , afin que les planches qui le composent étant les plus courtes possible , elles soient moins sujettes à se tourmenter.

Cette maniere de disposer l'intérieur des Armoires est la plus en usage ; cependant lorsqu'on les destine uniquement à ferrer des habits , on y met des tablettes de 6 pouces en 6 pouces , lesquelles coulent dans des coulisseaux assemblés dans les côtés de l'Armoire , qu'ils excèdent d'environ 6 lignes , pour que leur rainure , qui en doit avoir quatre , laisse 2 lignes de jeu de chaque côté des pieds. Voyez les Fig. 7, 8 & 9 , qui représentent un coulisseau vu en face par le bout avec une partie de la tablette , & ce même coulisseau vu en dessus avec son assemblage : la rainure se fait ordinairement de toute l'épaisseur de la tablette , comme à la Figure 4 , cote B , ce qui n'est bon qu'autant qu'elle est fort mince ; mais comme , pour qu'elles aient quelque solidité , il est bon qu'elles aient au moins 10 lignes d'épaisseur , on fait la rainure du coulisseau des deux tiers de l'épaisseur de la tablette , à laquelle on fait une feuillure en dessus pour leur conserver plus de force. Voyez la Fig. 4 , cote A , & la Fig. 8.

Les tablettes se font quelquefois pleines , comme celle Fig. 5 ; mais il vaut mieux les faire à claire-voie , comme la Figure 6 , non-seulement pour les rendre plus légères , mais encore pour que l'air y circule plus aisément , & que les habits ne prennent aucun goût. De quelque maniere que soient faites ces tablettes , il est bon d'y mettre des mains de fer qui servent à les tirer dehors de l'Armoire , soit pour ferrer les habits , soit pour les ôter.

Il y a des Armoires de garde-robe , où au lieu de placer ainsi les habits sur des tablettes , on les place sur des porte-manteaux , Fig. 11 , qu'on accroche ensuite sur une barre de fer qui passe dans toute la largeur de l'Armoire , de sorte qu'on peut y placer un nombre de porte-manteaux où les habits sont beaucoup mieux que sur des tablettes , sur-tout ceux qui sont enrichis de broderie , & les robes de femme. Voyez la Fig. 10 , où cette barre de fer est représentée avec les deux tasseaux A B qui la supportent , dans l'un desquels elle entre en entaille , du moins par un bout , afin de la pouvoir retirer quand on le juge à propos.

La décoration des Armoires est assez arbitraire ; cependant il faut toujours que leurs formes , tant générales que particulières , soient les plus gracieuses possible ; c'est pourquoi j'ai représenté la moitié de l'Armoire cote A , Fig. 1 , Pl. 269 , selon la maniere la plus ordinaire des Menuisiers en Meubles ; & l'autre côté cote B , d'une autre décoration , qui , sans être moins riche , est plus régulière que la première ; les côtés des Armoires sont ordinairement très-simples , n'y ayant de moulures que sur les traverses , & un simple chanfrein sur les battants , comme à la Fig. 2 , Pl. 269 ; cependant on peut les décorer plus richement & sans diminuer de l'épaisseur des battants , qui , dans ce cas , deviennent la largeur : on y rapporte des moulures , comme je l'ai observé à la Fig. 3 , même Planche.

Quant aux profils , tant des chambranles que des portes , ils doivent être plus

MENUISIER , III. Part. II. Sect.

E 9

PLANCHE
271.

ou moins riches en raison de la décoration totale de l'Armoire; c'est pourquoi je me suis contenté d'en donner ici de quatre sortes, dont deux, *Fig. 12 & 13*, d'une forme très-simple, & les deux autres plus riches, un desquels, *Fig. 14*, est à cadre, à double parement & à recouvrement sur le chambranle, ce qui est la manière ordinaire, qui, cependant n'est pas la meilleure, parce que ces sortes de portes sont fort aisées à forcer, au lieu que celles qui sont arrafées dans le chambranle, comme la *Fig. 15*, sont beaucoup plus solides, & sont tout aussi bien que les autres.

Les Armoires, telles que je viens de les décrire, servent aux gens du commun pour serrer le linge, les hardes & autres effets; c'est pourquoi il s'en fait de très-propres, vu qu'elles sont un des principaux ornements de leurs chambres; au contraire, chez les gens aisés les Armoires ont moins besoin de décoration, parce qu'elles ne servent que dans les garde-robes & les offices, où elles ont plus besoin de solidité que de magnificence, sur-tout les dernières, qui doivent être très-solides, & avoir leurs panneaux arrafés, parce que c'est dans ces Armoires dans lesquelles on sert l'argenterie & le linge de table.

On fait encore des Armoires d'office, nommées *Etuves*, lesquelles se font de bois très-fort, & dans lesquelles on met plusieurs rangs de tablettes assemblées à claire-voie, dont toutes les parties qui les composent, n'ont qu'un pouce & demi de largeur au plus.

Les Armoires se construisent en chêne, en hêtre & en noyer, sur-tout celles qui sont susceptibles de quelque décoration & dont on fait parade. Quant aux autres, comme celles de garde-robes & d'offices, il vaut mieux les faire de chêne que de hêtre, dont l'usage est absolument vicieux.

Les tablettes se font pour l'ordinaire de sapin, qui, lorsqu'il est beau, est très-propre à cet usage.

Au reste, il ne faut pas croire que les Menuisiers qui font des Armoires, prennent toutes les précautions que je recommande ici; la plupart de celles qu'ils font n'ayant que l'apparence, tant pour la solidité que pour la décoration, laquelle est souvent mal-entendue, les contours jarreteux, & les profils d'une mauvaise forme.

La solidité est encore plus négligée que la décoration, la plupart des bois étant d'une mauvaise qualité, trop minces, & trop étroits, les panneaux de derrière étant souvent faits avec de vieilles douves de tonneau, & le tout mal fait & mal assemblé. Il est vrai que ces Armoires se vendent peu cher, puisqu'elles ne coûtent guère plus, toutes faites & fournies, qu'elles ne vaudroient de façon si elles étoient bien faites; mais cette apparence de gain ne doit point en imposer, puisque de l'ouvrage aussi mal fait est toujours payé trop cher.

Il faut cependant avouer qu'il se fait de très-bons ouvrages dans ce genre; mais ils sont fort difficiles à trouver, les Ouvriers se souciant peu d'en faire, à cause de la difficulté qu'ils auroient à les vendre ce qu'elles valent, sur-tout depuis que les Marchands se mêlent de vendre l'ouvrage des Menuisiers, ainsi que je l'ai démontré au commencement de cette Partie de mon Ouvrage.

§. I. Description des Buffets ; de leurs formes , proportions ,
décoration & construction.

APRÈS les Armoires , les Buffets sont les plus grands des Meubles fermants ; leur usage n'est propre que dans les salles à manger des gens d'un état médiocre , où ils tiennent lieu des Buffets décorés dont j'ai parlé dans la seconde Partie de mon Ouvrage , page 188 & suivantes.

PLANCHE
272.

Les Buffets dont je fais ici la description , sont susceptibles de beaucoup de décoration ; c'est pourquoi j'ai dessiné celui qui est représenté dans cette Planche , d'une décoration très-régulière & très-riche , quoique sans ornements de sculpture , afin que la Menuiserie étant toute seule , on puisse mieux suivre le détail de sa construction , dont l'intelligence sera d'autant plus facile , que j'en ai dessiné toutes les coupes dans la Planche suivante.

Les Buffets *Fig. 1 , 2 & 3* , sont ordinairement divisés en deux parties sur leur hauteur , à l'endroit de la tablette d'appui , de sorte qu'on peut , lorsqu'on les change de place , les porter chacune séparément , ce qui est très-commode , vu qu'étant ainsi divisés , ils sont bien moins lourds & plus aisés à passer par des escaliers étroits & difficiles , comme le sont souvent ceux des maisons à loyer.

Le corps du bas du Buffet est chevillé dans toutes ses parties , & renferme communément une rangée de tiroirs d'environ 4 pouces de hauteur , placés au-dessous de la tablette d'appui , dans lesquels tiroirs on enferme l'argenterie ; c'est pourquoi il est bon qu'ils soient renfermés dans un bâtis ou caisson , comme je l'ai observé à la *Fig. 2* , cote *A* , & à la *Fig. 3* , qui représente la coupe du Buffet , & par conséquent du tiroir & de son caisson , dont on peut aisément voir la construction dans cette Figure. On place ordinairement une tablette au milieu de l'espace qui reste du dessous du caisson au-dessus du fond d'en-bas , qu'on doit faire saillir au-dessus du battement des portes , afin qu'il soit plus aisé à nettoyer , & que les ordures ne s'y arrêtent pas ; ce qu'on doit aussi observer à la tablette d'appui , laquelle sert de fond au corps du haut , qui doit être plus étroit , ou , pour mieux dire , moins profond que celui du bas de 6 pouces au moins , non compris la saillie de la tablette. Voyez les *Fig. 3 & 5* , dont le côté *C* représente le plan de la partie supérieure du Buffet , au-dessus de la tablette d'appui ; & l'autre côté *D* , qui représente le plan de la partie du bas.

La partie supérieure du Buffet est remplie par trois ou quatre tablettes au plus , sur lesquelles on place les plats & les assiettes , & autres choses nécessaires au service de la table ; & comme ces plats sont quelquefois très-riches , ou d'une matière précieuse & fragile , comme , par exemple , la porcelaine , on les met debout sur ces tablettes , où , pour qu'ils n'y glissent pas , on y fait une rainure pour en retenir les bords ; ou , ce qui est mieux , on y rapporte un petit tasseau placé à environ deux pouces du derrière. Voy. la *Fig. 5* , cote *C* , où j'ai indiqué

PLANCHE 272. par la ligne *ab*, la place de ce dernier. Ces tablettes se font droites, & ont ordinairement toute la largeur, ou, pour mieux dire, la profondeur du corps du Buffet, moins ce qui est nécessaire pour que les portes ferment aisément.

Quelquefois on les retrécit au milieu en les chantournant de maniere qu'elles aient à leurs extrémités toute leur largeur, afin qu'on puisse y placer commodément des piles d'assiettes. *Voy. la Fig. 5*, cote *C*, où j'ai indiqué le chantournement par la ligne ponctuée *cde*. Les arrêtes de ces tablettes sont ornées d'une moulure en forme de doucine, & on les pose sur des tasseaux soutenus à l'ordinaire par des taquets, soit de face ou de côté, qu'il est bon d'attacher avec des vis, afin de ne pas faire fendre le bois, comme il arrive souvent quand on y met des clous. *Voyez les Fig. 4 & 6*, qui représentent un taquet de côté & un de face.

La face d'un Buffet, tant du haut que du bas, est fermée de deux portes à chaque partie, à côté desquelles on fait deux pilastres, qui ouvrent à brisure avec les portes. Ces pilastres sont non-seulement bien pour la décoration, mais encore ils sont nécessaires pour que les portes étant ouvertes puissent se replier sur les côtés du Buffet, & par conséquent ne nuisent pas, par leur faille, dans l'intérieur de la salle à manger, sur-tout pendant le temps des repas, où ces portes restent toujours ouvertes, plus cependant par ostentation que par nécessité. *Voyez la Fig. 2*, cote *A*, où le Buffet est représenté ouvert, & l'autre côté *B* est fermé tant du haut que du bas.

La largeur des Buffets varie depuis 3 pieds & demi jusqu'à 4 pieds, sur 6 jusqu'à 7 pieds & demi de hauteur. La hauteur de l'appui doit être à tous de 2 pieds 8 à 10 pouces au plus. Quant à leur profondeur, elle doit être, pour le corps du bas, de 18 à 20 pouces au plus; & celle du haut, de 5 à 6 pouces de moins qu'à l'autre.

En général, les Buffets peuvent, ainsi que je l'ai dit, être très-riches, tant pour les ornements de Menuiserie que pour ceux de Sculpture, ainsi que je l'ai dit plus haut; & il faut avoir soin que leur décoration soit la plus régulière possible, de maniere que tous les champs soient égaux & regnent ensemble, que les cintres des traverses soient gracieux & disposés de maniere que ceux des deux portes fassent un ensemble, ce qui fait beaucoup mieux que de faire des cintres particuliers à chacune, ce que j'ai observé au Buffet dont je fais la description, & dont le développement que j'en ai fait à part, donnera toutes les lumières nécessaires pour donner à ces sortes de Meubles toute la perfection dont ils peuvent être susceptibles, comme on le verra ci-après dans l'explication de la Planche 273.

PLANCHE 273. Les Figures 1, 2 & 3, représentent les coupes du haut du Buffet, tant de derriere que de devant & de côté, les joints de la corniche avec ces dernieres, ainsi que l'ouverture de la porte, dont le profil est à double parement, & le champ égal à celui de côté, lequel doit être plus large que celui de la porte, de la largeur de la languette qui entre dans la corniche, laquelle y est collée

SECT. I. §. I. Description des Buffets ; de leurs formes , &c. 751
ou arrêtée avec des clefs , ce qui est nécessaire puisqu'elle fait partie du corps du haut du Buffet , qui n'a point d'autre traverse par-devant , les portes emportant le champ avec elles , & battant sur la corniche , qui , à cet endroit , est plus large que par les côtés de toute la largeur du battement , laquelle doit être de 5 à 6 lignes.

PLANCHE
273.

Les Figures 4, 5 & 6, représentent la coupe du Buffet, à l'endroit de l'appui tant en dessus qu'en dessous, avec le joint du corps du dessus, indiqué par la ligne *def*, ainsi que la coupe du dessus, qui est plus épaisse de 3 lignes dans l'intérieur du Buffet *abc*, qu'à l'endroit de sa faille, ce qui est nécessaire non-seulement pour servir de battement aux portes, comme à la Fig. 4, mais encore pour assurer d'une manière fixe le dessus du Buffet, lequel est retenu avec le bas par le moyen de quatre clefs, qu'on place au pourtour de ce dernier, comme je le dirai ci-après. Cette plus grande épaisseur que je recommande ici, coûte un peu plus de bois & de sujétion ; mais en même temps elle est très-avantageuse pour la solidité de l'ouvrage, ce qui doit faire préférer cette méthode, quoique plus coûteuse, à la manière ordinaire de faire ces dessus d'une égale épaisseur, & de mettre des tasseaux en dedans du corps du dessus pour l'empêcher de varier, ce qui est peu solide & malpropre ; de plus, les dessus étant ainsi disposés, ne donnent pas de battement aux portes, lesquelles, alors, ne sont retenues en place que par leur ferrure.

Le corps du dessus est, comme je viens de le dire, retenu en place par quatre clefs ; savoir, deux sur le derrière, & les deux autres de chaque côté, & le plus près du devant qu'il est possible, pour mieux retenir l'ébranlement de ce corps. Ces clefs *g, h*, Fig. 4 & 6, sont arrêtées à demeure dans les traverses de l'appui, ou, pour mieux dire, du corps du bas du Buffet, & passent au travers de la tablette d'appui, entrent dans les traverses du corps du haut, avec lesquelles on les cheville ordinairement au travers des traverses, ce qui est sujet à plusieurs difficultés, parce qu'il faut, chaque fois qu'on déplace un Buffet, repousser ces chevilles, ce qui est sujet à faire des éclats aux traverses, ou du moins à les gâter, sur-tout quand l'ouvrage est poli ou verni ; de plus, ces chevilles étant ainsi apparentes, peuvent aisément être repoussées, de sorte que l'on peut enlever le dessus du Buffet, & fouiller dedans malgré que les portes soient fermées, ce qu'il faut éviter ; c'est pourquoi je crois qu'il vaut mieux mettre à chaque clef & en dedans du Buffet, des chevilles de fer *i, i*, Fig. 4 & 6, lesquelles peuvent se retirer quand on le juge à propos, & on a soin de ne pas les faire passer au travers des traverses, ce qui obvie à tout inconvénient. On peut aussi, à la place des clefs chevillées, mettre en dedans du Buffet, des crochets de fer attachés sur les traverses du corps du haut, lesquels s'arrêtent dans des pitons à vis placés sur la tablette d'appui, ce qui, toutefois, ne dispense pas d'y mettre des clefs de 9 lignes de longueur au plus, afin de retenir l'écart extérieur du corps du dessus du Buffet.

Les Figures 7, 8 & 9 représentent la coupe du bas du Buffet au-dessus du
MENUISIER, III. Part. II. Sect. F 9

fond, lequel entre à rainure & languette dans le derrière & les côtés *Fig. 7 & 9*, & en embrevement dans la plinthe du devant, afin de servir de battement aux portes. *Voyez la Figure 8.*

La Figure 10 représente la coupe, ou, pour parler en terme d'Ouvrier, le plan du pied de derrière, lequel est évuidé pour affleurer avec les traverses de derrière & de côté.

La Figure 11 représente le plan d'un pied cornier C du Buffet, le pilastre ouvrant B, & le battant de porte A avec sa brisure, qui est placé au derrière de la moulure du pilastre, lequel est pris en plein bois pour lui donner plus de solidité. J'ai tracé autour de cette Figure le plan de la plinthe avec ses divers membres de moulures, lesquels ressortent à l'endroit du pied cornier, excepté la partie lisse qui tourne tout uniment, son ressort étant peu nécessaire, & faisant même mal dans une partie aussi petite que celle-ci, qui est sujette à être gâtée ou meurtrie.

La Figure 12 représente le plan du pied cornier du haut du Buffet avec le plan de la corniche & ses ressorts, qui ne regnent que dans la partie inférieure de son profil, & vont se perdre sous sa gorge ou larmier.

Les Buffets, tels que celui dont je viens de faire la description, ne sont, comme je l'ai dit plus haut, qu'à l'usage des personnes d'un état médiocre, mais aisées, lesquelles en décorent leur salle à manger. Pour ce qui est des gens du commun, ou, pour mieux dire, dont l'état ne permet pas de faire la dépense de ceux-ci, on fait d'autres petits Buffets moins grands & moins riches que ces derniers, qui n'ont que deux portes de largeur sans pilastres, & dont les panneaux de celles du haut sont supprimés & remplis par des treillis de fil de laiton, pour donner de l'air à l'intérieur de ces Buffets, qui servent en même temps de garde-manger. Les Buffets dont je parle, se font quelquefois très-propres & en bois de noyer ainsi que les premiers, mais le plus souvent de chêne ou de hêtre, afin qu'ils coûtent moins cher; mais de quelque manière qu'ils soient faits, & quelque sorte de bois qu'on y emploie, on doit toujours avoir soin de les faire propres & solides, ce qui se rencontre rarement à ces sortes d'ouvrages, où la propreté & la solidité sont le plus souvent très-négligées.

On fait encore d'autres Buffets à l'usage des Offices, lesquels ne sont autre chose que des faces d'Armoires séparées sur la hauteur par un appui saillant & rempli en dedans par des tablettes. Ces sortes de Buffets sont du ressort du Menuisier en bâtiment, & sont peu susceptibles de décoration, la solidité & la propreté étant ce qu'on y doit le plus rechercher. Quant à leurs proportions, on ne peut guère leur en assigner aucune, puisque c'est la grandeur de la pièce & le plus ou moins de besoin qui en décide; il n'y a guère que la hauteur des appuis qui doit toujours être la même.

On fait encore de petits bas de Buffets nommés aussi *Bas-d'Armoires*, & quelquefois *Bureaux*, lesquels sont construits à peu-près comme le bas des

SECT. II. Description des Commodes de toutes sortes , &c. 753
Buffets ordinaires , excepté que leurs tiroirs sont apparents , & que leurs portes
ouvrent du dessous de ces derniers , ainsi qu'aux petits Buffets servant de garde-
manger. Ces petits Bas de Buffets ou Bureaux étoient fort en usage il y a en-
viron 30 ans , du moins parmi les gens du commun ; mais présentement on
n'en fait presque plus que pour les salles à manger , dont j'ai parlé dans la
seconde Partie de mon Ouvrage , page 189 , où ces sortes de Buffets sont plu-
tôt considérés comme faisant partie de la décoration , que comme des Meubles ,
ainsi que je l'ai dit en son lieu.

PLANCHE
273.

A la place des petits Bas de Buffets ou Bureaux dont je viens de parler , on
a substitué une autre espece de Meubles , qui , quoique d'une forme à peu-près
semblable , different de ceux-ci en ce qu'au lieu de portes , leur devanture , &
par conséquent leur capacité , est remplie par des tiroirs placés les uns au-dessus
des autres. Ces especes de Meubles se nomment *Commodes* , peut-être à cause
de la facilité qu'on a d'y placer beaucoup de choses séparément les unes des
autres , ainsi que je vais l'expliquer dans la Section suivante.

S E C T I O N S E C O N D E .

Description des Commodes de toutes sortes ; de leurs formes , proportions & construction.

ON nomme *Commodes* , des Meubles dont la hauteur n'excede pas 2 pieds 8
à 2 pieds 10 pouces , & dont la capacité est remplie par des tiroirs au nombre
de trois ou quatre sur la hauteur ; c'est en quoi ils different des Bureaux fermés
à hauteur d'appui , dont on se servoit anciennement , auxquels on les a préférés à
cause de leurs tiroirs , qui , dans un même espace que ces derniers , donnent la
facilité de ferrer beaucoup plus de choses séparément , ce qui leur a fait donner
le nom de *Commodes* , sous lequel ces sortes de Meubles sont connus maintenant.

PLANCHE
274.

Les *Commodes* sont de deux especes ; savoir , celles dont toute la hauteur est
remplie de tiroirs , & celles qui n'en ont que jusqu'à un pied ou 18 pouces de
terre , à laquelle hauteur leurs pieds ou montants se terminent en pieds de biche ,
comme les pieds des Secrétaires & autres Meubles de cette espece.

Les *Commodes* de la premiere espece , c'est-à-dire les grandes , ainsi que
celles représentées *Fig. 1 , 2 , 3 , 4 & 5* , sont composées de trois rangs de
tiroirs ; savoir , deux par le bas qui occupent toute la largeur de la Commode ,
& d'un en haut , lequel est séparé en deux , & quelquefois même en trois sur
la largeur , ce qui est cependant rare. Quand les *Commodes* ont plus de trois
rangs de tiroirs sur la hauteur , elles prennent alors le nom de *Garde-robes* , &
ont quelquefois 3 pieds de hauteur.

Le coffre ou bâtis de la Commode est composé , comme les Armoires dont
j'ai parlé ci-devant , de quatre pieds ou montants , de traverses & de panneaux de

côté, d'un derriere d'assemblage, & par-devant de traverses qui servent à porter les tiroirs ainsi que les fonds, qui sont assemblés à rainures & languettes dans ces traverses, au-dessus desquels elles affleurent, comme on peut le voir aux *Fig. 3 & 4*, qui représentent la coupe de la Commode tant sur la largeur que sur la profondeur. Le fond du bas de la Commode entre à rainure & languette au pourtour de son bâtis à l'ordinaire; & les autres, qu'on nomme *faux-fonds*, entrent par les bouts dans des coulisseaux qui sont assemblés dans les pieds de la Commode, & qui doivent être d'une largeur suffisante pour qu'ils affleurent au nud du dedans des pieds, pour contenir les tiroirs lorsqu'on les ouvre ou qu'on les ferme, & qu'en même temps ces coulisseaux viennent joindre contre les panneaux de côté ainsi que la *Fig. 3*, afin qu'ils les soutiennent, & qu'un tiroir étant ouvert, la poussière ne puisse pas pénétrer dans ceux de dessous. Il faut aussi avoir la même attention pour le derriere de ces fonds, qu'il est nécessaire de faire bien joindre contre le derriere, & de faire même entrer à rainure d'environ deux lignes dans l'épaisseur des montants, afin que ces derniers les soutiennent sur leur longueur, où ils sont d'autant plus sujets à ployer, qu'on ne leur donne qu'environ 6 lignes d'épaisseur, afin de rendre le Meuble plus léger; ou bien si le derriere est à panneaux arrasés, comme à la *Fig. 5*, (ce qui est la meilleure maniere de les faire à ces sortes de Meubles,) d'y faire des rainures au travers pour recevoir les fonds, en observant de les faire très-peu profondes pour ne pas affoiblir les panneaux, ce qu'on pourroit encore éviter en les couchant, & en mettant au derriere des Commodes, des traverses à la rencontre de chaque faux-fonds.

Le dessus des Commodes se fait ordinairement d'un seul ou de deux morceaux de noyer joints ensemble & attachés sur le bâtis avec des chevilles, ce qui, à mon avis, est d'un assez mauvais usage, parce que quelque sec que soit le bois, il n'est guere possible qu'il ne fasse quelque effet, n'étant pas emboîté, ce qui arrive assez communément; de plus, cette maniere de l'arrêter me paroît peu solide, vu que rien n'est si facile que de lever un dessus ainsi attaché, & de fouiller du moins dans les tiroirs du haut; c'est pourquoi je crois qu'il est nécessaire d'emboîter les dessus des Commodes à bois de fil, & d'y coller plusieurs clefs en dessous, qui entrent dans les traverses du pourtour où on les chevilleroit en dedans de la Commode, ainsi que je l'ai recommandé en parlant des Buffets, *page 751*.

Il y a des Commodes dont le dessus est de marbre; dans ce cas on y met un double fond en dessous à l'ordinaire, ce qui ne souffre pas de difficulté.

Les tiroirs des Commodes se construisent de la même maniere que ceux des Bureaux dont j'ai parlé plus haut; c'est pourquoi je n'entrerai dans aucun détail à ce sujet. Tout ce que je puis recommander, c'est de les assembler le plus solidement possible, de disposer leurs fonds à bois de travers, & de les assembler dans leurs bâtis à rainure & languette, quoique la coutume soit de ne les mettre qu'à feuillure, comme je l'ai fait à la *Fig. 10*. J'ai

SECT. II. Description des Commodes de toutes sortes, &c. 753

J'ai dit plus haut que le premier rang des tiroirs d'une Commode, étoit divisé en deux sur la largeur, au milieu desquels étoit un montant ou petit tiroir; dans ce dernier cas, ce tiroir est quelquefois ouvrant & se ferme à clef comme les autres, soit avec la même clef ou une autre d'une forme différente, afin que ce tiroir soit plus sûrement fermé; alors il ne peut s'ouvrir que les deux autres ne soient hors de leur place, à moins qu'on ne lui fasse un bâtis qui serve de battement aux deux autres, ce qui arrive rarement.

PLANCHE
274

Quelquefois les tiroirs du milieu des Commodes ne se tirent pas, mais se glissent de côté, & sont retenus en place par le moyen d'une languette saillante qui entre dans la tête du tiroir, tant en dessus qu'en dessous. Quand les tiroirs dont je parle sont disposés de la sorte, on n'y met pas de serrure, se contentant de celle du tiroir du côté duquel celui-ci ouvre, & en y mettant quelquefois un petit pêne ou verrouil à ressort en dessous, pour empêcher de l'ouvrir quand même le tiroir de côté seroit ouvert, ce qui est assez sûr, mais encore moins qu'une bonne serrure, ces sortes de fermetures secrettes ne pouvant guere l'être longtemps, vu que ce sont des secrets connus de tout le monde. Voyez les Fig. 5 & 6, qui représentent le plan d'une Commode, pris à la hauteur du petit tiroir; & la Fig. 6, qui représente plus en grand la coupe de ce même tiroir disposé comme je viens de l'expliquer.

Les Commodes sont quelquefois très-richement ornées, sur-tout quand elles sont recouvertes de placage & de marqueterie, comme je l'expliquerai en son lieu; mais quand elles le sont en bois ordinaire, comme le noyer & autres, elles sont décorées comme le représente la Fig. 1, cote A. Cependant je crois qu'on pourroit très-bien ravalier les têtes des tiroirs, comme je l'ai fait à cette même Figure, cote B, ce qui, à mon avis, seroit mieux que de la première manière, à condition toutefois que les moulures seroient très-douces & auroient peu de relief, ce qu'il est, en général, bon d'observer à toutes sortes de Meubles. Voyez les Fig. 7, 8, 9 & 10, qui représentent les deux manières d'orner les têtes des tiroirs tant en face qu'en profil.

La hauteur des Commodes ordinaires est, comme je l'ai dit plus haut, de 2 pieds 8 à 10 pouces, sur 3 pieds 6 à 3 pieds 9 pouces de largeur, & 18 à 20 pouces de profondeur. On en fait de plus petites, du moins pour la largeur & la profondeur; car pour ce qui est de leur hauteur, elle ne peut jamais varier, vu que c'est celle du lambris d'appui des appartements (d'une grandeur ordinaire,) au-dessus duquel il faut qu'elles aillent.

Les Commodes sont ordinairement cintrées sur le plan, ainsi qu'aux Fig. 1 & 5, Pl. 274, ou simplement bombées, comme la Fig. 1, cote A. Quelquefois on les fait aussi cintrées sur le côté, comme à cette même Figure, cote B, mais cela est très-rare à présent, quoique cette forme soit assez bonne; elle n'est plus guere à la mode depuis qu'on a adopté les formes quartées pour tout

PLANCHE
275

ce qui s'appelle ouvrages faits à la grecque. *Voyez la Fig. 3*, cote *C & D*, qui représente deux différents plans de Commodes dans le goût actuel.

PLANCHE
275.

Les Commodes sont quelquefois cintrées sur l'élévation, comme le représente la *Fig. 2*, soit en suivant le contour plein de cette figure, ou seulement celui indiqué par des lignes ponctuées ou quelqu'autres à peu-près semblables, qui ont fait donner aux Commodes cintrées de cette façon, le nom de *Commodes en tombeau*, lesquelles sont pour l'ordinaire revêtues de placage; mais elles sont peu à la mode à présent, où, comme je viens de le dire, le goût des formes droites a prévalu sur tout autre, non-seulement dans la décoration extérieure & intérieure de nos édifices quelconques, mais encore dans celle des Meubles & même des habits, comme si chacune de ces choses, quoique très-différentes entr'elles, devoient se ressembler dans le genre, ou, pour mieux dire, la forme de leur décoration.

Les petites Commodes ne different de celles dont je viens de parler, que par leur grandeur & par le nombre de leurs tiroirs, lequel est réduit à deux sur la hauteur; de sorte que l'espace qui reste entre celui du bas & le plancher, reste vuide & est porté par des pieds de biche ou de telle autre forme qu'on le juge à propos, ainsi qu'à la *Fig. 4*, cote *E*. Quelquefois on ne fait point de tiroirs apparents à ces fortes de Commodes, mais on en décore la face par un panneau, comme à cette même Figure, cote *F*, lequel ouvre dans les moulures du haut & du bas, & dans le milieu de sa largeur, ce qui, à mon avis, fait un très-mauvais effet, parce que quelque bien fait que soit le joint, il paroît toujours, & indique la séparation des tiroirs qu'on veut cacher, je ne sai d'ailleurs pour quelle raison, vu qu'il est très-naturel qu'ils soient apparents, & n'y ayant, à ce qu'il me semble, que très-peu d'adresse à faire des choses dont la forme & la décoration sont opposées à leur usage.

Les Ecoinçons sont de petits Meubles d'une forme & d'une décoration quelquefois semblables aux petites Commodes dont je viens de parler, ou bien aux Bureaux fermés, ainsi que les *Fig. 5 & 8*; de quelque espece qu'ils soient, ils sont toujours d'une forme triangulaire par leur plan, ainsi que leur nom l'indique; & il vaut mieux les fermer avec des portes, comme à la *Fig. 5*, que d'y mettre des tiroirs, dont la forme triangulaire les rend peu solides, ou, pour mieux dire, les expose à se renverser lorsqu'on les tire dehors. Les Ecoinçons se construisent de la même maniere que les Commodes & les Bas de Buffets dont j'ai parlé ci-dessus; c'est pourquoi je ne m'étendrai pas davantage à ce sujet. Quant à leur hauteur, c'est la même chose qu'aux Commodes, sur 18 à 20 pouces de largeur, prise sur un de leurs côtés; cependant quand on les fait exprès pour un appartement, il est bon de conformer la largeur des Ecoinçons dont je parle, avec la place où ils doivent être posés, afin qu'ils n'anticipent point sur les chambranles tant des croisées que des portes. Il faut aussi, lorsqu'on fait des

SECT. II. Description des Commodes de toutes sortes, &c. 757

Ecoinçons pour les appartements, prendre garde si les angles qu'ils doivent remplir sont droits, ou s'ils sont aigus ou obtus, parce qu'alors il faudroit s'y conformer dans la construction des Ecoinçons, qui doivent être par leur plan d'un angle égal à celui de la place dans laquelle ils sont posés.

PLANCHE
275.

Les Chiffonnières représentées *Fig. 7, 8, 9 & 10*, sont des espèces de petites Commodes, ou, pour mieux dire, de petites Tables à l'usage des Dames, dont elles se servent lorsqu'elles travaillent, soit à coudre ou à broder. Ces Tables ont deux ou trois tiroirs placés au-dessous de leur dessus, dont l'ouverture se fait par-devant, ou, ce qui est mieux, par le côté de la Table, afin de ne point nuire à celles qui en sont usage. Le dernier de ces tiroirs, ou, pour mieux dire, celui du haut, est disposé pour y mettre un encrier ainsi qu'aux Secrétaires, & on garnit aussi quelquefois le dessus de ces Tables avec du maroquin, comme aux Tables à écrire dont j'ai parlé ci-dessus. A 5 ou 6 pouces du bas des pieds des Chiffonnières, est placée une tablette assemblée avec les quatre pieds dont elle retient l'écart. Cette tablette est garnie d'un rebord au pourtour pour retenir ce qu'on y place, ce qu'on doit aussi observer au dessus de la Table, à l'exception qu'on ne doit y mettre des rebords que de trois côtés, & laisser le devant libre.

La hauteur ordinaire des Chiffonnières doit être d'environ 2 pieds, sur 12 ou 15 pouces de longueur, & 9 à 12 pouces de largeur: on en fait de beaucoup plus petites; mais elles ne peuvent guère servir qu'à des enfants, à l'usage desquels elles doivent plutôt être considérées comme un jouet, que comme une chose utile.

Il y a des Chiffonnières auxquelles on adapte un écran par derrière, pour s'en servir l'hiver & n'être pas incommodé par le feu. Elles n'ont rien de différent de celles dont je viens de parler, que deux coulisseaux qu'on y attache pour retenir l'écran en place.

Ces sortes de Meubles se construisent le plus légèrement qu'il est possible, & il est bon, pour les rendre d'un usage plus commode, de mettre des roulettes de cuivre sous leurs pieds, ainsi qu'à toutes les autres Tables dont j'ai parlé ci-dessus, où cette précaution est très-bonne, tant pour les changer de place plus aisément, que pour empêcher que leurs pieds ne se fatiguent & même ne se cassent, comme il arrive quelquefois lorsqu'on tire ces Tables pour les changer d'un lieu à un autre.

La dernière espèce de Meubles fermés & dont on fait usage actuellement, sont les Secrétaires ou Bureaux en forme d'Armoires, lesquels servent à la fois de Coffres-forts, de Secrétaires, & même de Commodes, selon qu'on le juge à propos. Le bâtis de ces sortes de Meubles se construit à peu-près comme ceux des Armoires, comme on peut le voir aux *Fig. 1, 2, 4, 5 & 6*, & a de hauteur environ 4 pieds, sur 2 pieds & demi à 3 pieds de largeur, & 12 à 15 pouces de profondeur.

PLANCHE
276.

Leur face principale, *Fig. 1*, est composée de quatre portes, dont les deux du bas ouvrent à l'ordinaire, c'est-à-dire, verticalement; & les deux autres du haut, lesquelles tiennent ensemble, & sont par conséquent feintes, se rabattent horizontalement pour servir de Table à écrire, quand on veut faire usage de ce meuble comme d'un Secrétaire, ainsi que le représente la *Fig. 2*. Au-dessus des portes, c'est-à-dire, immédiatement au-dessous de la corniche, est placé un tiroir qui ouvre de toute la largeur, & dont l'ouverture se fait soit dans le dégagement des moulures ou au nud des champs, comme je l'ai observé ici; quelquefois le haut de ces especes de Meubles, au lieu d'être couronné par une cymaise, comme aux *Fig. 1, 2 & 6*, est terminé en forme d'amortissement, comme le représente la *Fig. 3*, ce qui fait assez bien, sur-tout quand ces Meubles sont placés dans un cabinet, & servent à porter soit des sphares, des bustes, &c; ce qui n'empêche pas d'y mettre des tiroirs qui suivent à l'extérieur le contour de l'amortissement ou couronnement. Quelquefois le dessus de ces Secrétaires est couvert par une tablette de marbre, ce qui ne change rien à leur construction, comme je l'ai expliqué en parlant des Commodes. On incline aussi le dessus des Secrétaires ou Bureaux dont je fais la description, en forme de pupitres, afin qu'étant debout, on puisse écrire commodément dessus, ce qui alors empêche d'y mettre des tiroirs par le haut, & diminue de la hauteur du Meuble, qui alors ne peut guere avoir que 3 pieds & demi du devant, afin qu'une personne d'une taille ordinaire puisse commodément en faire usage.

Dans le bas de l'intérieur des Meubles dont je parle, est placé un caisson d'environ un pied de haut, qui contient deux rangs de tiroirs sur la hauteur; lesquels ouvrent de toute la largeur, comme aux Commodes ordinaires, ou bien sont séparés en deux comme à la *Fig. 6*. Quelquefois ces tiroirs ne sont que feints, soit en tout ou en partie, ou la devanture du caisson s'ouvre par-devant en forme d'Armoire, ou par-dessus, ce qui est plus commode, quand ce caisson sert de Coffre-fort. De quelque maniere que ce soit, il faut que ce dernier soit très-solidement construit, & ferme, comme je l'ai dit plus haut, un coffre à part, tant sur le derriere que par les côtés, & qui soit cependant arrêté solidement avec le reste du bâtis.

La partie supérieure du Meuble est remplie, au-dessus de la table à écrire, par un serre-papiers, comme aux autres Secrétaires, lequel est composé d'un caisson qui contient deux rangs de tiroirs placés de chaque côté, & dont le milieu est rempli par un autre petit caisson *A*, *Fig. 2 & 6*, qui entre dans le grand le plus juste possible, lequel petit caisson sert non-seulement à placer différents papiers, mais encore à cacher de petits tiroirs *B, B*, *Fig. 2*, & à fermer la cave *C*, même figure. *Voyez les Fig. 2, 5 & 6*, où le serre-papiers est marqué en coupe, en plan & en élévation, ainsi que tout le reste du Meuble dont je fais la description, sur laquelle je ne m'étendrai pas davantage, vu que l'inspection seule doit suffire,

SECT. II. Description des Commodes de toutes sortes, &c. 759
suffire, après ce que j'en ai dit ci-devant, en parlant des autres Meubles, dont la construction est peu différente de ceux dont je parle.

PLANCHE
276.

L'abattant ou tablette d'appui se place de manière que quand il est abaissé, le dessus soit à 26 pouces de hauteur; & on doit le disposer de façon que quand il est ouvert, il vienne joindre le dessous du ferre-papiers, qui lui sert de point d'appui, qui, s'il n'est pas suffisant pour soutenir le poids de l'abattant, en soulage cependant beaucoup la ferrure. *Voy. la Fig. 7*, où j'ai marqué plus en grand la coupe de l'abattant tant ouvert que fermé, ainsi que la coupe de la cymaise, laquelle est fouillée intérieurement pour faciliter la révolution de l'abattant, & qui sert en même temps de devant à la cave de dessous le ferre-papiers.

L'abattant roule sur deux axes ou pivots placés aux points *a, a*, *Fig. 7* & *8*, & sont retenus par des tirants de fer placés aux deux côtés, comme aux autres Secrétaires; cependant je crois qu'on pourroit s'en passer, en plaçant aux deux côtés de l'abattant des équerres de fer *c, d, e*, *Fig. 7*, dont la branche saillante, lorsque l'abattant seroit ouvert, viendroit s'appuyer contre les côtés du ferre-papiers, ou, pour mieux dire, en dessous, dans des ravalements pratiqués à cet effet, & qui, lorsqu'il seroit fermé, se trouveroient cachés derrière le pied ou montant du bâtis, ce que j'ai indiqué par les arcs ponctués *ef* & *cg*.

Les Secrétaires en forme d'Armoire sont fort à la mode à présent; on en fait de très-grands & d'une décoration très-riche, tant pour le choix de la matière que pour les ornements qu'on y ajoute. Mais de quelque manière qu'ils soient faits, ils ne sortent guère de la forme sous laquelle je les ai représentés ici, ce qui est la même chose qu'aux autres espèces de Meubles, dont la description a fait l'objet de cette Partie de mon Ouvrage; ayant toujours eu plus d'égard à la forme & à la bonne construction de chacun d'eux (relativement à leurs différents usages), qu'à leur décoration, qui, comme je l'ai déjà dit, est assez arbitraire & susceptible de beaucoup de changements; c'est pourquoi je n'ai pas donné un grand nombre d'exemples de ces différentes décorations, me contentant de celles qui m'ont paru absolument nécessaires pour instruire les Menuisiers, & pour laisser à la postérité un tableau raccourci des usages & du luxe de notre siècle. Au reste, quelque soin que j'aie pris pour rendre la description des Meubles la plus succincte qu'il m'a été possible, je n'ai pas pu faire autrement que de passer beaucoup au-delà des bornes que je m'étois prescrites au commencement, non-seulement de tout mon Ouvrage, mais même de cette Partie, laquelle est devenue très-considérable, vu la grande quantité des objets qui y sont détaillés; de sorte que, sans m'être trop étendu sur chacun d'eux en particulier, & après avoir, autant que je l'ai pu, généralisé les préceptes & les démonstrations, sans cependant faire tort à l'Ouvrage, j'ai été obligé, non pas de l'augmenter, mais de le faire beaucoup plus considérable que je ne me l'étois

imaginé ; & cependant il ne peut pas l'être moins, ainsi qu'on en a pu juger, pour peu qu'on l'ait examiné avec quelque attention (*).

(*) Il sera fort aisé de se convaincre de ce que j'avance ici, si on veut observer que l'Art du Menuisier est, sans contredit, le plus étendu des Arts mécaniques, tant pour les différentes especes de Menuiserie, que pour la multitude des ouvrages appartenants à chaque espece de Menuiserie, ce qui demande quantité de connoissances distinctes les unes des autres ; de sorte que l'Art du Menuisier peut & doit même être regardé comme six Arts connus sous le même nom, mais tous différens les uns des autres ; savoir, l'Art du Menuisier de Bâtiment, qui est très-considerable ; l'Art du Menuisier en Voitures ; l'Art du Menuisier en Meubles, qui est séparé en deux classes distinctes l'une de l'autre ; l'Art du Menuisier Ebéniste, qui embrasse non-seulement la connoissance du choix & de l'emploi des bois, mais encore celle de différens métaux & autres substances tant minérales que végétales, & l'usage même du Tour & de la lime ; l'Art du Treillageur ou Menuisier des Jardins, qui fait encore une classe à part, sans compter l'Art du Trait, nécessaire à diverses sortes de Menuiserie, dont le détail a fait l'objet de plus de la moitié de la

seconde Partie de cet Ouvrage. Cette observation est d'aurant plus naturelle, que c'est le seul Art qui, sous le même nom, se rapporte à tant d'objets différens ; car, exception faite de la Charpente, l'Art du Menuisier embrasse tout ce qui a rapport à l'emploi des bois ; au lieu que les Arts qui ont pour objet l'emploi des métaux, prennent différens noms, quoiqu'employant la même matiere. Car, sans parler de l'exploitation des Mines & des Forges à fer, les Ouvriers qui emploient ce métal, sont connus sous différens noms, comme les Maréchaux des deux especes, les Serruriers aussi de deux especes, les Taillandiers, les Ferblantiers, les Couteliers, les Cloutiers, & même les Horlogers, ceux qui font les Instruments de mathématiques, & quantité d'autres qui font autant d'Arts séparés & distincts les uns des autres, dont la description, s'ils étoient réunis en un seul & même Art, contiendrait plus de dix à douze volumes, supposé qu'ils fussent traités selon les intentions de l'Académie Royale des Sciences, c'est-à-dire, avec la précision & toute l'étendue convenable à chacun d'eux.

Fin de l'Art du Menuisier en Meubles.



T A B L E

DES CHAPITRES ET ARTICLES

D E L A

MENUISERIE EN MEUBLES.

SECONDE SECTION DE LA TROISIEME PARTIE DE L'ART DU MENUISIER.

<p>CHAPITRE CINQUIEME. <i>De la Menuiserie en Meubles en général, & ses différentes especes.</i> Page 600</p> <p>SECTION PREMIERE. <i>Des Outils & des Bois propres aux Meubles.</i> 602</p> <p>§. I. <i>Des anciens Meubles en général.</i> 604</p> <p>§. II. <i>Des différentes especes de Sièges d'usage à présent.</i> 608</p> <p>SECTION II. <i>Description des Ployants, Tabourets, Banquettes, &c; de leurs formes, proportions & construction.</i> 610</p> <p>SECTION III. <i>Description de toutes sortes de Chaises; de leurs décorations, formes, proportions & construction.</i> 614</p> <p>§. I. <i>Maniere de disposer les Sièges pour recevoir les garnitures d'étoffes.</i> 622</p> <p>SECTION IV. <i>De la Garniture des Sièges avec la Canne, & de l'Art du Cannier en général.</i> 624</p> <p>§. I. <i>De la maniere de disposer les Sièges pour recevoir la Canne.</i> 625</p> <p>§. II. <i>Du choix de la Canne; de la maniere de la fendre; & des Outils du Cannier.</i> 628</p> <p>§. III. <i>De la maniere de garnir les Sièges de Canne; & les diverses opérations du Cannier.</i> 631</p> <p>CHAPITRE VI. <i>Description de toutes sortes de Fauteuils; leurs formes, proportions & construction.</i> 634</p> <p>SECTION I. <i>Description de tous les grands Sièges, comme les Canapés, Sofas, Ottomanes, &c; de leurs différentes formes, proportions & construction.</i> 650</p> <p>SECTION II. <i>Description des Sièges d'appartements privés, comme les Baignoires, les demi-Baignoires, les Bidets, les Chaises de commodité, &c.</i> 660</p> <p>CHAPITRE VII. <i>Des Lits en général; leurs différentes especes.</i> 665</p> <p>SECTION I. <i>Description des Lits à la Françoisise; de leurs formes, proportions & construction.</i> 666</p>	<p>§. I. <i>Des Ciels de Lits, appelés communément Pavillons ou Impériales; de leurs formes & construction.</i> Page 673</p> <p>SECTION II. <i>Description des Lits à la Polonoise; leurs proportions, formes & décoration.</i> 681</p> <p>SECTION III. <i>Description des différentes especes de Lits de campagne; leurs formes & construction.</i> 685</p> <p>SECTION IV. <i>Description des Lits de repos; des Berceaux & Lits d'enfants.</i> 691</p> <p>CHAPITRE VIII. <i>Des Tables en général; de leurs différentes especes.</i> 694</p> <p>SECTION I. <i>Des Tables à manger; de leurs différentes formes & construction.</i> 699</p> <p>SECTION II. <i>Des Tables à jouer; de leurs différentes especes, formes & construction.</i> 703</p> <p>§. I. <i>Description d'un Eillard; de sa forme, proportion & construction.</i> Ibid.</p> <p>§. II. <i>Description des petites Tables de Jeu; de leurs formes, proportions & construction.</i> 712</p> <p>SECTION III. <i>Des Tables à écrire de toutes sortes; de leurs formes, proportions & construction.</i> 720</p> <p>§. I. <i>Description des Tables de Toilette, des Tables de nuit & autres; de leurs formes & proportions.</i> 739</p> <p>§. II. <i>Description des Ecrans & des Paravents; de leurs formes & proportions.</i> 741</p> <p>CHAPITRE IX. <i>Des Meubles fermés en général, connus sous le nom de gros Meubles.</i> 743</p> <p>SECTION I. <i>Description des Armoires; de leurs décorations, proportions & construction.</i> 744</p> <p>§. I. <i>Description des Buffets; de leurs formes, proportions, décoration & construction.</i> 749</p> <p>SECTION II. <i>Description des Commodes de toutes sortes; de leurs formes, proportions & construction.</i> 753</p>
---	---

Fin de la Table de la Menuiserie en Meubles.

EXTRAIT DES REGISTRES
DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES.

Du 8 Juillet 1772.

MONSIEUR DUHAMEL qui avoit été nommé pour examiner la Seconde Section de la Troisième Partie de L'ART DU MENUISIER, par M. ROUBO, en ayant fait son rapport, l'Académie a jugé que cette suite de l'Art, traitée avec le même soin que les Parties précédentes, étoit digne de paroître comme elles sous son approbation : en foi de quoi j'ai signé le présent Certificat. A Paris, le 26 Juillet 1772.

GRANDJEAN DE FOUCHY,
Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences.

Fautes à corriger.

PAGE 619, ligne 8, ou; lisez : &.

Page 659, ligne 1, au commencement, ajoutez : perpendiculaire.

Page 685, ligne 8, qu'on peut le voir; lisez : qu'on l'a pu voir.

Page 715, au titre, §. I. lisez : §. II.

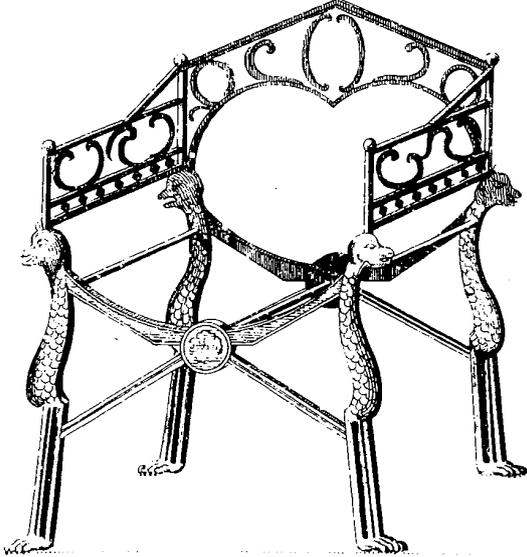
Ibid. ligne 1, tiroirs sans les coulisses; lisez : tiroir dans les coulisses.

Au commencement de la page 735, ajoutez : deux ou trois sur la hauteur, & dont le milieu est occupé par une ou deux.

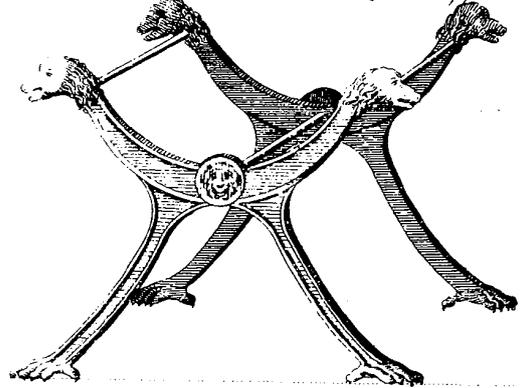
ELEVATIONS DE PLUSIEURS SIEGES ANCIENS.

Pl. 222.

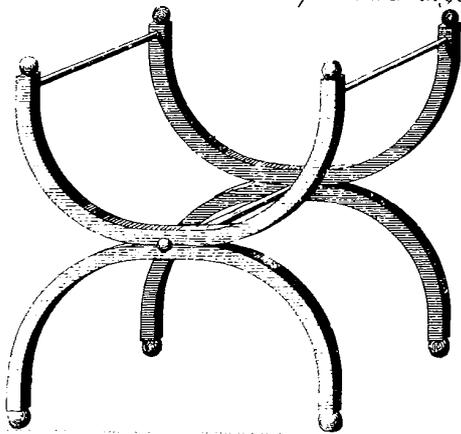
siège de Dagobert en 630.



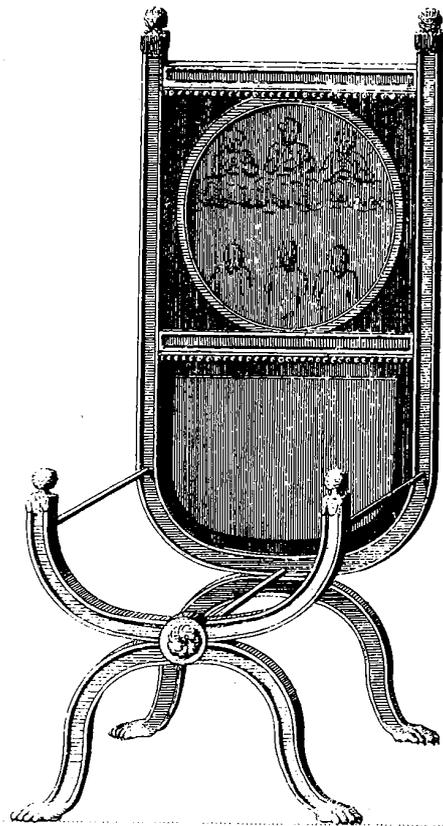
siège de Charlemagne en 771.



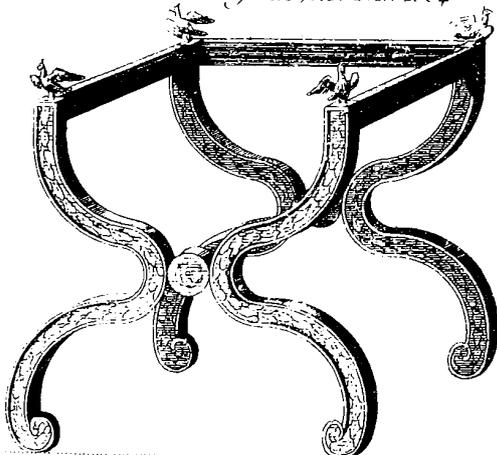
Chaise d'un particulier en 900.



siège de Charle 7. en 1422.



siège de Jean 2. en 1364.



Echelle de 1 2 3 4 5 6 Pieds

ELEVATIONS DE PLUSIEURS SIEGES MODERNES.

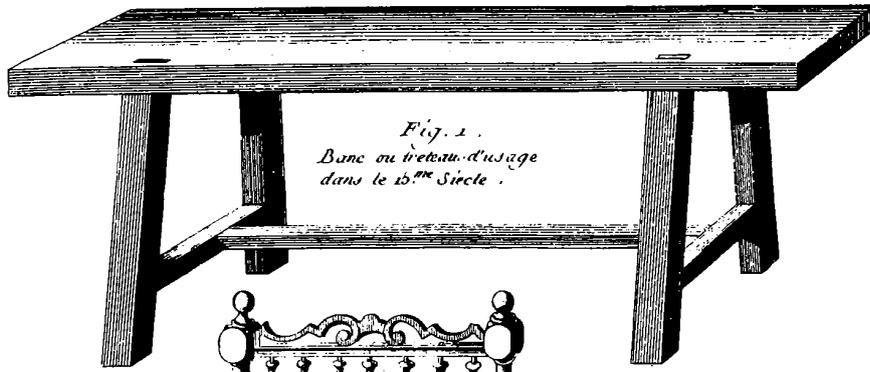


Fig. 1.
Banc ou tréteau d'usage
dans le 15.ème Siècle.

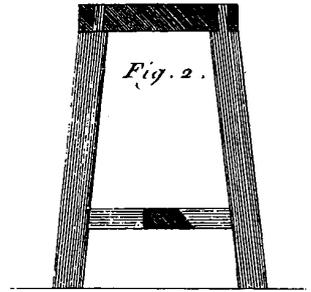


Fig. 2.

Fig. 3.
Chaise d'usage
vers l'an 1680.

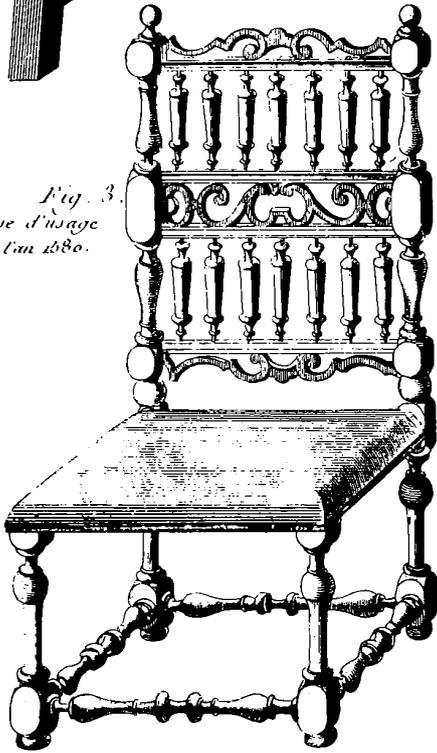


Fig. 4.
Chaise d'usage
vers l'an 1650.

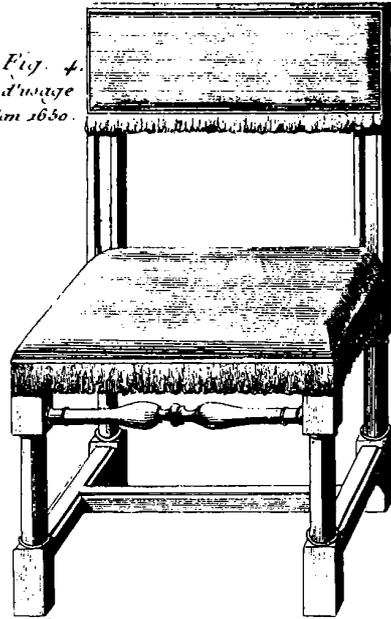


Fig. 5.
Chaise d'usage
vers l'an 1700.

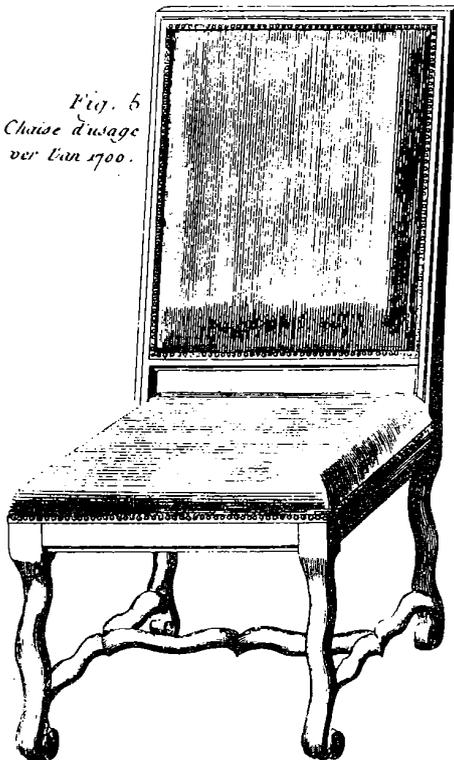
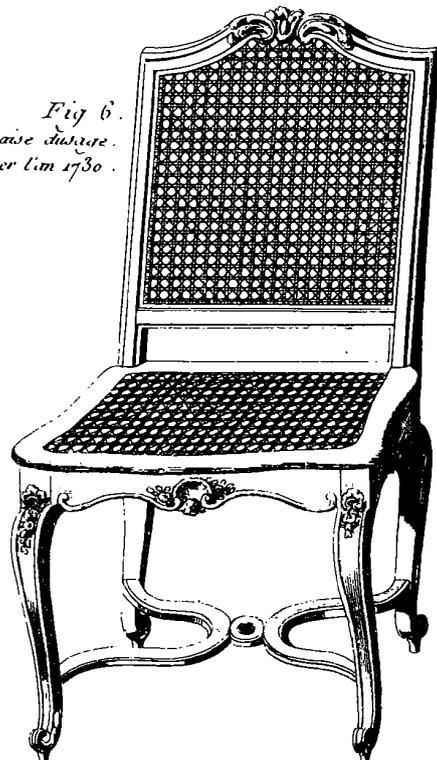
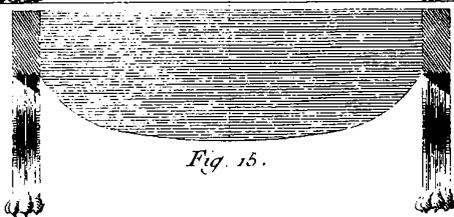
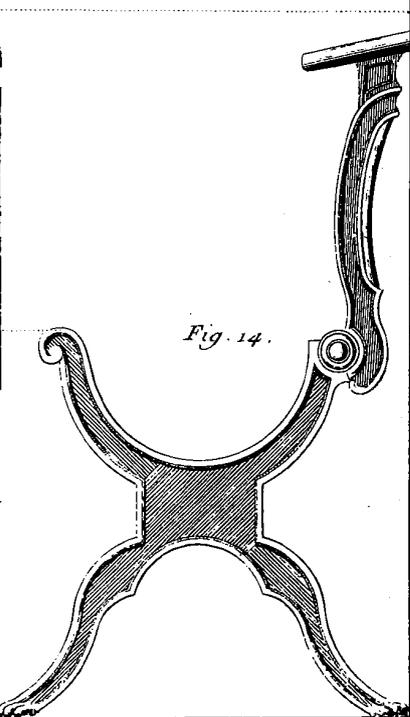
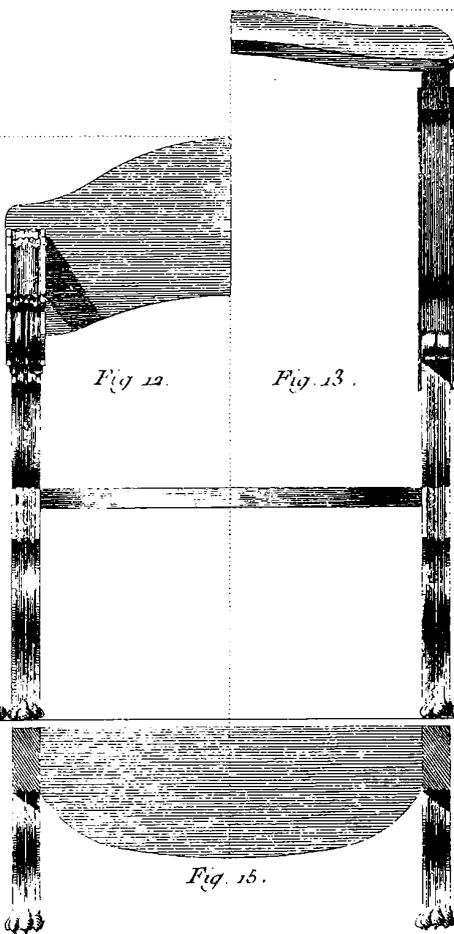
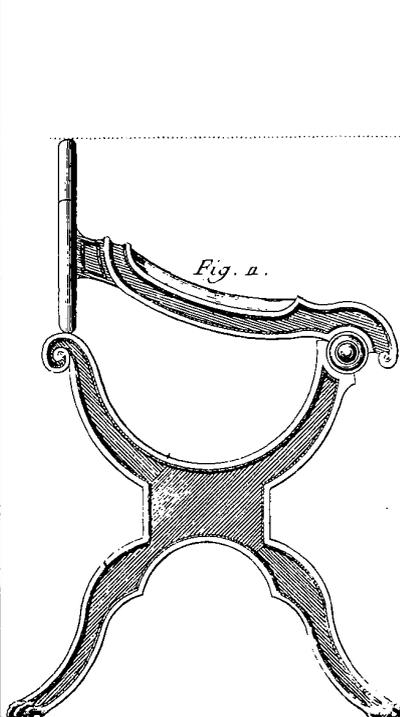
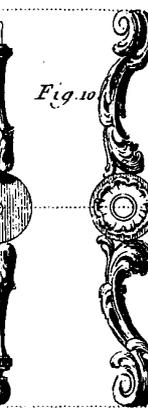
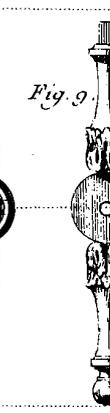
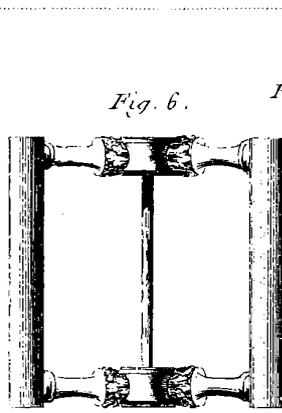
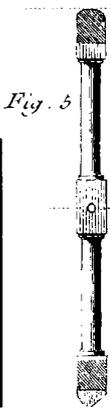
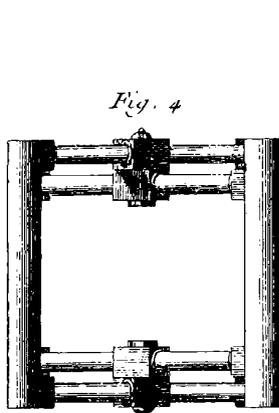
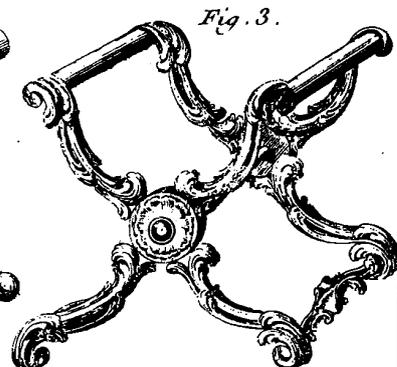
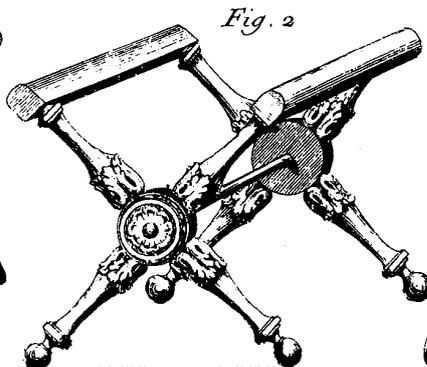
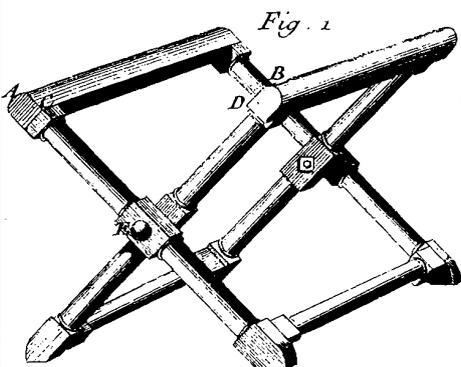


Fig. 6.
Chaise d'usage.
vers l'an 1730.



Echelle de 1 2 3 4 Pieds.

DIVERSES SORTES DE PLOYANTS AVEC LEURS DÉVELOPPEMENTS. Pl. 224.



Echelle de 1 2 3 4 Pieds.

PLANS ET ÉLEVATIONS DE DIFFÉRENTES sortes de Tabourets et de Banquettes.

Fig. 1.

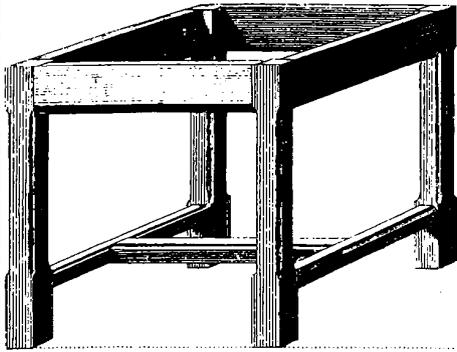


Fig. 2.

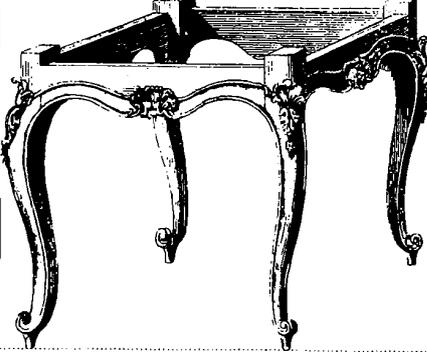


Fig. 3.

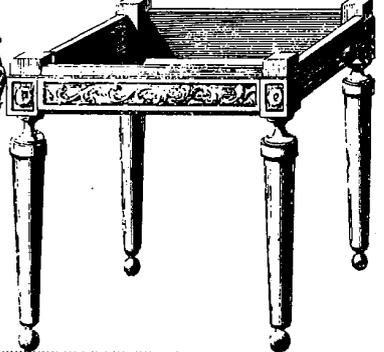


Fig. 4.

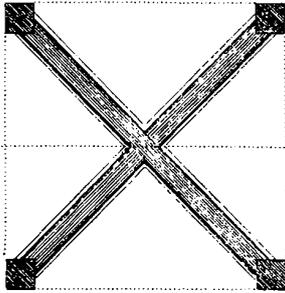


Fig. 5.

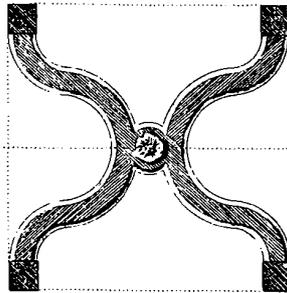


Fig. 6.

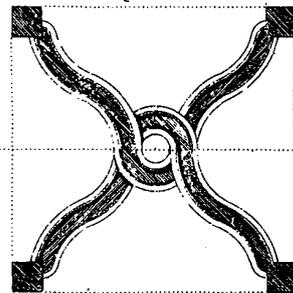


Fig. 7.

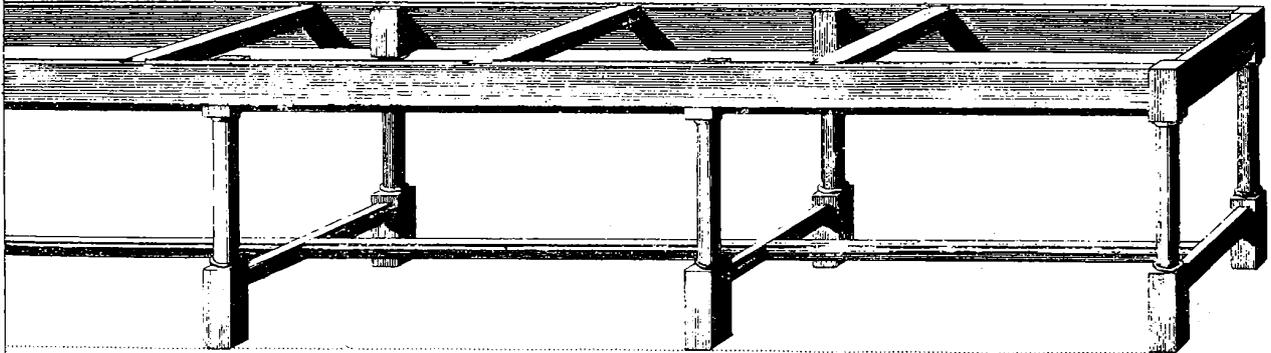
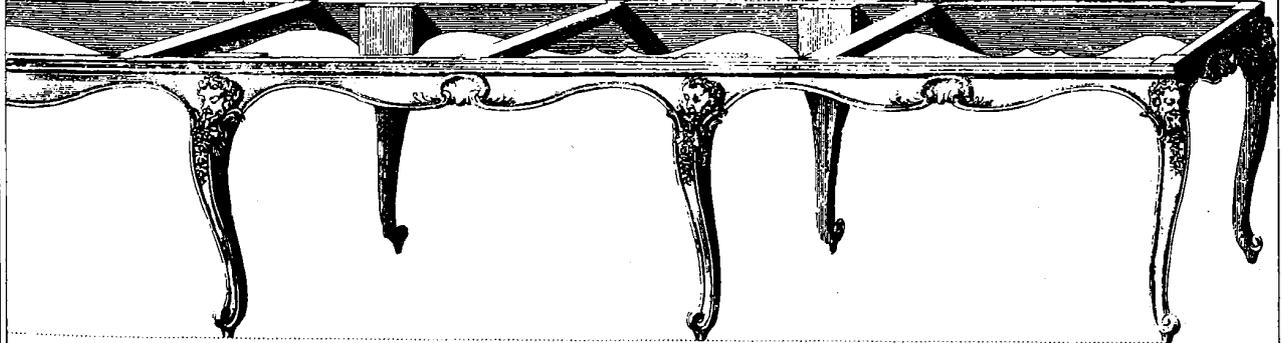


Fig. 8.



Échelle de 1 2 3 4 Pieds

PLAN COUPES ET ELEVATIONS D'UNE CHAISE A LA REINE. Pl. 226.

Fig. 1.

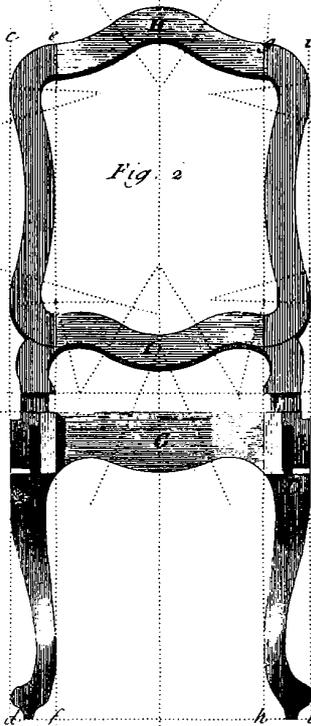


Fig. 2.

Fig. 3.



Fig. 4.

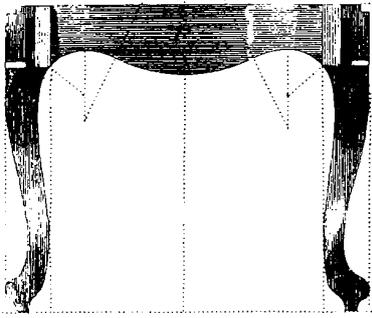


Fig. 5.

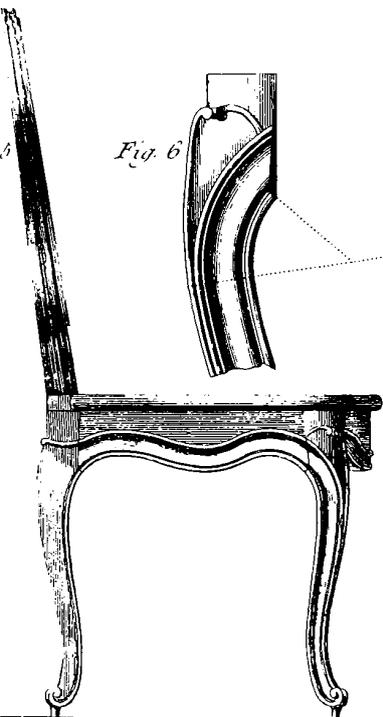


Fig. 6.



Fig. 7.

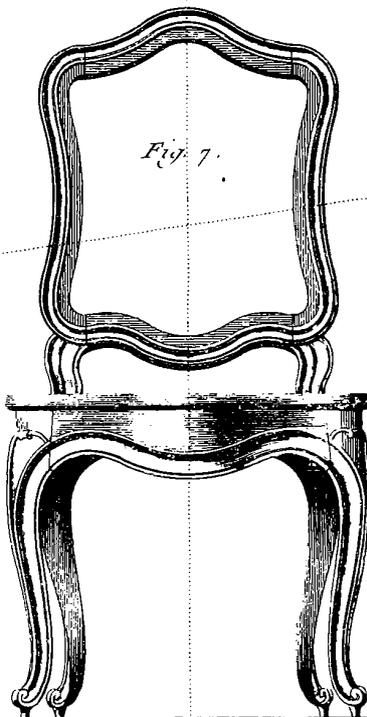


Fig. 8.

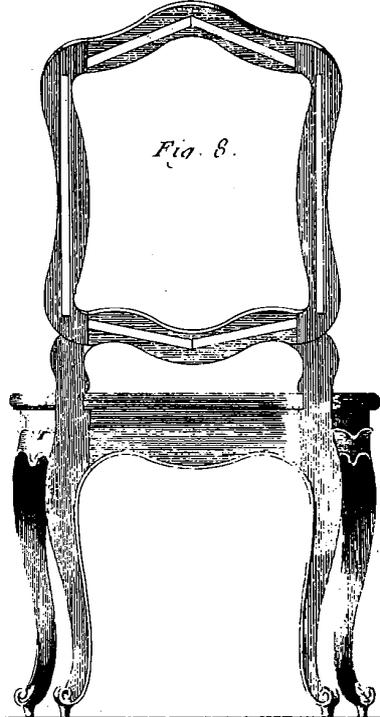


Fig. 9.

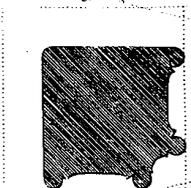


Fig. 10.

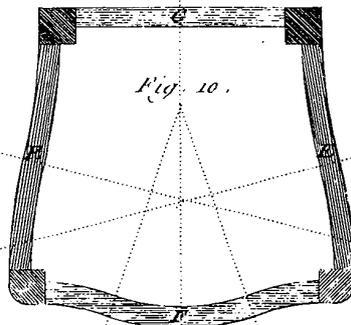
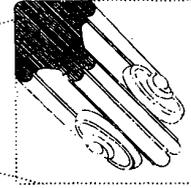


Fig. 11.



Echelle de 1 2 3 Pieds.

MANIERE DE CONSTRUIRE LES PIEDS DE BICHES, et de disposer les Sieges pour recevoir les Garnitures de toïlle.

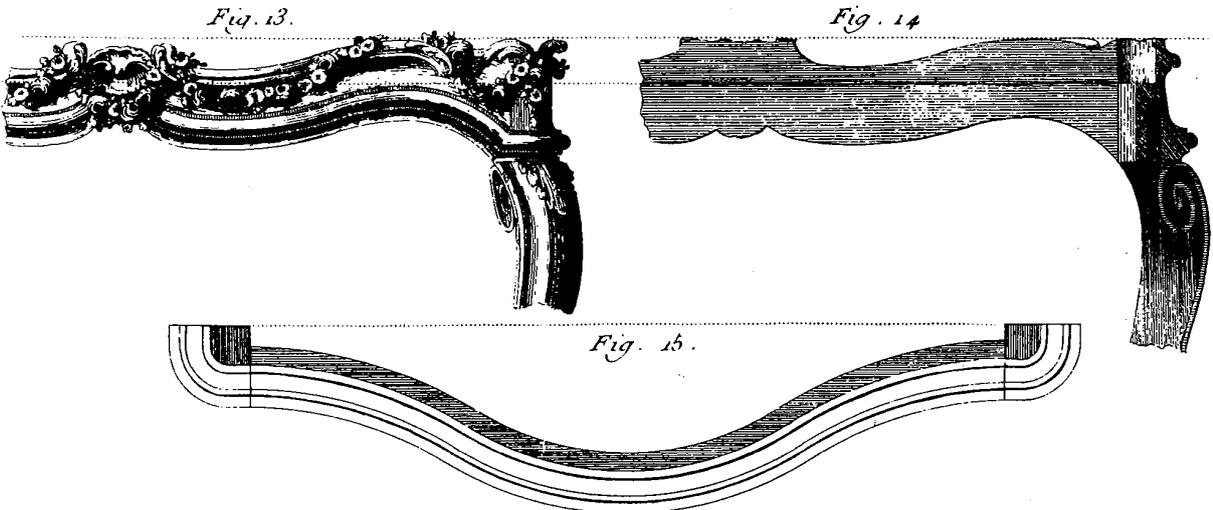
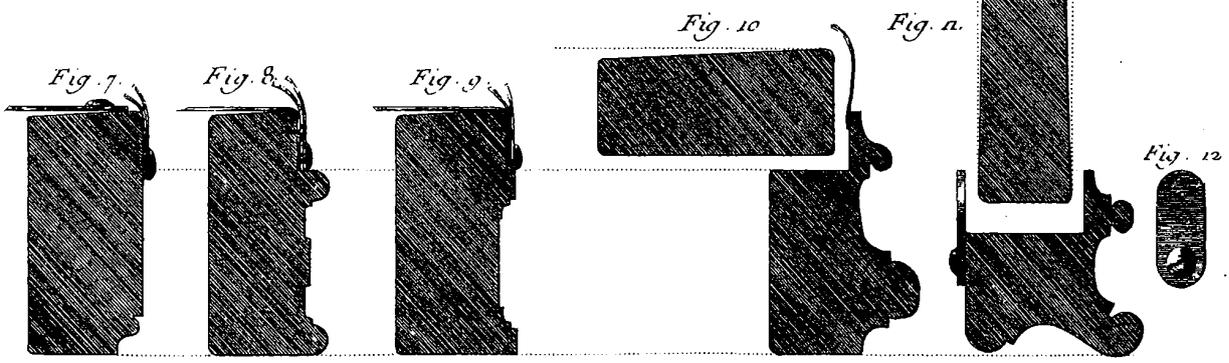
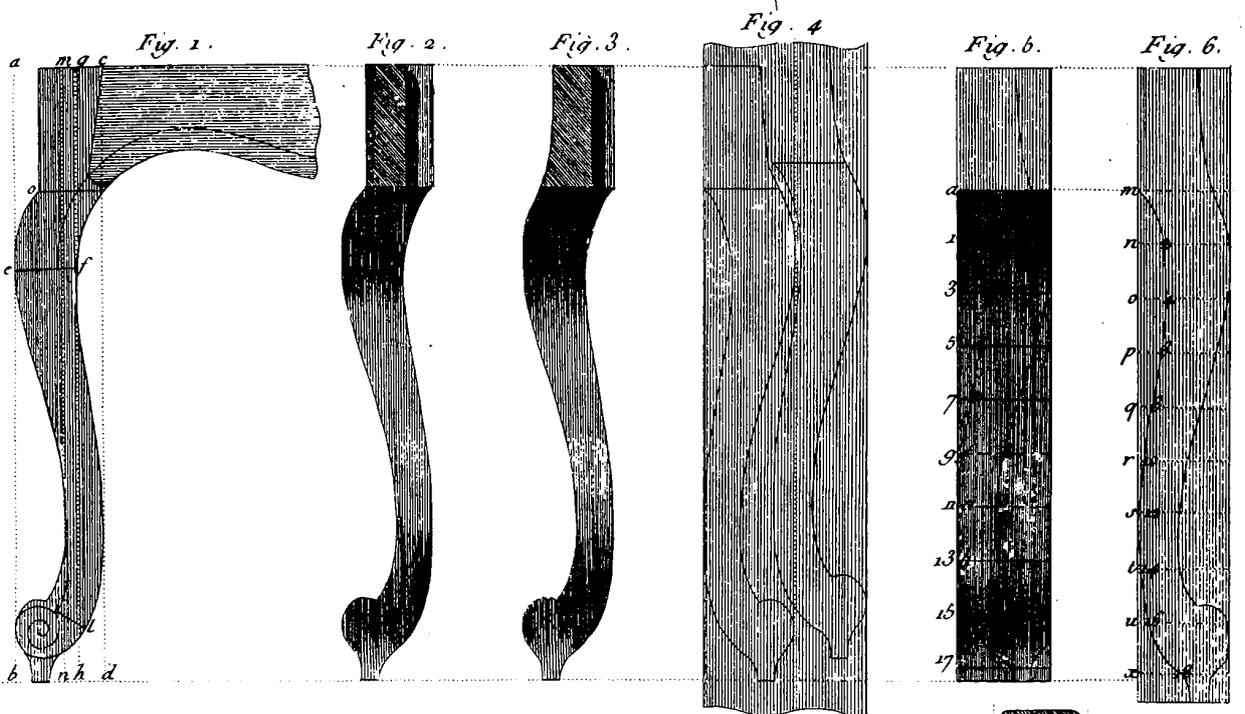


Fig. 1.

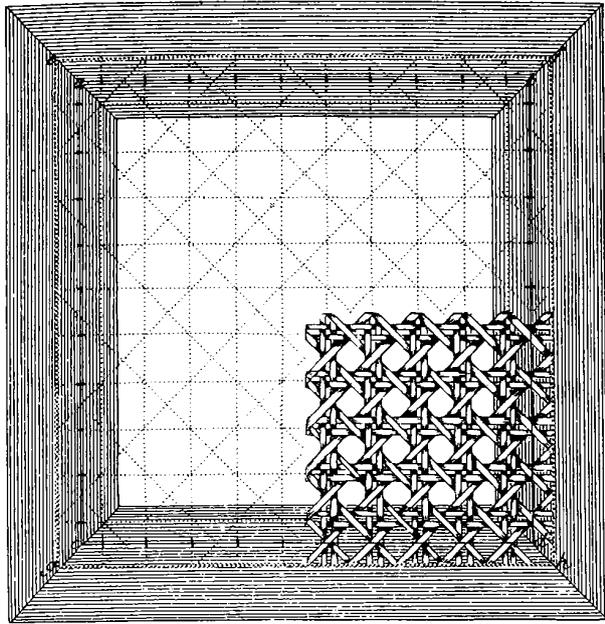


Fig. 2.

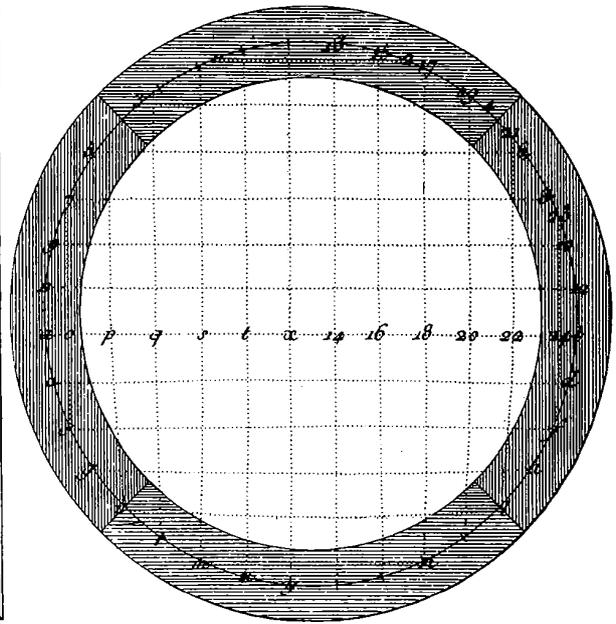


Fig. 3.

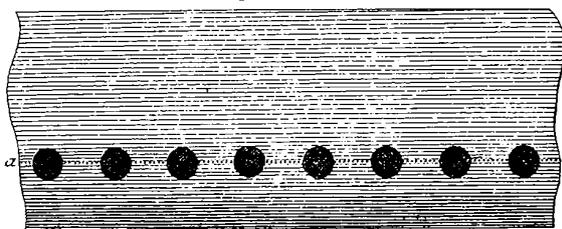


Fig. 4.

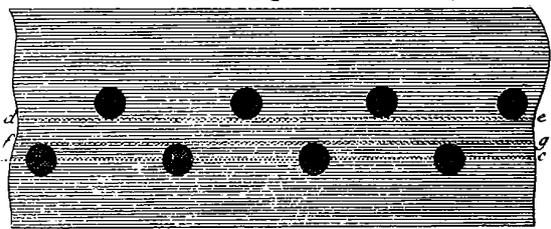


Fig. 5.

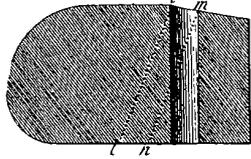


Fig. 6.

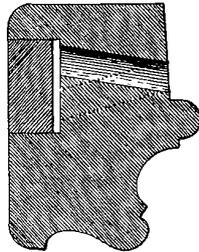


Fig. 7.

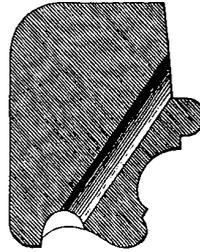
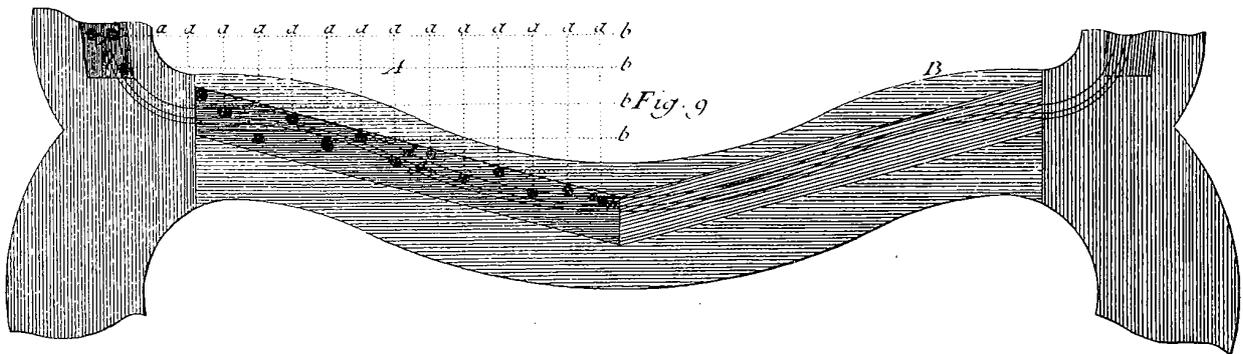
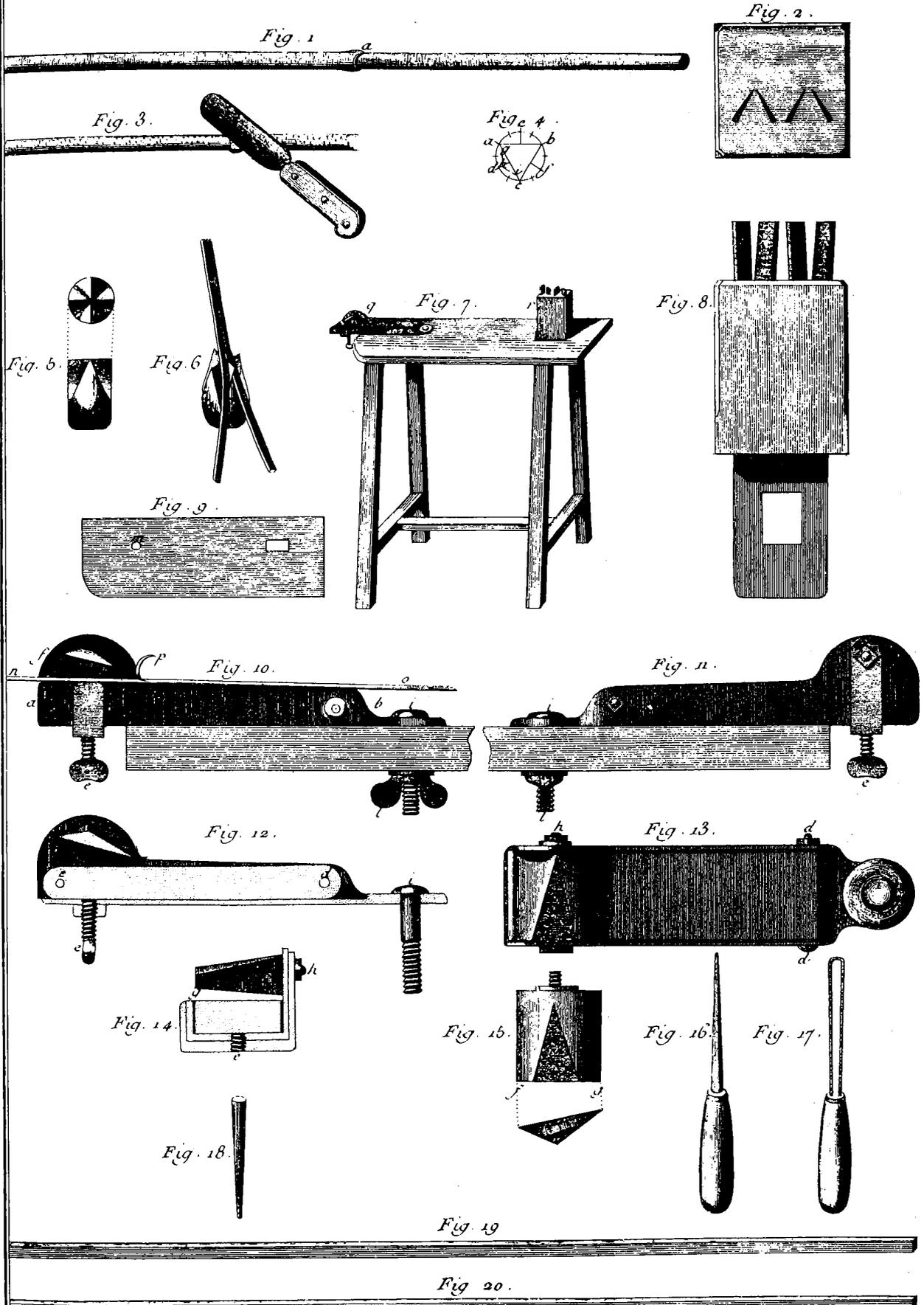


Fig. 8.



Echelles de
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
 Pouces

MANIERE DE FENDRE LA CANNE ET LES Outils propres a cet Usage Pl. 229.



Echelle de Pouces.

Fig. 1.

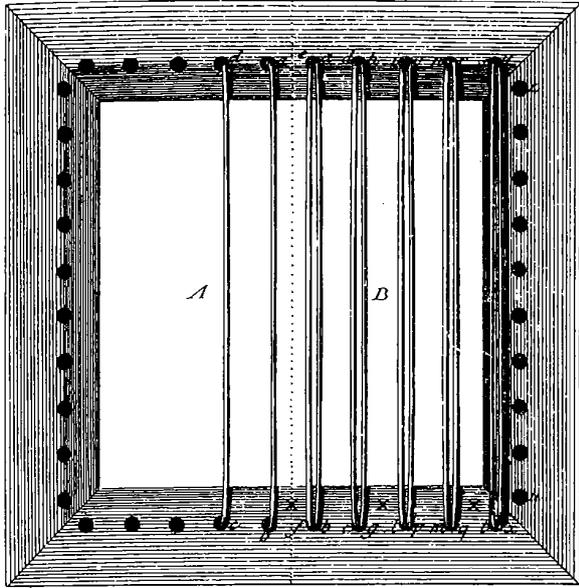


Fig. 2.

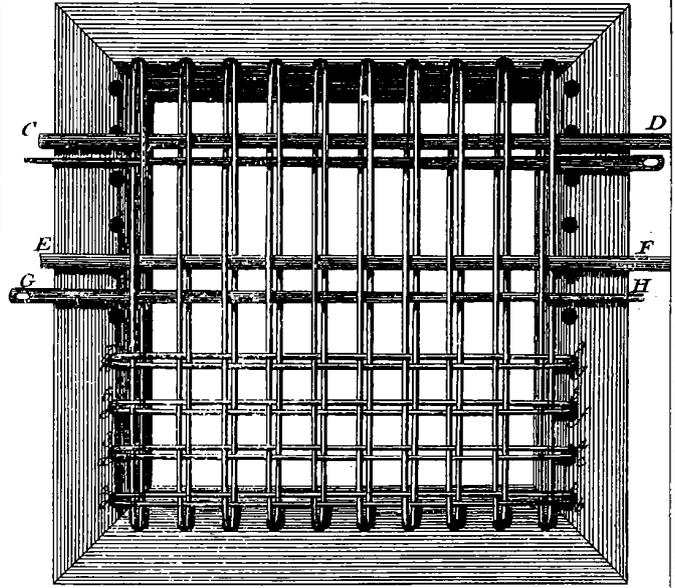


Fig. 3.

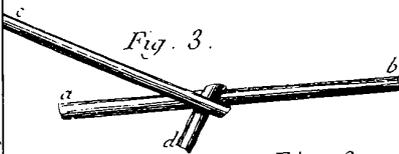


Fig. 4.

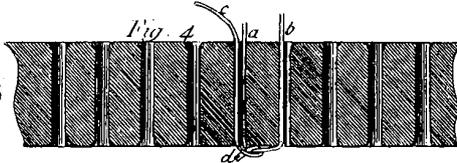


Fig. 5.

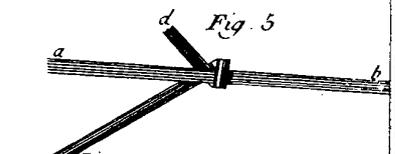


Fig. 6.

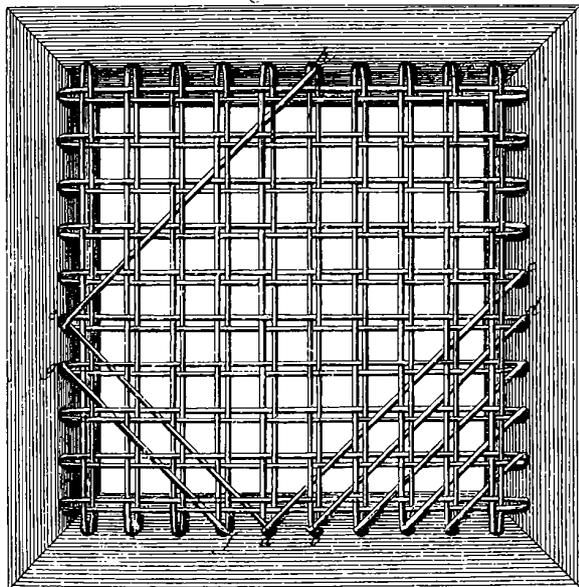


Fig. 7.

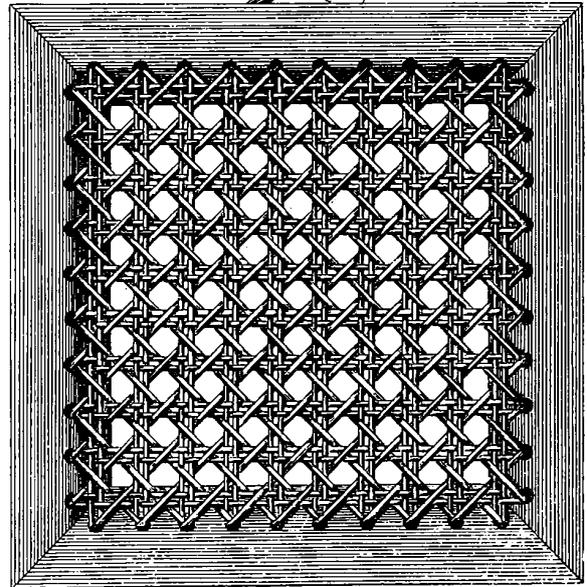


Fig. 8.

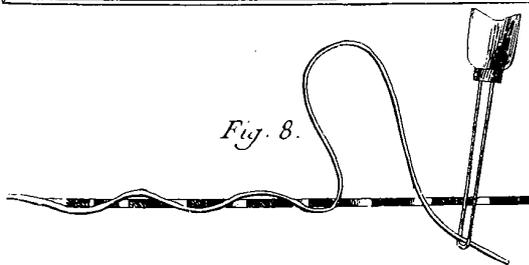


Fig. 9.

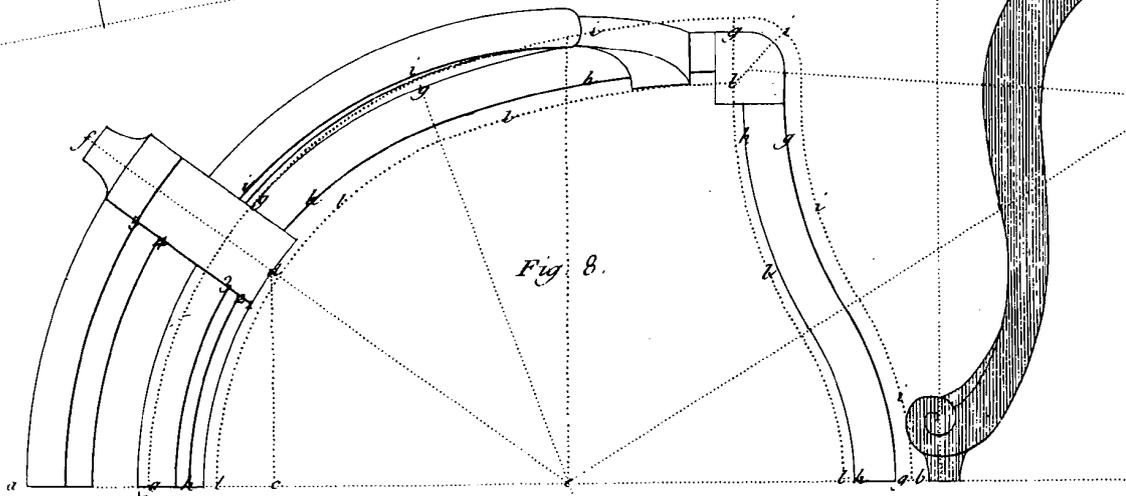
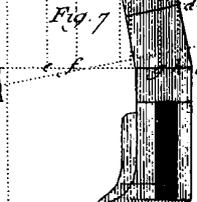
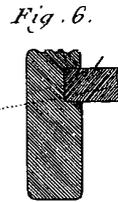
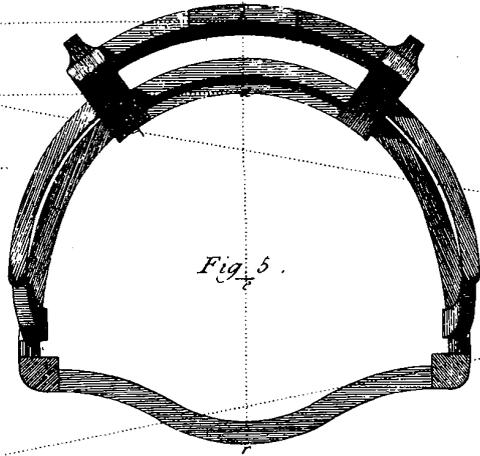
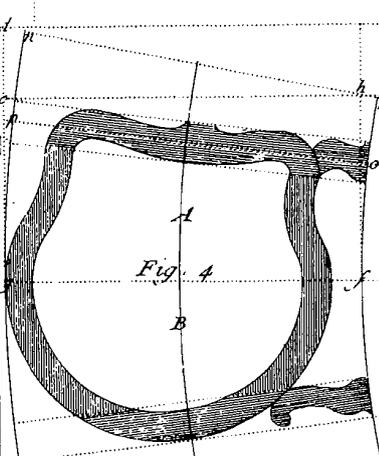
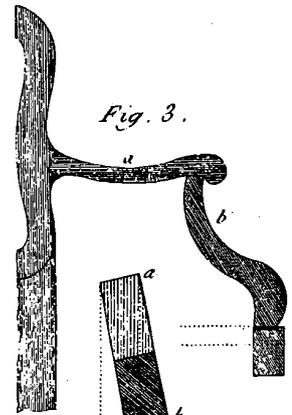
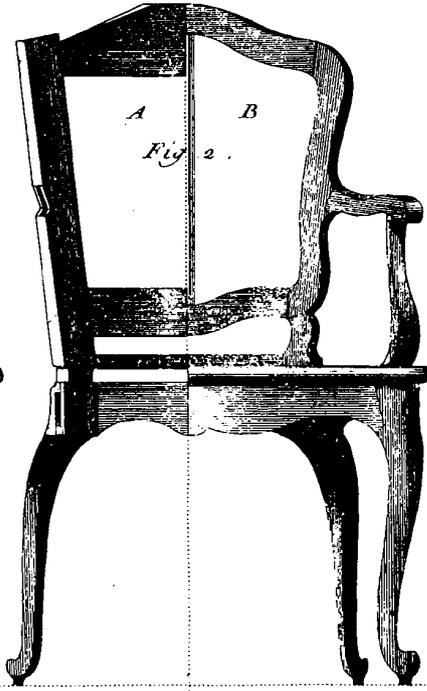
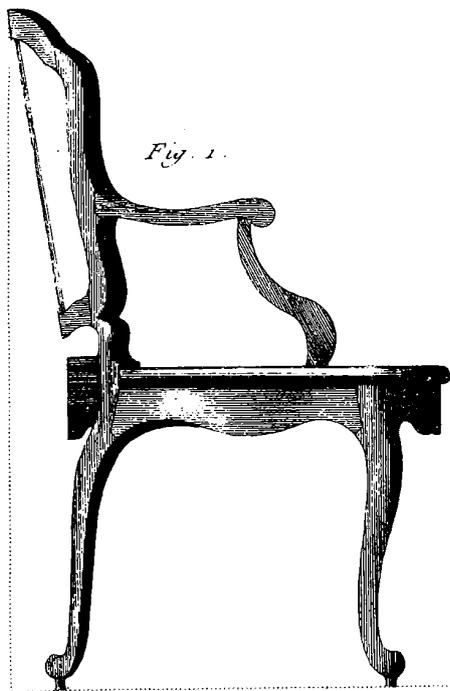


Fig. 10.



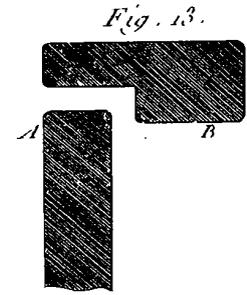
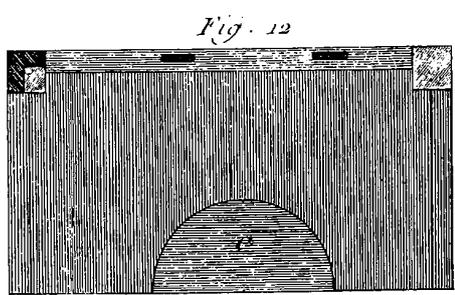
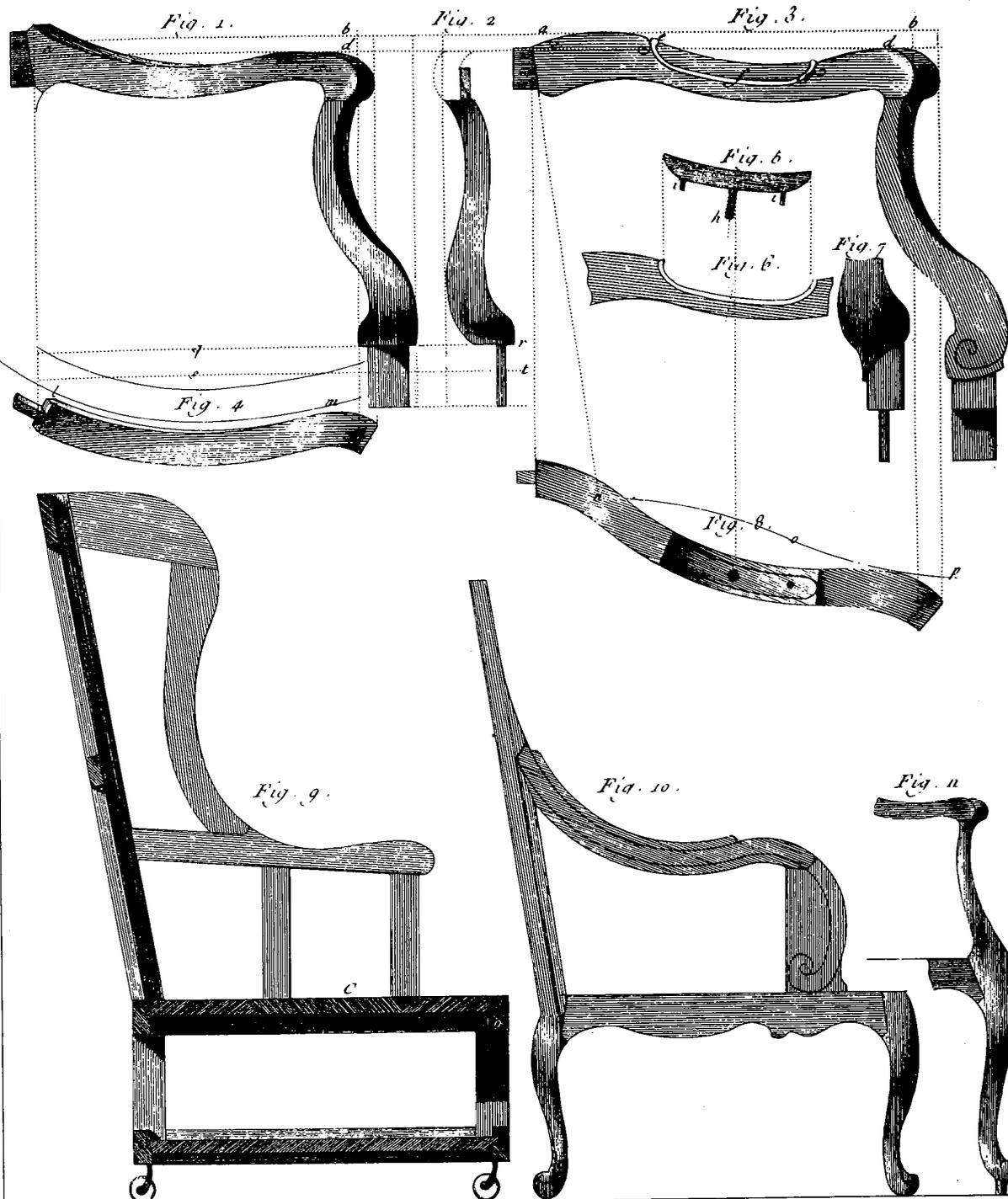
Echelle de 1 2 3 4 5 6 Pieds

PLANS COUPE ET ELEVATIONS D'UN FAUTEUIL EN CABRIOLET.



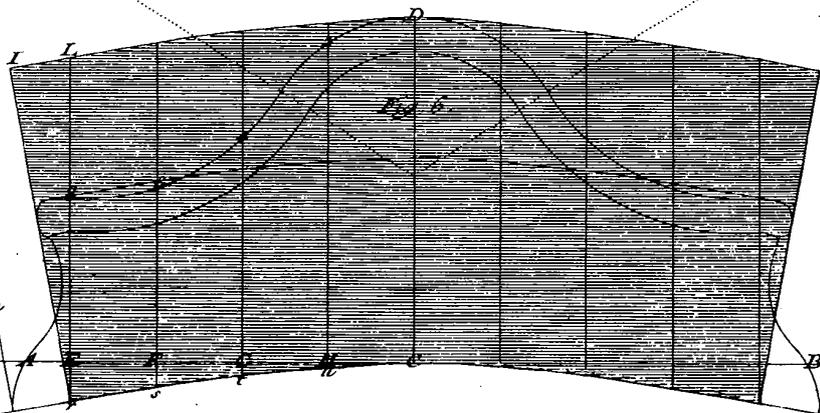
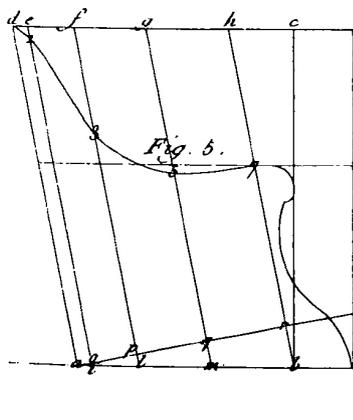
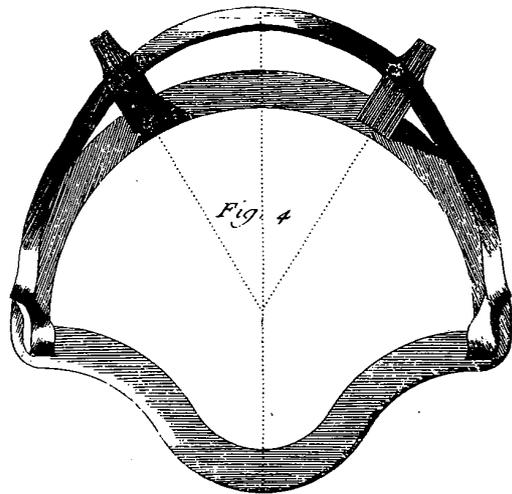
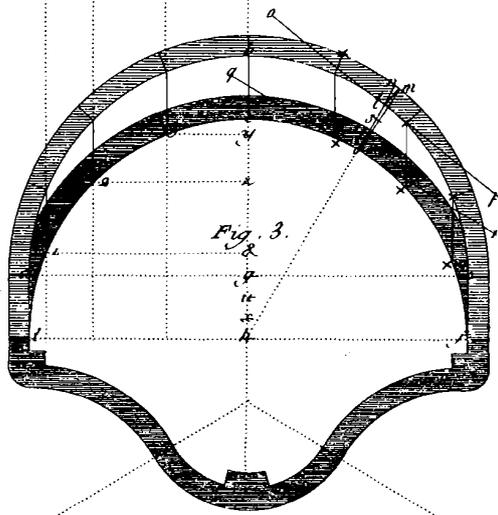
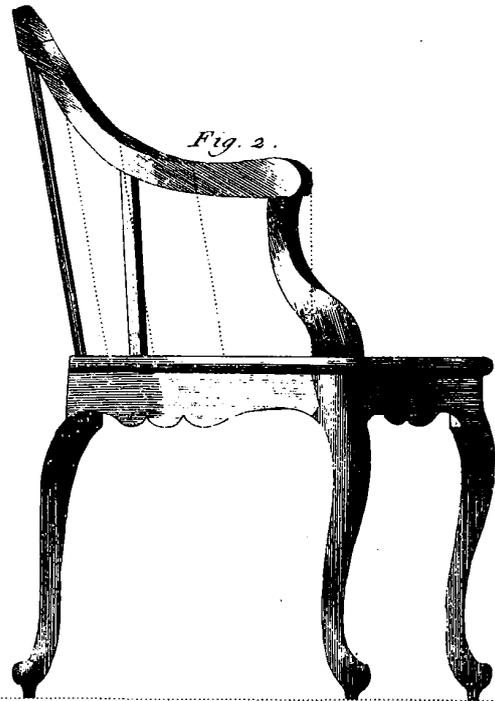
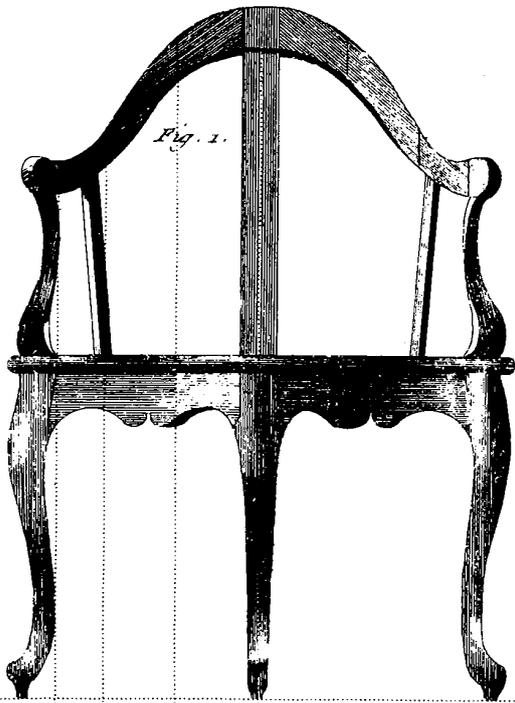
Echelles de 1 2 3 4 Pieds
1 2 Pieds

DIFFERENTES MANIERES DE CONSTRUIRE LES ACCOUDOIRS des Fauteuils



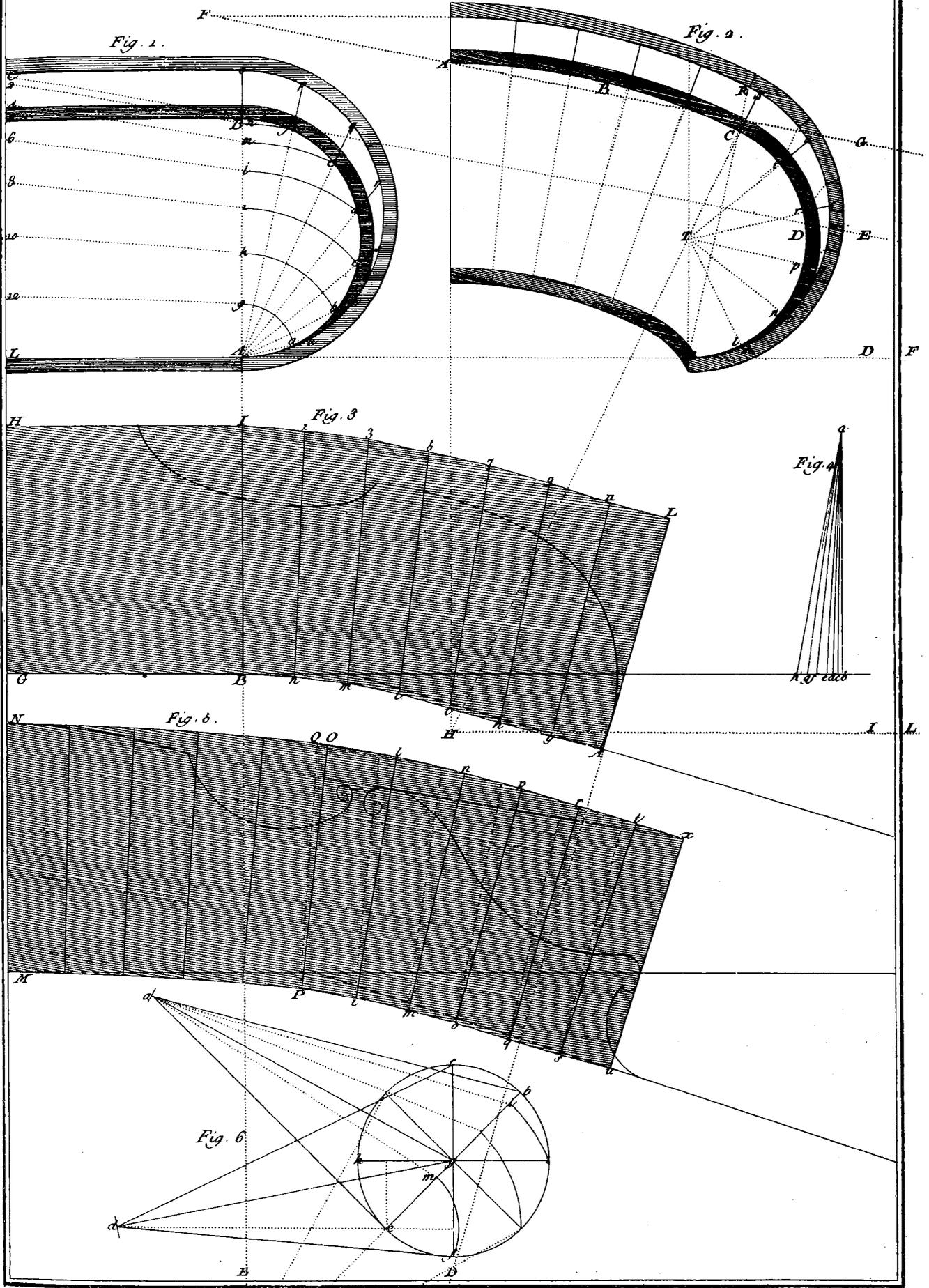
Echelle de 1 2 3 4 Pieds
1 2 Pieds

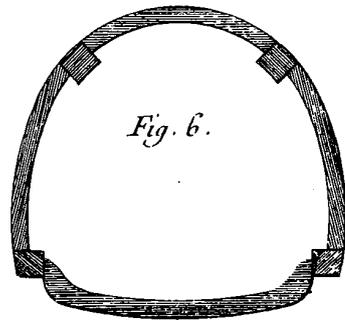
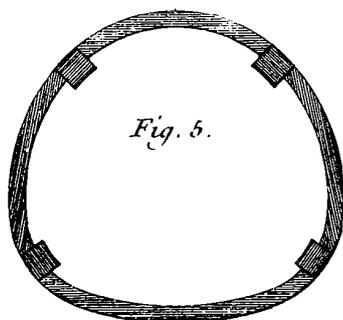
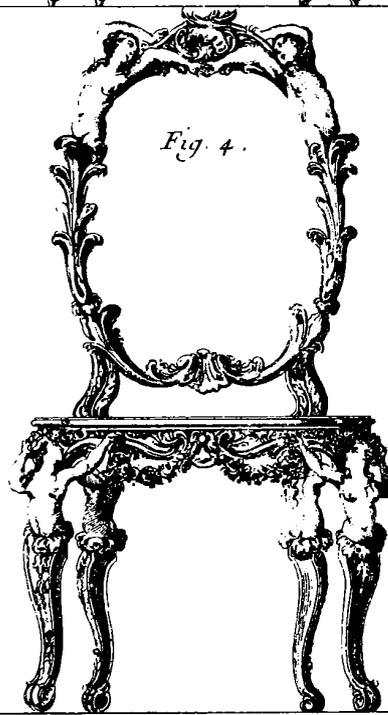
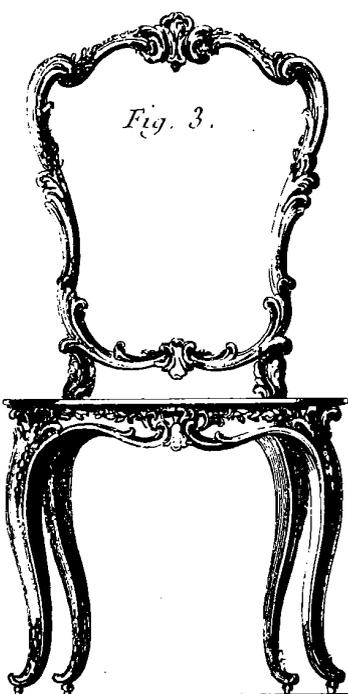
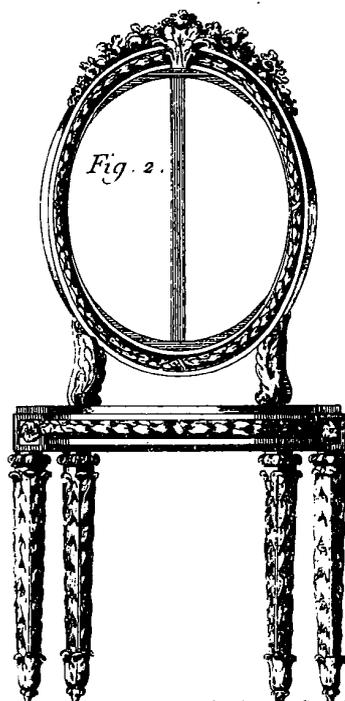
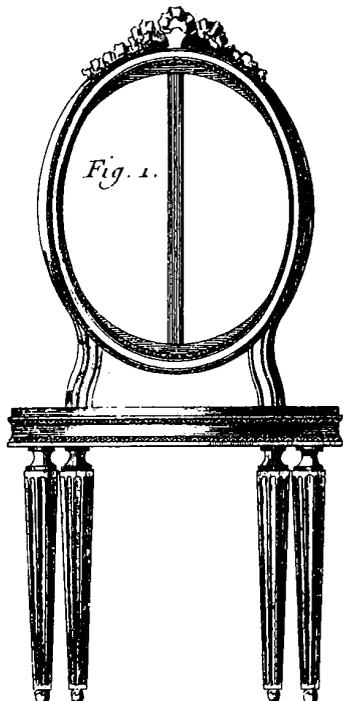
PLANSET ELEVATIONS D'UN FAUTEUIL DE CABINET avec ses Developpements.



Echelle de 1 2 3 4 Pieds.

MANIERE DE DÉTERMINER LE CEINTRE DES DOSSIERS de toute sortes de Sieges

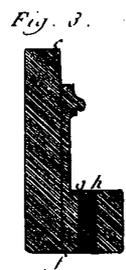
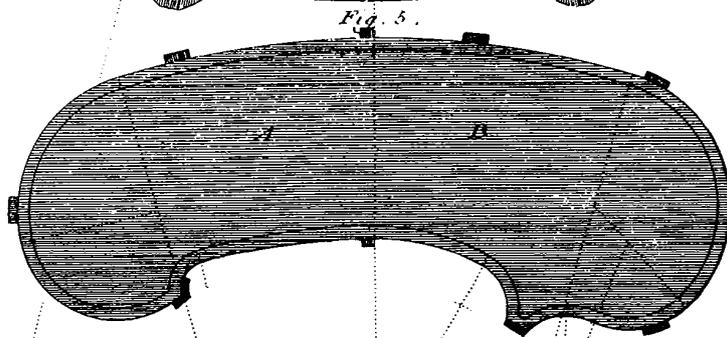
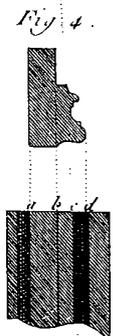
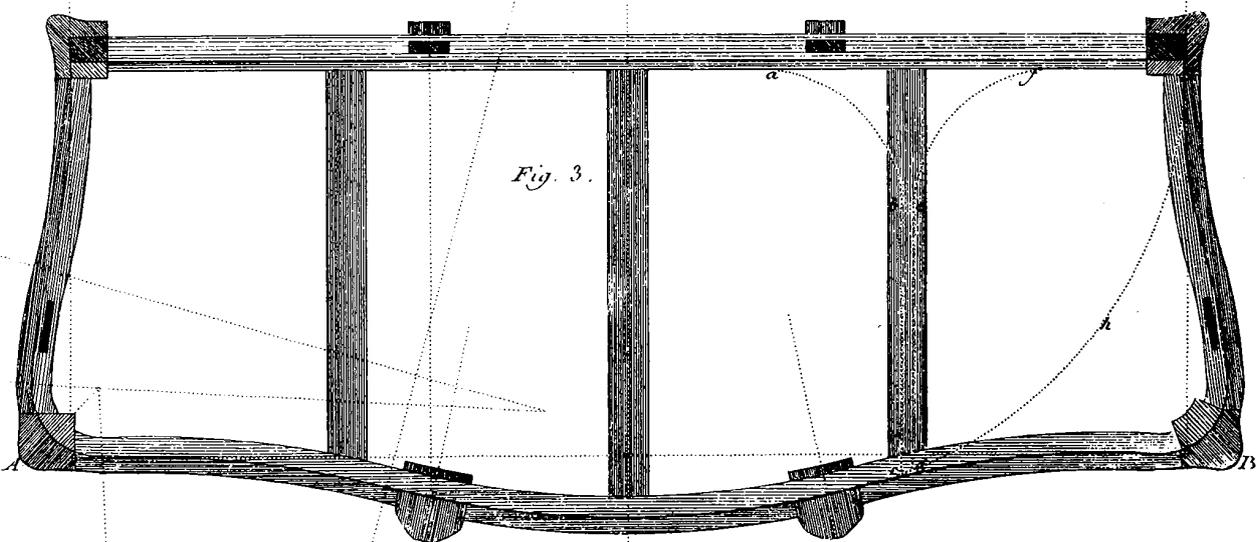
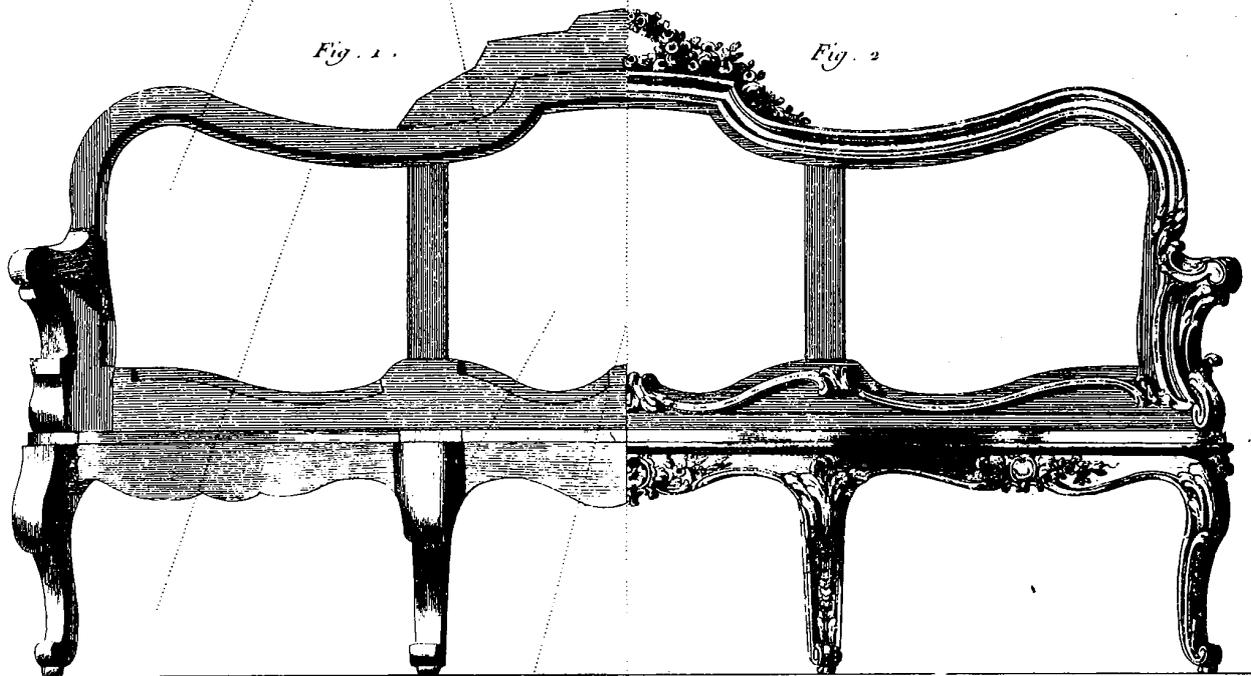




Echelle de 1 2 3 4 5 6 Pieds

PLAN ET ÉLEVATIONS D'UN CANAPÉ,

Pl. 236.

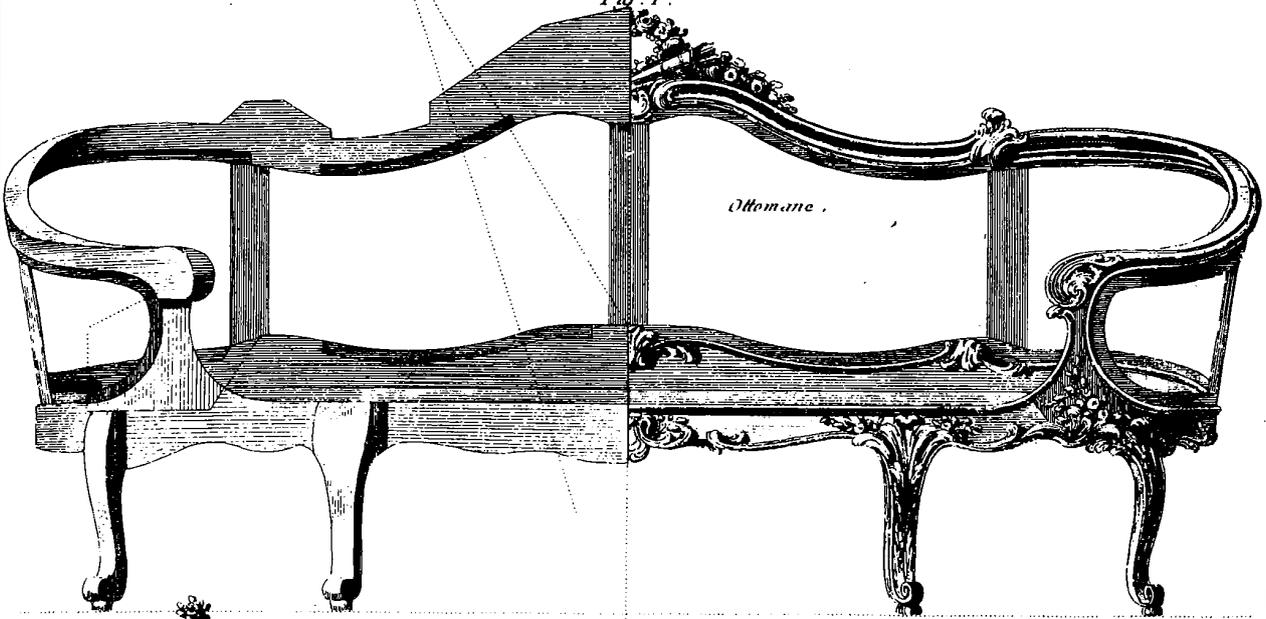


Echelle de 1 2 3 4 Pieds

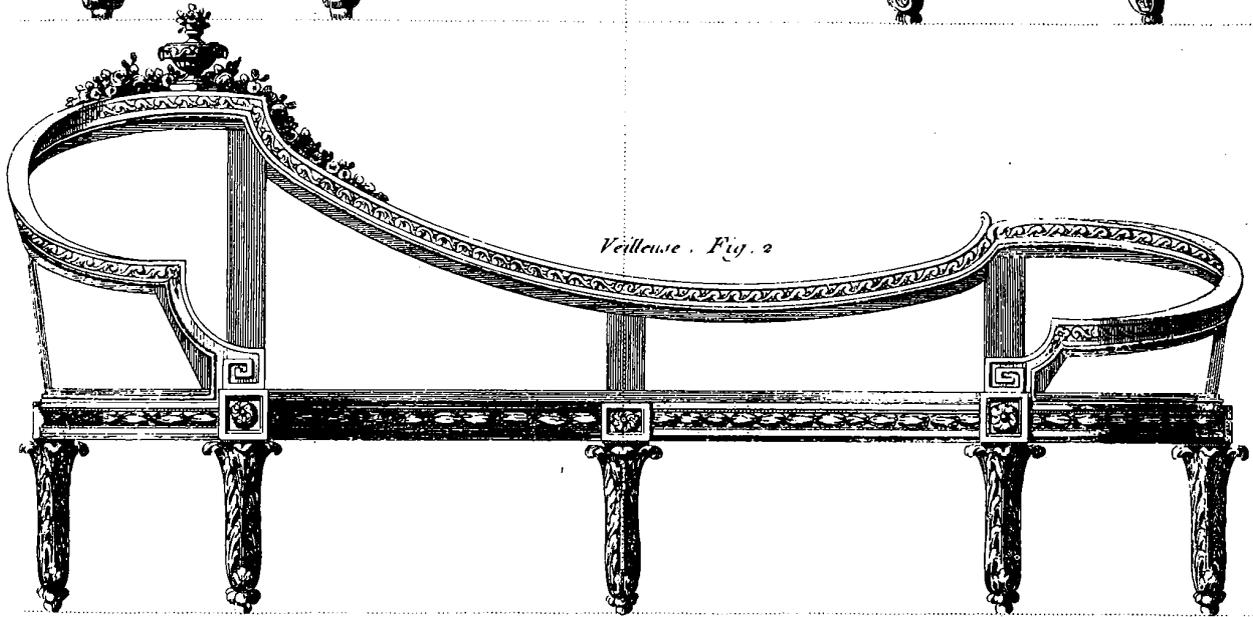
ELEVATIONS DE PLUSIEURS GRANDS SIEGES.

Pl. 237.

Fig. 1.

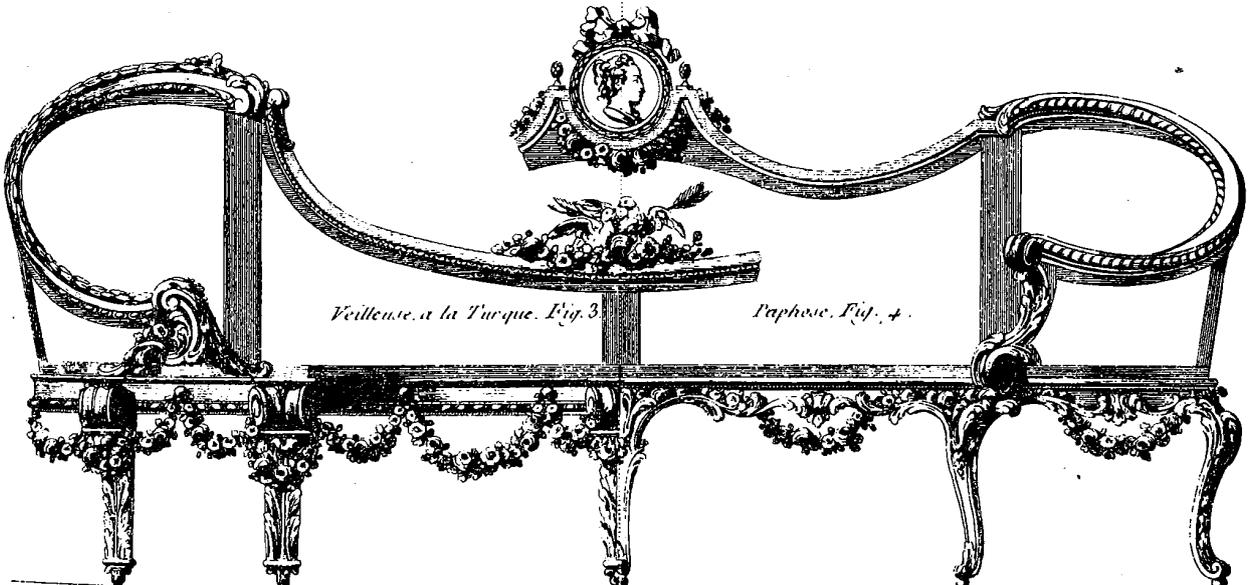


Veilleuse. Fig. 2.



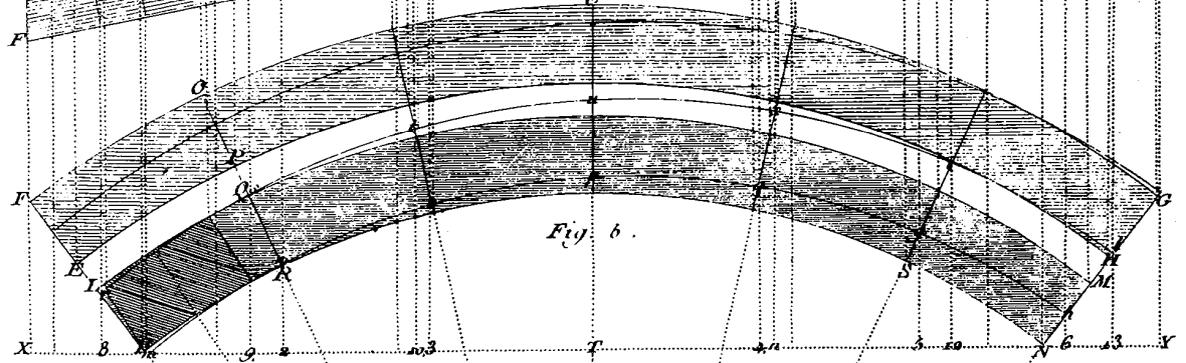
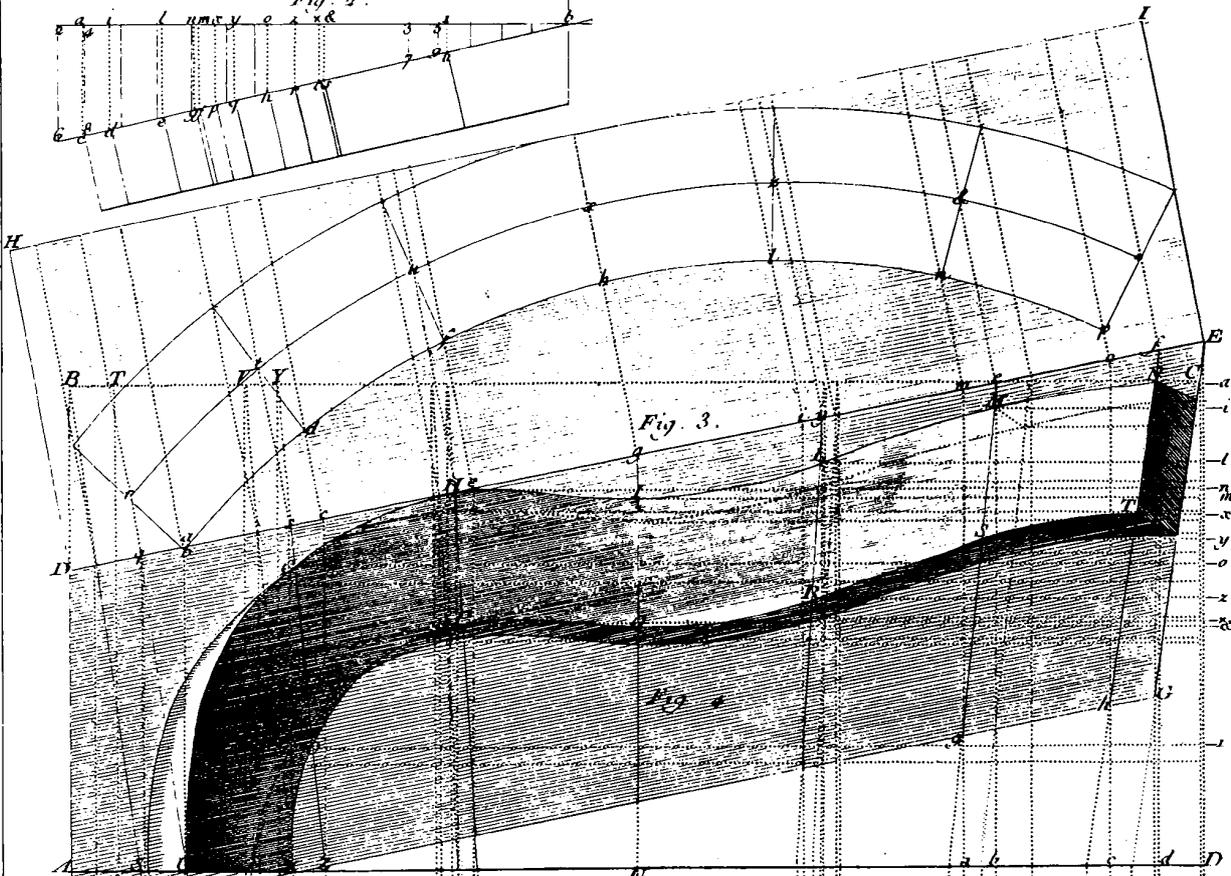
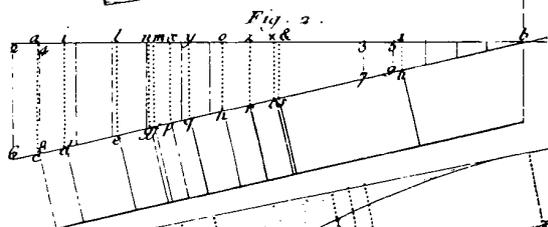
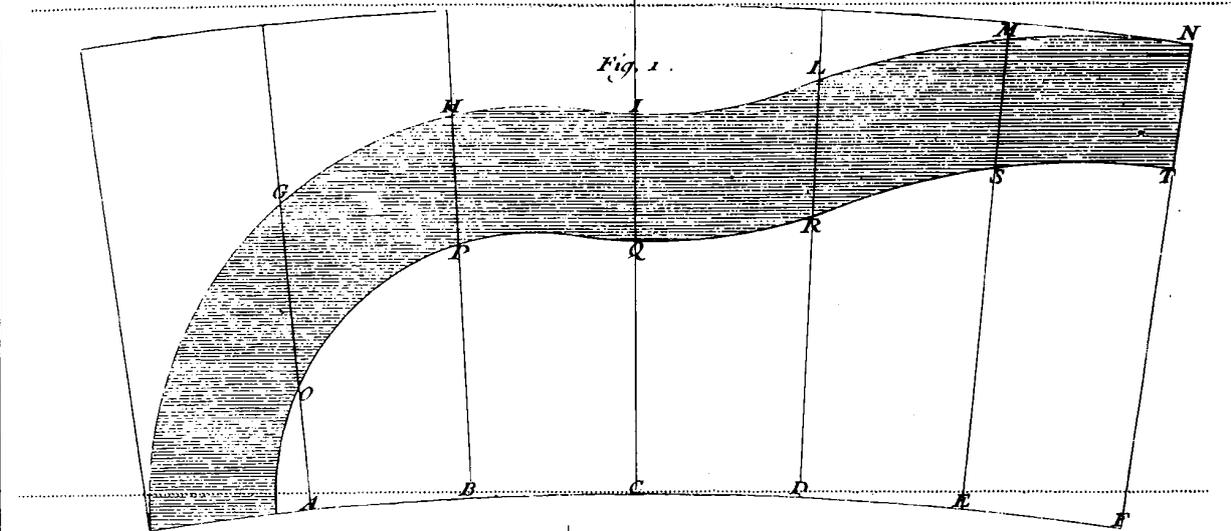
Veilleuse, à la Turque. Fig. 3.

L'aphesic. Fig. 4.

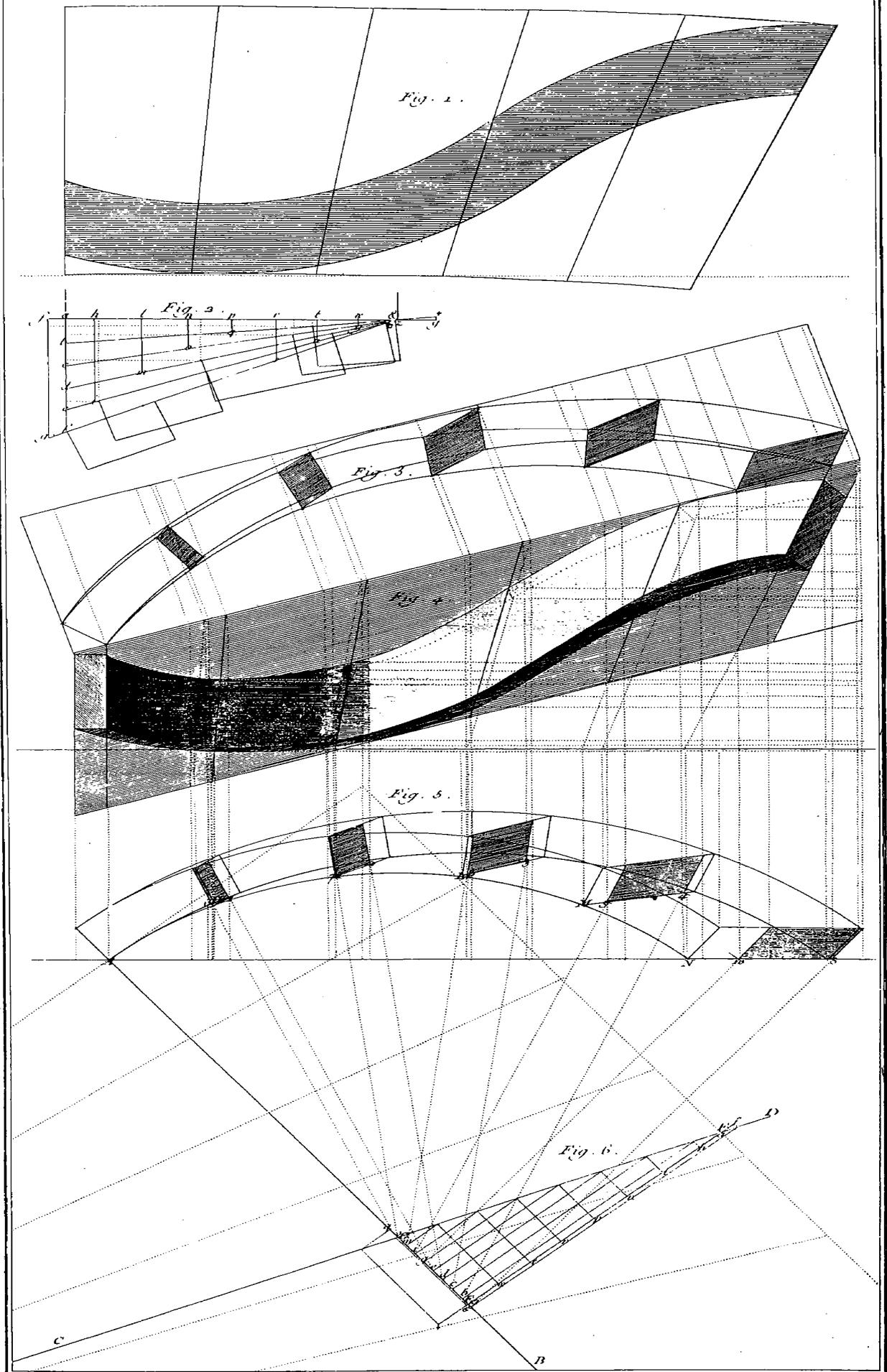


Echelle de 1 2 3 4 Pieds.

MANIERE DE TRACER LE CALIBRE ALONGÉ D'UNE COURBE DE SIEGE .



DÉVELOPPEMENT D'UNE COURBE DE SIEGE. Gauche. Rampante. et Evadée.



PLANS ET ELEVATIONS DE DIFFERENTES SORTES DE BAIGNOIRES.

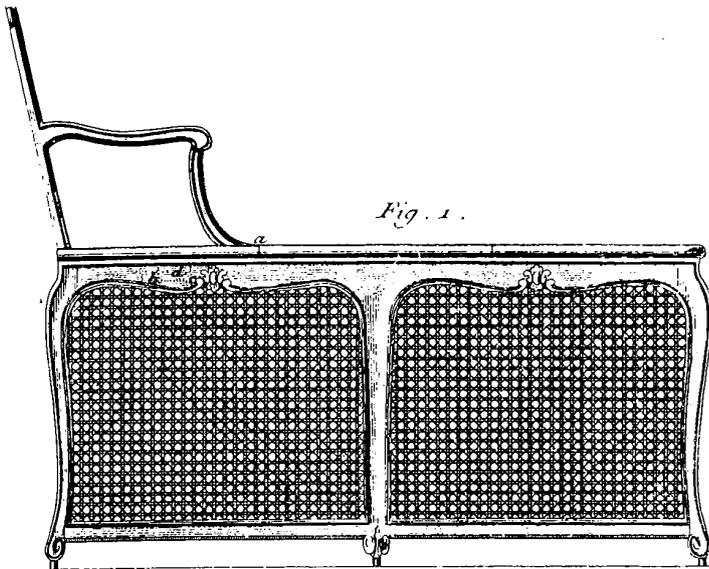


Fig. 1.

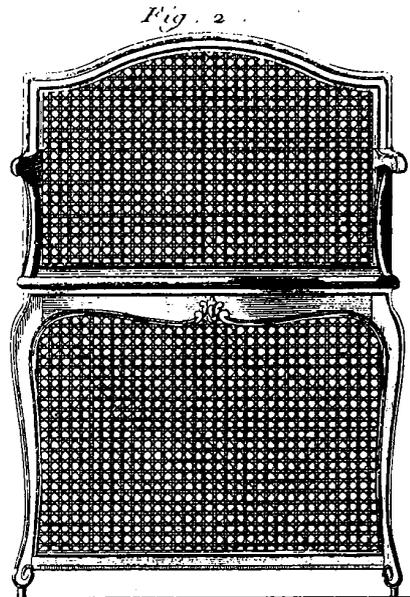


Fig. 2.

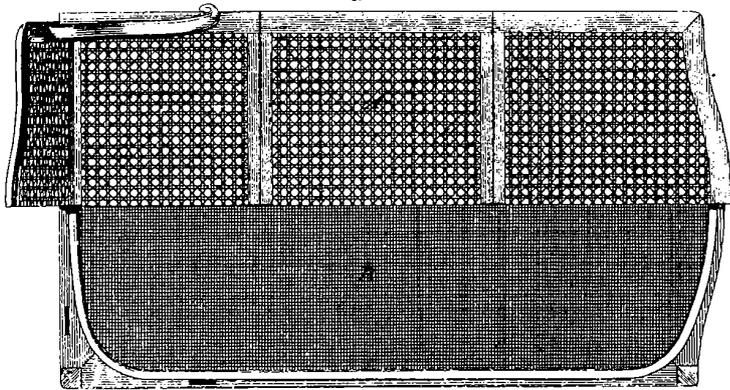


Fig. 3.

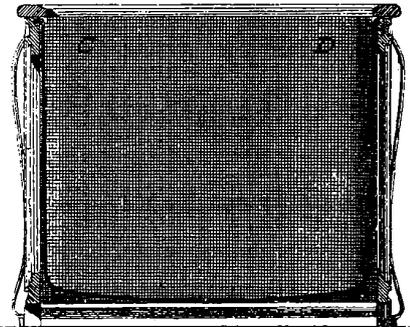


Fig. 4.

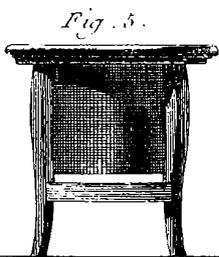


Fig. 5.

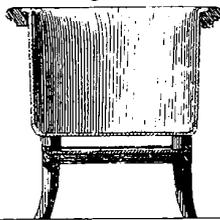


Fig. 6.

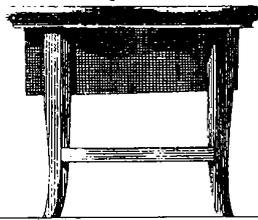


Fig. 7.

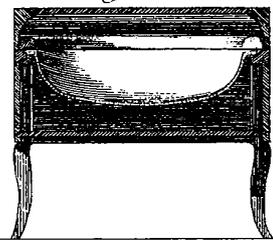


Fig. 8.

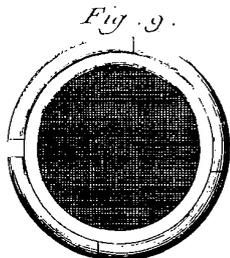


Fig. 9.

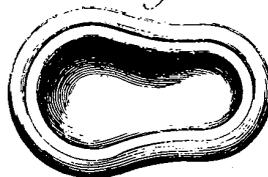


Fig. 10.

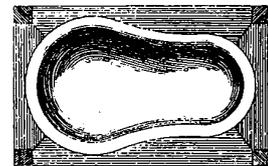


Fig. 11.

Echelle de 1 2 3 4 5 6 Pieds.

PLANS COUPES ET ELEVATIONS DE DIVERSES CHAISES D'AISANCES.

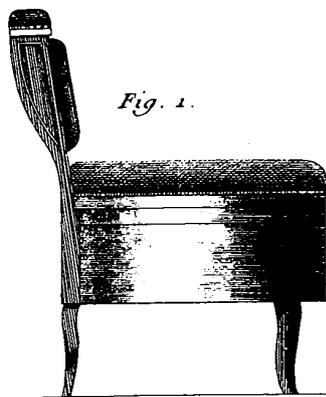


Fig. 1.

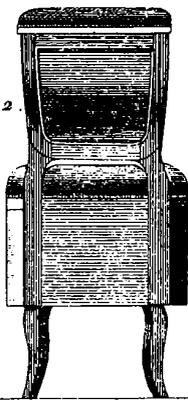


Fig. 2.

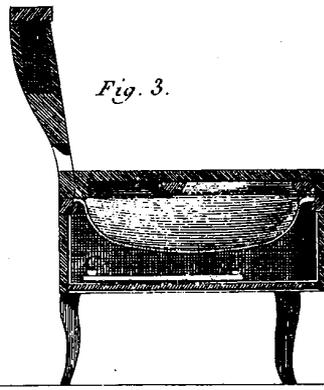


Fig. 3.

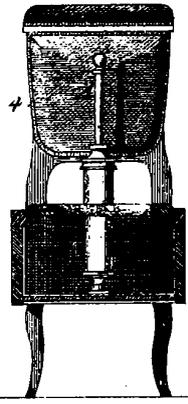


Fig. 4.

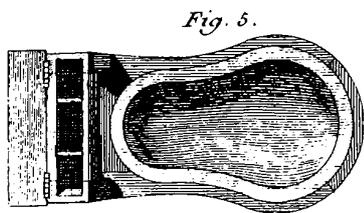


Fig. 5.

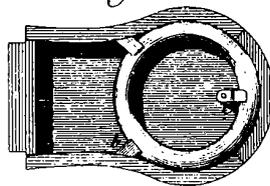


Fig. 6.

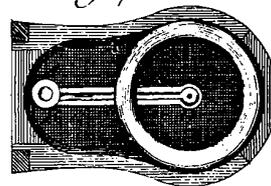


Fig. 7.

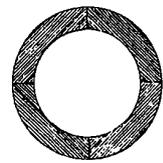


Fig. 8.

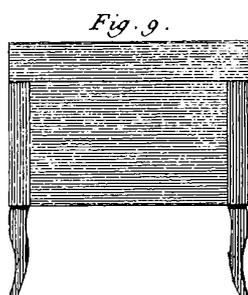


Fig. 9.

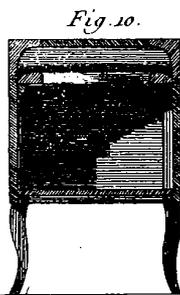


Fig. 10.

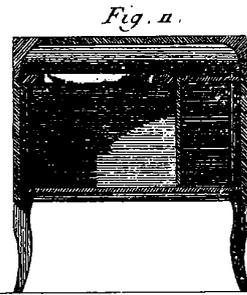


Fig. 11.

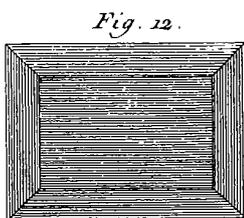


Fig. 12.

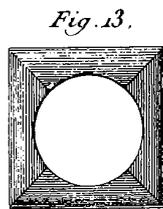


Fig. 13.

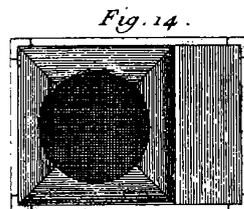


Fig. 14.

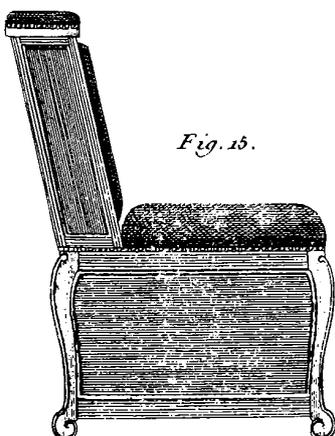


Fig. 15.

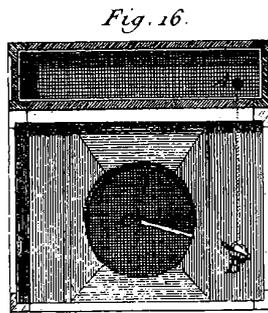


Fig. 16.

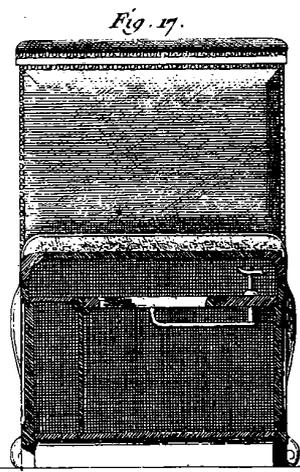
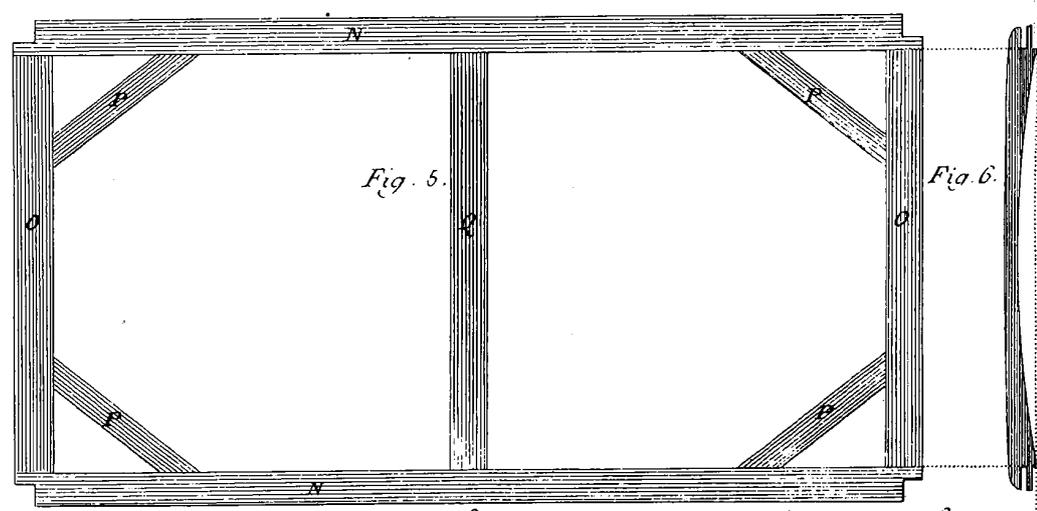
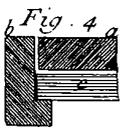
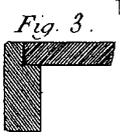
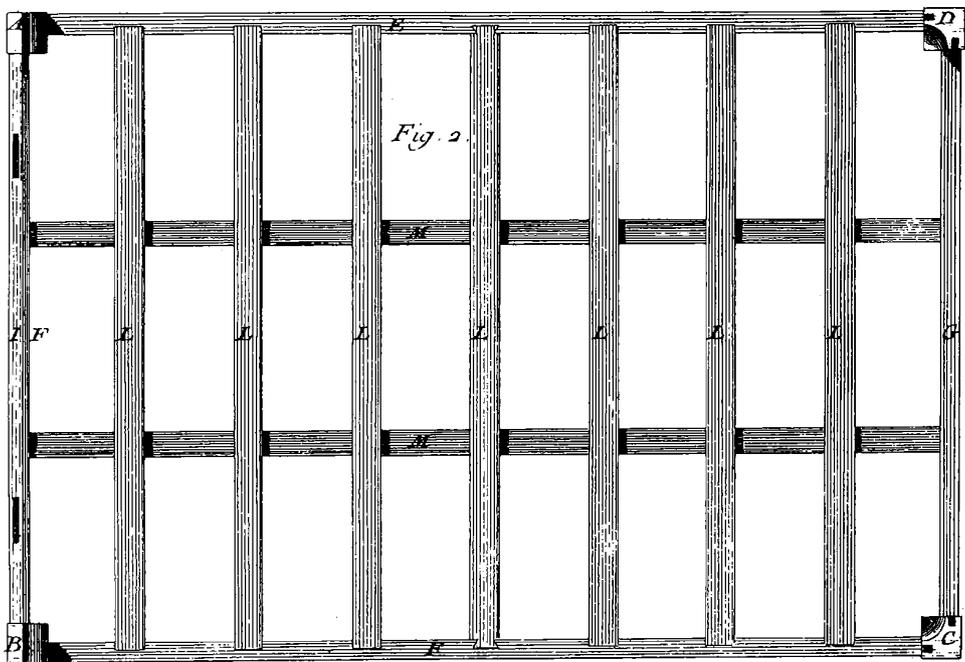
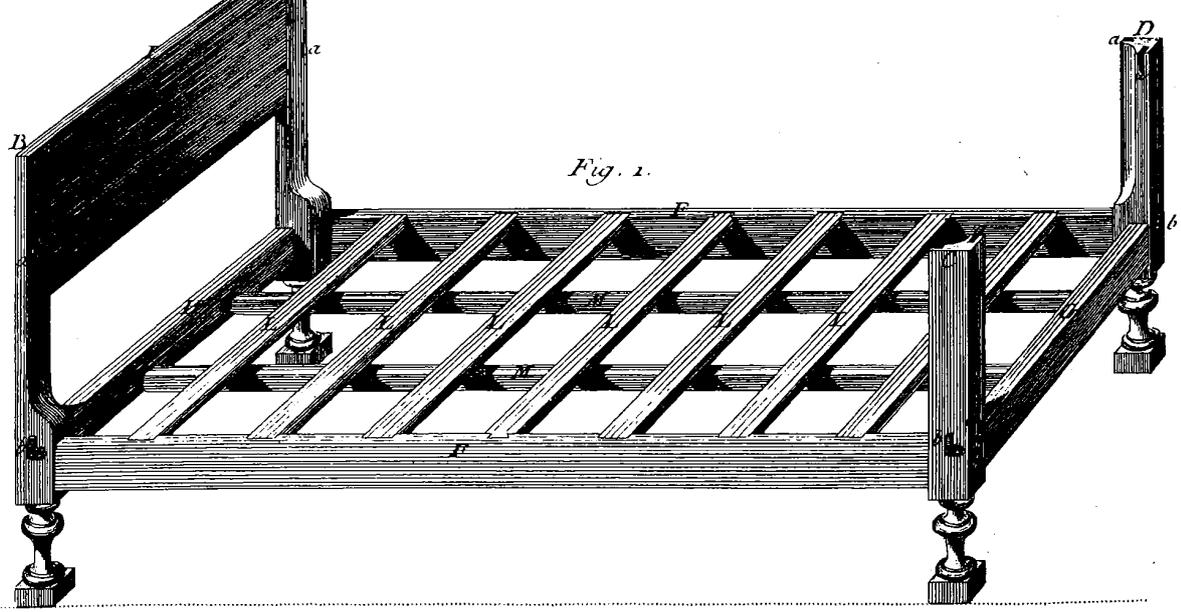


Fig. 17.

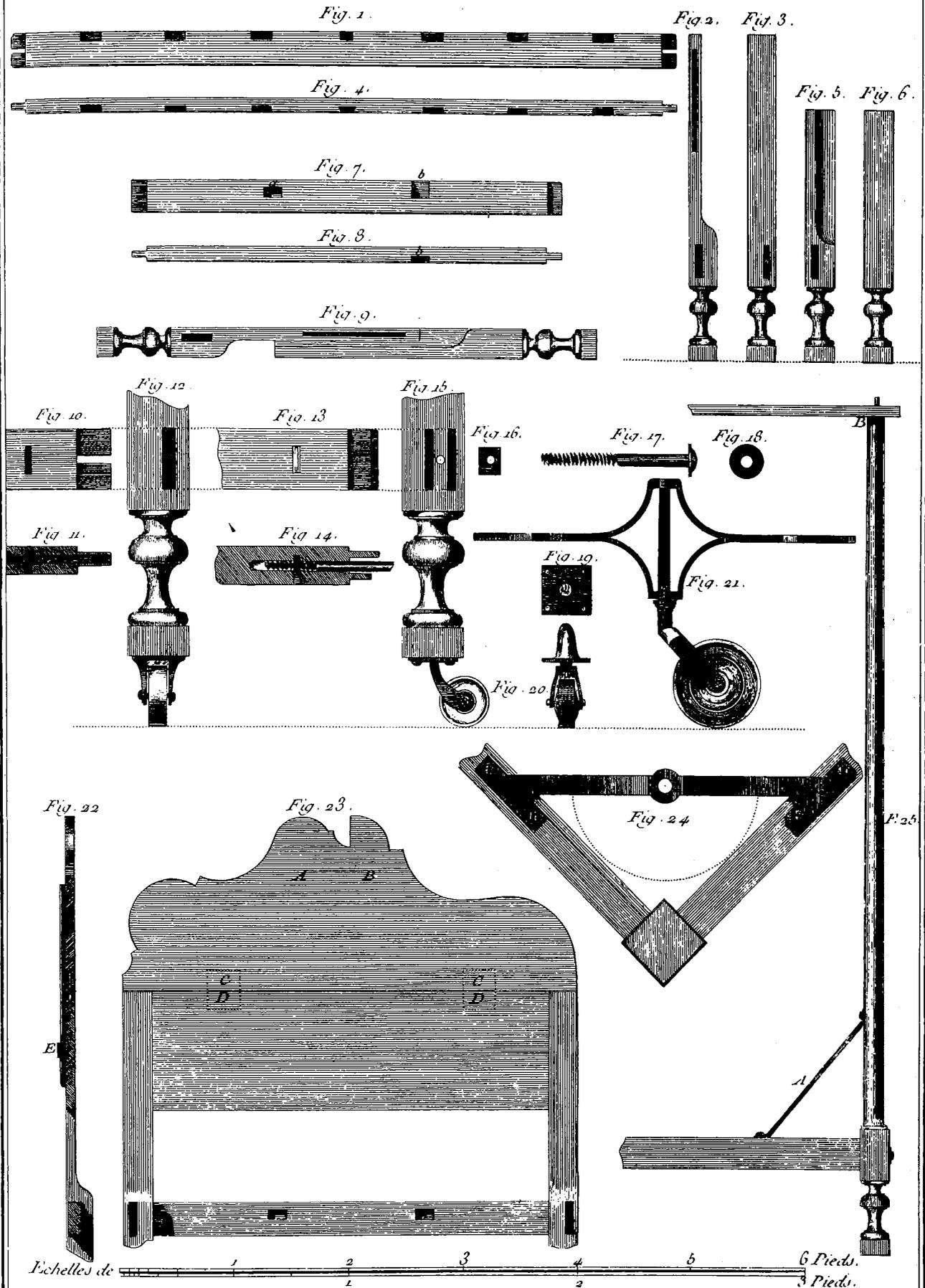
Echelle de 1 2 3 4 5 6 Pieds.

PLAN ET ELEVATION D'UN LIT A LA FRANCAISE.

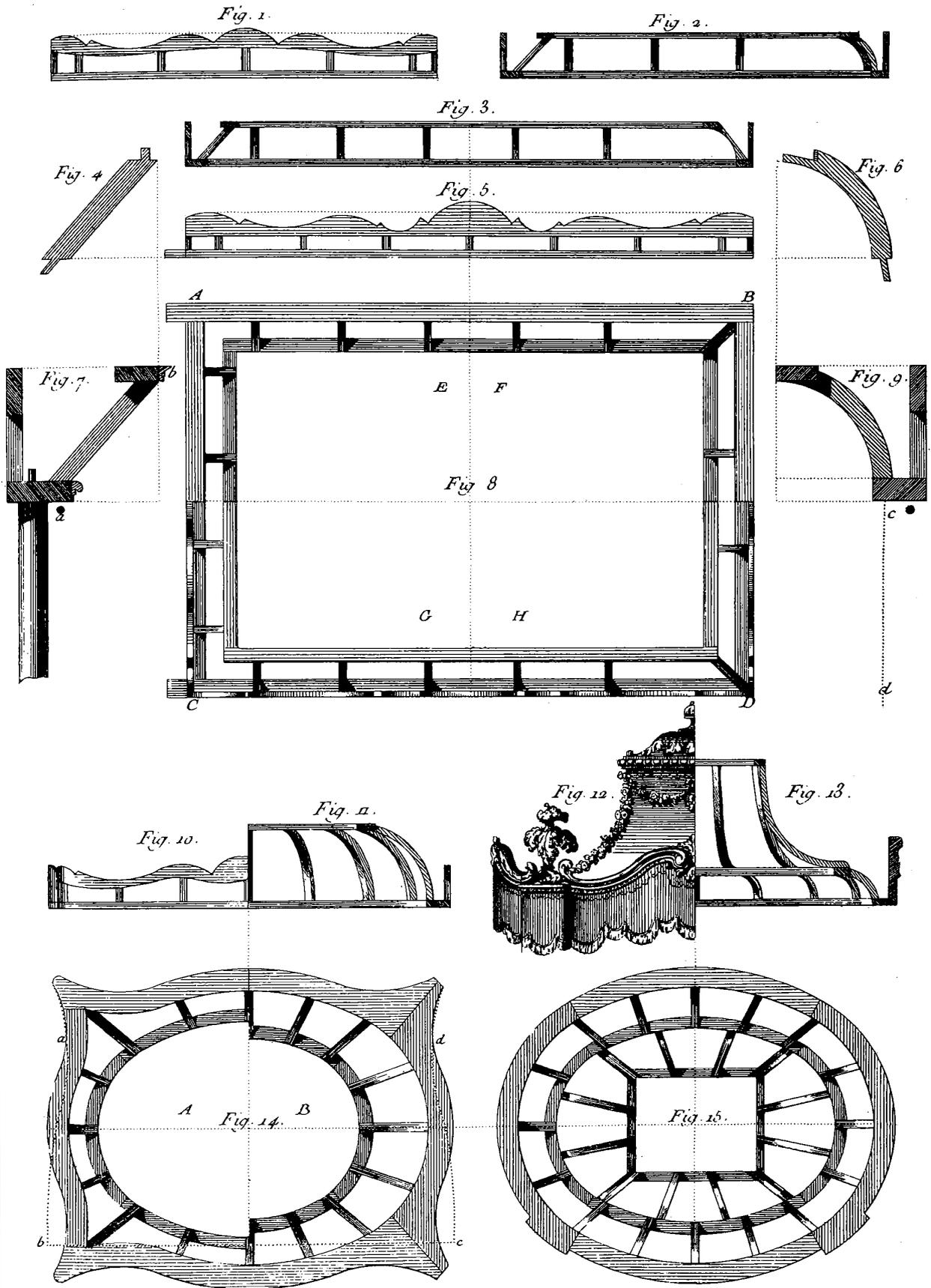
Pl. 242.



Echelle de 1 2 3 4 5 6 Pieds.



PLANS COUPES ET ELEVATIONS DE DIFFERENTS PAVILLONS. Pl. 242.



Echelle de 1 2 3 4 5 6 Pieds.

MANIERE DE TRACER DIFFERENTES COURBES RALONGÉE a l'usage des Pavillons .

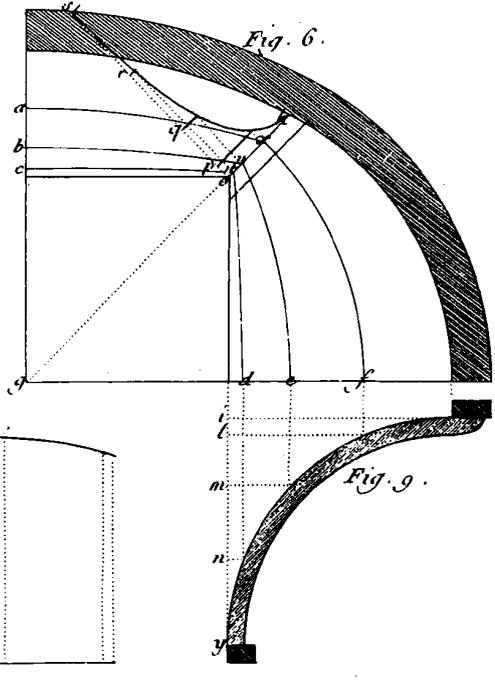
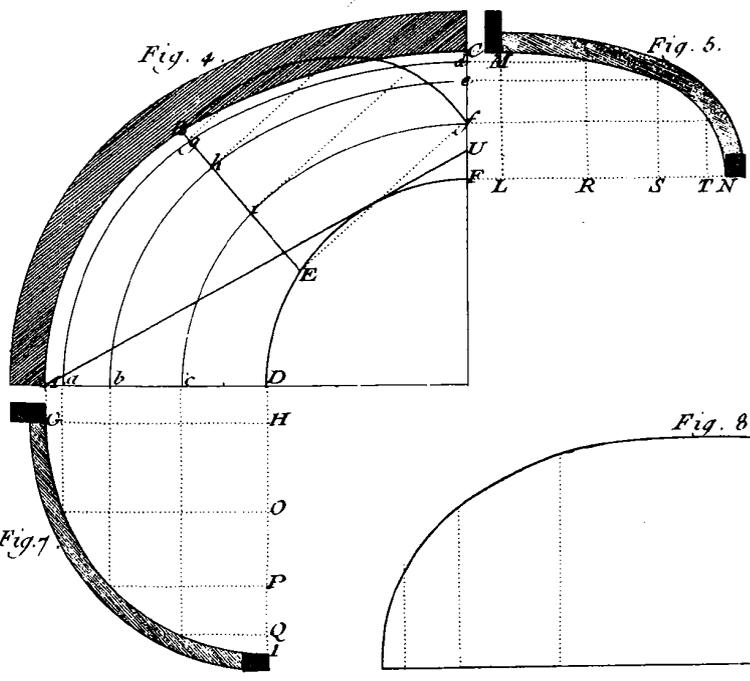
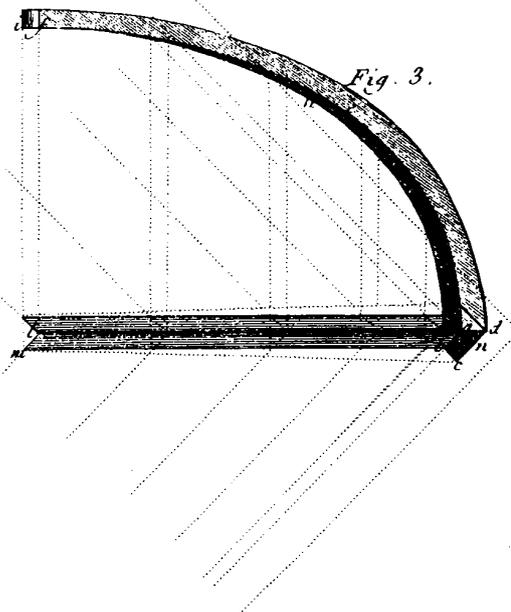
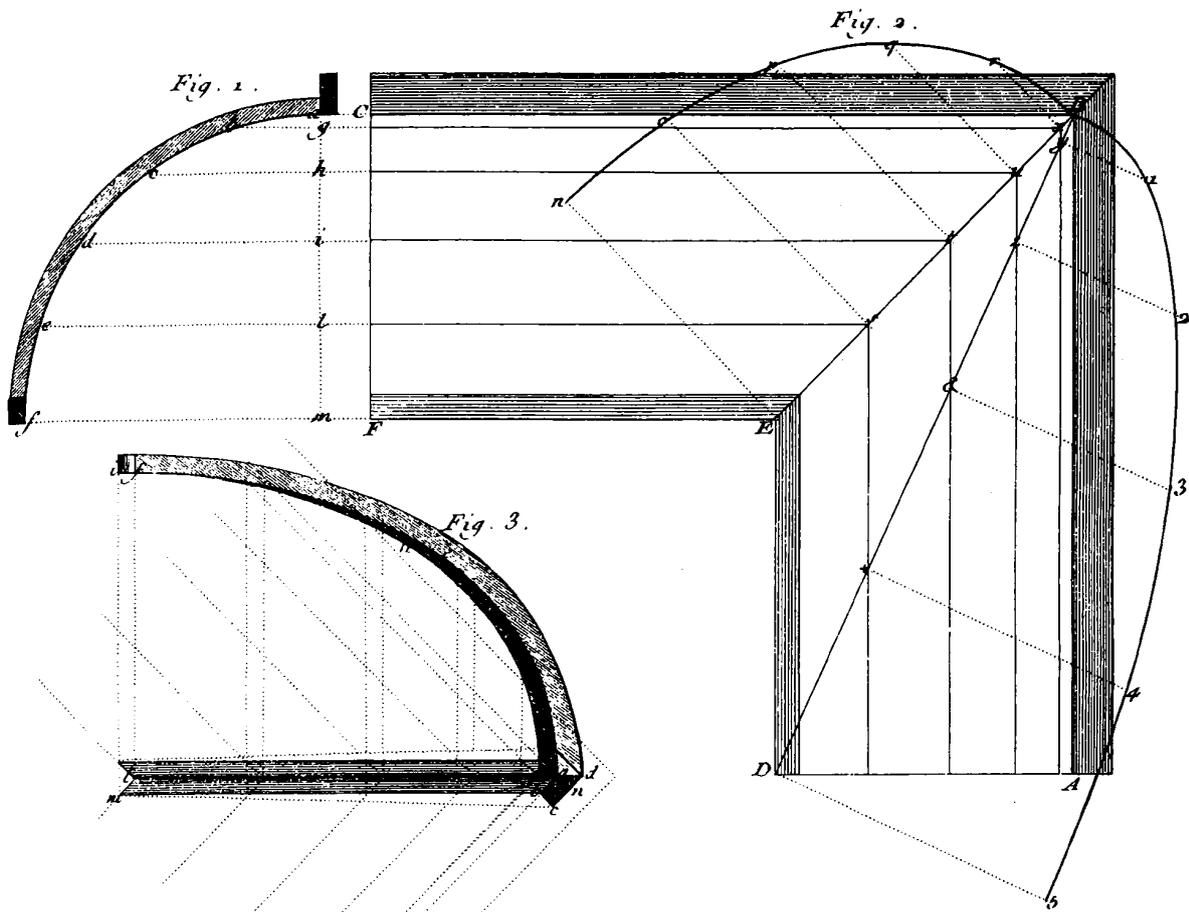




Fig. 1.

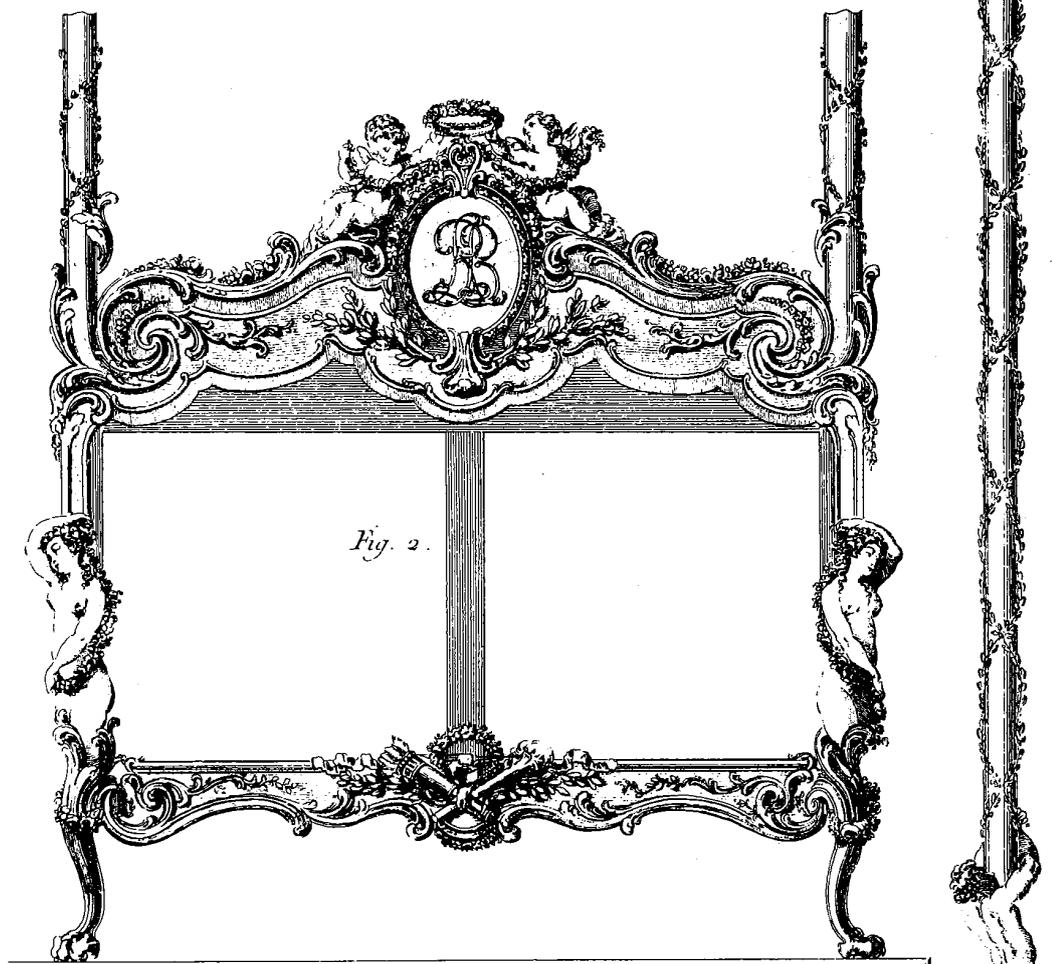


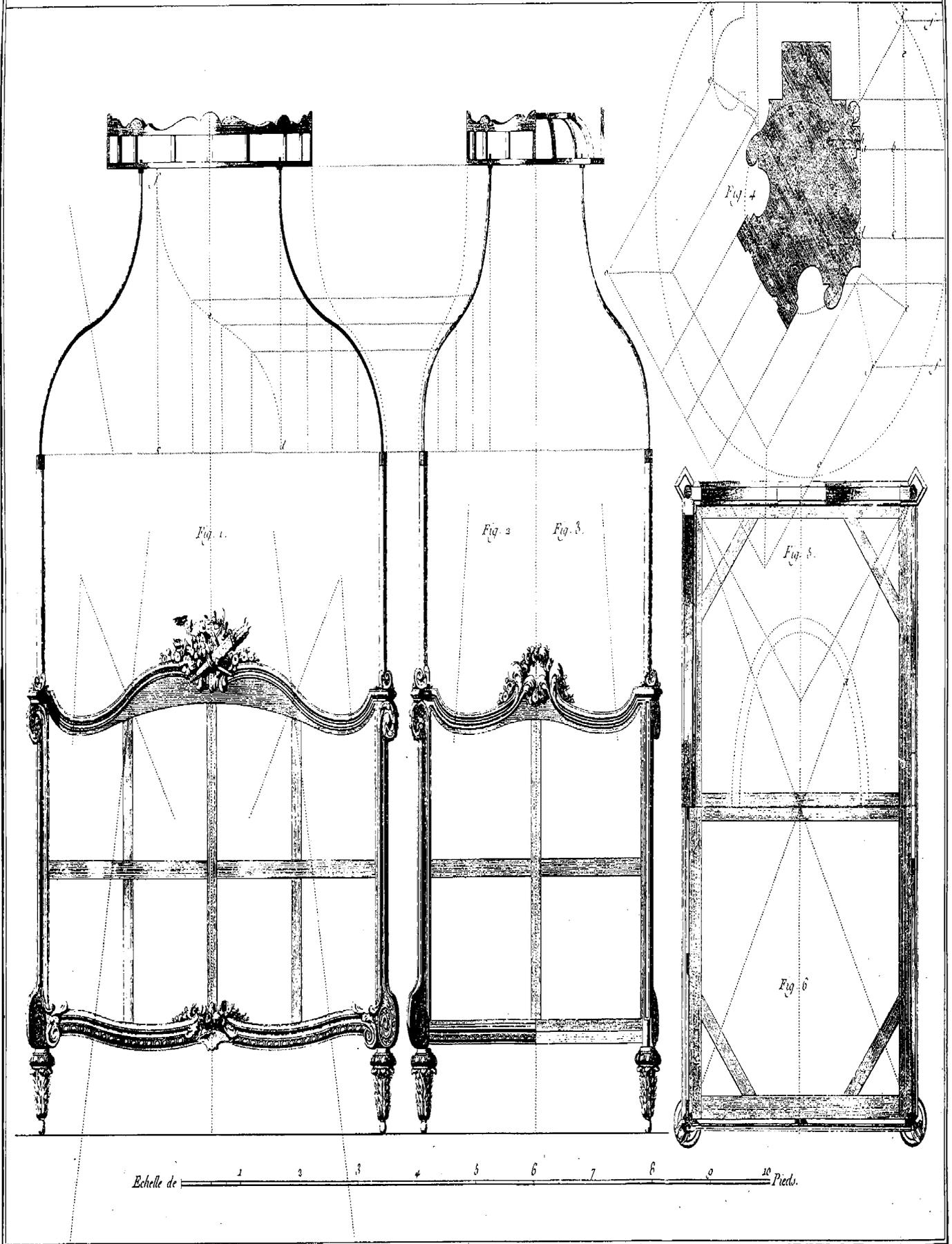
Fig. 2.



Fig. 3.

Echelle de 1 2 3 4 5 6 Pieds.

PLAN COUPES ET ÉLEVATIONS D'UN LIT A LA POLONOISE AVEC SES DÉVELOPPEMENTS



ELEVATIONS D'UN LIT A LA TURQUE AVEC SES DEVELOPPEMENTS.

Fig. 1.

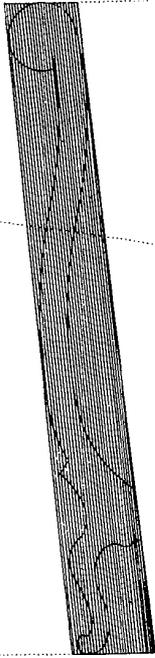


Fig. 2.

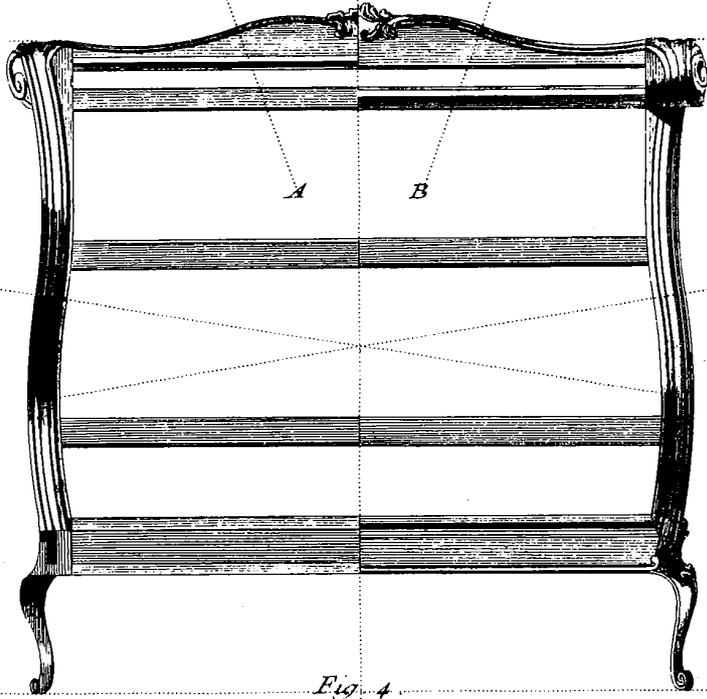


Fig. 3.



Fig. 4.

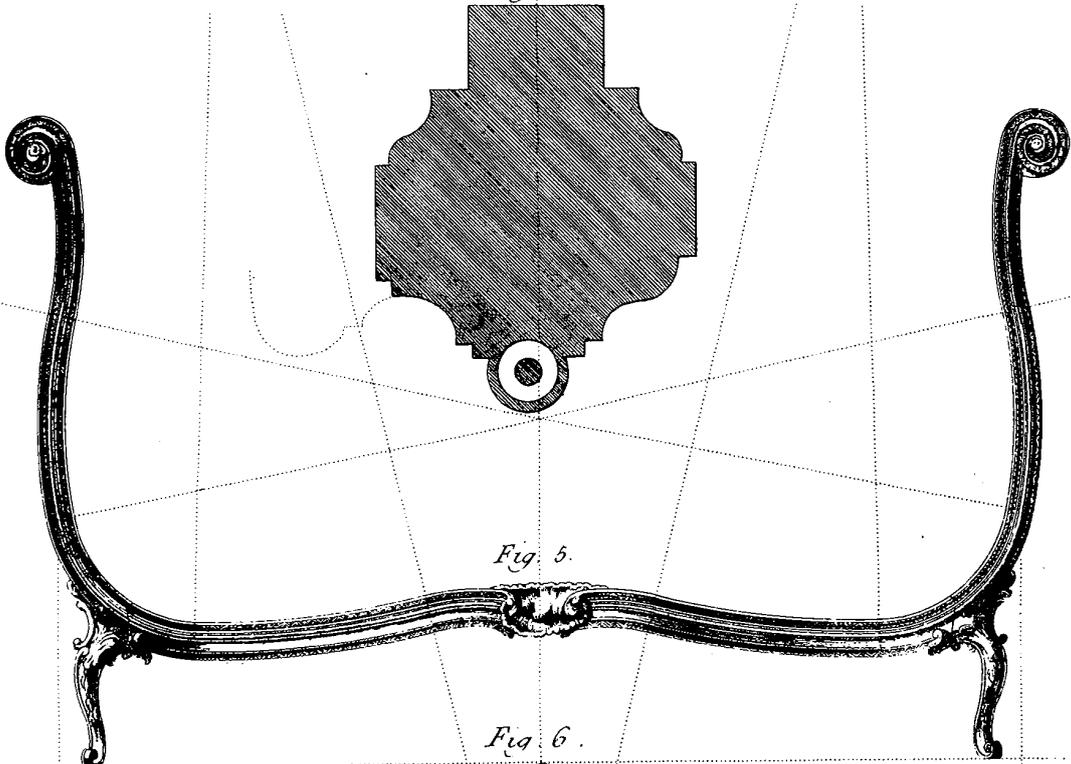


Fig. 5.

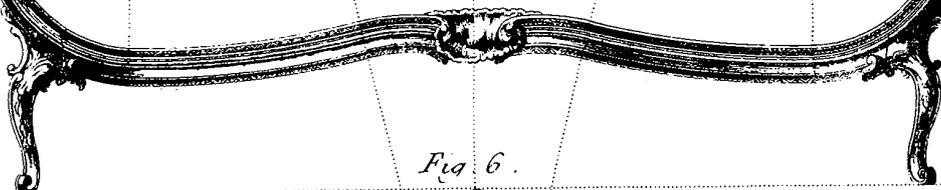


Fig. 6.

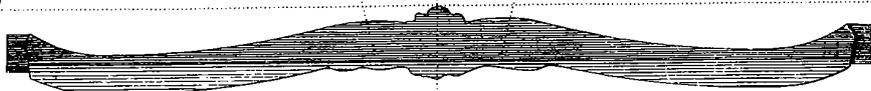
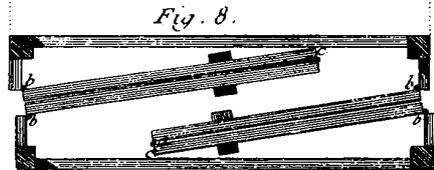
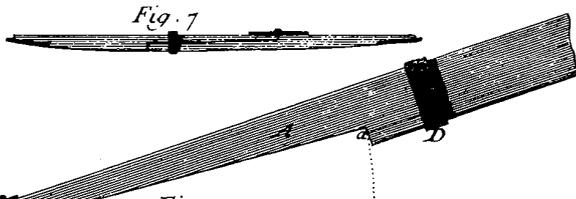
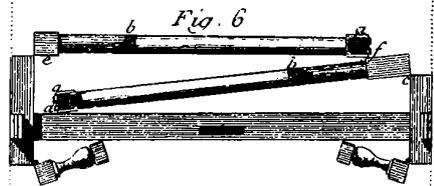
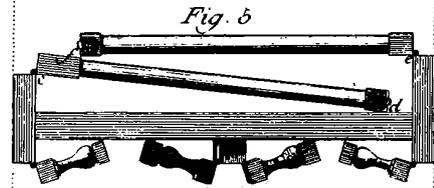
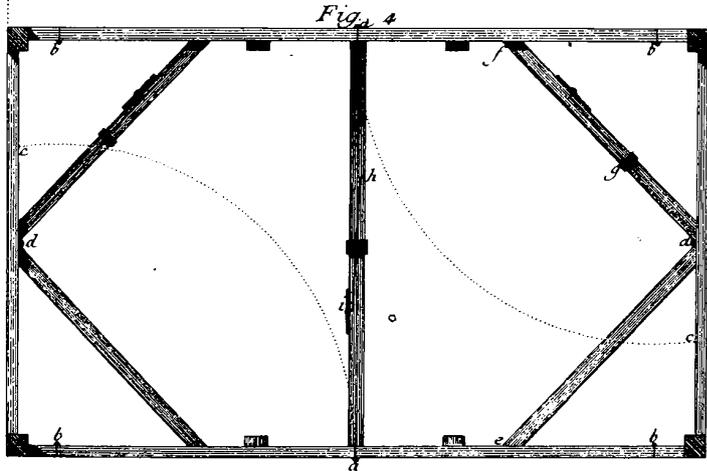
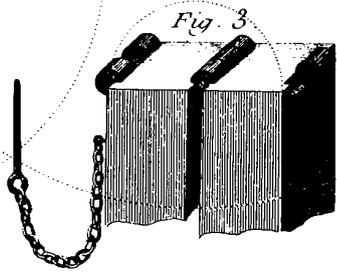
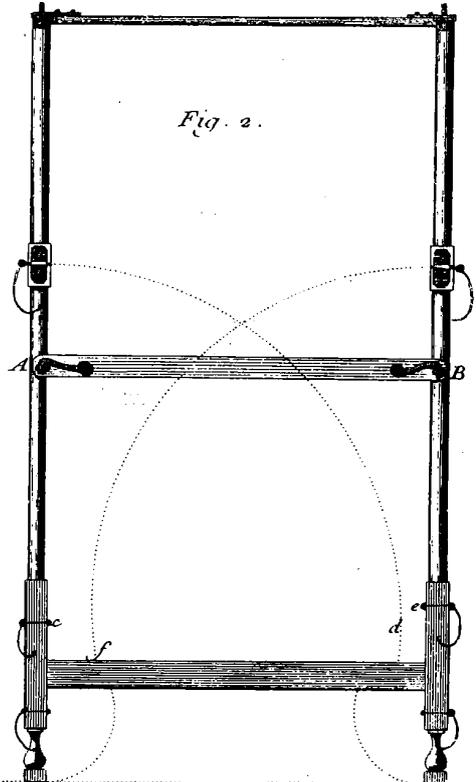
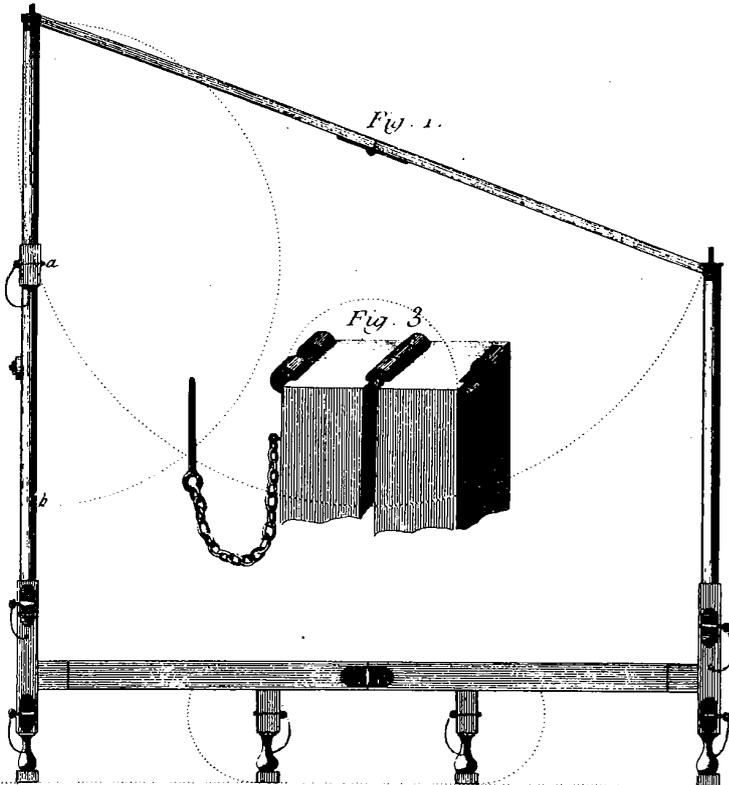


Fig. 7.

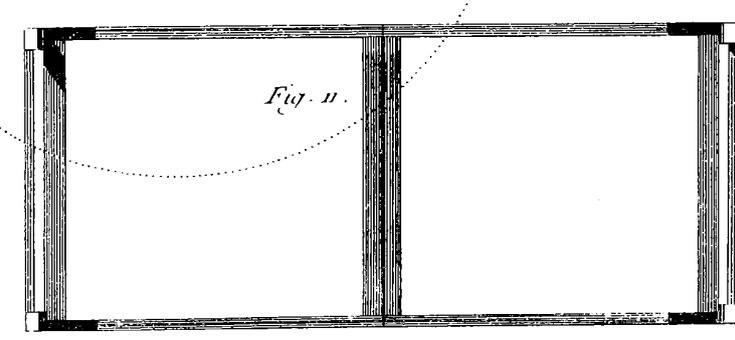
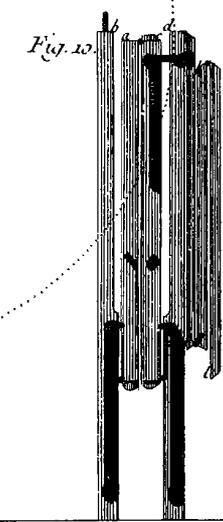
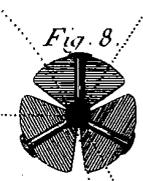
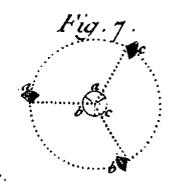
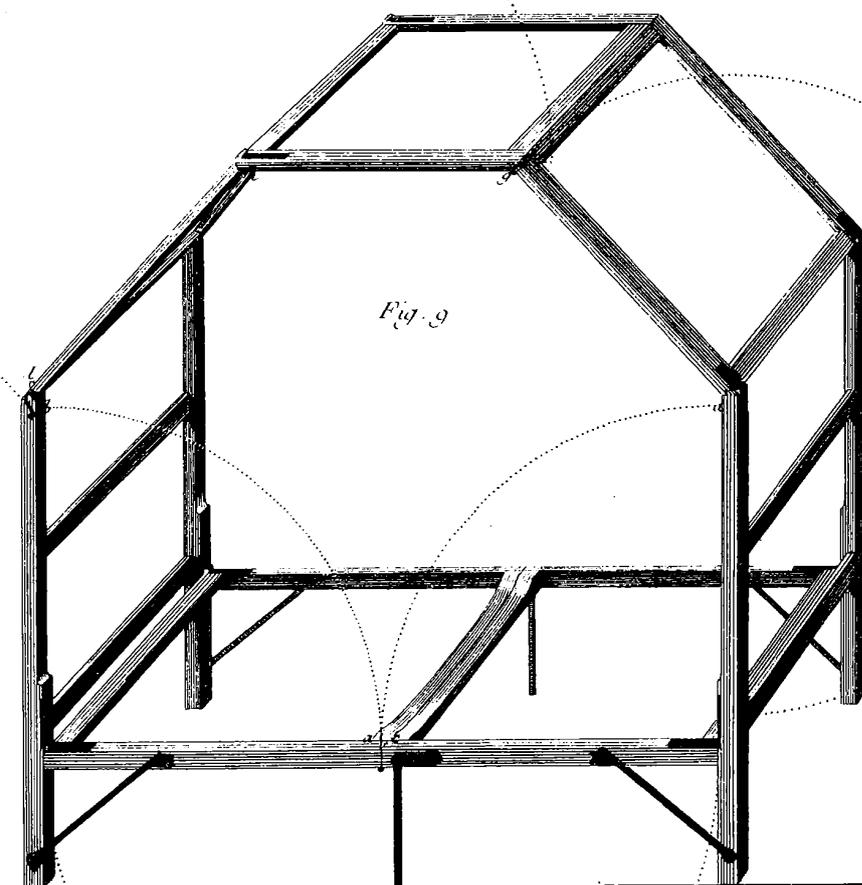
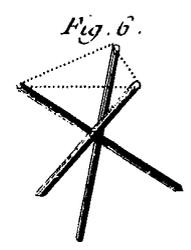
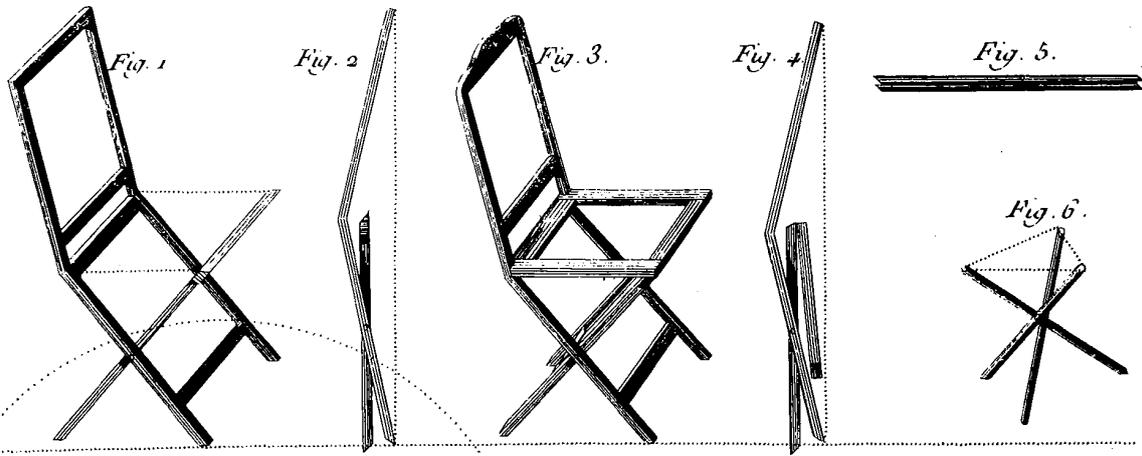
Echelle de 1 2 3 4 5 6 Pieds.

PLAN ET ELEVATIONS D'UN LIT DE CAMPAGNE avec ses Developpemens.



Echelles de 6 Pieds.
3 6 9 12 Pouces.

DIFFERENTES ESPECES DE SIEGES et de Lits ployants. ou de Campagne Pl. 250.



Echelle de Pieds

PLANS ET ELEVATIONS D'UNE TABLE, et d'un Lit de Camp avec leurs Developpements

Fig. 1.

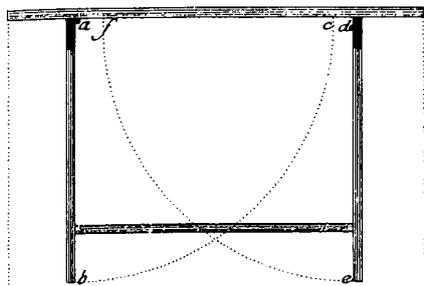


Fig. 2.

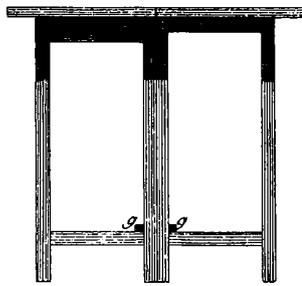


Fig. 3.

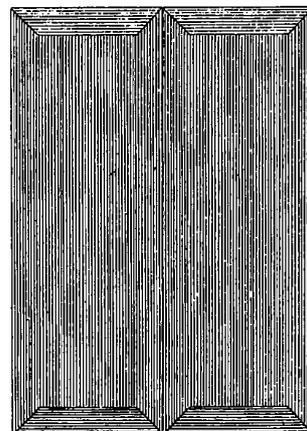


Fig. 4.

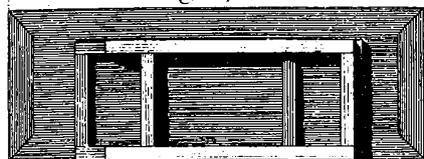


Fig. 6.



Fig. 5.



Fig. 7.



Fig. 8.

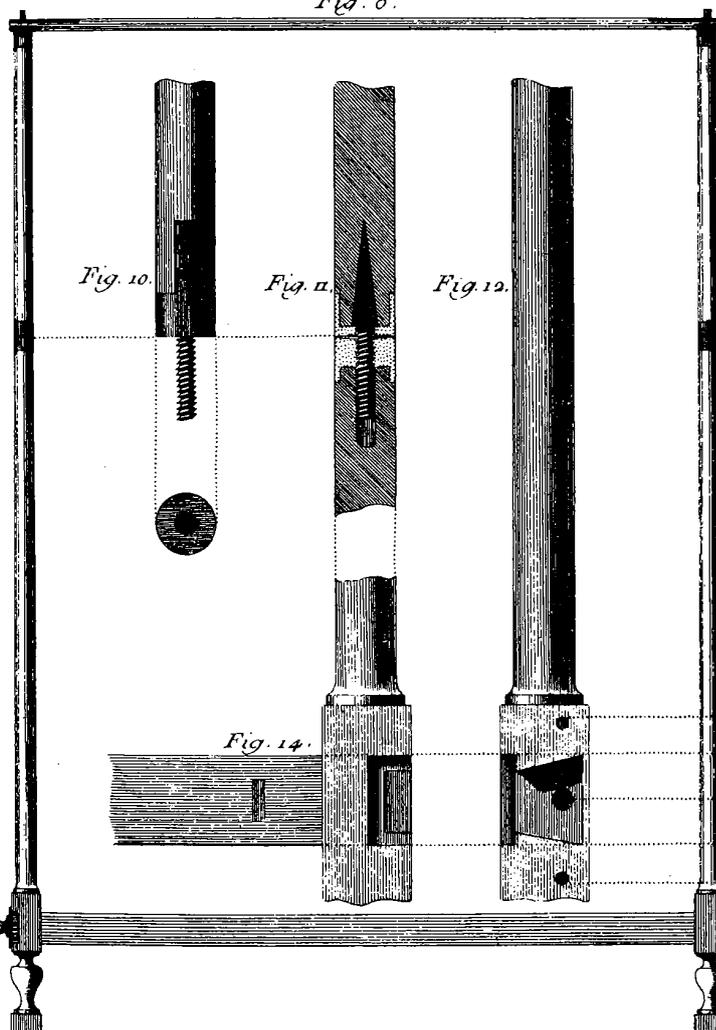
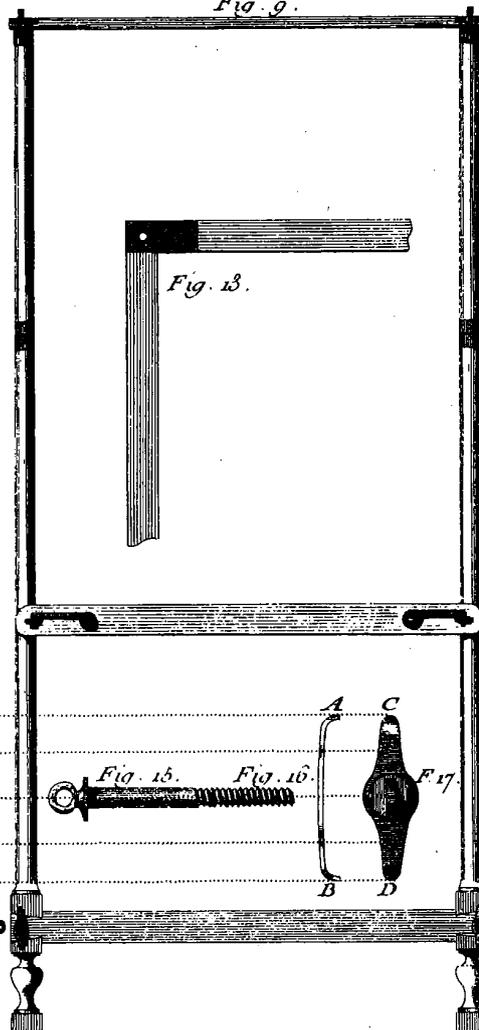
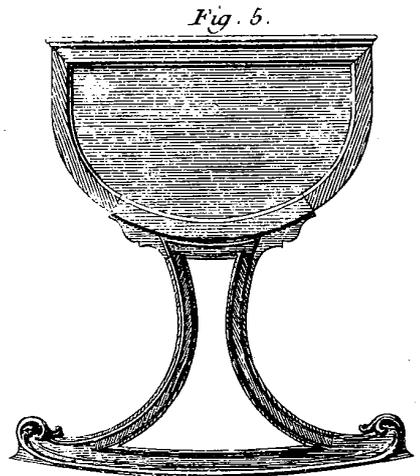
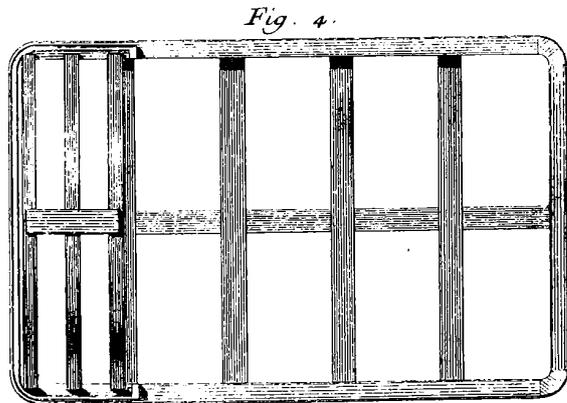
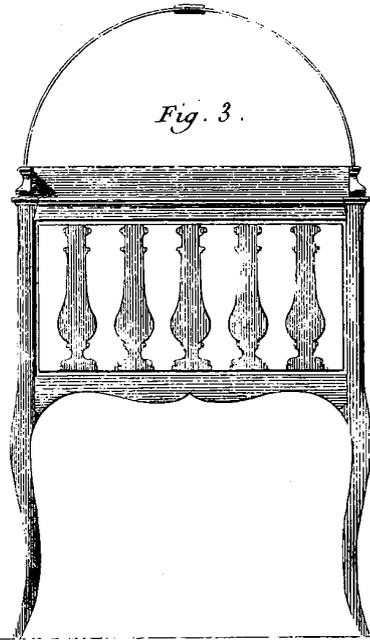
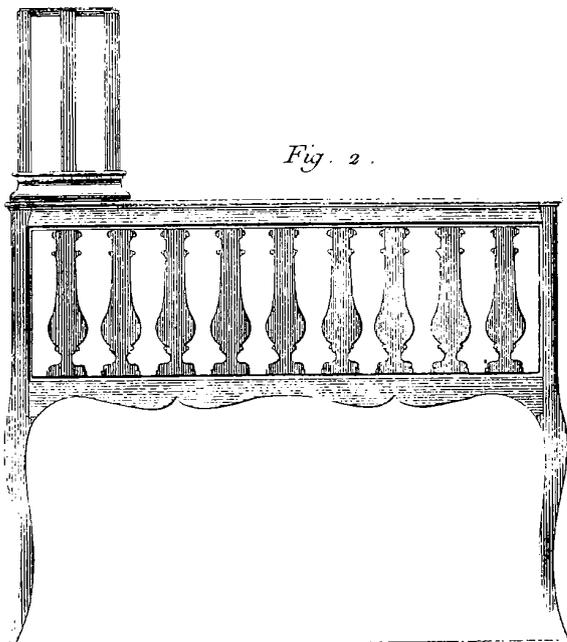
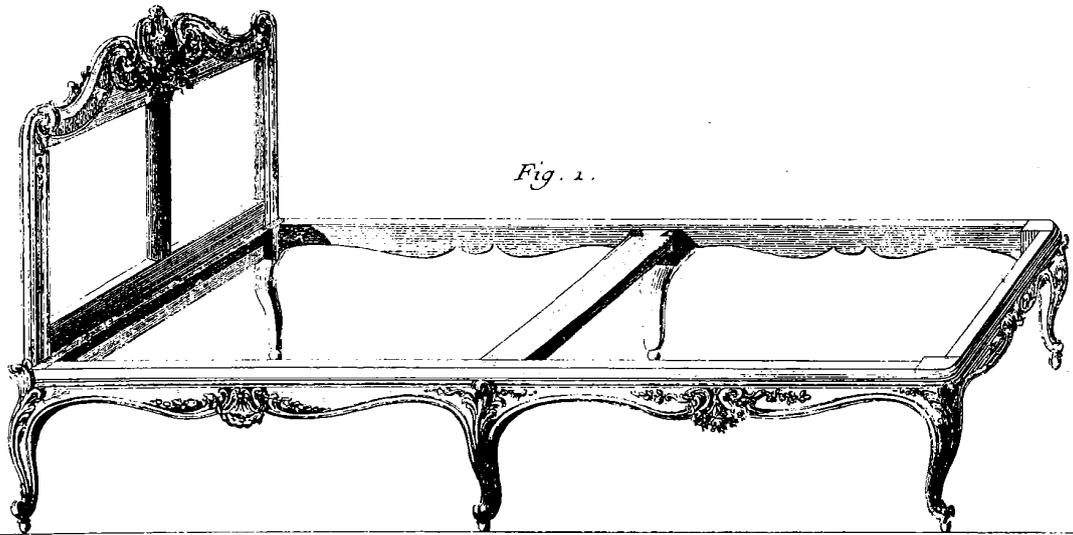


Fig. 9.



Echelles de 1 2 3 4 5 6 Pieds. 3 6 9 12 Pouces

ELEVATIONS D'UN LIT DE REPOS, ET DIFFERENTS Berceaux. ou Lits d'Enfants



Echelle de 1 2 3 4 5 6 Pieds.

DIFFERENTES ESPECES DE PIEDS DE TABLES avec leurs Developpements

Fig. 1.

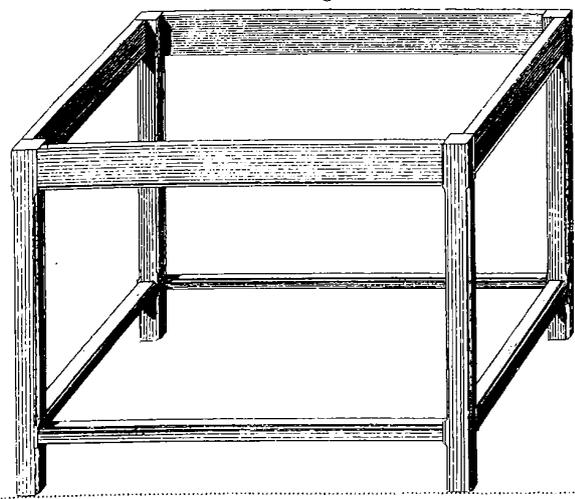


Fig. 2.

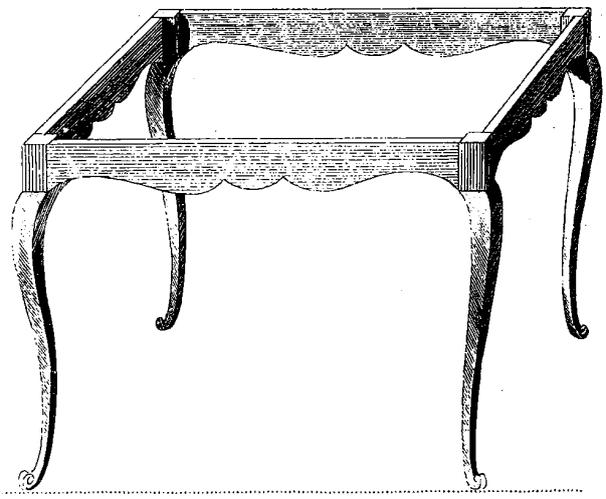


Fig. 3.

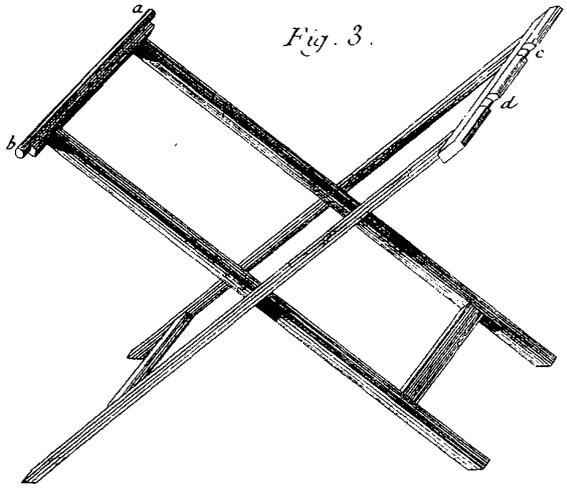


Fig. 4.

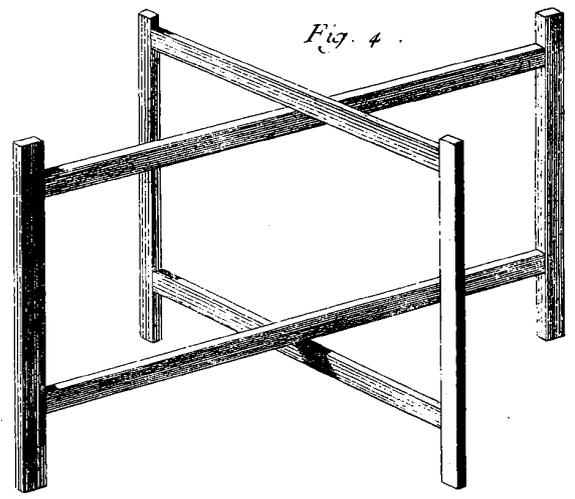


Fig. 5.

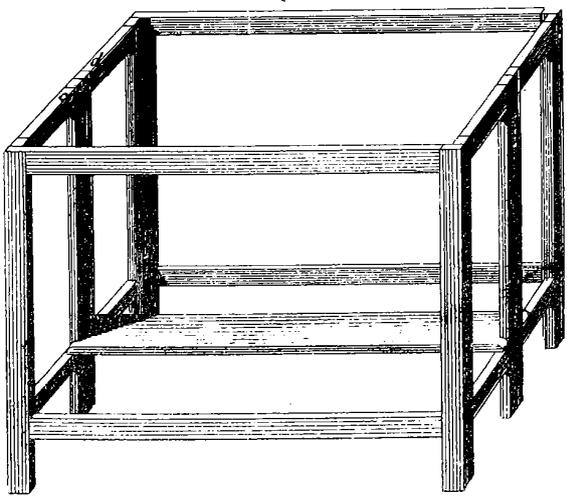


Fig. 6.



Fig. 7.



Fig. 8.



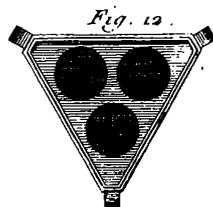
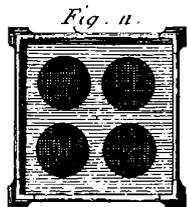
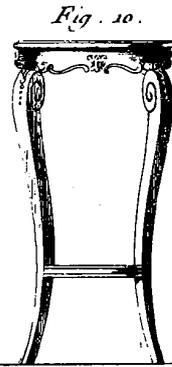
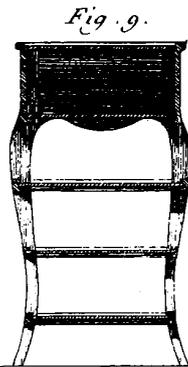
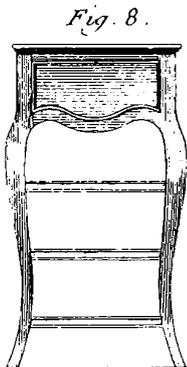
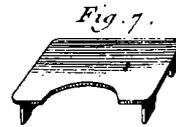
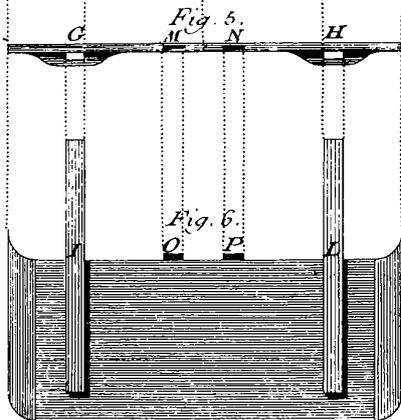
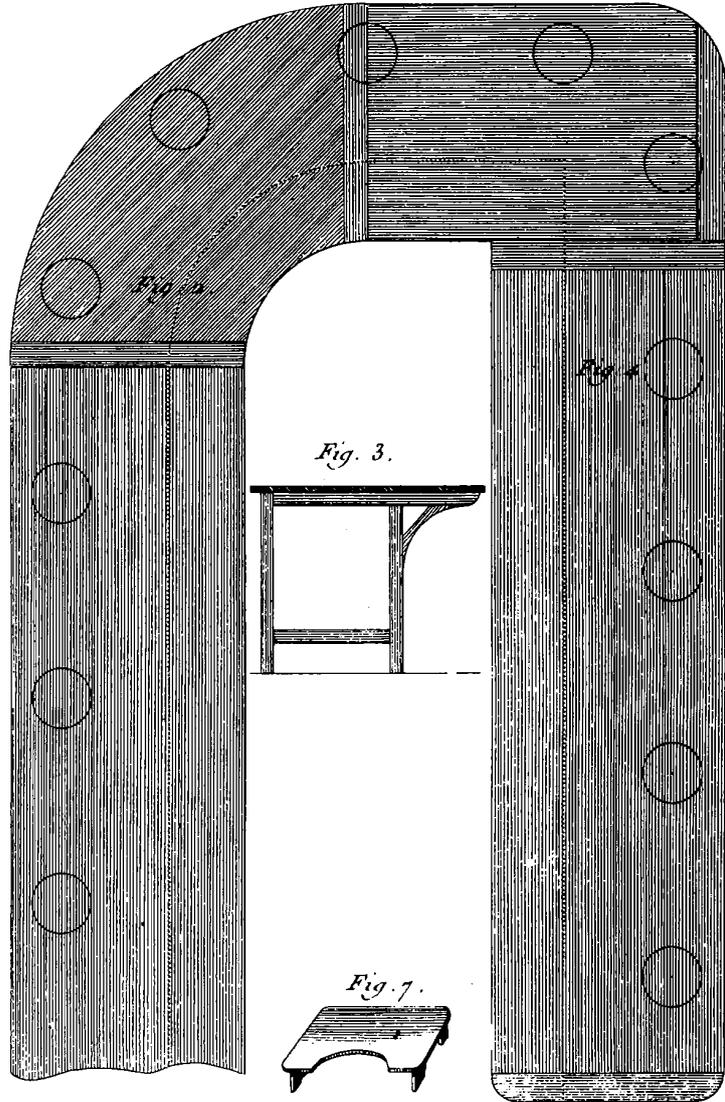
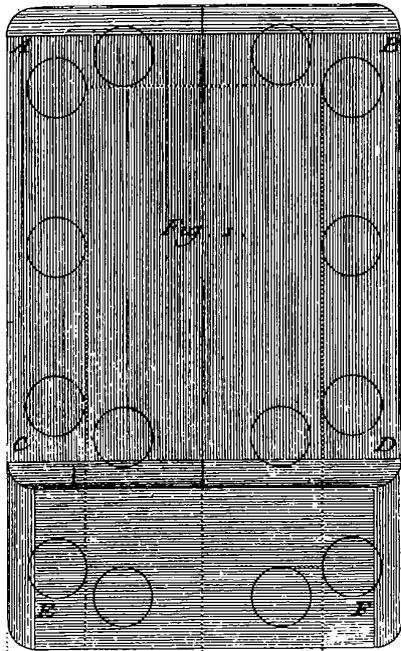
Fig. 9.



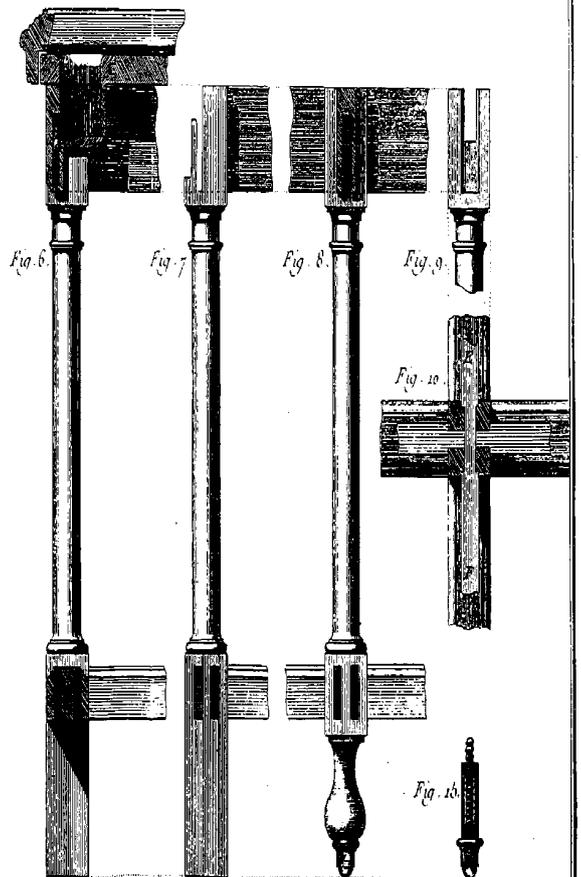
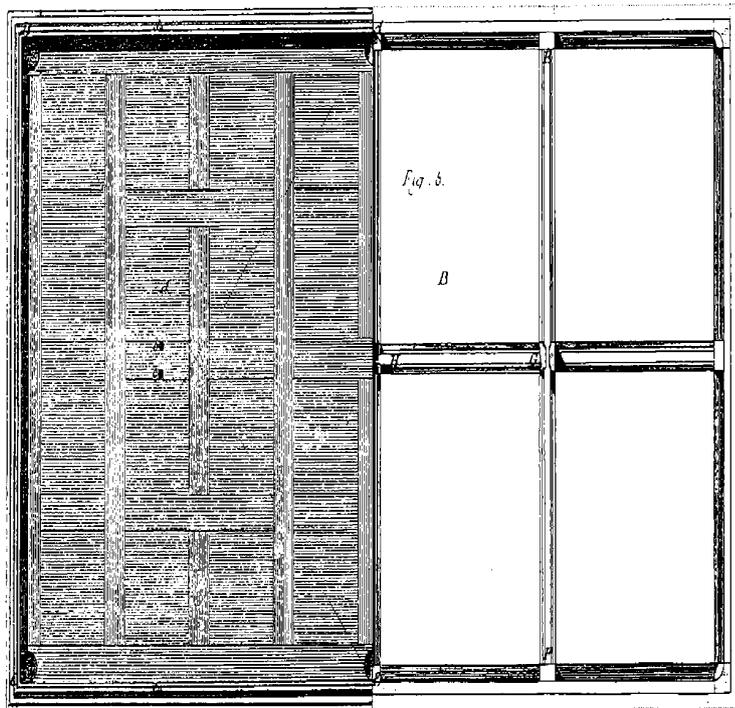
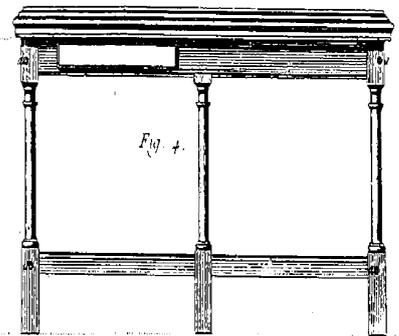
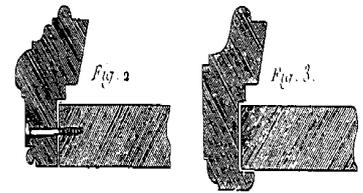
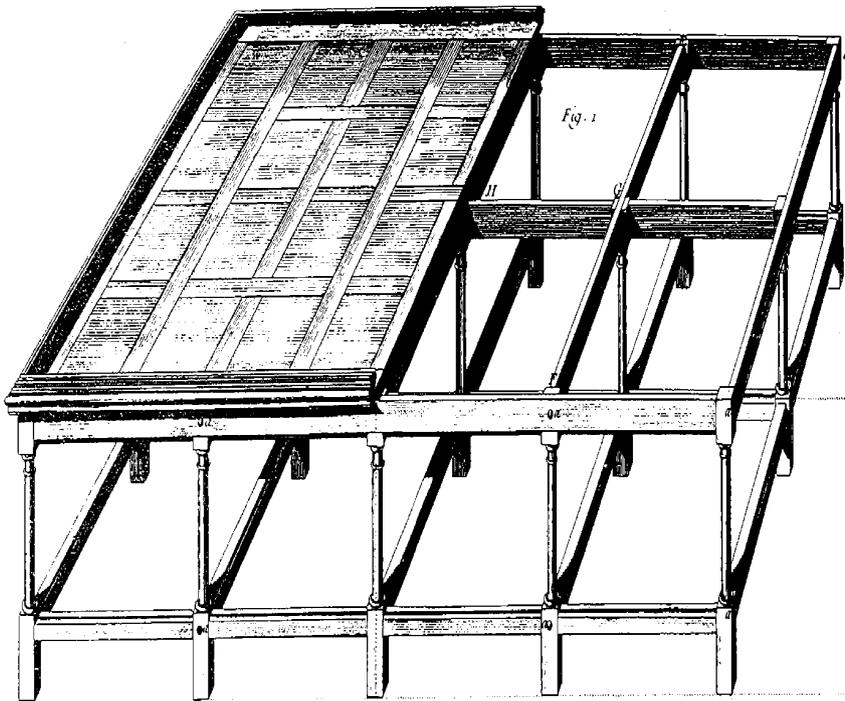
Fig. 10.



DIFFERENTES ESPECES DE DESSUS DE TABLES A MANGER, et de Servantes.



Echelles de 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 Pieds.



SUITE DES DÉVELOPPEMENTS d'un Billard, et les Instruments qui sont nécessaire a ce jeu.

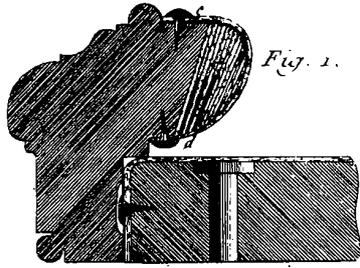


Fig. 1.

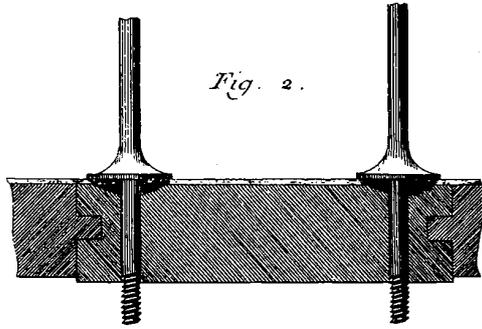


Fig. 2.

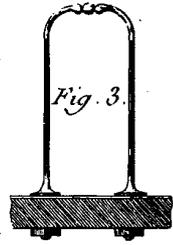


Fig. 3.



Fig. 4.

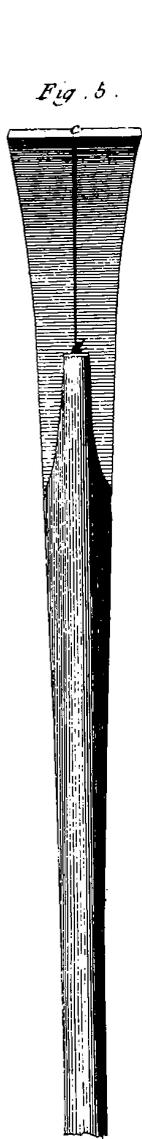


Fig. 5.

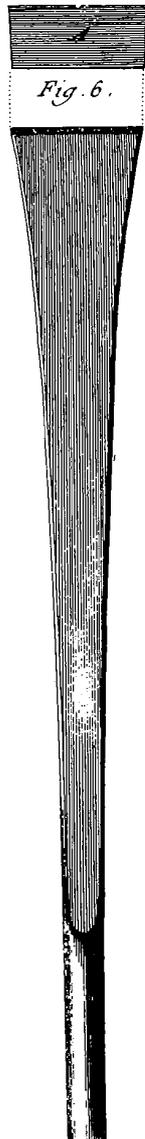


Fig. 6.

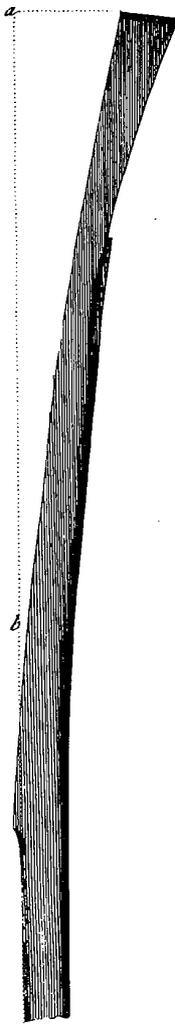


Fig. 7.



Fig. 8.



Fig. 9.



Fig. 10.



Fig. 11.

Echelles de 1 2 3 6 9 12 Pouces. 1 2 3 Pieds

ELEVATIONS D'UN GALET, ET D'UNE TABLE A QUADRILLE avec ses Développements

Fig. 1.

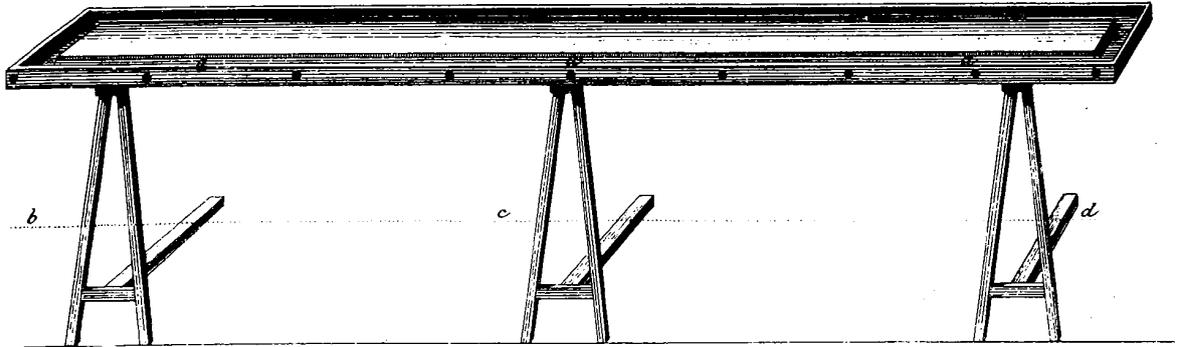


Fig. 2.



Fig. 3.

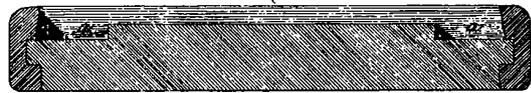


Fig. 4.

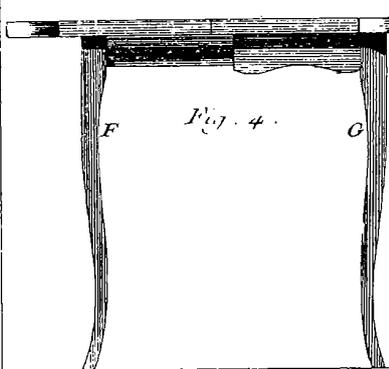


Fig. 5.

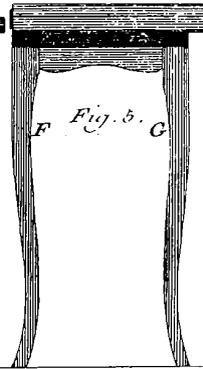


Fig. 6.

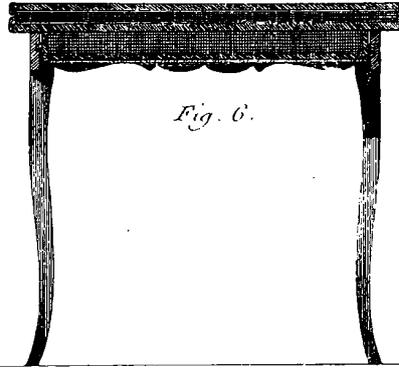


Fig. 7.

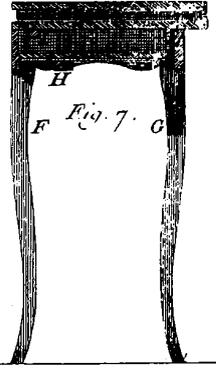


Fig. 8.

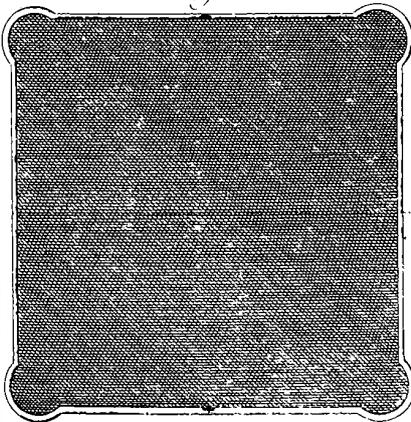


Fig. 9.

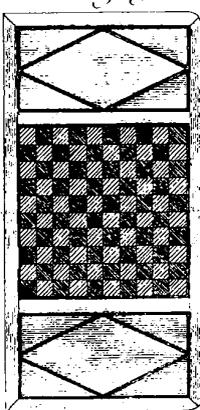


Fig. 10.

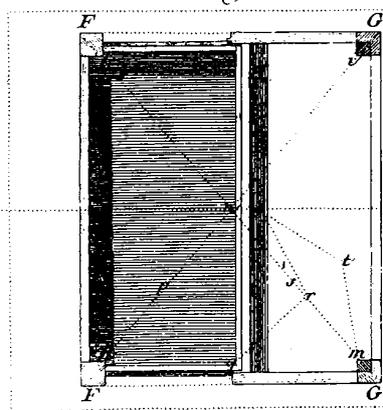


Fig. 11.

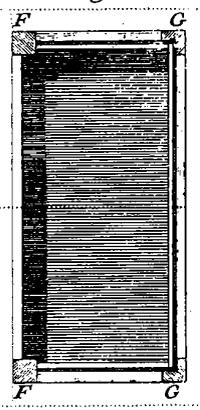


Fig. 12.



Fig. 13.



Fig. 14.

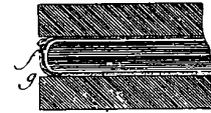


Fig. 15.



Fig. 16.

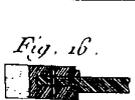
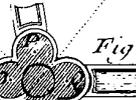


Fig. 17.



Echelles de 1 2 3 4 5 6 Pieds. 3 Pieds. 1 Pied. 1 2 3 4 5 6 Pouces.

PLANS COUPES ET ELEVATIONS D'UNE TABLE DE BRELAN Pl. 258

Fig. 1.

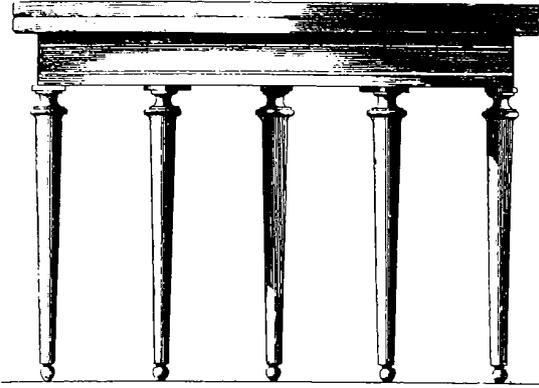


Fig. 2.

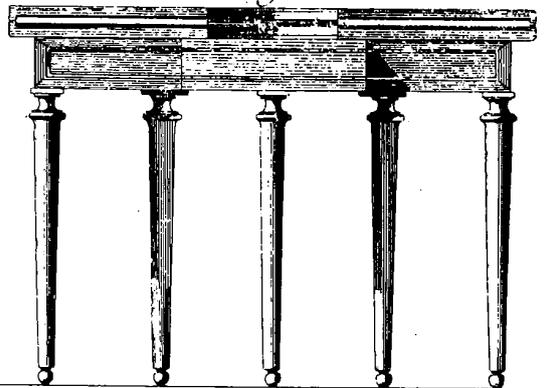


Fig. 3.

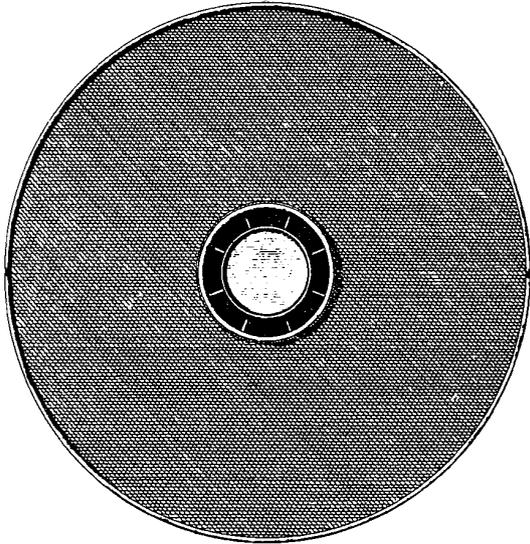


Fig. 4.

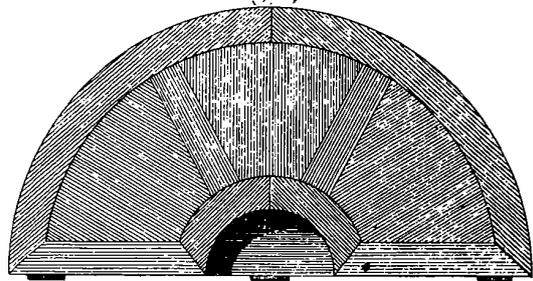


Fig. 6.

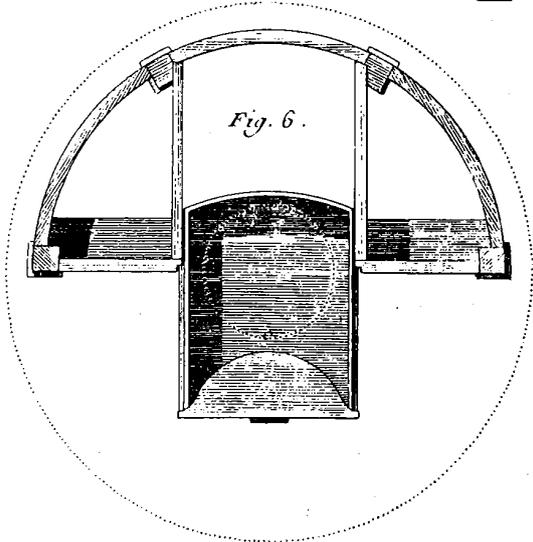


Fig. 5.

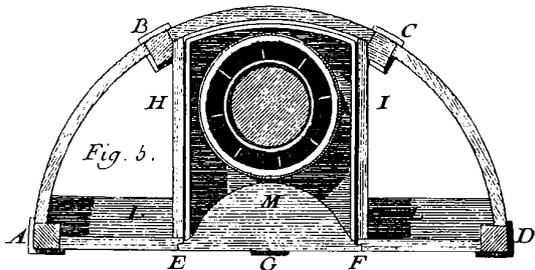


Fig. 7.

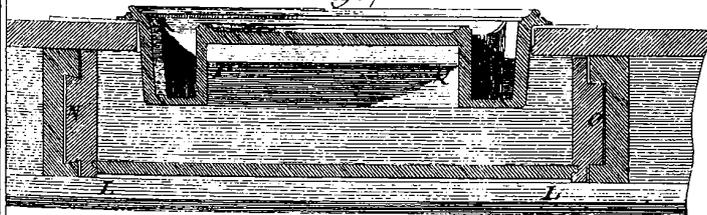
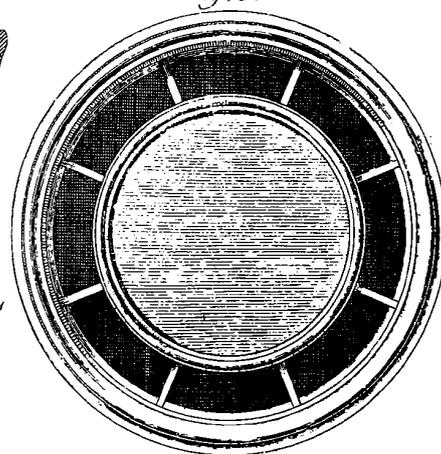


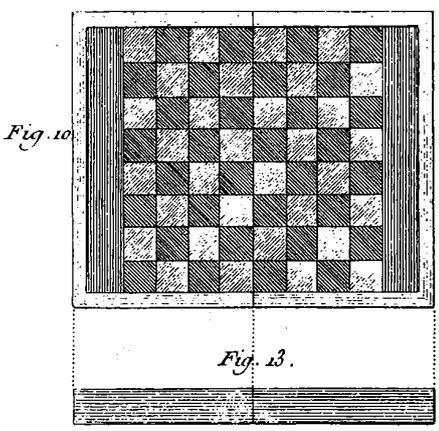
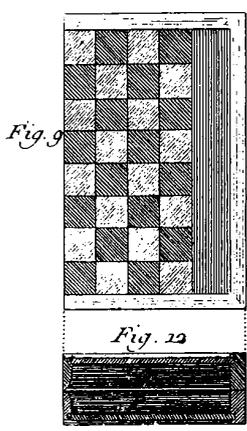
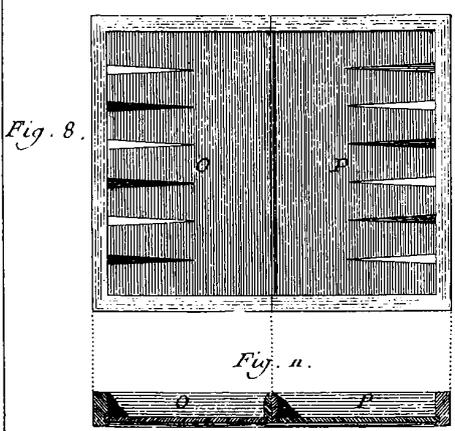
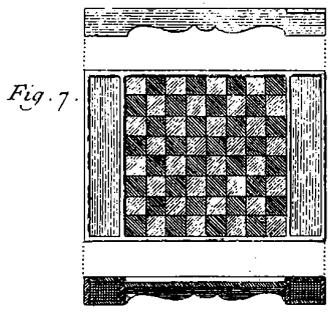
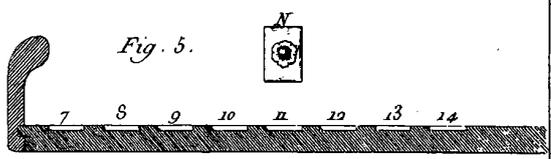
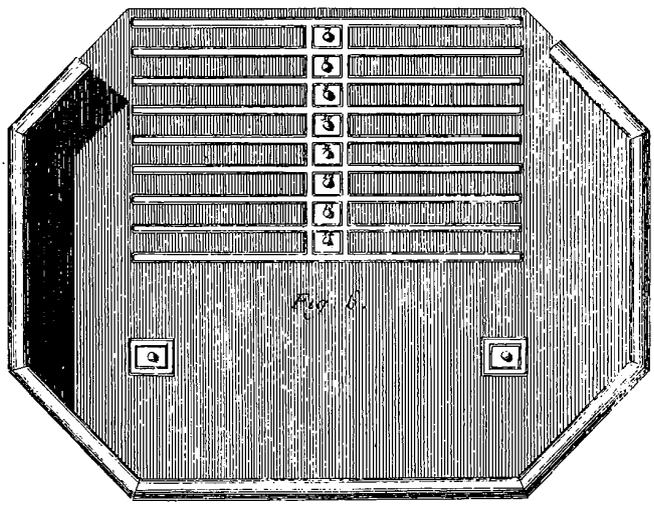
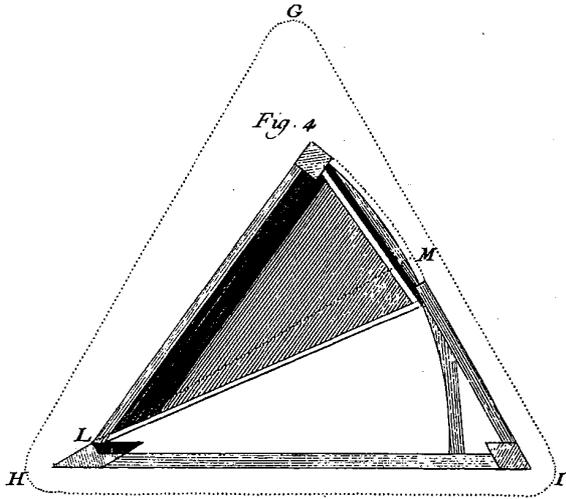
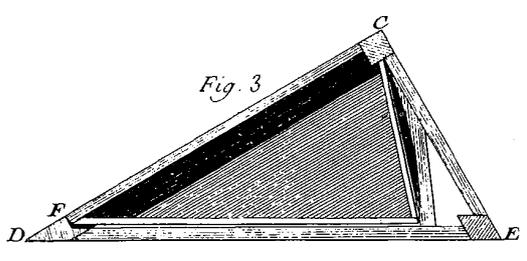
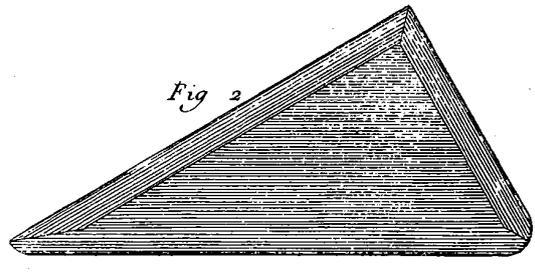
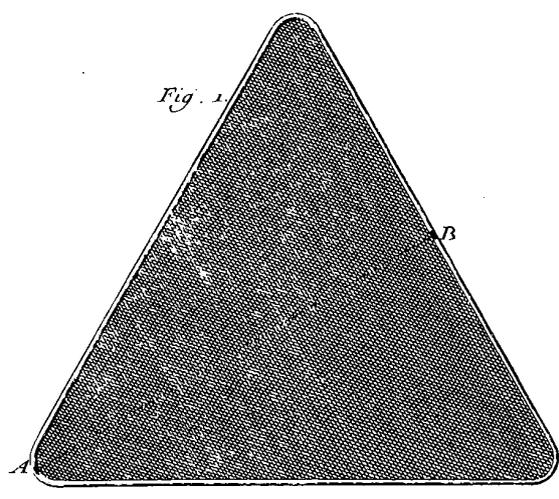
Fig. 8.



1 2 3 4 Pieds

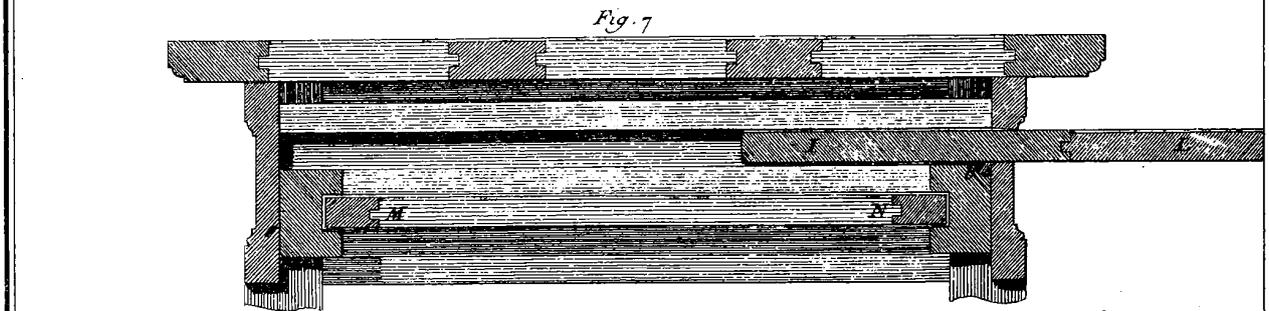
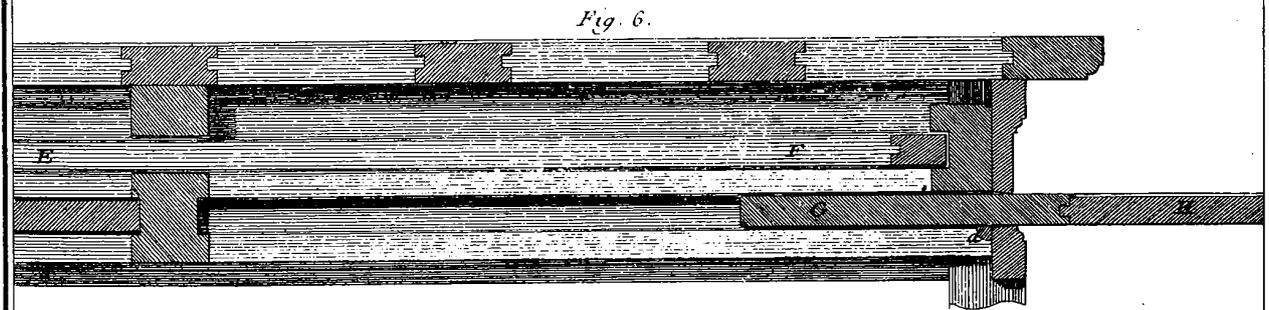
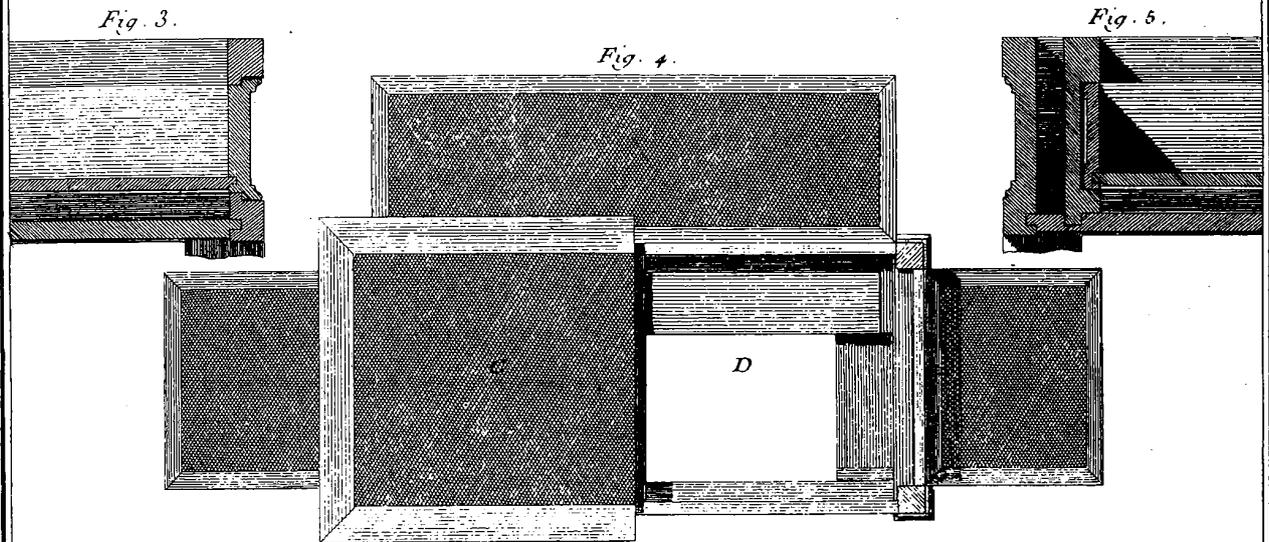
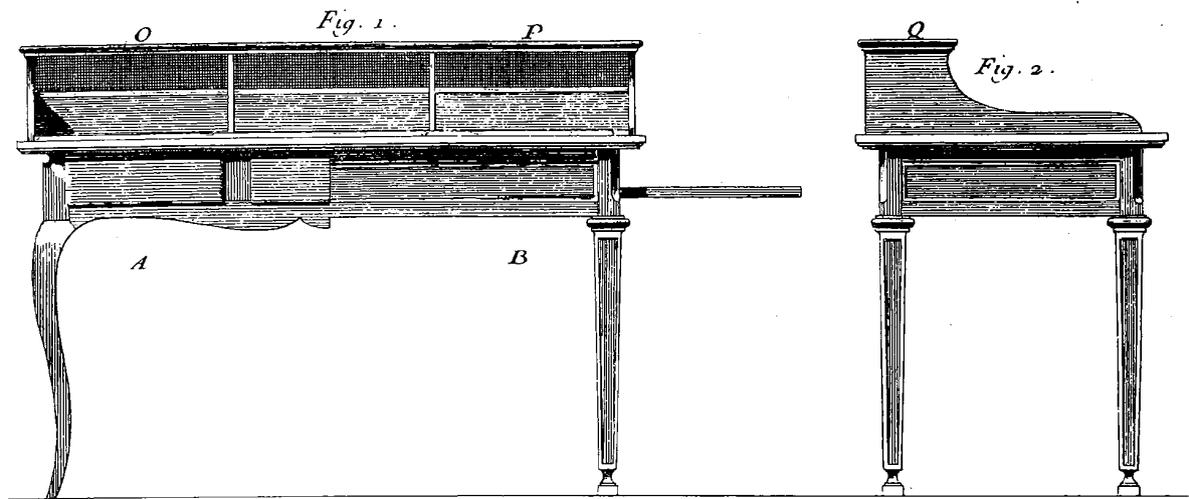
Echelle de 3 6 9 12 Pouces

AUTRES SORTES DE TABLES A JOUER AVEC LEURS DEVELOPPEMENTS

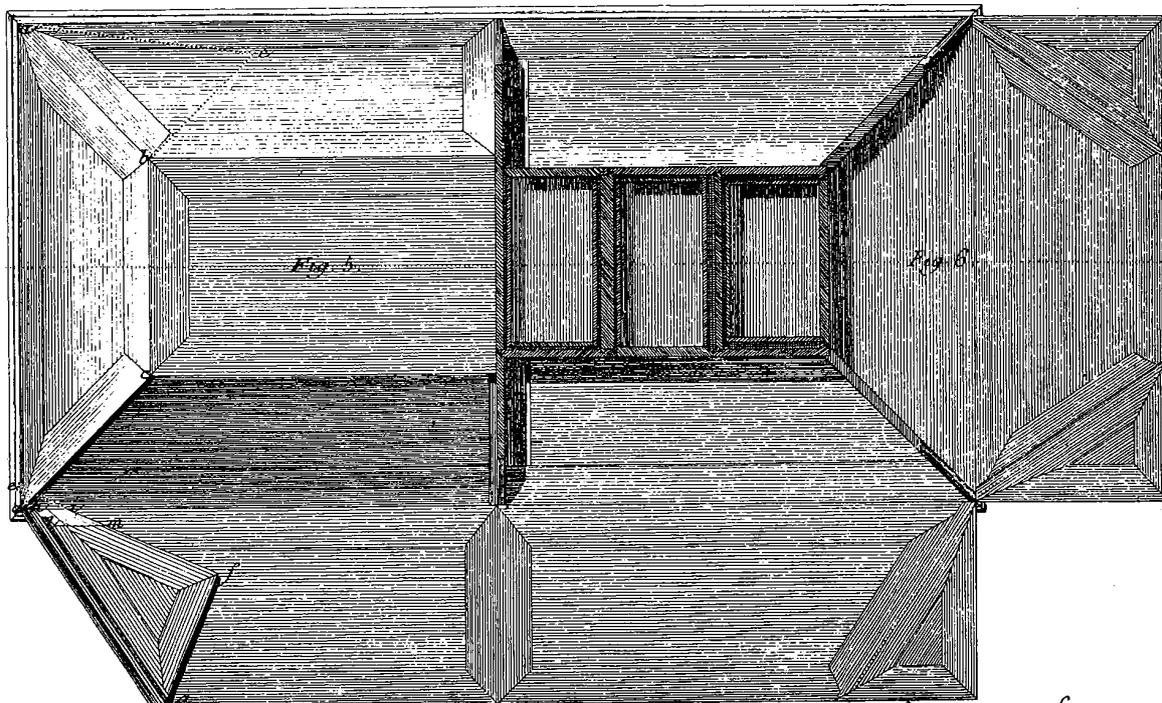
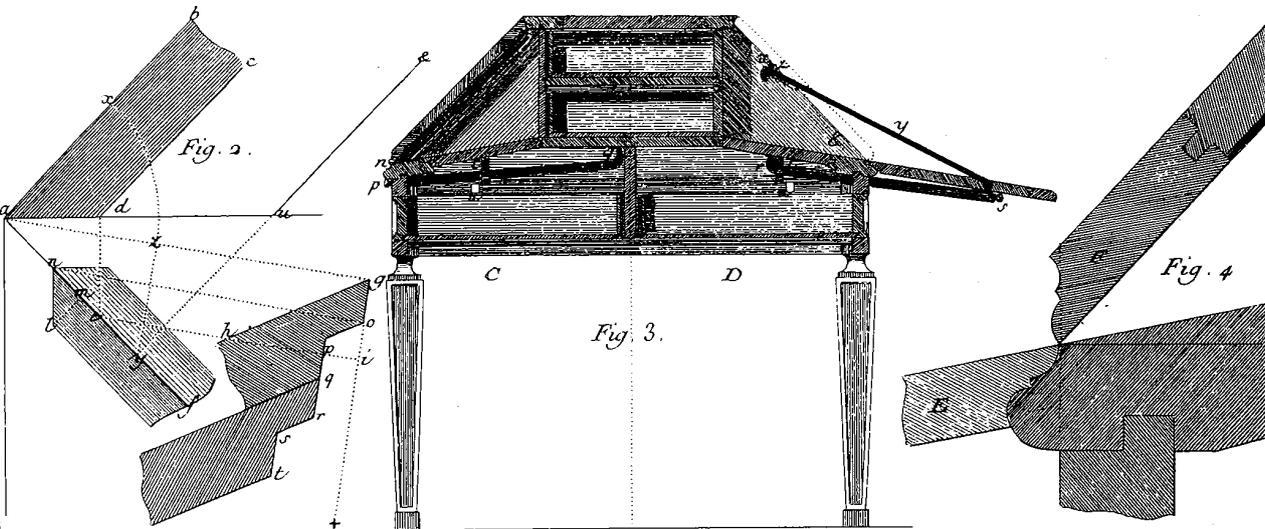
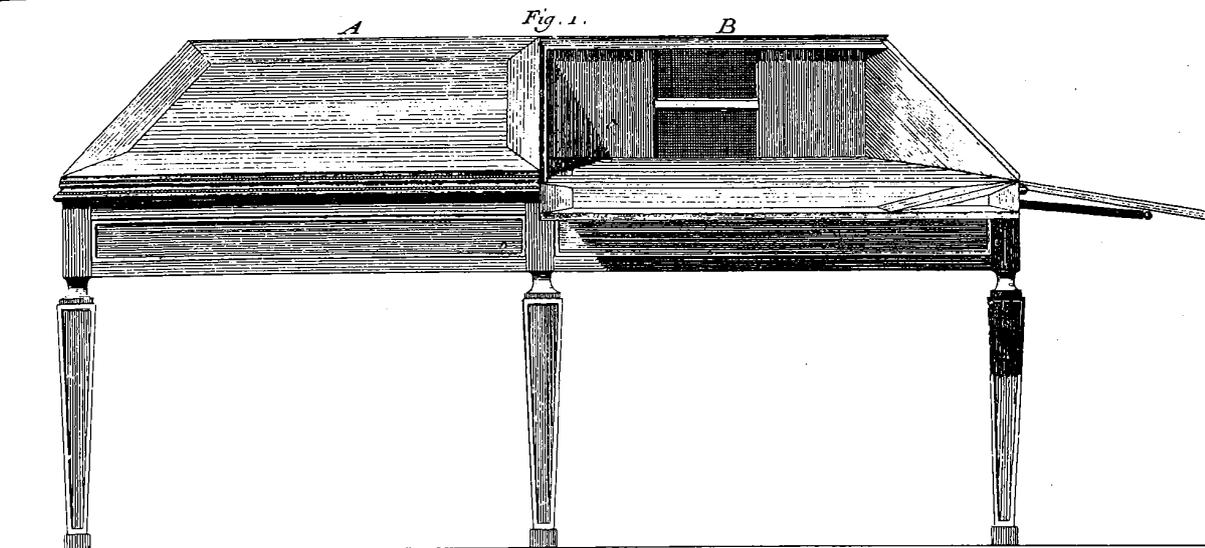


Echelle de 1 2 3 4 Pieds.

PLANS ET ÉLEVATIONS D'UN BUREAU AVEC SES DÉVELOPPEMENTS.

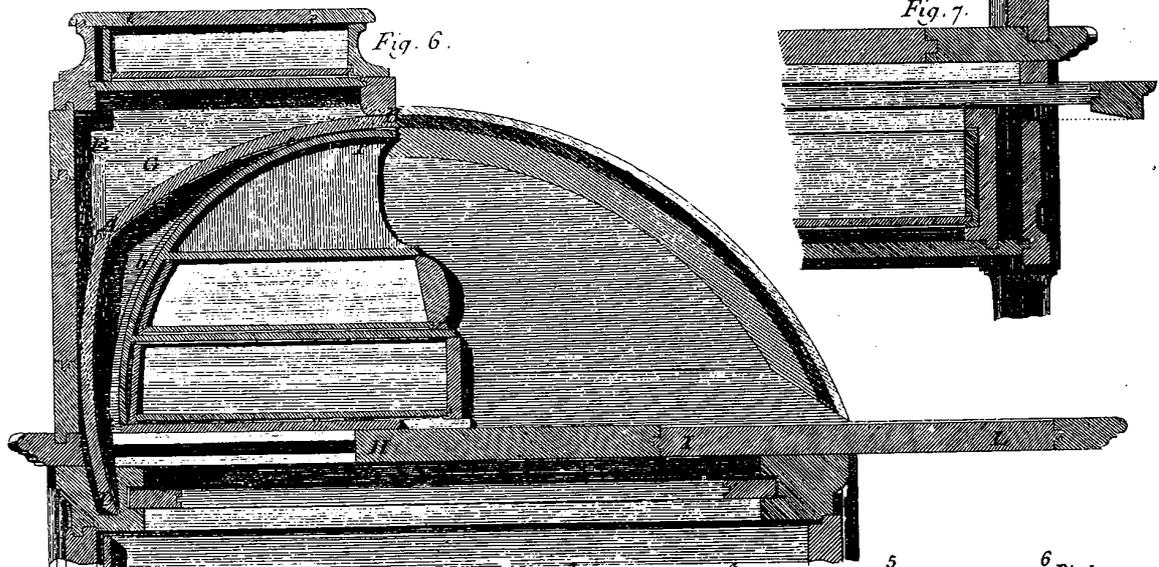
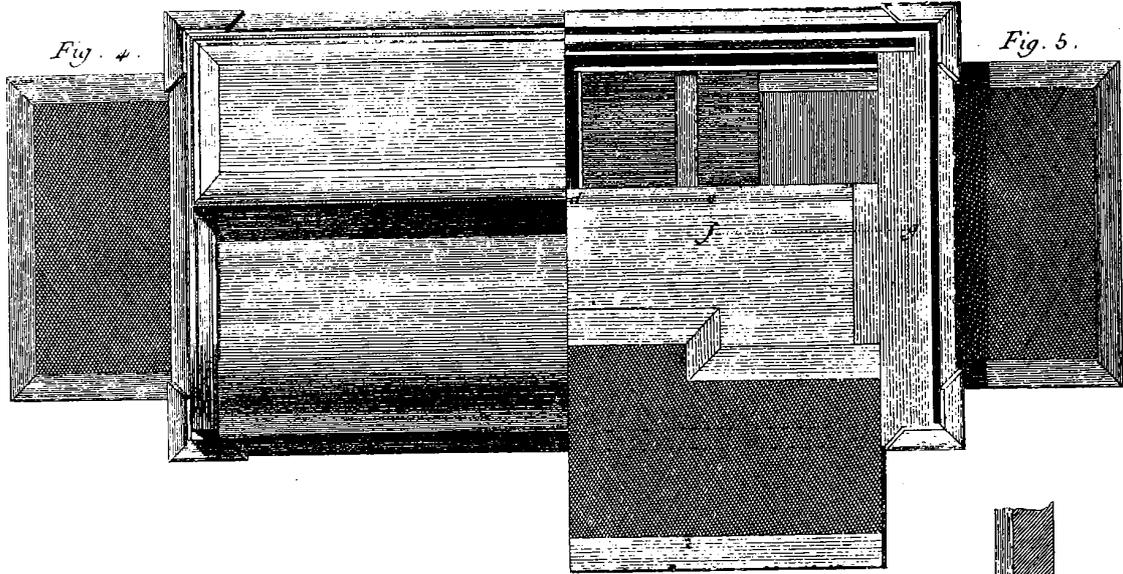
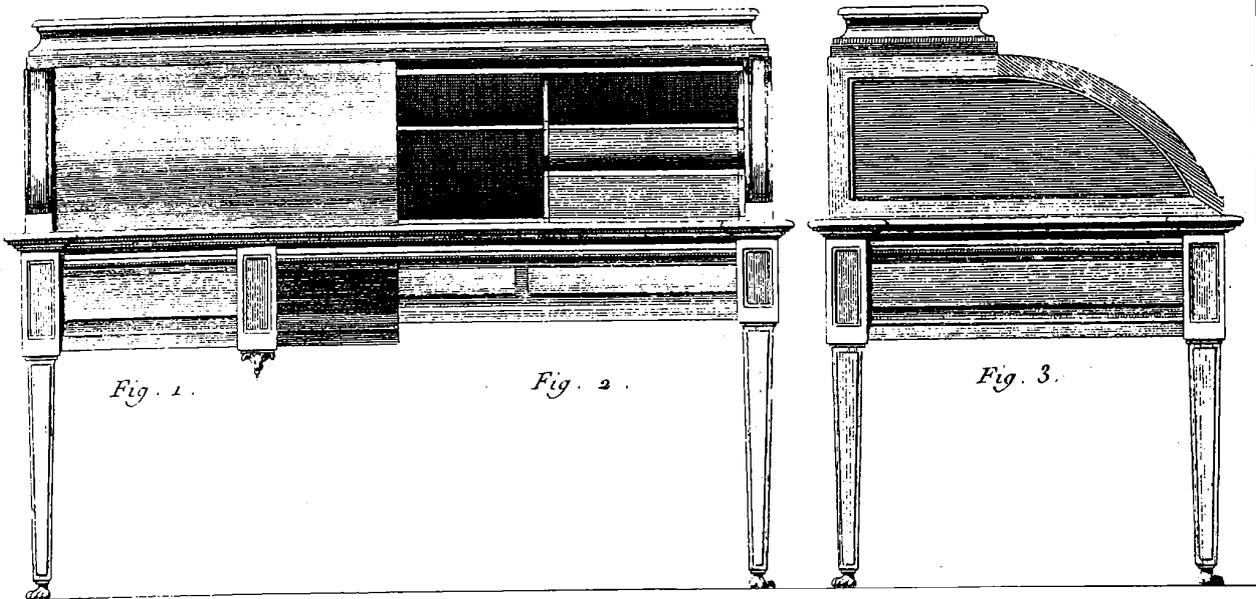


Echelles de 3 1 2 3 4 5 6 Pieds. 12 Pouces.



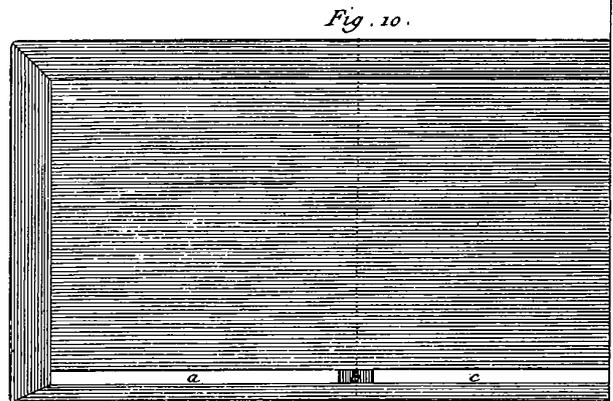
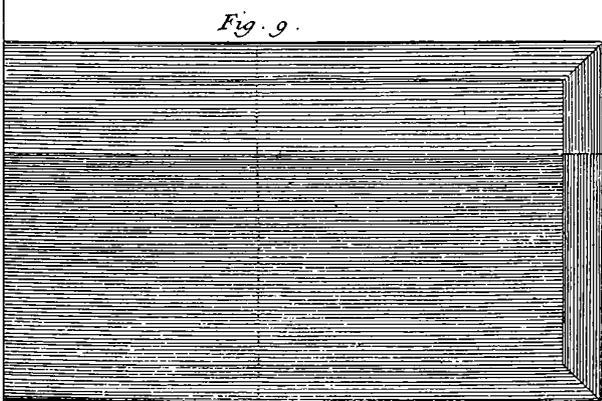
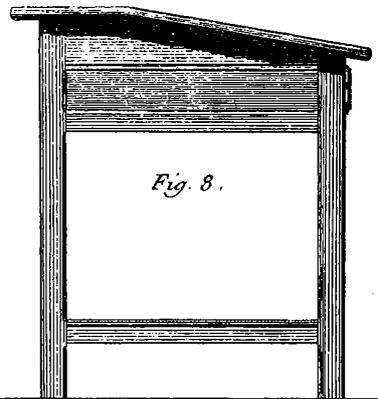
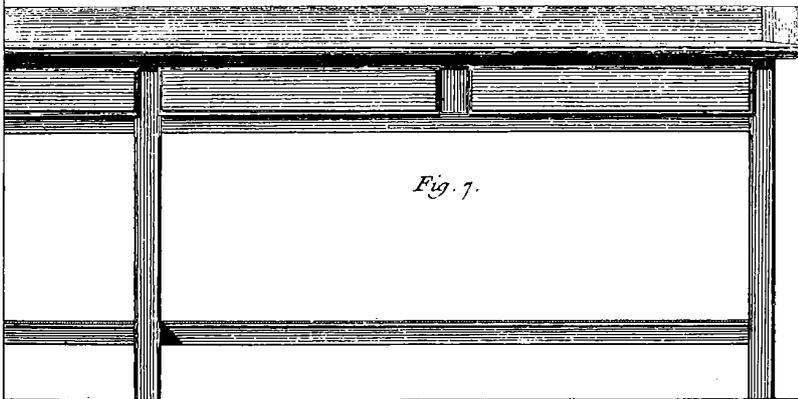
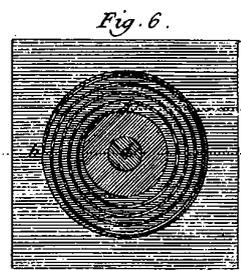
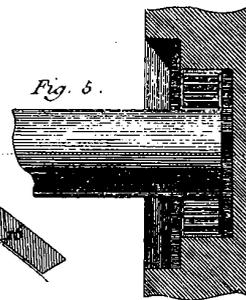
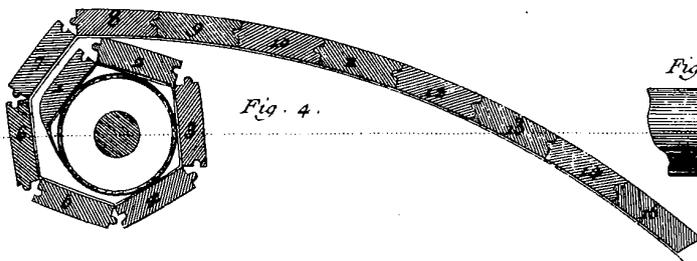
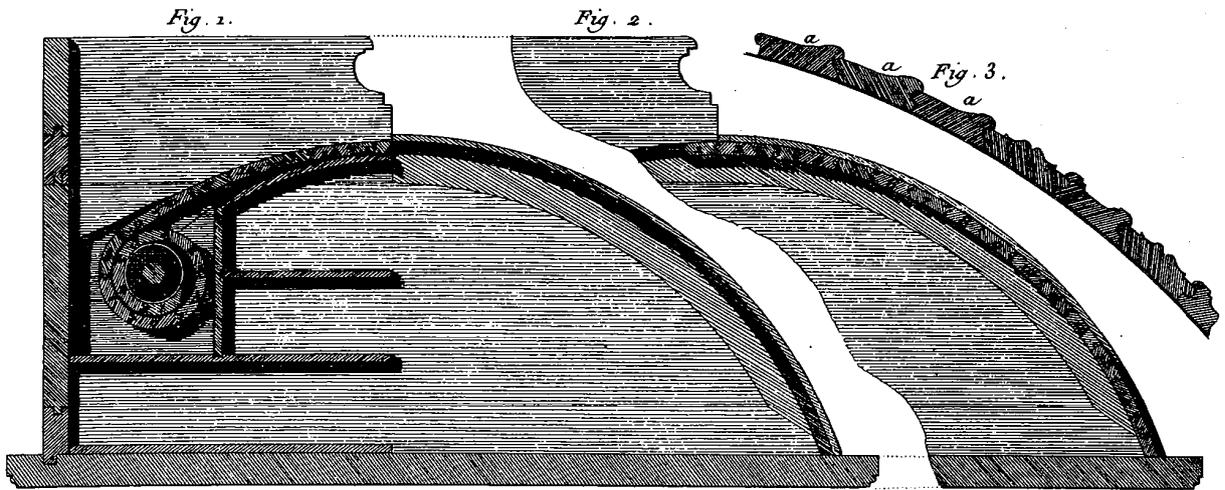
Echelle de 1 2 3 4 5 6 Pieds.

PLANS ET ELEVATIONS D'UN BUREAU A CYLINDRE, avec ses Developpements



Echelles de 1 2 3 4 5 6 Pieds. 3

SUITES DES DÉVELOPPEMENTS DES BUREAUX a Cylindres, et autres Tables a Ecrire



PLANS, COUPES, ET ÉLEVATIONS D'UN SECRÉTAIRE, avec ses Développements.

Fig. 1.

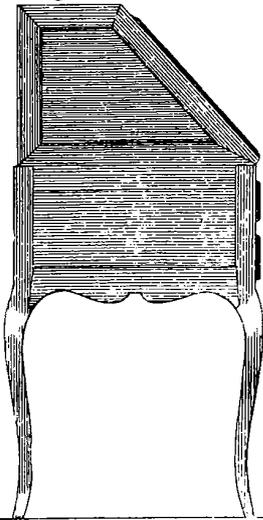


Fig. 2.

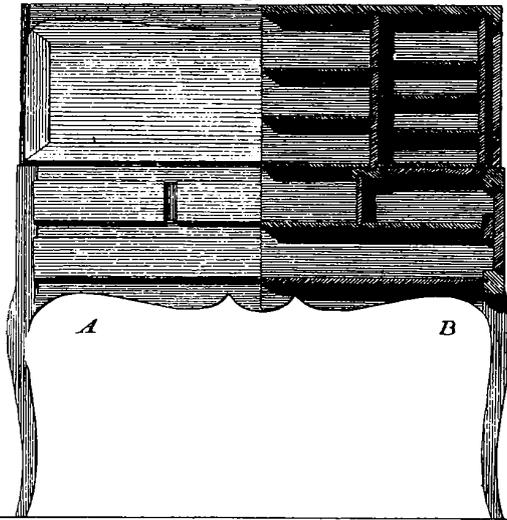


Fig. 3.

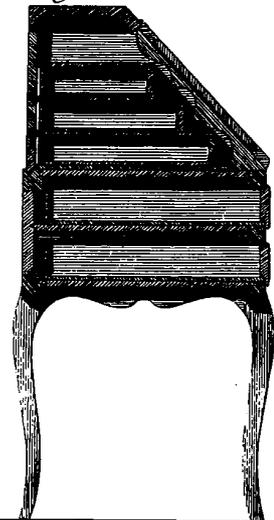


Fig. 5.

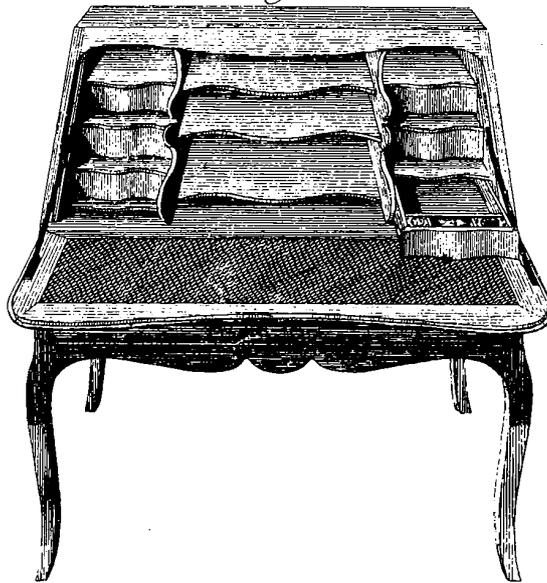


Fig. 4.

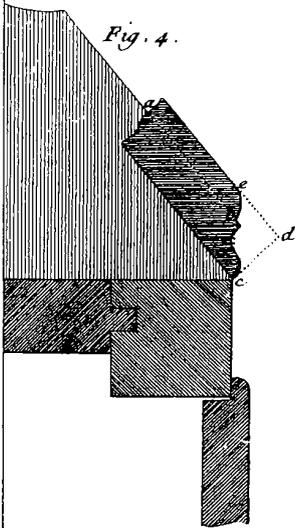


Fig. 6.

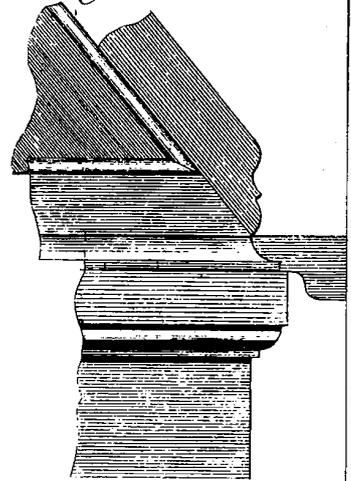


Fig. 7.

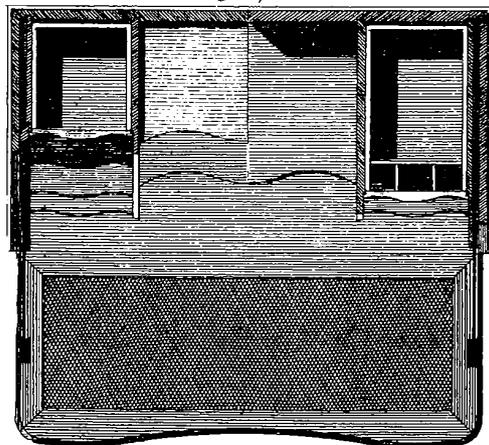


Fig. 8.

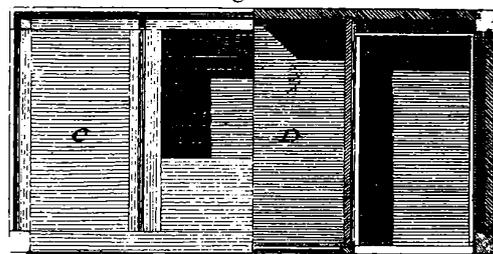
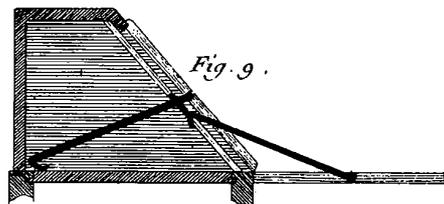
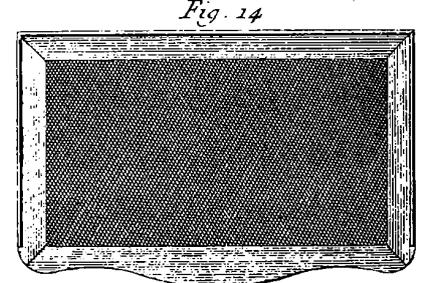
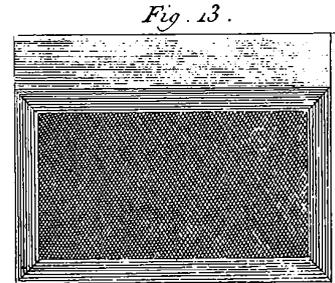
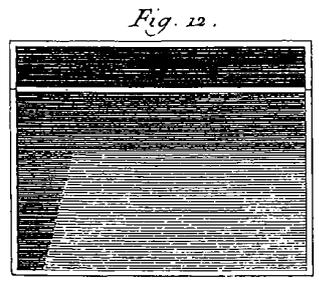
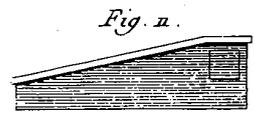
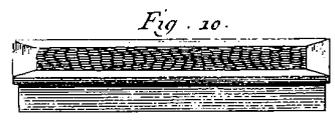
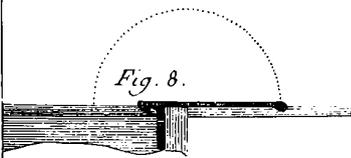
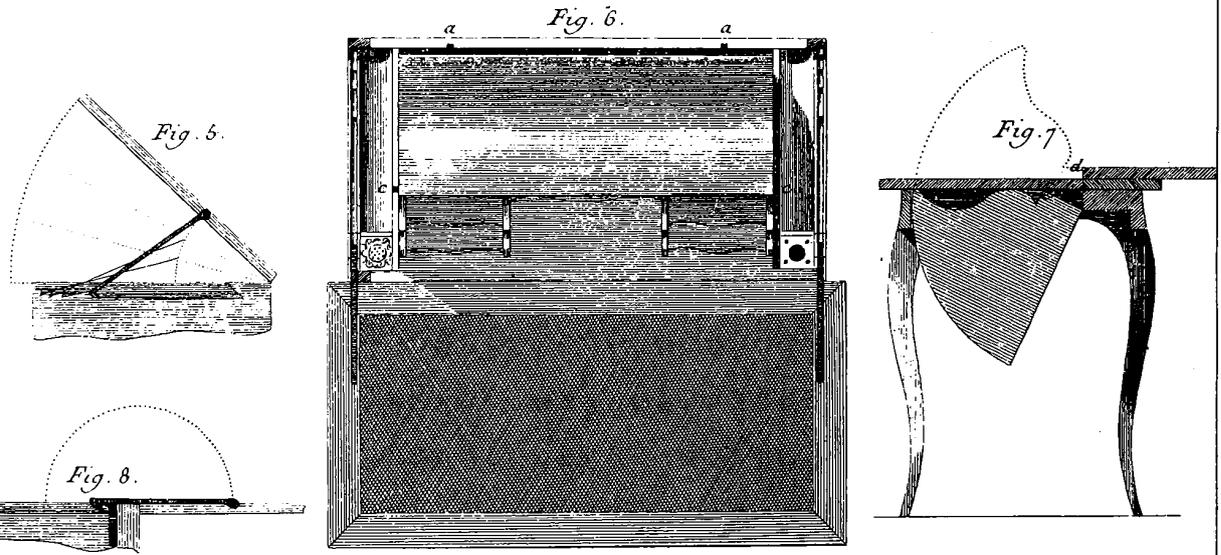
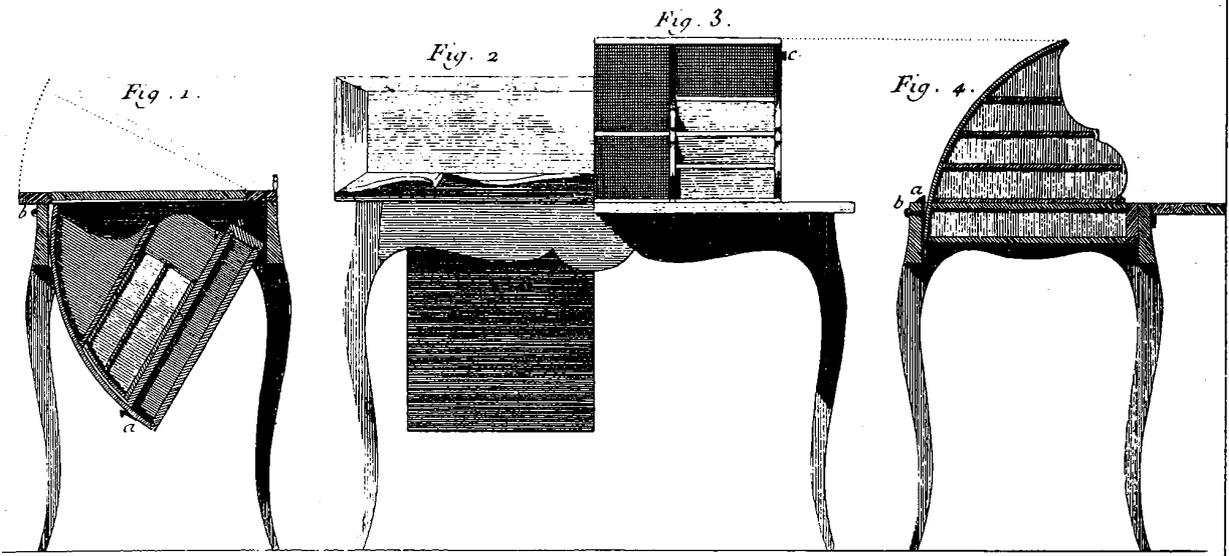


Fig. 9.



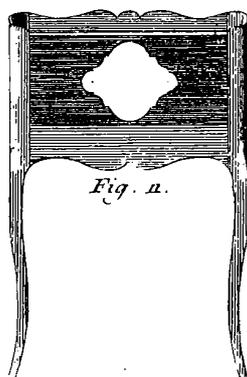
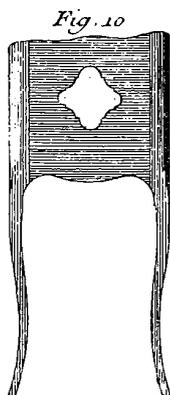
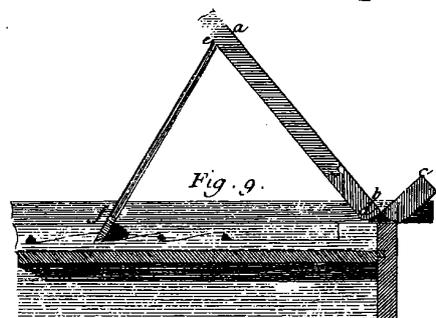
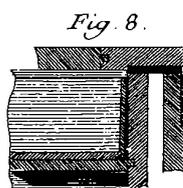
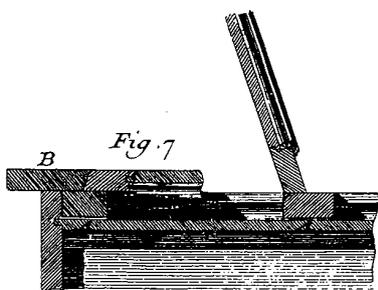
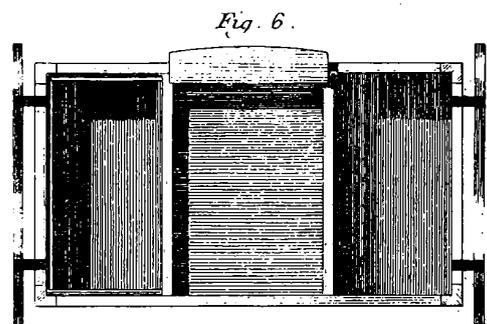
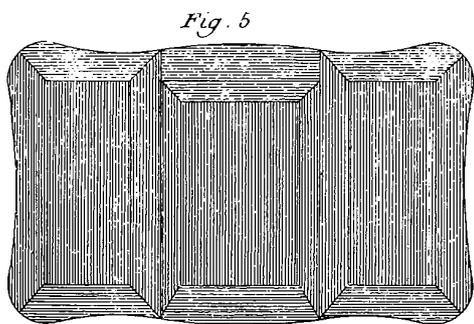
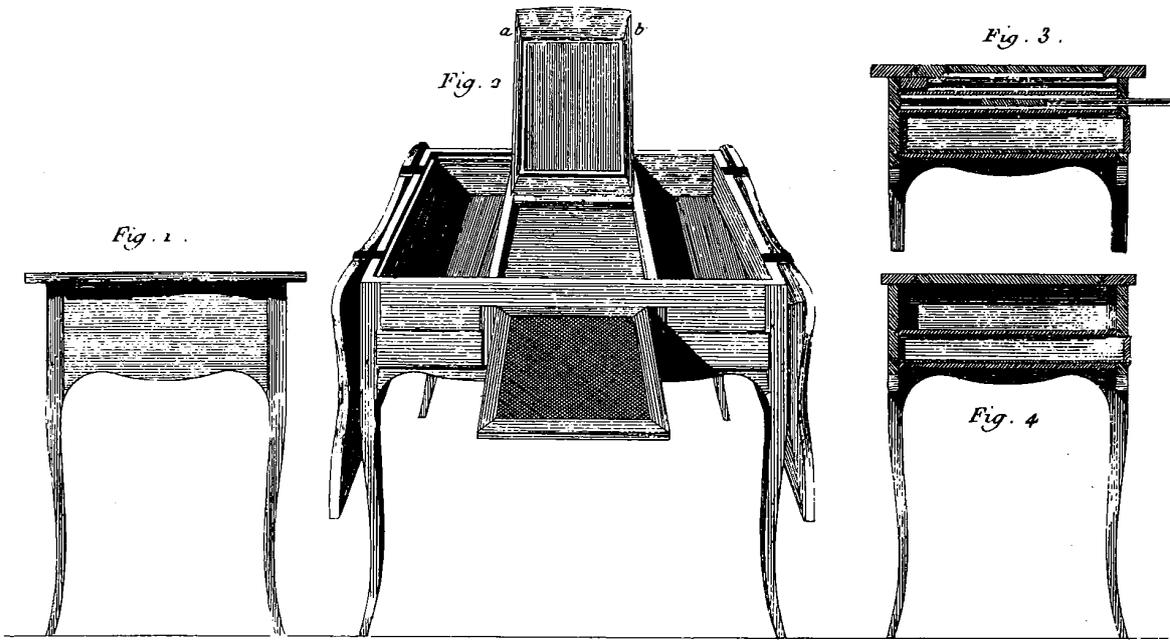
Richelles de 1 2 3 4 5 6 Pouces. 4 5 6 Pieds.

AUTRE SECRÉTAIRE MOBILE, PUPITRE, ET PETITE TABLE à Ecrire.



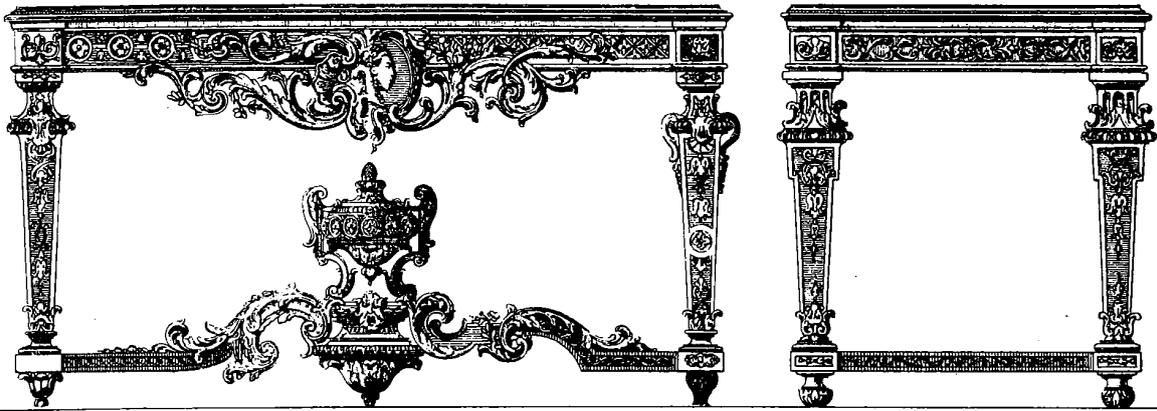
Echelle de 1 2 3 4 5 6 Pieds.

PLANS COUPES ET ÉLEVATIONS D'UNE TABLE de Toilette, et d'une Table de nuit.

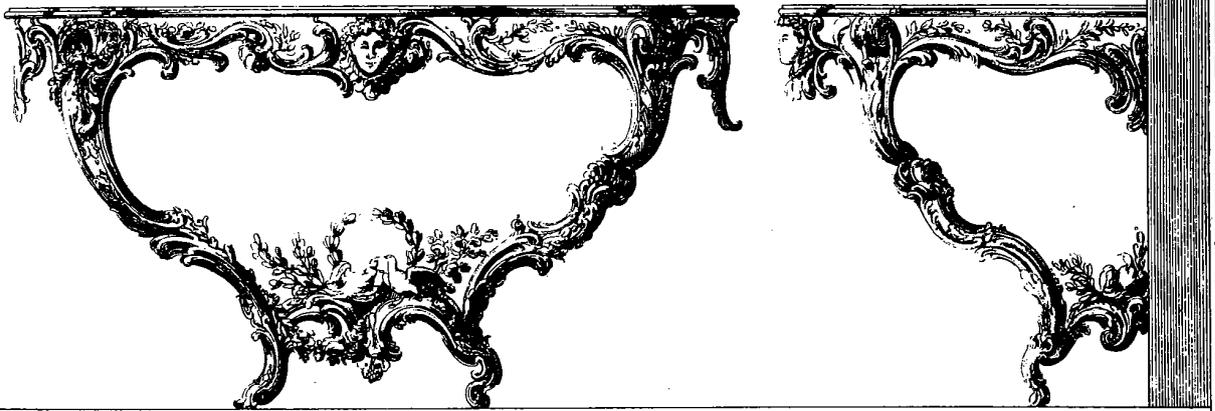


Echelle de 1 2 3 4 5 6 Pieds.

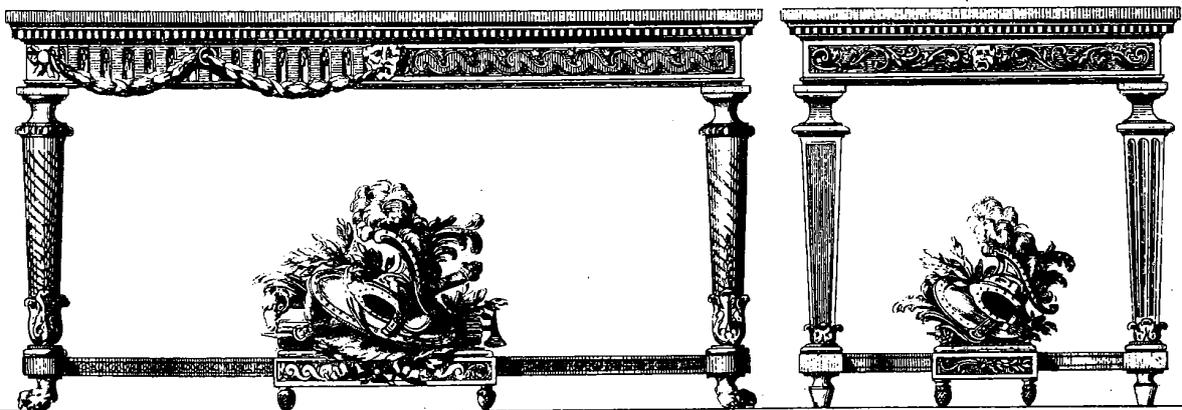
Pied de Table d'usage à la fin du 17.^e Siecle.



Pied de Table d'usage il y à environ 18 - a-20-ans



Pied de Table a la Mode à present nommè à l'Antique.



Echelle de 1 2 3 4 5 6 Pieds.

DIVERSES SORTES D'ÉCRANSET DE PARAVENTS.

Fig. 1.



Fig. 4.

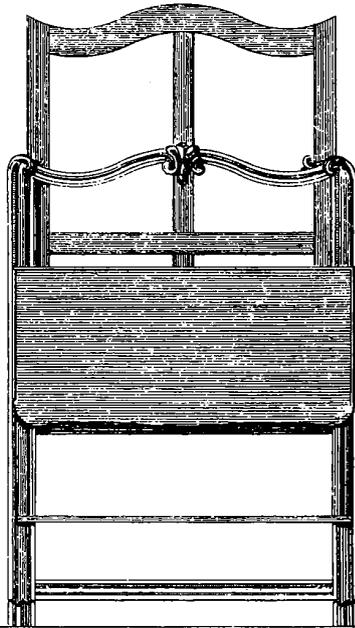


Fig. 2.

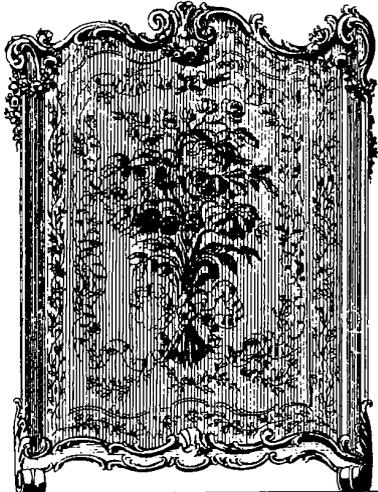


Fig. 3.

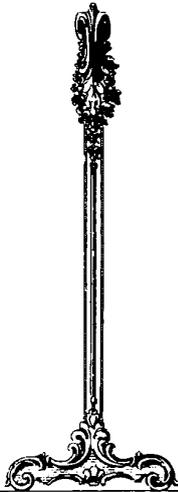


Fig. 5.

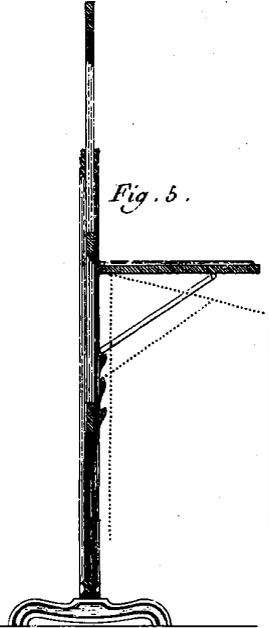


Fig. 6.

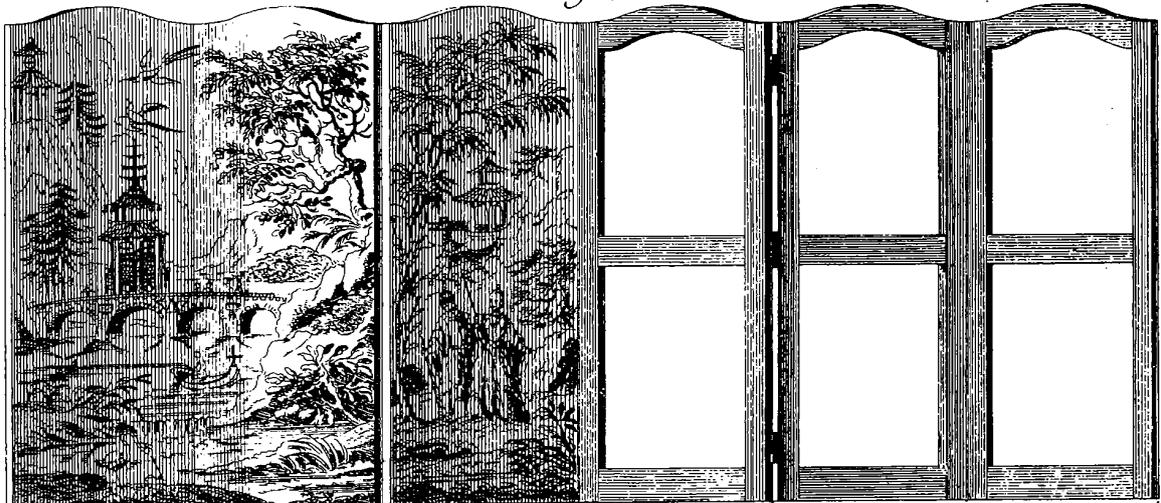


Fig. 7.

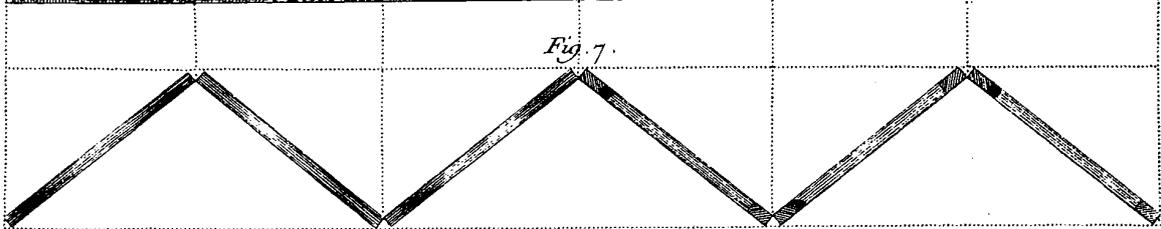


Fig. 8.



Fig. 9.



Echelle de 1 2 3 4 5 6 Pieds.

Fig. 1.

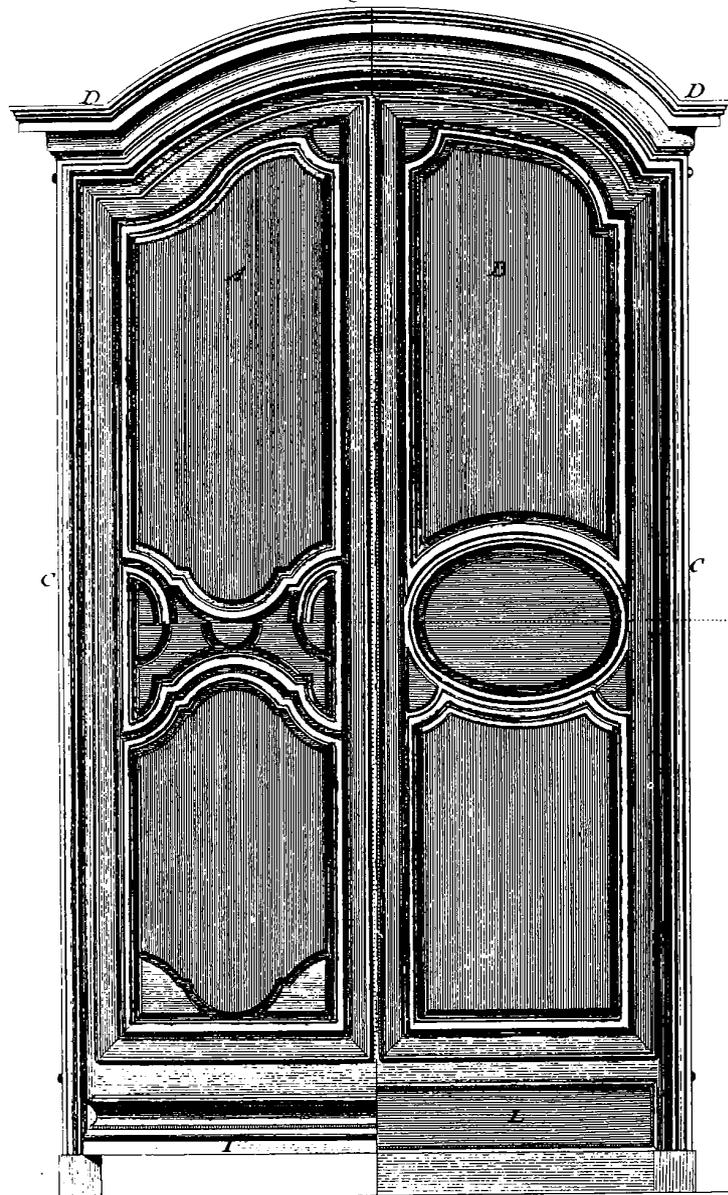


Fig. 2.

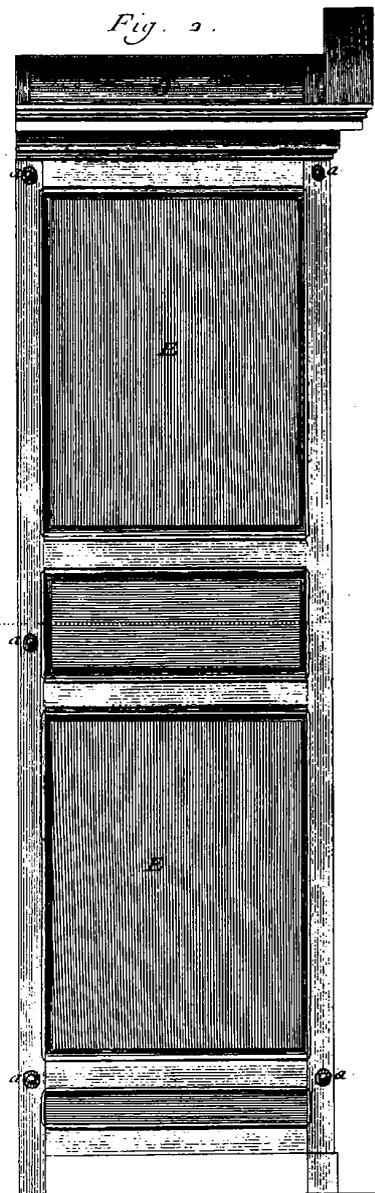
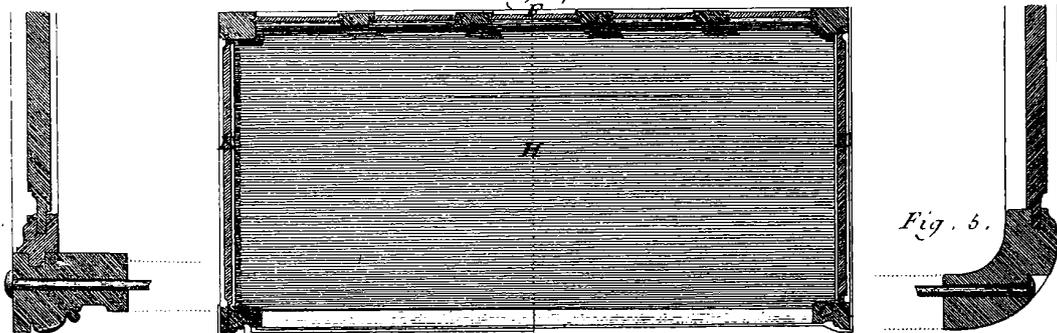


Fig. 4.



Echelle de 1 2 3 4 5 6 Pieds.

COUPES ET DÉVELOPPEMENTS de L'armoire représentée dans la Plaque Précédente.

Fig. 1.

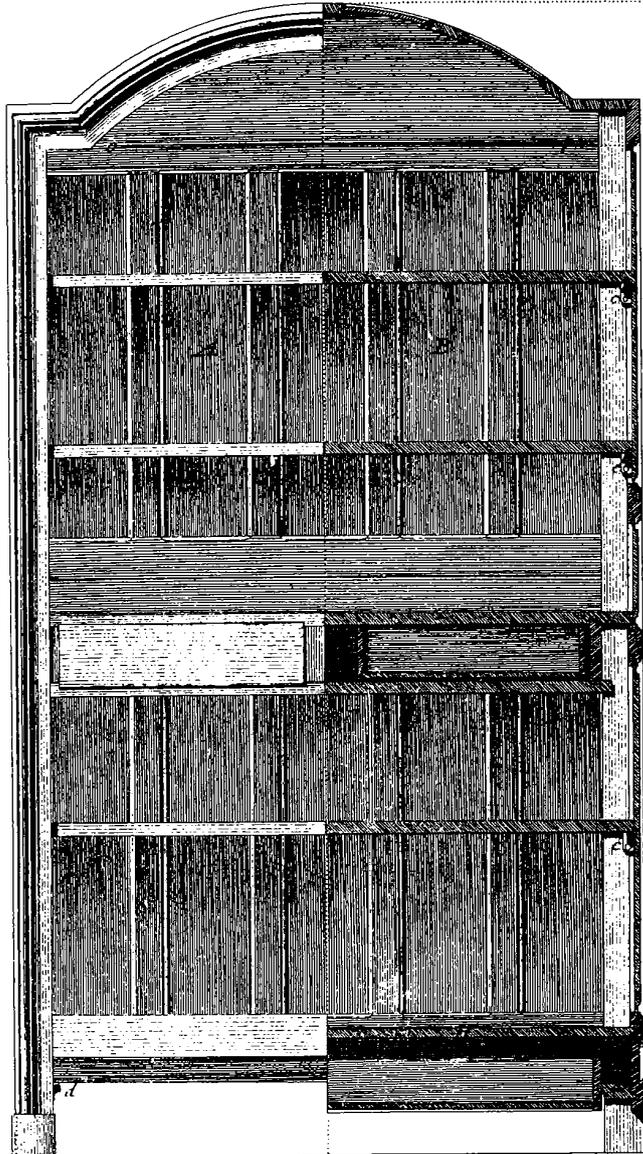


Fig. 2.

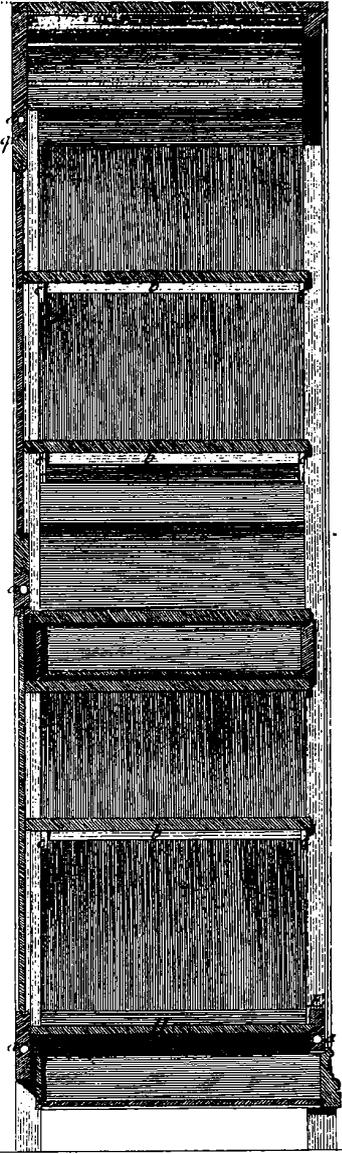
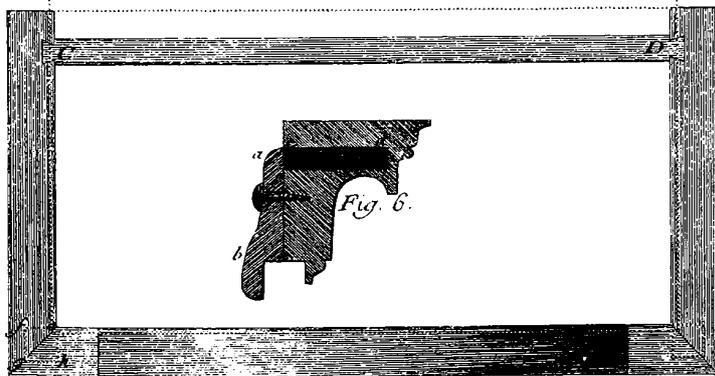
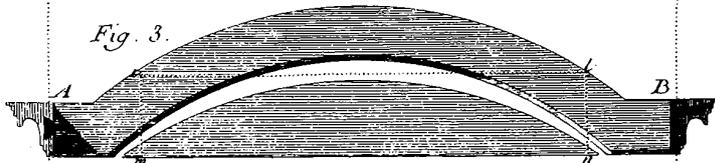


Fig. 3.



Echelles de 1 2 3 4 5 6 Pieds.
1 2 Pieds.

DIVERSES SORTES DE TABLETTES ET DE PROFILS Propres aux Armoires.

Fig. 1.

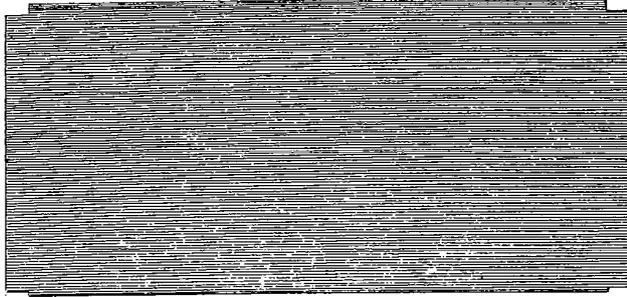


Fig. 2.

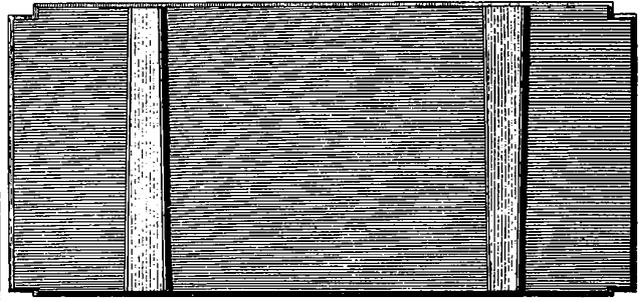


Fig. 3.

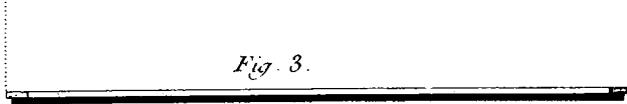


Fig. 4.

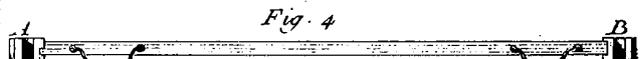


Fig. 5.



Fig. 6.

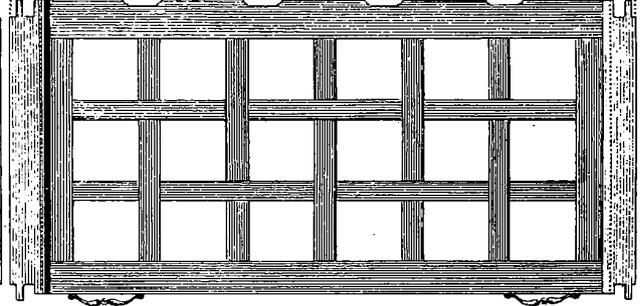


Fig. 7.



Fig. 8.

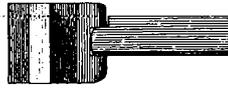


Fig. 9.

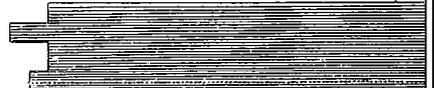


Fig. 10.



Fig. 11.



Fig. 12.

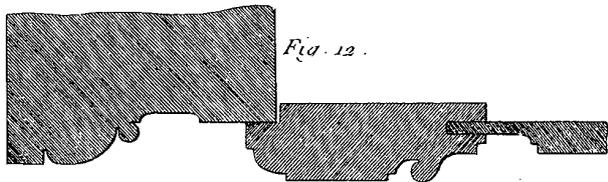


Fig. 13.

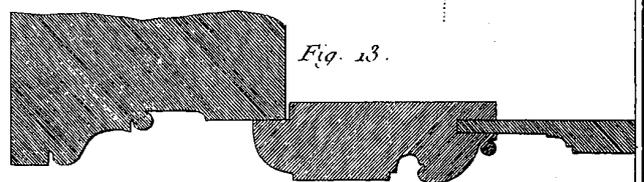


Fig. 14.

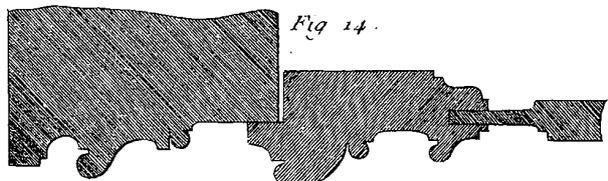
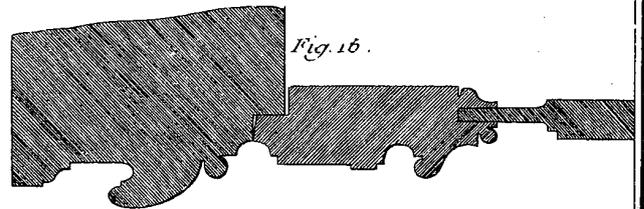


Fig. 15.



Echelles de 1 2 3 4 5 6 Pieds. 1 Pied. 1 2 3 4 5 6 Pouces.

PLAN COUPES ET ELEVATIONS D'UN BUFFET.

Fig. 1.

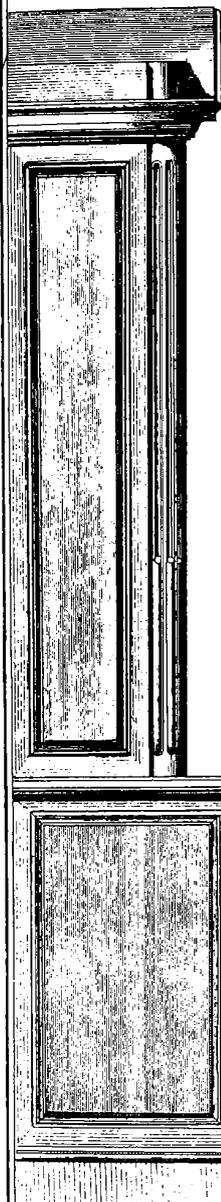


Fig. 2.

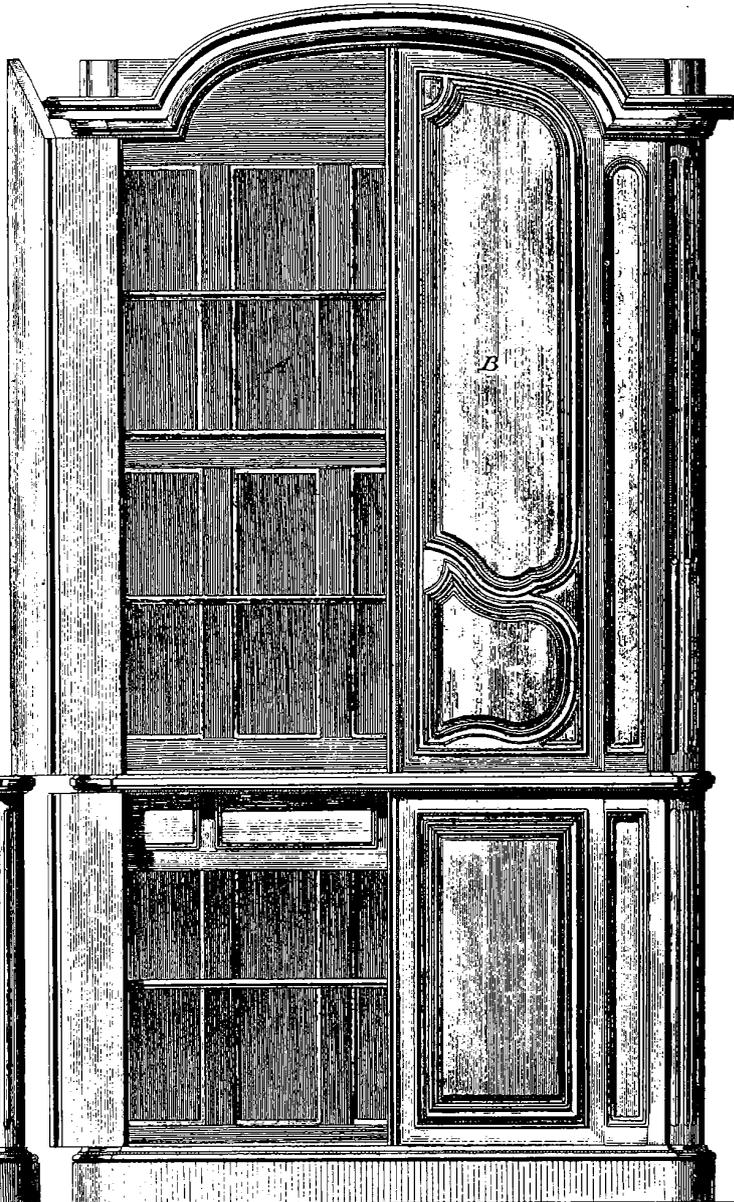


Fig. 3.

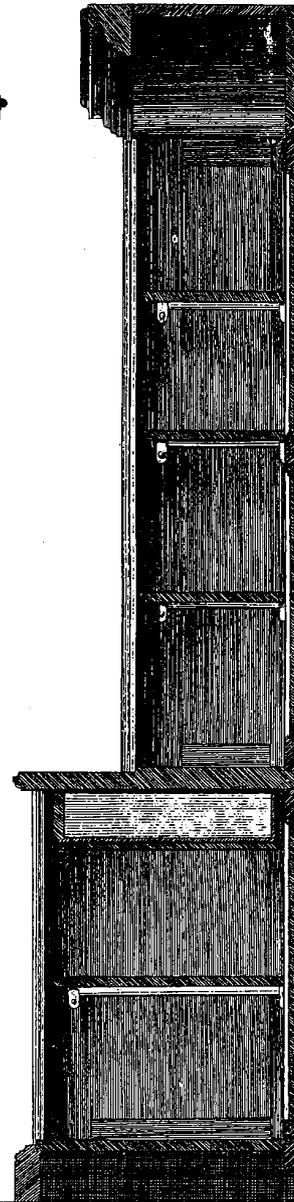


Fig. 4.

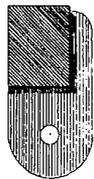


Fig. 5.

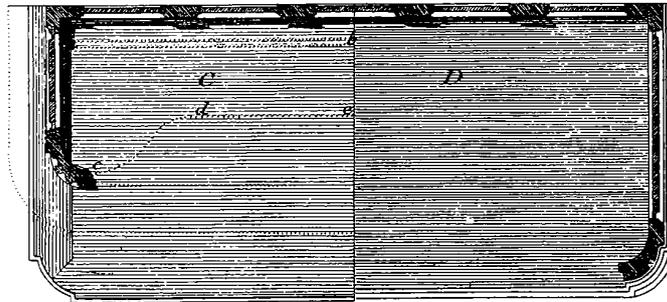
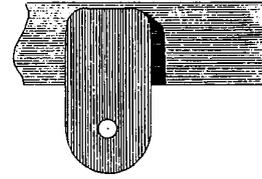
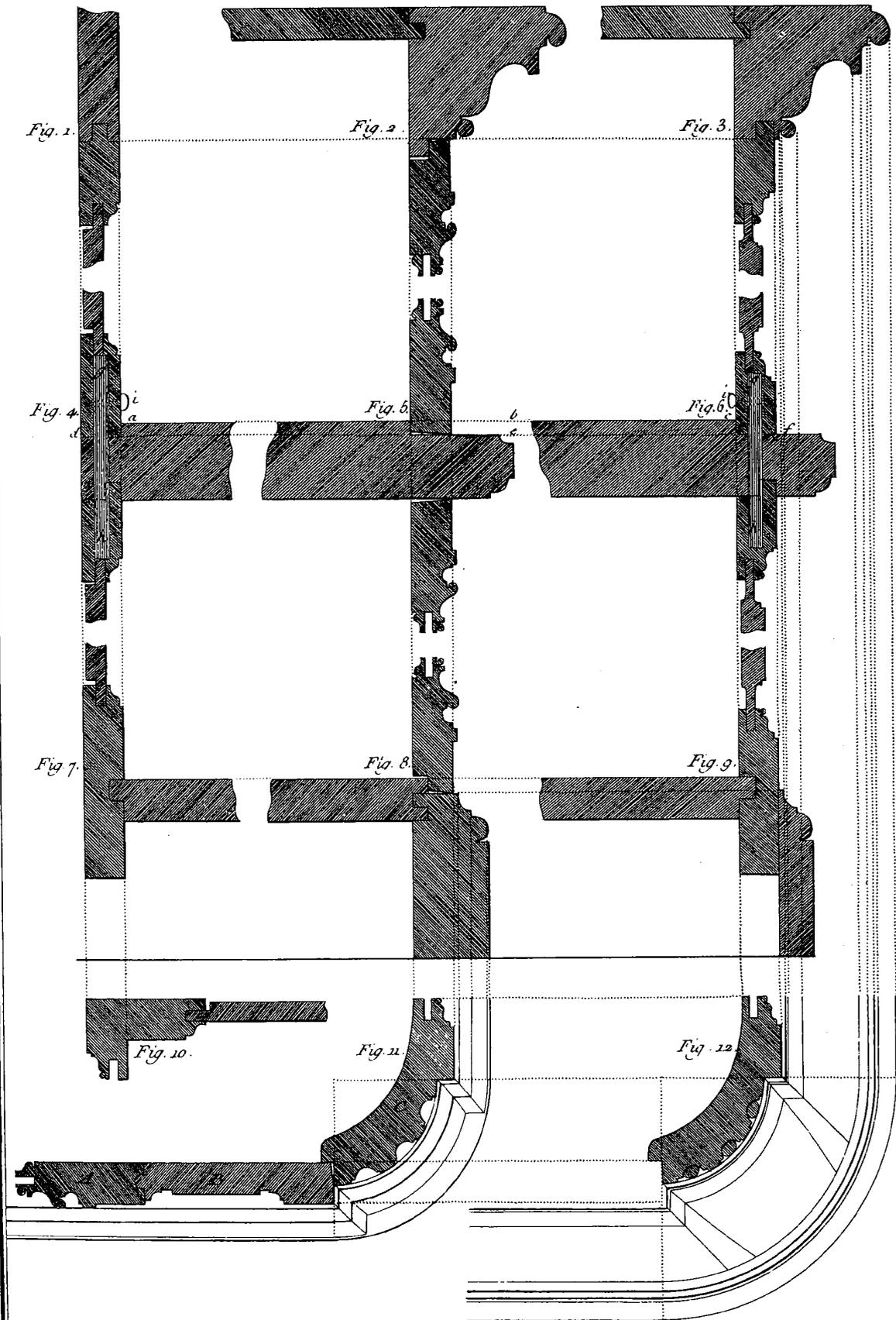


Fig. 6.



Echelle de 1 2 3 4 5 6 Pieds.

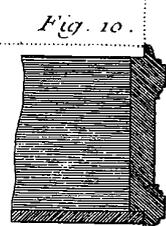
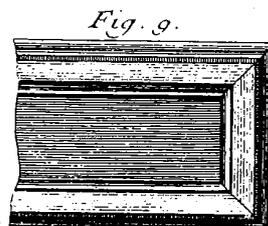
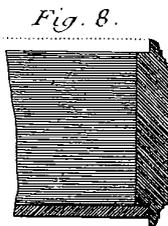
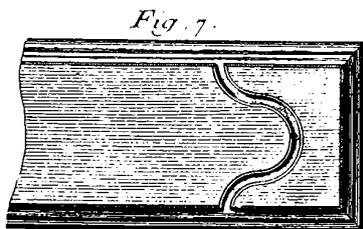
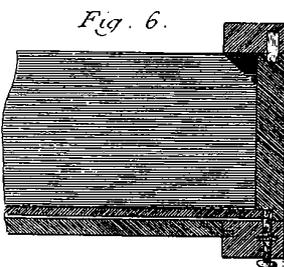
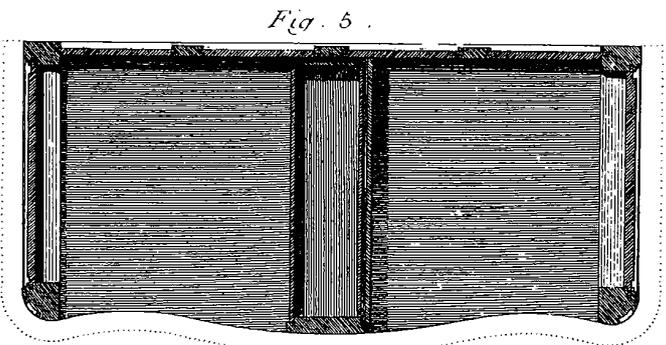
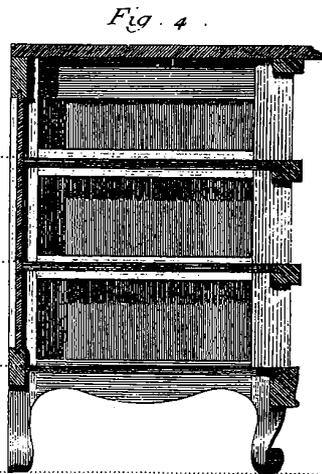
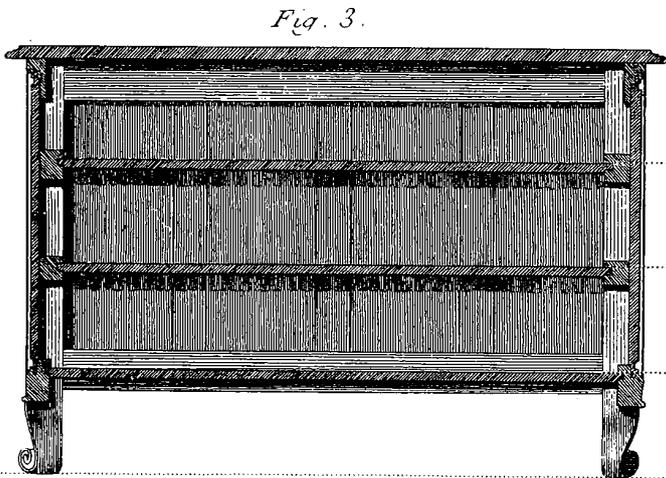
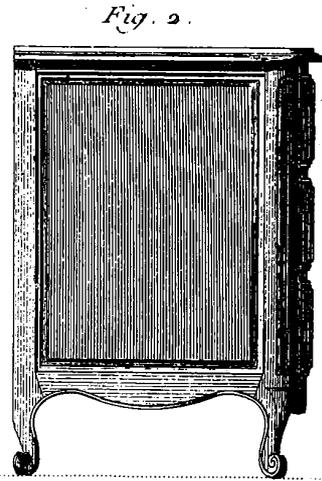
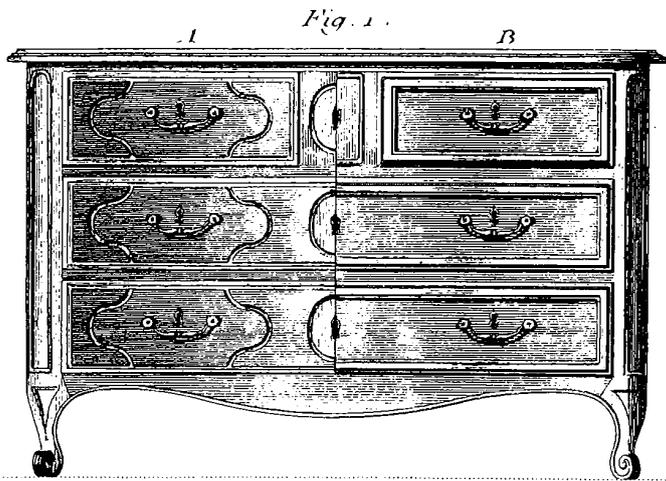
DÉVELOPPEMENTS DU BUFFET REPRÉSENTÉ DANS LA Planche Præcedente.



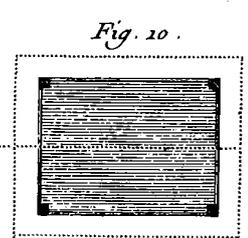
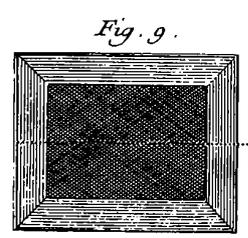
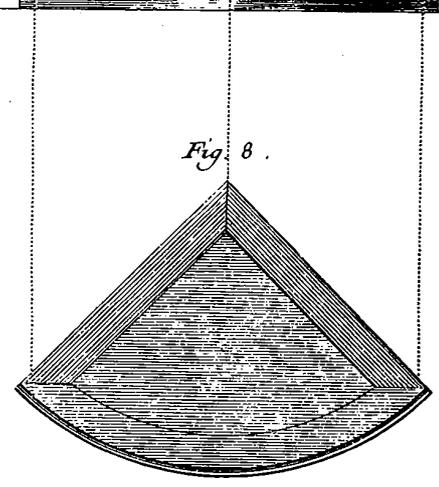
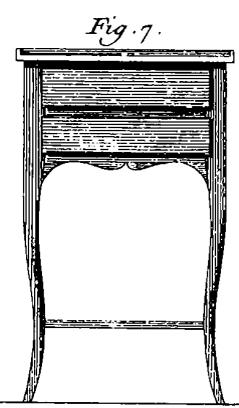
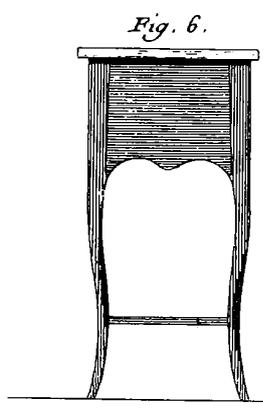
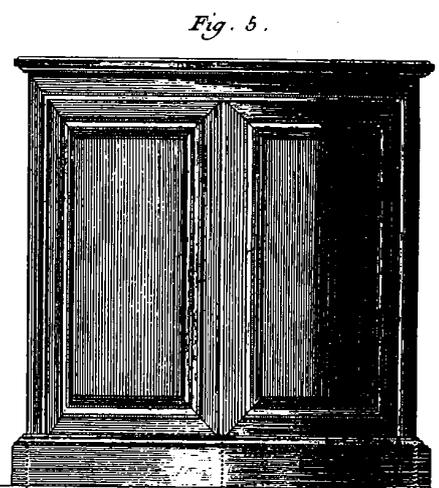
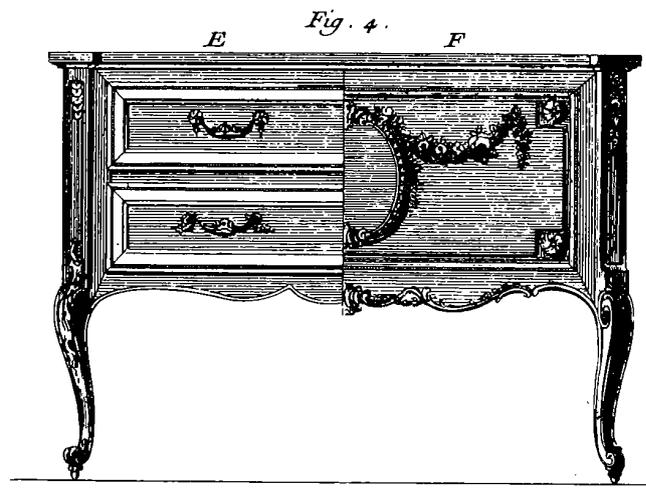
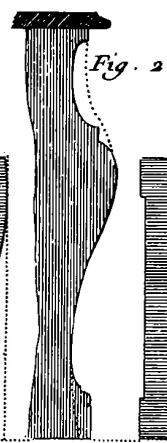
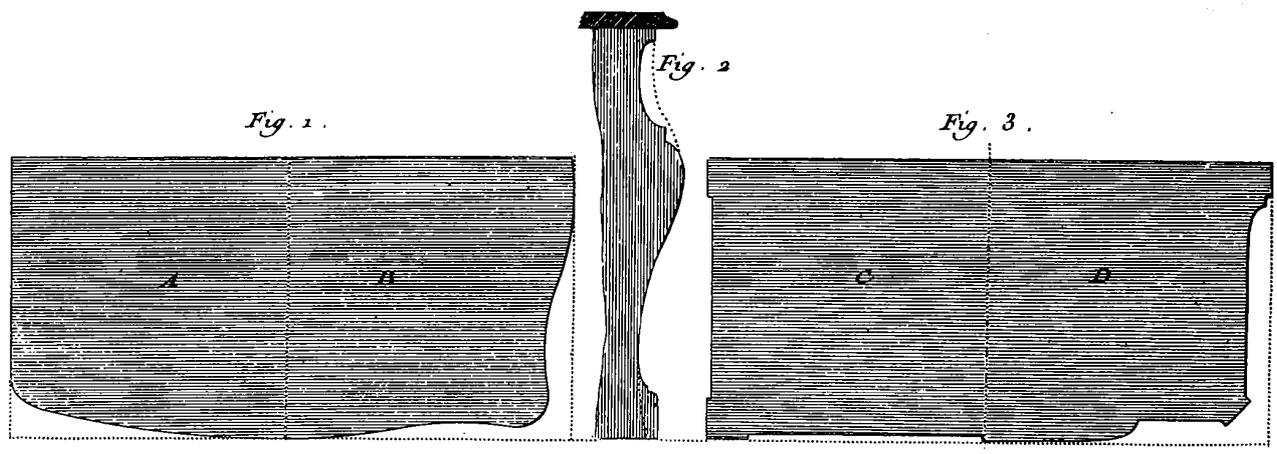
Echelle de 3 6 9 12 Pouces.

PLAN COUPES ET ELEVATIONS D'UNE COMMODE .

Pl. 274.



Echelle de 1 2 3 4 5 6 Pieds.



Echelle de 1 2 3 4 5 6 Pieds

PLANS COUPES ET ELEVATIONS D UN SECRETAIRE en forme d'Armoire.

Fig. 1.

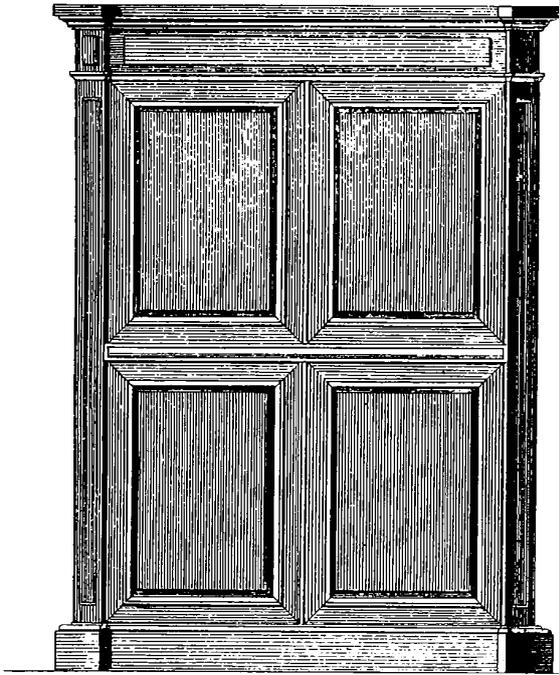


Fig. 2.

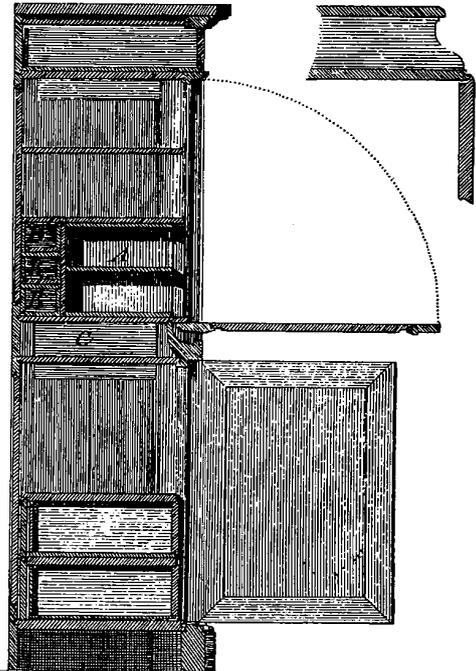


Fig. 3.

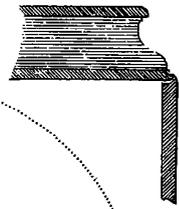


Fig. 4.

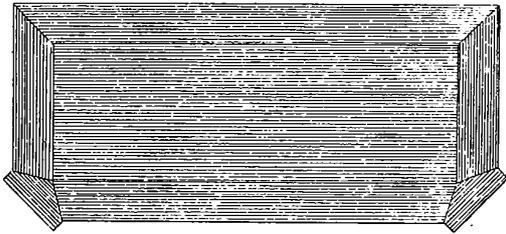


Fig. 5.

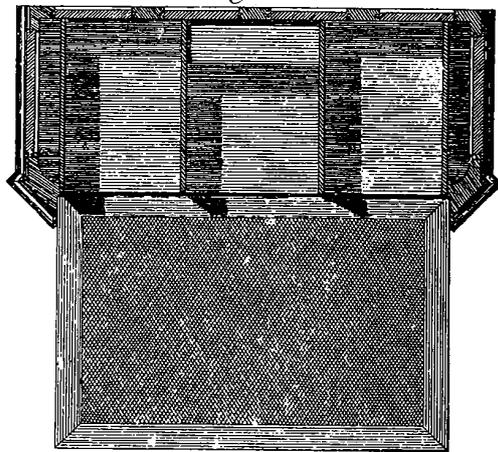


Fig. 6.

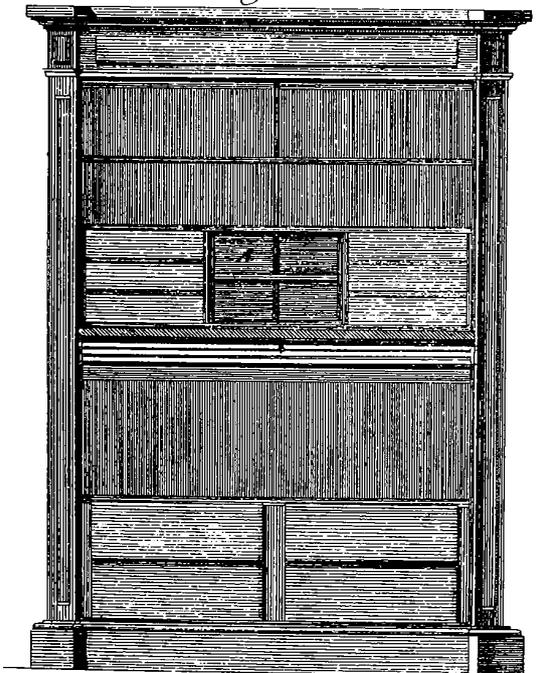


Fig. 7.

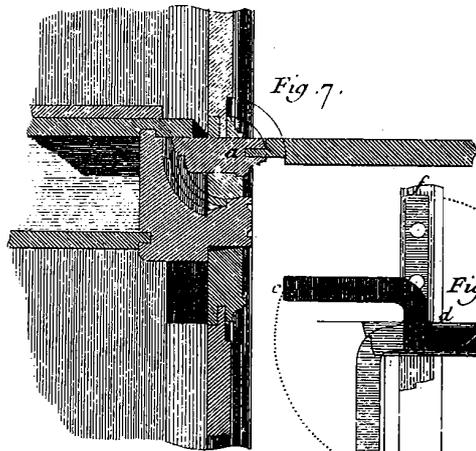
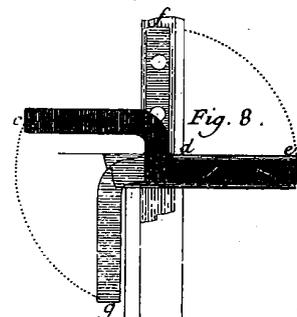


Fig. 8.



Echelle de 1 2 3 4 5 6 Pieds.